



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

Mason
C. 143.

LE
LIVRE DU ROY MODUS

ET
DE LA ROYNE RACIO,

NOUVELLE ÉDITION,

CONFORME AUX MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ORNÉE DE GRAVURES FAITES
D'APRÈS LES VIGNETTES DE CES MANUSCRITS FIDÈLEMENT REPRODUITES,

avec une Préface

PAR ELZÉAR BLAZE,

Auteur du Chasseur au chien d'arrêt, du Chasseur au chien courant, du Chasseur aux filets, etc.



PARIS.

ELZÉAR BLAZE, FAUBOURG SAINT-MARTIN, 58.

MDCCCXXXIX.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

LE ROY MODUS est le plus ancien de tous les livres de chasse français. J'ai fait de nombreuses recherches pour découvrir le nom du savant qui composa cet ouvrage, elles ont été sans succès. La seule chose que je puisse affirmer et prouver, c'est que ce livre fut écrit au commencement du XIV^e siècle.

A cette époque, soit par modestie, soit par toute autre raison, les écrivains cachaient souvent leur nom sous un pseudonyme allégorique. Notre auteur explique les motifs qui le déterminèrent à donner le titre de *Modus* à son livre. « *Modus*, dit-il, signifie Manière, et *Racio* Raison. Ces deux peuvent bien estre conjoincts ensemble; car bonne manière ne puet sans raison, ne raison sans bonne manière, et pource sont conjoincts ensemble par mariaige. Et pource qu'ilz ont si grant vertu que nulle chose qui bonne soit ne puet estre faicte sans eulx, comme dict est au commencement du livre présent, ai-je faict de bonne manière, roy couronné, c'est à dire, *Modus*; et aussi ai-je faict royne de *Racio*, c'est à dire raison. (1) » Ensuite, l'auteur cite un empereur romain qui, désirant avoir un livre rempli de bonnes choses dites brièvement, fit venir chez lui un certain philosophe auquel il ordonna de composer ce livre. Le lendemain, en recevant l'ouvrage commandé, il fut étonné d'y lire

(1) Feuillet cxviiij.

à chaque page, *Modus* : le manuscrit ne contenait que ce mot toujours répété. L'empereur se fâcha croyant que le clerc se moquait de lui, et voulut qu'on le fit mourir. « Dont dist à l'em-
 « pereur : Sire, vous me demandez briefve doctrine; si vous
 « ai envoyé la plus briefve et la meilleure que je vous puisse
 « envoyer par le témoing de vos clerks; car *Modus*, qui est à
 « dire, bonne Manière, est la meilleure doctrine qui puist
 « estre fait ne accompli spécialement selon Dieux et en
 « après selon le monde. » Les clerks consultés furent de cet avis, et l'empereur pardonna. Ceci ressemble un peu à l'histoire des langues qu'Esopé servit à Xanthus.

Le Roy *Modus* enseigna le premier en France l'art de juger les bêtes, de les détourner et de les laisser courre. Il posa les principes de la vénerie et de la fauconnerie; il montra la manière de prendre les oiseaux à la pipée, aux pièges, aux filets. Sans doute les auteurs qui sont venus plus tard ont perfectionné les méthodes; par leurs observations nouvelles ils ont enrichi la science, mais le livre du *Roy Modus* doit être considéré comme le point de départ. Gace de la Vingne (1), Gaston Phoebus et Hardoin, seigneur de Fontaine-Guérin, n'écrivirent sur la chasse qu'après le Roy *Modus*. Le premier en 1359, le second en 1387, et le troisième en 1394.

Si dans tous les pays du monde, la grande chasse porte le nom de chasse française, c'est au Roy *Modus* qu'il faut en attribuer l'honneur. La plupart des termes de vénerie dont on se sert de nos jours se trouvent dans son livre. Le Roy *Modus* les a consacrés, et la mode qui change si souvent en France ne leur a point fait sentir son influence. En effet, la chasse n'est point un art sujet aux caprices du temps :

(1) La biographie universelle écrit *Gace de la Bigne* ou *de la Vigne*. Je me conforme au manuscrit du *Roumant des desduiz* conservé à la Bibliothèque du Roi (petit in-folio, n° 7627) en tête duquel on lit : « Gace de la Vingne, jadis premier chappelain de très excellent prince le roi Jehan de France, que Dieu assoulc, commença ce roumant à Heldefort, en Engleterre, l'an mil ccc LIX, du commandement dudit seigneur, afin que messire Phelippe, son quart filz et duc de Bourgoigne, qui adoncques estoit jeune, apreist desduiz pour eschever le péchié d'oyseuse, et qu'il en feust mieulx enseigné en meurs et en vertus. Et depuis, ledit Gace le parlist à Paris. »

l'homme peut inventer des armes nouvelles, mais les animaux ont toujours les mêmes habitudes, les mêmes ruses, et les vérités écrites sur eux, il y a cinq cents ans, sont encore aujourd'hui des vérités.

La Bibliothèque Royale possède un grand nombre de manuscrits du *Roy Modus*; la plupart sont enrichis de dessins coloriés, représentant des sujets de chasse fort curieux par les costumes du temps, les armes dont on se servait, et par les scènes diverses qu'ils représentent. Le manuscrit portant le numéro 632—12 fut fait en l'an 1379. A la dernière page se trouve une rosace dans laquelle on lit les vers suivants :

Les lettres de ci environ
 Si font le nom et le sournom ;
 Qui bien les saroit à droit mettre
 Et curieux de l'entremettre,
 De celui qui cest livre fist
 Et du clerc qui son songe escript,
 Qui la prophésie a monstre,
 U checle dessus est nommé,
 Qui le livre a fait et trouvé.
 C'est tout.

Vous croyez trouver le nom de l'auteur, et vous pensez avoir atteint le but de vos recherches, pas du tout : dans le premier cercle vous voyez douze lettres, et dans le second quinze lettres, qui ne forment aucun sens. Il faudrait savoir comment les placer, et le copiste ne nous en a pas donné la clé. En combinant de mille manières les vingt-sept lettres dont je viens de parler, on parviendrait peut-être à former le nom, le surnom et les qualités de quelque savant de cette époque; c'est un soin que je laisse à ceux qui sont doués d'une grande patience, et pour les guider dans leurs recherches, je reproduis sur le titre de cette édition le *fac simile* de cette rosace qui se trouve aussi dans le manuscrit 369—7459.

Nous savons que l'auteur écrivait dans le commencement du xiv^e siècle. Il dit : « Et en droit moy je vis le roy Charles, « qui fu fils au beau roy Phelippe, qui chaça en la forest de

à chaque page, *Modus* : le manuscrit ne contenait que ce mot toujours répété. L'empereur se fâcha croyant que le clerc se moquait de lui, et voulut qu'on le fit mourir. « Dont dist à l'em-
 « pereur : Sire, vous me demandez briefve doctrine; si vous
 « ai envoyé la plus briefve et la meilleure que je vous puisse
 « envoyer par le témoing de vos clerks; car *Modus*, qui est à
 « dire, bonne Manière, est la meilleure doctrine qui puist
 « estre faict ne accompli espécialement selon Dieux et en
 « après selon le monde. » Les clerks consultés furent de cet avis, et l'empereur pardonna. Ceci ressemble un peu à l'histoire des langues qu'Esopé servit à Xanthus.

Le Roy *Modus* enseigna le premier en France l'art de juger les bêtes, de les détourner et de les laisser courre. Il posa les principes de la vénerie et de la fauconnerie; il montra la manière de prendre les oiseaux à la pipée, aux pièges, aux filets. Sans doute les auteurs qui sont venus plus tard ont perfectionné les méthodes; par leurs observations nouvelles ils ont enrichi la science, mais le livre du *Roy Modus* doit être considéré comme le point de départ. Gace de la Vingne (1), Gaston Phœbus et Hardoin, seigneur de Fontaine-Guérin, n'écrivirent sur la chasse qu'après le Roy *Modus*. Le premier en 1359, le second en 1387, et le troisième en 1394.

Si dans tous les pays du monde, la grande chasse porte le nom de chasse française, c'est au Roy *Modus* qu'il faut en attribuer l'honneur. La plupart des termes de vénerie dont on se sert de nos jours se trouvent dans son livre. Le Roy *Modus* les a consacrés, et la mode qui change si souvent en France ne leur a point fait sentir son influence. En effet, la chasse n'est point un art sujet aux caprices du temps :

(1) La biographie universelle écrit *Gace de la Bigne* ou *de la Vigne*. Je me conforme au manuscrit du *Roumant des desduiz* conservé à la Bibliothèque du Roi (petit in-folio, n° 7627) en tête duquel on lit : « Gace de la Vingne, jadis premier chappelain de très excellent prince le roi Jehan de France, que Dieu assoule, commença ce roumant à Heldefort, en Engleterre, l'an mil ccc lxxix, du commandement dudit seigneur, afin que messire Phelippe, son quart filz et duc de Bourgoigne, qui adonques estoit jeune, apreist desduiz pour eschever le péchié d'oyseuse, et qu'il en feust mieulx enseigné en « meurs et en vertus. Et depuis, ledit Gace le parüst à Paris. »

l'homme peut inventer des armes nouvelles, mais les animaux ont toujours les mêmes habitudes, les mêmes ruses, et les vérités écrites sur eux, il y a cinq cents ans, sont encore aujourd'hui des vérités.

La Bibliothèque Royale possède un grand nombre de manuscrits du *Roy Modus*; la plupart sont enrichis de dessins coloriés, représentant des sujets de chasse fort curieux par les costumes du temps, les armes dont on se servait, et par les scènes diverses qu'ils représentent. Le manuscrit portant le numéro 632—12 fut fait en l'an 1379. A la dernière page se trouve une rosace dans laquelle on lit les vers suivants :

Les lettres de ci environ
 Si font le nom et le sournom ;
 Qui bien les saroit à droit mettre
 Et curieux de l'entremetre,
 De celui qui cest livre fist
 Et du clerc qui son songe escript,
 Qui la prophésie a monstré,
 U checle dessus est nommé,
 Qui le livre a fait et trouvé.
 C'est tout.

Vous croyez trouver le nom de l'auteur, et vous pensez avoir atteint le but de vos recherches, pas du tout : dans le premier cercle vous voyez douze lettres, et dans le second quinze lettres, qui ne forment aucun sens. Il faudrait savoir comment les placer, et le copiste ne nous en a pas donné la clé. En combinant de mille manières les vingt-sept lettres dont je viens de parler, on parviendrait peut-être à former le nom, le surnom et les qualités de quelque savant de cette époque ; c'est un soin que je laisse à ceux qui sont doués d'une grande patience, et pour les guider dans leurs recherches, je reproduis sur le titre de cette édition le *fac simile* de cette rosace qui se trouve aussi dans le manuscrit 369—7459.

Nous savons que l'auteur écrivait dans le commencement du xiv^e siècle. Il dit : « Et en droit moy je vis le roy Charles, « qui fu fils au beau roy Phelippe, qui chaça en la forest de

« Breteul, en ung buisson appelé la Boulaye Guerardet, où il
« print six vingt bestes noires en ung jour. (1) » Or, Char-
les IV, dont il est ici question, est mort en 1328.

Le même auteur écrivit *le Songe de Pestilence* après une vision qu'il eut dans la nuit du 4 avril 1338; il raconte cela dès le commencement de cet ouvrage dont la première vignette représente le Roy Modus endormi. Or, ce *songe* étant placé dans tous les manuscrits à la suite du *Livre des déduis des chiens et des oyseaulx*, on doit croire qu'il fut composé après le livre de chasse.

Le Livre du Roy Modus fut donc écrit dans le commencement du xiv^e siècle; mais il est probable que l'auteur en avait pris le sujet dans un ouvrage beaucoup plus ancien. En effet, il parle du Roy Modus comme d'un personnage qui donnait des leçons de chasse à une époque fort antérieure. Voyez le commencement des premiers chapitres :

Au temps du riche Roy Modus
Fut bien le monde en paix tenus.

« Au temps que le Roy Modus donnoit doctrine de tous déduis, il disoit.... » etc.

Dans plusieurs autres endroits, l'auteur, après avoir raconté ce que le Roy Modus disait, ajoute ses propres réflexions. Ainsi, par exemple, au chapitre intitulé : *Cy devise à prendre widecos en pluseurs manières* (2), il donne celle indiquée par le Roy Modus, et puis il s'interrompt en disant :
« L'auteur parle de cette manière : Le Roy Modus mist en
« son livre et enseigna toutes les manières, comment on
« doit prendre bestes et oyseaulx. Et pource que longue
« chose seroit d'escripre et de repetter tout ce qu'il en mon-
« tra et dist, me veulz restraindre à celles qui sont plus dé-
« lictables et moins usées. Pourquoy je veulx cy mettre une
« manière de prendre widecos (bécasses) merveillable et peu
« usée; et est dicte ou livre de Modus la foletouère. » Et

(1) Feuillet xlvij.

(2) Feuillet cxxxj.

plus loin : « Modus respond : On les prent en maintes manières, lesquelles il monstrera à ses aprentis; mais je me retiens à une des manières que il monstra, laquelle je metteray en ce livre. » (1) On peut conclure de tout cela qu'il existait alors un vieux livre du Roy Modus d'après lequel fut écrit *le Livre du Roy Modus* que je publie aujourd'hui. (2)

Le Songe de Pestilence, où figurent toujours le Roy Modus et la royne Racio, contient des allusions historiques, et une espèce de chronique en forme de prophétie relative aux événements du règne de Charles v, et principalement à la guerre de Bretagne. Il se termine par un éloge de ce prince et par un chant royal en l'honneur de Marie; en voici les derniers vers :

Pourquoy je deprie humblement
Celle qui est de grâce pleine
Que celle de pechié ramaine
A la voie de sauvement.

Amen.

Ceci prouve que l'auteur du *Roy Modus* a vécu long-temps; car il a vu Charles iv chassant dans la forêt de Breteuil, et, plus tard, il devient l'historien de Charles v qui mourut en 1380.

Il est probable que l'auteur du *Roy Modus* habitait le nord

(1) Féuillet cxxxvij.

(2) La Bibliothèque Royale possède un manuscrit sans date, intitulé : *Le Dit de la chasse du cerf* (no 7615. De La Curne de Sainte-Palaye, dans ses *mémoires historiques sur la chass.* (*), dit que ce manuscrit fut imprimé par Trepperel, dans le commencement du xv^e siècle, sous le titre de *le Livre du Roy Modus et de la Royne Ratio*. Il cite à ce sujet l'épître dédicatoire mise en tête de l'édition Jehan Janot dont je parlerai plus loin. Ce savant illustre se trompe évidemment. 1^o *Le Dit de la chasse du cerf* ne ressemble point au *Livre du Roy Modus*. 2^o Si Trepperel a fait imprimer *le Roy Modus*, il existait assez de manuscrits de cet ouvrage pour y recourir, sans s'occuper de mettre en prose *le Dit de la chasse du cerf* qui est en vers. 3^o Cette édition ne peut pas être du commencement du xv^e siècle, puisque celle de Chambéry, incontestablement la première, est de 1486. En tout cas, d'après la description qu'en donne Sainte-Palaye, l'édition de Trepperel ressemblerait fort à celle de Jehan Janot, sans date, mais qui fut faite après celle de Chambéry.

(*) *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*. Paris, MDCLXXXI. In-12., t. III., p. 207.

de la France, car son livre renferme des locutions usitées encore aujourd'hui dans le Hainaut, en Picardie et dans l'Artois : *qui pour chi, se femme pour sa femme, à le maison pour à la maison, ce pour ça, muchier pour cacher, etc.*

On trouve dans le *Roy Modus* une longue dissertation sur la chasse avec les chiens et sur celle avec les faucons. Deux dames débitent un millier de vers, où chacune cherche à prouver l'excellence de la chasse qu'elle préfère. Ne pouvant se convaincre mutuellement, elles nomment pour arbitre le comte de Tancarville, fameux chasseur de cette époque. Un clerc est envoyé pour porter *l'argument* au comte :

Or s'en va le clerc, comme saige
 Au comte faire son messaige.
 Tant ala qu'il est arrivé
 A Blandi où il l'a trouvé.
 Illec estoit en sa maison
 Sur son poing tenoit ung faulcon.

Les ruines du château de Blandy existent encore dans le village qui porte ce nom, à trois lieues nord-est de Melun. Ce château appartenait autrefois aux vicomtes de Melun, comtes de Tancarville. C'est là qu'en 1417, Guillaume IV, comte de Tancarville, vicomte de Melun, maria sa fille Marguerite à Jacques de Harcourt, baron de Montgomery, et lui donna pour dot sa seigneurie de Blandy. Le comte de Tancarville, dont il est question dans *le Livre du Roy Modus*, était probablement l'aïeul ou le bisaïeul de Guillaume IV.

C'est donc à Blandy, près de Melun, que le clerc vint faire son *messaige*. Pour y arriver, il voyagea pendant quelques jours.

Tant ala qu'il est arrivé.
 Et quand il revint auprès des dames :
 Tant s'exploita de chevauchier
 Qu'il est arrière retourné
 Au loin où on l'ost attourné
 De faire au comte les présens.....

Il est donc certain que la scène des deux dames se passe

dans un château à deux ou trois journées de Blandy : les expressions picardes déjà relatées portent à croire que ce château était en Picardie.

Guillaume Crestin, poète du xvi^e siècle, a mis en vers de son époque le dialogue des deux dames sur les chiens et les oiseaux. Crestin eut jadis une grande réputation, car Marot lui fit une épithaphe honorable, Jean Lemaire lui dédia le troisième livre de ses *Illustrations des Gaules*, et Geoffroy Tory n'hésita point à le placer au dessus d'Horace, de Virgile et de Dante. Cependant cette espèce de traduction, très inférieure à l'original qui, du moins, se recommande par la naïveté du style, ne fut point publiée comme une pièce imitée du *Roy Modus*, mais Guillaume Crestin la donna comme une œuvre sortie de son cerveau. Elle est intitulée : *Débats entre deux dames sur le passe-temps des Chiens et des Oiseaux fait par le dict Crétin*. (1) Au reste, il paraît que le livre du *Roy Modus* était peu connu des savants du xvi^e siècle, car aucun d'eux n'a dénoncé le plagiat.

Tous les manuscrits portent la même rubrique : *Cy commence le Livre du Roy Modus et de la Royne Racio, qui parle des déduis et des pestilences du monde*. Les cent premiers feuillets environ (format in-folio, je les reproduis textuellement) sont consacrés à la chasse ; ils se terminent par ces mots : *Explicit le livre des déduis des chiens et des oyseaulx que le Roy Modus ordonna*.

Il est inutile de dire que cette édition ne contient pas le *Songe de Pestilence* ; je m'arrête où se sont arrêtés tous les autres éditeurs du *Roy Modus*, c'est à dire là où finit le *Livre des déduis des chiens et des oyseaulx*.

L'explicit du manuscrit numéro 7096—2 fait connaître à quelle époque il fut copié ; on y trouve aussi le nom du copiste. *Explicit le livre du Roy Modus et de la Royne Racio, qui parle des déduis et de pestilence, lequel fut contrescripts à Maigny*

(1) *Les poésies de Guillaume Crestin*. Paris, Coustellier. MDCCLXIII, page 72.

de la France, car son livre renferme des locutions usitées encore aujourd'hui dans le Hainaut, en Picardie et dans l'Artois : *qui pour chi, se femme pour sa femme, à le maison pour à la maison, ce pour ça, muchier pour cacher, etc.*

On trouve dans le *Roy Modus* une longue dissertation sur la chasse avec les chiens et sur celle avec les faucons. Deux dames débitent un millier de vers, où chacune cherche à prouver l'excellence de la chasse qu'elle préfère. Ne pouvant se convaincre mutuellement, elles nomment pour arbitre le comte de Tancarville, fameux chasseur de cette époque. Un clerc est envoyé pour porter *l'argument* au comte :

Or s'en va le clerc, comme saige
 Au comte faire son messaige.
 Tant ala qu'il est arrivé
 A Blandi où il l'a trouvé.
 Illec estoit en sa maison
 Sur son poing tenoit ung faulcon.

Les ruines du château de Blandy existent encore dans le village qui porte ce nom, à trois lieues nord-est de Melun. Ce château appartenait autrefois aux vicomtes de Melun, comtes de Tancarville. C'est là qu'en 1417, Guillaume IV, comte de Tancarville, vicomte de Melun, maria sa fille Marguerite à Jacques de Harcourt, baron de Montgommery, et lui donna pour dot sa seigneurie de Blandy. Le comte de Tancarville, dont il est question dans le *Livre du Roy Modus*, était probablement l'aïeul ou le bisaïeul de Guillaume IV.

C'est donc à Blandy, près de Melun, que le clerc vint faire son *messaige*. Pour y arriver, il voyagea pendant quelques jours.

Tant ala qu'il est arrivé.
 Et quand il revint auprès des dames :
 Tant s'exploita de chevauchier
 Qu'il est arrière retourné
 Au loin où on l'ost attourné
 De faire au comte les présens.....

Il est donc certain que la scène des deux dames se passe

dans un château à deux ou trois journées de Blandy : les expressions picardes déjà relatées portent à croire que ce château était en Picardie.

Guillaume Crestin, poète du xvr^e siècle, a mis en vers de son époque le dialogue des deux dames sur les chiens et les oiseaux. Crestin eut jadis une grande réputation, car Marot lui fit une épitaphe honorable, Jean Lemaire lui dédia le troisième livre de ses *Illustrations des Gaules*, et Geoffroy Tory n'hésita point à le placer au dessus d'Horace, de Virgile et de Dante. Cependant cette espèce de traduction, très inférieure à l'original qui, du moins, se recommande par la naïveté du style, ne fut point publiée comme une pièce imitée du *Roy Modus*, mais Guillaume Crestin la donna comme une œuvre sortie de son cerveau. Elle est intitulée : *Débats entre deux dames sur le passe-temps des Chiens et des Oiseaux faict par le dict Crétin*. (1) Au reste, il paraît que le livre du *Roy Modus* était peu connu des savants du xvr^e siècle, car aucun d'eux n'a dénoncé le plagiat.

Tous les manuscrits portent la même rubrique : *Cy commence le Livre du Roy Modus et de la Royne Racio, qui parle des déduis et des pestilences du monde*. Les cent premiers feuillets environ (format in-folio, je les reproduis textuellement) sont consacrés à la chasse; ils se terminent par ces mots : *Explicit le livre des déduis des chiens et des oyseaulx que le Roy Modus ordonna*.

Il est inutile de dire que cette édition ne contient pas le *Songe de Pestilence*; je m'arrête où se sont arrêtés tous les autres éditeurs du *Roy Modus*, c'est à dire là où finit le *Livre des déduis des chiens et des oyseaulx*.

L'explicit du manuscrit numéro 7096—2 fait connaître à quelle époque il fut copié; on y trouve aussi le nom du copiste. *Explicit le livre du Roy Modus et de la Royne Racio, qui parle des déduis et de pestilence, lequel fut contrescripts à Maigny*

(1) *Les poésies de Guillaume Crestin*. Paris, Coustellier. MDCCLXIII, page 72.

ès Armentières, le dix-septième jour du mois de février, l'an mil CCC et six, par le commandement de noble et puissant seigneur, monseigneur Jehan de Hangest, chevalier, seigneur de Genly et du dit Maigny. et escrips de la main Alixandre Danes demourant au dit Maigny.

DANES.

Je ne connais que quatre éditions du *Roy Modus* : la première, celle de Chambéry, Antoine Neyret, 1486, in-4, gothique avec figures. La seconde, sans date; Paris, Jehan Janot, in-4, ancienne bâtarde, à longues lignes, avec signatures, chiffres et figures en bois. La Bibliothèque Royale en possède un très bel exemplaire sur vélin; il est enrichi d'initiales peintes en or et en couleurs. Il a appartenu au duc de La Vallière et à M. de Mac-Carthy. La troisième; Paris, 1526, in-4, gothique avec figures. Enfin celle de 1560, Paris, Corrozet, in-8, fourmillant de fautes de tout genre. Cette même édition a paru aussi sous le nom de Guillaume Lenoir. Les éditeurs du *Roy Modus* ont, presque tous, voulu faire de l'esprit en remplaçant les vieilles locutions par le style moderne de leur époque. Voici ce que dit Jehan Janot, dans son épître dédicatoire au duc Charles de Vendosmois : « Lequel ay faict revisiter, corriger et remettre d'ancien stille en langaige moderne, et iceluy fait imprimer en petit volume pour plus plaisamment porter aux champs. »

J'ai soigneusement conféré le texte de ces éditions avec celui des manuscrits, aucune d'elles n'est exacte. Des paragraphes, et même des chapitres entiers ont été omis : je les rétablis dans la mienne, qui est scrupuleusement conforme aux manuscrits.

Toutes les locutions anciennes y sont conservées. Lorsque des différences se sont rencontrées dans plusieurs textes, j'ai suivi celui du manuscrit que possédait Charles IX dans sa bibliothèque particulière. Ce prince était grand chasseur, et ce manuscrit passe pour l'un des plus corrects.

J'ai été obligé d'adopter une orthographe pour certains mots écrits souvent d'une façon différente dans la même page, et quelquefois dans la même ligne. Ainsi, par exemple, on trouve *chasse* et *chace* ; *sayette* et *saiette* ; *seul*, *sueil* et *seulg* (1), j'ai mis partout *chace*, *sayette*, *seulg* ; j'ai pensé que cette manière était plus ancienne et devait avoir plus de rapport avec le manuscrit original, qui nécessairement a dû être altéré par les copistes.

Comme dans tous les manuscrits il existe des dessins en plus ou moins grand nombre, et plus ou moins bien faits, j'ai choisi partout ceux qui m'ont paru les meilleurs, ceux qui portent davantage le caractère du temps, de sorte que cette édition représente les meilleures vignettes de tous les manuscrits du *Roy Modus*.

Les dessins ont été calqués par M. Mils, et réduits par lui aux proportions de cette édition. M. Béthune les a gravés en se conformant avec la plus grande exactitude aux manières du *xv^e* siècle. Enfin, les lettres ornées ont toutes été copiées sur des manuscrits de cette époque.

Certes, au point où sont arrivés l'art du dessin et celui de la gravure, on aurait pu dessiner et graver beaucoup mieux ; il ne s'agissait pas seulement de faire un beau livre de chasse, il fallait encore reproduire *le Livre du Roy Modus*, en lui conservant son caractère moyen âge, avec ses bizarreries, tant sous le rapport de dessin que sous celui du style.

Au temps où ce livre fut écrit, on avait la coutume d'ajouter un *s* aux nominatifs singuliers, on supprimait cette lettre lorsque le mot était employé comme régime. Cependant cet usage commençait à se perdre, et vers la fin du *xiv^e* siècle, l'*s* devint le signe caractéristique du pluriel. L'auteur du *Roy Modus*, vivant à cette époque de transition, où chacun, suivant son bon plaisir, ajoutait ou supprimait l'*s*, adopte tour à tour ces deux façons d'écrire, selon que

(1) *Souille*, endroit bourbeux où le sanglier se repose.

cette lettre est exigée ou repoussée par la rime. Exemples :

Au temps du riche Roy Modus
Fut bien le monde en paix enus

.
Modus est bon musiciens,
Et si scet de tous instruments.

Son déduit a on d'ung faulcon,
Ce dites vous, puis vous diron....

.
Combien que d'autre grant saison,
Y a de quoi nous nous taison.

Au milieu d'expressions fort anciennes, et parfois inintelligibles, on en rencontre d'autres que l'on croirait nouvelles, et qui cependant étaient en usage au *xiv^e* siècle : par exemple, le mot *physionomie* se lit dans le *Roy Modus* ; il est écrit comme nous l'écrivons aujourd'hui.

A côté de quelques fatigantes répétitions, on trouve des phrases charmantes par leur naïveté. « Mute de chiens est, « quand il y a douze chiens courans et ung limier, et si « moins en y a, elle n'est pas dicte mute ; et si plus en y a, « mieulx vault, car tant plus de chiens y a et meilleure est la « chace et la noise qu'ilz font. » Lisez au feuillet *LXVIII* le dialogue du renard et de la loutre, vous y trouverez un naturel, une simplicité de style dignes de Lafontaine : c'est un apologue fort agréable, et par le sens caché qu'il renferme, et par la manière dont il est présenté. Si notre grand fabuliste l'avait connu, certainement il en aurait enrichi son immortel recueil.

Plus loin le *Roy Modus* demande à un pauvre homme qui désirerait savoir la manière de prendre les taissons (blaireaux) : « Est-ce que ces animaux t'ont fait du mal ?—Non sire, « mais je n'eus oncques des souliers qui tant me durassent « comme ceulx que j'ai eus qui estoient de cuir de taissons. — « Eh bien ! respond Modus, je te diray comment tu prendras « tous les taissons de ton pays. »

Toutes les fois qu'il s'agit de donner des leçons sur la chasse, c'est toujours le *Roy Modus* qui répond ; mais si

l'apprenti fait des questions sur l'instinct des bestes, alors la Royne Racio prend la parole et *moralise* à perte de vue. Le cerf, dit-elle, a dix cornes qui signifient les dix commandements de Dieu; c'est par la même raison que le prêtre a dix doigts pour consacrer l'hostie. Le sanglier sert aussi de point de comparaison avec les gens querelleurs; ils restent dans le péché comme lui dans sa bauge; l'un et l'autre rencontrent la mort, tous les deux sont rôtis, l'un dans l'enfer, l'autre à la cuisine.

On trouve dans le *Roy Modus* quelques pages fort curieuses sur les prêtres de ce temps-là. S'il faut en croire la Royne Racio, les mœurs des gens d'église étaient extrêmement dissolues. « Et encores pour mieulx monstrer qu'ilz sont mauvais pasteurs et qu'ilz puent bien estre appelez leus, il y en a moult qui prennent la brebis qu'ilz deussent garder, si s'en aydent et la tuent. C'est qu'ilz prennent et tiennent leurs paroissiennes, et les tuent bien quant ilz les tiennent en péchié mortel. Encore ont les leus une autre propriété; car quant ilz ont tousjours erré et tourné pour mal faire et ilz viennent au vespre, ilz urlent et s'assemblent, et est grant orreur et layde chose et effraïée que les oyr urler. Ainsi font les mauvais pasteurs qui errent toute jour ès lieux dissolus et laissent leurs brebis et vont en la taverne; et quant il est vespre, ilz vont en sainte église saoulz et yvres, et s'assemblent, et font une grant urlerie en disant vespres, tellement que chacun se mocque d'eulx.(1) »

La Royne Racio ne ménage pas plus les grands seigneurs de son temps que les prêtres : « Ainsy est-il d'aucuns grans seigneurs de ce monde, car ils ont la char si glueuse et si ardant comme est la glus qui s'adherd à la plume des petits oyseaulx. Aussy les grans seigneurs prennent et adherdent la plume des menues gens qu'ilz engluent et prennent du leur sans payer. Et quant les menues gens vien-

(1) Feuillet lxxj.

« nent pour demander le leur, ces seigneurs ne s'osent ap-
« paroir comme le huant, car ils seroient aguechiez des me-
« nues gens qui crient et agachent en demandant ce que on
« leur doit. » (1)

Depuis long-temps, *le Livre du Roy Modus* est devenu fort rare; à peine en compte-t-on quatre exemplaires dans Paris, non compris ceux de la Bibliothèque Royale. Lorsqu'il en paraît un dans les ventes publiques, les amateurs arrivent en foule, et la chaleur des enchères porte quelquefois ce volume au prix le plus élevé; le dernier qu'on a vendu a été payé 800 francs.

Les anciens livres de chasse disparaissent peu à peu de la circulation, on en retrouve encore quelques-uns dans les dépôts publics, mais ils n'y sont pas tous. Tirés à un petit nombre d'exemplaires, ils allaient dans les châteaux où ils étaient continuellement lus, parce qu'on s'y occupait beaucoup de chasse, et parce que jadis les seigneurs avaient peu ou n'avaient point d'autres livres. Le maître les prêtait à ses piqueurs, à ses valets de chiens, pour qu'ils s'instruisissent dans la vénerie, et les livres étaient bientôt, déchirés, maculés, perdus.

En publiant cette édition du *Roy Modus*, je crois faire une chose agréable aux bibliophiles, aux chasseurs savants, et je donne de nouveaux siècles de durée à un ouvrage très curieux, dont le temps aurait bientôt détruit le peu d'exemplaires qui restent.

(1) Feullet cxxxix.

ELZÉAR BLAZE.

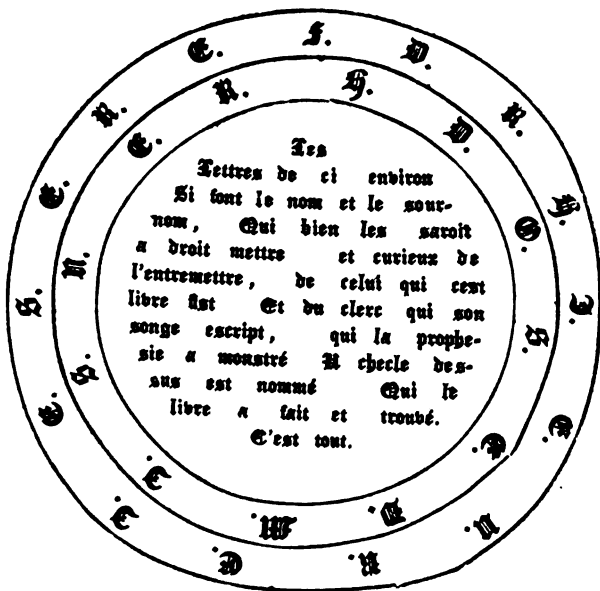
Le Livre du Roy Modus

et de la Royne Racio.



'ensuyt le Livre
du Roy Modus et
de la Royne Racio,

qui parle du béduyt de la chasse à toutes bestes
sauvaiges comme Cerfs, Biches, Daims, Chevreuil,
Lièvres, Sangliers, Leus, Regnards et Loups,
avec le Stille de Faulconnerie et aussi les Sub-
tillitez d'Archerie, contenant plusieurs manières
pour prendre toutes sortes d'Oyseaulx, tant
à la Ross, à la Connelle, que à la Pipée et aultres
nouvelles choses trouuées pour les prendre.



Comme commence le livre du Roy Modus et de la
Royne Racio, qui parle des debuis des chiens et
des oiseaux.



Mu temps du riche roy Modus
fut bien le monde en paix tenu,
Qui avoit le gouvernement
Sur toutes manières de gent,
Rien à point faire ne pouvoient
Se sa doctrine ne tenoient ;
Car oncques roy ne fut plus saige.
Dieu lui donna à mariaige
Racio qui estoit si belle,
Oncques dame ne damoysselle
Ne fut si belle, à mon devis,
Et fut nourrie en paradis...

A.

LE ROY MODUS

Dieu les avoia ça dessoubz
Pour le gouvernement de tous.
Aulcuns ouvroient de leurs testes
Et si vivoient comme bestes,
Quant Racio la souverainne
Et Modus qui partout la mainne
Leur commencèrent à apprendre
Bons fais, et de tous maulx reprendre.
Ceulx qui oyoient leur doctrine
Si faisoient euvre divine.
Ne pape, ne roy, ne prelaz
Ne peuvent riens faire en nul cas
Ce n'est de la puissant vertus
De Racio et de Modus.

Or est toute chevalerie
Destruicte, perdue et honnie,
Se par Racio et Modus
Ne sont en leurs fais soustenus ;
Car ilz sont maistres de la guerre ;
Ne nul ne pourroit rien conquerre,
Par bataille ne aultrement,
S'yl n'avoit le consentement
De Racio et de Modus :
Ces deux cloent et ouvrent l'uis
Des dames et des damoiselles.
Sy nature les a fait belles,
Ne seront ilz en rien prisées,
Mais seront du tout desprisées,
Se Modus n'y a mis la main ;
Car il est sur eulx souverain.

Et sur toute marchandise

A fait Racio sa devise.
 Et sachent tous li marchant
 Ont esté et sont meschant,
 Qui par convoitier sont passus
 De l'ordonnance de Modus
 Et de Racio sa mollier :
 En enfer les fauldra souillier.

Modus a toutesemperiques
 Par quoy scet les arts mécaniques.
 Il n'est rien qu'on face de main
 Qu'il n'ait appris d'huy à demain
 A ceux qui en veulent ouyr,
 S'ils veulent d'ouvrage jouyr.

Sur toutes choses terriennes,
 Sarrazines ou crestiennes,
 Ont Modus, Racio, pouvoir.
 Riens sans eulx l'on ne peut sçavoir.
 Qui voudroit riche devenir,
 Ne bien vivre, ne bien finir,
 Retiengne en son memento
 Les fais Modus et Racio.

Modus scet toute médecine.
 Nature, quant elle decline,
 Scet soustenir, et bien garder
 Que vertu ne fasse verser,
 Ainçois que le cours de nature
 Détaille par droicte mesure.

Le jeune soustient en santé,
 Mais qu'il soit de Modus douté.
 Ainçois que le malade affine

LE ROY MODUS.

Lui donra telle médecine,
Qu'il sera toust ressuscité
De grant maladie en santé.
Qui fist les drois impériaulx ?
Ce fut Racio la loyaulx,
Qui veult que ou rende à chascun
Ce qui luy dugt de droit commun ;
Et les constumes des pais
Furent faictes par son devis.
Modus donna aux advocas
Manière de plaidier le cas.

Modus aprant à prescher,
Et si fait les poissons pescher.
Modus scet bien estre entre gens,
Et si a le corps bel et gent.
Chanter, rire, parler, jouer,
Scet il bien. Nul n'en est son per.
Tous jeulx et tous esbatemens
Viennent de luy et de son sens.

Modus est bon musiciens
Et si scet de tous instrumens.
Nul n'en scet rien, se par luy non ;
Il trouva à chascun le son.

Toute joye est par luy eue,
Paix donnée ; paix est soustenuue
Par luy qui est sire de paix.
Les felons fait tenir en paix.
Oysiveté hait et desprise,
Car il n'est nul, se il la prise,
Qui ne soit es vices boutés ;

Pour ce doit il estre doubtés.
 Dieu y avoit bien pourveu
 Mais de tant nous est mescheu,
 Que de tous poins sont mises jus,
 Les ordonnances de Modus.

Il ordonna tous les deduis,
 Affin que ne feussions oisis,
 De cerfs, de sangliers et de dains;
 De les prendre nous fait certains.
 Aussi nous monstre et apprend
 Comme toutes bestes on prent,
 De quoy les deduis sont moult beaux.
 Et si devise des oiseaux
 Toute la maniere, et comment
 On y prent son esbatement,
 Et comme ilz sont duis de voler
 Et à leurs maistres ravoler.
 Tout ce nous a aprins Modus,
 Et encores nous a fait plus,
 Car il nous a monstré comment
 Nous prendons oiseaux soubtilment;
 Aux engins et aux reis saillans
 Prendons nous tous oiseaux volans.
 Et que nous ne feussions oisis
 Nous fist ung livre de deduis
 Qui sans rimer est entendu,
 Pour mieulx sçavoir le contenu
 Des demandes que luy faisoient
 Ses escoliers qui aprenoient.

Tant comme Modus fut en France,
 Fut tenue son ordonnance

Le roy Modus.

Qui estoit bonne sans mentir.
Savés vous qui l'en fist partir?
Vaine Gloire, Envie et Gasart,
Dont ilz firent que fol musart,
Quant en France se marièrent,
Les mauvais vices engendrèrent.

Qui, au départir de leurs terres,
Murent et commencèrent guerres,
Pilleries et jeux de dez
Et soudaines mortalitez.
Ils ne scevent nul plus beau jeu
Que mentir et renoyer Dieu.
Ce sont moult beaux esbatemens
Pour mouvoir guerres et contens.
A ceulx qui veulent ainsi vivre
Il fault proceder sur ce livre
Que Modus avoit ordonné
Contre l'estat d'ogiveté,
Qui des deduis tenoist escole;
Nul n'en scet, n'en fait, n'en parole;
Ce que on en souloit sçavoir
Pour ce veulx si ramentevoir,
Ce que Modus en ordonna
Et la doctrine qu'il donna
Pour les deduis que vous verrez
Icy devant entitulez.

Cy démontre la matere de quoy ce libre est fait. Si
comme ilz sont entitulez cy dessous, et première-
ment :

Des cinq bestes rouges que on prent à force.
De la chace et venerie de cerfs à les prendre à force.
De prendre la biche à force.
De prendre le baim à force.
De prendre le chevreuil à force.
De prendre le lièvre à force.

Des cinq bestes noires que on prent à force.

De prendre le sanglier à force.
De prendre la truie à force.
De prendre le leup à force.
De prendre le goupil à force.
De prendre le loutre à force.

Des bestes rouges et noires que on prent à buisson-
ner au filet.

De prendre le cerf au filet à buissonner.
De prendre les biches et les chevreuils au filet à buis-
sonner.
De prendre les noires bestes aux filets à buissonner.
De prendre les leups au filet à buissonner.
De prendre les goupils au filet ou à la hape.
De prendre les lièvres au filet ou à la hape.

Des sept manières d'archeries et comment ilz se font.

De faire les buissons aux ais.

DE MOY MOYNS.

- De traire au tour aux fus.
- De traire à veue.
- De traire à aguët.
- De traire au seul.
- De traire aux fus à aguët.
- De traire aux traces aux lièvres.
- De moralisier les bestes.
- De prendre bestes engingneuses.
- De prendre le sanglier à l'amorse.
- De prendre les leups aux aiguilles.
- De prendre les chebreuly à l'amorse.
- De prendre les lièvres à ung reseul et en plusieurs manières.
- De prendre les conins en plusieurs manières.
- De prendre les escureuly en plusieurs manières.
- De prendre le renart en plusieurs manières.
- De prendre le blarel.

- De faulconnerie et comment ilz sont garis de leurs maladies.

- D'espreberie.
- Du jugement du déduit des chiens et oiseaux.
- De prendre oiseaux en toutes manières.

Cy finist la Table.



u temps que le Roy Modus donnoit doctrine de tous debuis, il disoit à ses apprentis : Seigneurs, vous avez veu entitulées les bestes esquelles pour les prendre on a plusieurs beaux debuis qui sont moult prouffitables à ceulx qui en veullent user selon raison; car je vous dy que les puissans en eschèvent ung vice mauvais que on appelle oysiveté, de quoy tous maulx viennent, et les pobres en ont prouffit; et entendu toutes voyes Dieu serbit premièrement, que nul ne doit pour son debuit mettre en oubly celui sans qui riens ne peut estre fait; et pour ce doit il aller devant. Or me dictes desquels debuis vous plaist à oyr. L'ung de ses apprentis lui demanda : Sire, lesquels sont les plus plaisans et beaux debuis de ceulx qui sont entitulés?

Modus respond : Toutes personnes ne sont ny d'une bouldenté ne d'ung couraige; ains sont leurs natures diverses; et pour ce ordonna Dieu, nostre seigneur, plusieurs debuis, affin que chascun peust trouber debuit à la plaisance de sa nature et de son estat; et pour ce sont ilz de diverses manières: car les ungs appartiennent aux riches et les autres aux pobres; et pour ce dibiseray les ungs par ordonnance et en ordre, et commenceray à la benetrie des cerfs et comment on les prent à la force des chiens, lequel debuit est ung des plus plaisans qu'il soit.

L'aprentis demande en quelle saison on doit chacer le cerf pour le prendre à force. Modus respond : La saison de chacer les cerfs est entre la Sainte-Croix de may et la Sainte-Croix en septembre, et le cuer de la saison où il rue meilleur benoison, est environ la Magdaleine. En ce temps froquent les cerfs leurs testes.

L'aprentis demande pourquoy froquent les cerfs leurs testes. Modus respond : Toutes les choses qui ont vie sont gouvernées par la chaleur du soleil. Celle chaleur est propice à toute nature: car riens sans elle ne peut fructifier. Par quoy nous voyons qu'en l'iber, quand le soleil nous regarde de costé, et il n'a à plain sur nous son regard, qu'il gelle et fait grand froid, et la vertu des arbres et des herbes retourne en leurs racines; et pour ce seichent leurs feuilles et chéent; et aussy la vertu naturelle qui est es bestes retourne à leurs racines, c'est assavoir au cuer et au foye, ainsi le sang retourné soustient la vertu de l'âme et la nature. Et pour ceste cause gette le cerf ses cornes chascun an en pber, car la vertu naturelle qui la tenoit en son siège luy est eslongnée. Or nous dirons pourquoy les cerfs froquent leurs testes. En fevrier et en mars, que le soleil commence à nous regar-

ber, les arbres et les herbes prennent scève et gettent leurs bourgeons, et en telle manière reprennent les cerfs leur force et vertu qui leur vient en la teste et es membres. Par quoy leurs cornes commencent à venir, et viennent sur leurs testes bosses molles pleines de sang, et icelles croissent et fourchent; environ le temps de la Magdaleine deviennent dures et affilées, et sont couvertes d'une peau moussue, et dessous est corne dure. Nature leur aprent à froter leur teste contre les arbres, par quoy celle peau de quoy elles sont affublées chet, et ainsi apparoiſsent leurs cornes, de quoy Dieu et nature les arment pour eulx deffendre; de quoy nous vous parlerons cy après où nous traiterons de leurs natures. Et au temps dessus dict ilz sont en leur grand gresse et venaison. Or vous avons devisé la cause pourquoy les cerfs froyent leurs testes. L'apprentis demande combien de chiens il fault pour prendre le cerf à force. Modus respond: Deux chiens ou trois, s'ils sont serbans et bons, prennent bien un cerf à force; mais le déduit n'est si bon comme de le prendre de mute de chiens. L'apprentis demande ce qu'on appelle mute de chiens. Modus respond: Mute de chiens est, quand il y a douze chiens courans et ung limier, et si moins en y a, elle n'est pas dite mute; et si plus en y a, mieux vault, car tant plus de chiens y a, et meilleure est la chace et la noise qu'ils font, et plus tost est prins le cerf si les chiens sont bons. L'apprentis demande quelle chose il fault aprendre pour sçavoir le mestier de vénerie. Modus respond: Qui voudra bien sçavoir le mestier de vénerie, aprenne les douze chapitres de vénerie.

Cy devise comme on doit parler de vénerie, et les termes d'icelle.



'aprentis demande comme on doit parler de vénerie, et quelles paroles on doit dire. Modus respond: Toutes choses appartiennent estre faites par moy et non autrement. Si la parole n'estoit par moy ordonnée, ce seroit confusion à celui qui la diroit: car parole bien prononcée procède de science, spécialement puis que la manière des paroles est ordonnée selon le mestier. Si devez sçavoir qu'ainsy comme les bestes, se différent les paroles; car celles qui sont dites en la vénerie des cerfs et des rouges bestes, ne sont mie telles comme elles sont en la vénerie des bestes noires. Et selon la diversité des bestes sont les paroles diverses. Or retiens ces paroles. En tant qu'appartient à la vie des bestes, ilz sont prononcées en cinq manières. Aucuns dient qu'ilz paissent, les autres dient qu'ilz mengent, les autres dient qu'ilz pasturent, les autres dient qu'ilz viande, et les autres qu'ilz broutent. Quant à la vénerie des cerfs et de toutes autres bestes rouges, on doit dire viande: quant aux bestes noires et aux autres, on doit dire manger; et ces paroles de viande furent par moy ordonnées sur les bestes qui n'ont nulles dents dessus, comme cerfs et biches, chevreux et telles bestes. Les dents des sambayges bestes sont nommées en quatre manières: les unes sont appelées fumées, les autres lapes, les autres cotes, les autres tercurias. Celles des cerfs et des bestes rouges dessus dites sont appelées fumées, celles des bestes noires sont appelées lapes, celles des lièvres et des conins sont appelées cotes, et celles des goupils et des

puantes bestes sont appelées fientes; celles des loutres sont appelées tercurias ou esprintes. Autre manière de parler ordonnasmes sur les piedz des bestes, car les piedz des cerfs, des noires bestes et des leups sont appelés traces, et non mie des autres bestes, car ilz sont appelés piedz. Et s'il advient que tu apes veu ung cerf à l'oeil, et on te demande quel est le cerf que tu as veu, il faut que tu respondes selon le mestier de benerie, et te diray comment tu le debiseras. Cerfs sont plus grans de corps les ungs que les autres. Et si advient soubent qu'ung cerf qui a le corps petit a grande teste, et aussy le contraire. Cerfs ont trois manières de poil à debiser, et leurs testes se debisent, et les couleurs du poil sont aussi debisées. L'ung est dit brun et l'autre est dit blond, l'autre est dit rouge, dont le brun et le blond sont mieulx à prisier. Quant est à debiser les testes, l'une est appelée teste rouge, l'autre est appelée teste bien née et bien trochée, et l'autre est dicte teste contrefaite. Si dirons plus à plain pourquoy ils sont ainsi debisez ça après. Les branches qui sont es cornes du cerf sont appelées andouillers singulièrement, et en général sont appelées cors. Et si on te demande combien de cors porte le cerf, respond en nombre per. Pourceque s'il ne portoit que neuf cors, si tu dois dire qu'il en porte dix. Coujours fais ton compte per, car le plus grand nombre emporte le moins. Et s'il advient que tu apes encontre d'ung cerf marchant, et on te demande s'il est grand cerf par les traces, dy qu'il est cerf de dix cors s'il est bien marchant, et plus grand nombre ne dois tu mie dire en ce cas: mais bien pues dire qu'il les a autresfoys portées, si te semble vieil cerf par les traces, et si saches qu'il n'a moult d'autres paroles qui seront dictes en après, selon le mestier de la benerie, qu'il te faut apprendre et retentir, ou tu aurois confusion de ceux du mestier.

Cy devise à quel signe on doit congnoistre grand cerf.



Aprentis demande à quel signe on peut congnoistre grand cerf. Modus respond : On peut juger et congnoistre grand cerf à cinq signes; le premier est par les traces, le second par les fumées, le tiers par les freoirs, le quart par les lis, le quint au vops porter. Si te diray comme tu congnoistras le jeune cerf de la biche, et le vieil cerf du jeune. Si tien pour certain qu'il n'est nul cerf tant soit jeune, qu'il n'ait les traces plus longues et les talons plus gros que n'a une biche, bien marchant, combien que la biche ait la sole du pied plus large que n'a ung jeune cerf. Coutesfois je ne dy pas qu'il soit appelé cerf s'il ne porte corne de six cors, ou de huit, ou de dix. Et aussi a le jeune cerf les deux os qui sont en droit la jointe du pied au dessus du tallon, plus larges et plus rouberts que n'a une biche. Et se tu veulx veoir les différences et apprendre comme tu congnoistras le jeune cerf de la biche par les traces, et aussi le grand cerf du jeune, et s'il est chagable ou non, pren peine que tu apes les traces d'une biche et celles d'ung jeune cerf, et celles d'ung bien marchant vieil cerf; et regarde les ungs et les autres, et aussi les advise et les empreins en terre molle; si verras les différences qui sont entre les unes et les autres traces, par quoy tu pourras prendre et remplir ton propos et avoir congnoissance des vieulx cerfs et des jeunes, et croys que tu trouveras que les traces d'ung jeune cerf qui ne porte que six cors ou huit, seront plus creuses en la sole, et les espondes du pied plus trenchans, et la pointe du pied plus agüe que celui de la biche ou du vieil cerf.

Et toutefois le bœuf cerf a plus grand tallon et la sole du pied plus large et les os plus gros et plus larges que celui qui est jeune et qui n'est charable. Et voyt-on bien souvent qu'un grand cerf a bien la sole du pied creuse et l'esponde du pied trenchant. Sabez pourquoy? pource qu'il aura tousjours demeuré en pays mol et marécqueux, et n'aura point esté charé de chiens ne de leups. Si te debterons comme grand cerf doit marcher. Si tu rencontres un cerf, et il ait marché en ferme terre, et voyz qu'il ait les traces longues et la sole du pied large comme tes quatre voyz, et le tallon gros, la pointe du pied ronde, et si marche en molle terre que tu puisses veoir les os s'ils sont larges, gros et ronds; tiens par ces signes qu'il est grand cerf, et puez dire de certain qu'il a autrefois porté dix cors. Or t'ay devisé comment tu pourras juger et congnoistre le cerf par les traces; si diray comment tu le pourras juger par les fumées.

Pour congnoistre les fumées du cerf.



Le cerf laisse ses fumées, la saison durant, en quatre manières. En nous vous dirons les causes, et quelles elles sont. Depuis la Sainte-Croix en may, jusques en la mi-juing, ou environ, laisse le cerf ses fumées en platel, pour les blés et les viandes qui sont tendres; par quoy, pour la tendreté, les fumées ne peuvent prendre forme, et les plateaux sont larges et gros. C'est le signe qu'il soit cerf charable et cerf à dix cors. Item, depuis la mi-juing jusques à la mi-jullet, ou environ, laisse le cerf ses fumées en torche, pource que les viandes et grains endureissent; et adoncques commencent les fumées à prendre forme. Et si tu les treuves de grosse forme et

en grosse tarcie et bien moulues, c'est bien signe qu'il est cerf dix cors chagable. Item, depuis la my-jullet jusques à la my-aout ou environ, laisse le cerf ses fumées en forme de dates et molles, et ne s'entretiennent point; et si tu les treubes d'celles formes, et grosses, et les bouts sans picots, et bien peu dantées, et noires, fermes, molles dedans, bien ointes et pesans, sans glaire ne limon, tiens pour certain qu'il est cerf chagable sans refus, et que par raison doit porter dix cors. Si tu les treubes baines et limoneuses, ou grandement dantées, ce sont mauvais signes, et se tu les treubes deures et maubaisement digérées, c'est mauvais signe d'estre grand cerf; et si tu les treubes limoneuses et glatreuses, c'est signe qu'il ait eu à souffrir des leups ou des chiens; s'ils sont à picots, c'est à dire que l'ung des bouts soit affilé et pointu, c'est signe qu'il n'est myre chagable, ains est de refus. Et tiens que la my-aout passée, les fumées ne sont de nul jugement, la cause en est pour ce que les cerfs vont en cuit, et commencent à eschauffer, parquoy les fumées se restraignent, et les laissent en autre forme.

Pour congnoistre grand cerf par les frogers.



On peut jugier et congnoistre grand cerf par les frogers, et te dirons comment. Environ la Magdaleine, que les cerfs frogent leurs testes, si tu treubes boys où le cerf ait frogé sa teste, et que le boy à quoy il s'est frogé soit si gros qu'il ne le puisse aboir ploné, et il se soit forcé bien hault, et ait par le froger esmondé l'arbre et les branches rompues bien hault, et que les grosses branches soient troussées bien hault et rompues, c'est signe qu'il soit grand cerf, et qu'il ait haulte

poursuy. Et si tu vois que ce soit du cerf que tu destournes, et il va bellement, sans soy effroyer, gette une brisée et te retray : et s'il s'efforce, et qu'il s'en boyse de toi, tu le verras par ces signes. Si tu vois que la terre soit rompue et esmeue de nouveau, et qu'il boyse le pied de debant oubert, c'est signe qu'il ait eu effroy et qu'il s'en boyse de toi. Et adonc le laisse de tous poins ; mais pren toy bien garde que ce soit celui que tu avois destourné, et ce sçauras tu par les trasses, quand tu verras si elles sont de lui, et encore pour mieulx sçavoir s'il s'en va d'effroy, tu le sçauras par les signes qu'ils sont deux. L'un est si tu voyes à terre la forme de deux os qui sont au dessous de la jointe de debant, et si tu en vois en ferme terre, c'est signe qu'il fuit et s'en va. L'autre si est que si tu vois que la fuitte renouvelle à ton limier, c'est à dire qu'il s'efforce de le surprendre et de crier, tien pour certain qu'il s'en va d'effroy. Et si le cerf va bellement, sans soy efforcer et il entre en pays tel que par raison n'y deust mye demourer, poursuy adoncques adrec ton limier, tant que tu viengnes en pays où il doit demourer, et gette tes brisées à chascun carrefour. Or te diray que c'est à dire foulées. Si tu rencontres d'un cerf en tel pays, que tu ne puisses veoir l'empreinte du pied pour l'herbe, et puisses veoir la forme du pied tant seulement, ce sont dites foulées. Et si tu voyes qu'il boyse bien à terre et que tu toutes tes quatre doies ez foulées que ilz soient de longues formes, tu pues bien dire qu'il est grant cerf par les foulées. Si te fault debviser comment on destourne le cerf debans les fors. Quand tu auras esté parmy les fors, de boye en boye, à tout ton limier, et si tu as veu chose qui te plaise traversant la boye, et se tu sçets que c'est de bonne erre, je le tiens pour destourné. Et pour le destourner plus près, va de

boye en boye tout entour, ton limier devant toy, affin qu'il ne soit passé et qu'il soit demeuré en son enceinte, comme autresfois t'abons devisé, en gettant tes brisées à chascun carrefour. Nous te dirons les causes pourquoy. Quand tu fais ta queste parmy les grans fors, il fault que tu mettes une brisée à chascun carrefour : car les brisées sont nécessaires et profitables pour trois causes. La première est qu'on ne scauroit revenir à sa suite où on auroit destourné le cerf si n'estoit par les brisées. La seconde, si je gette mes brisées au pays où je feray questes, les compaignons qui sont en autres questes ne demeurent au pays où j'auray esté s'ils treuvent mes brisées. La tierce, si le cerf que j'auray destourné de prez, passe une des boyes où j'auray getté mes brisées, j'apercebray bien qu'il sera depuis passé que j'en party. Et en vérité ils donnent moult d'abbisement à ceulx qui en bois vont, en moult de manières. Et dois getter la brisée debvers toy, et si tu treuves un carrefour du bois, passe un peu oultre le carrefour, et gette ta brisée. Or ablient bien aucunes fois que le cerf demeure es fors sans traverser les boyes ; et qui douteroit que le cerf demeurast en un fort, pour le rencontrer sont bons les limiers qui point ne rient au matin, et les peult bien tirer ou faire traverser les fors, pour sçavoir si on en pourra rencontrer aucun. Et en reste besongne fault bien considérer le temps : car si c'est proprement au temps qu'ils froient leurs testes, on peult bien d'adventure trouver leur froier dedens les fors ; et aussi si c'est après la my aoust et on en sçavoit un tout seul dedens les fors, illecques en debvois tu rencontrer. Et ainsi peult on rencontrer et destourner les malicieulx cerfs. Or te dirons que tu feras du cerf que tu auras veu à l'oeil, où tu auras esté venir. Pren ton limier devant toy, et fay

une grand enclincte bien longue, delà où il entrera au fort, et ba les bogies ou le cler pays, ainsi comme je t'ay debisé. Et s'il est demeuré en ton enclincte, ba t'en à l'assemblée gettant tes brisées; et quant tu viendras à l'assemblée il te sera demandé et dit que tu debises les choses que tu as veues à l'oeil. Il y a bien manière de debiser des cerfs; si te le diray. Nous t'avons debisé les couleurs du poil que les cerfs ont, et les nombres des endoliers de leurs testes qui sont appellés cors, que tu dois dire quant il te sera demandé tout per et ne mpe non per, mais nous ne t'avons mpe debisé la façon du corps que grand cerf doit avoir, ne pourquoi sa teste est appelée rougie ou contrefaïcte. Il doit estre grand, et son poil doit estre brun ou blanc, comme autrefois t'avons dit; et doit avoir le ventre bien aballé, grosses trousses dessous le ventre, la croppe large, les nages grosses et bien rebrassées, les costes haulz et plains, les fesses blanches, la queue courte, et le col gros et plain de chair vers les espauls; de telz cerfs sont les nouvelles plaisantes. Or nous dirons de la teste du cerf, pourquoi ilz sont appellés rengées ou contrefaïctes. Celle qui est appelée teste rengée, c'est une teste qui n'est pas crochée, et est une teste haulte et large en archée, et n'y sont nulles perches boeteuses, et sont les endoliers bien rengés au long des perches, et les perches sont bien plongées et enarchées par mesure sans estre accoutées. Celles testes sont appellées testes rengées. La teste qui est appelée la teste contrefaïcte, c'est celle qui a les perches boeteuses et accoutées, qui n'a mpe la trocheure belle; celle est appelée contrefaïcte. Celle qui est appelée teste de belle façon, c'est celle qui est haulte et bien enarchée, et qui a la trocheure bien drue et les endoliers bien longs; se elle est bien grosse et bien drue, c'est

Le roy mort.

celle qui est dicte de belle façon. Et quelque teste que cerf porte, soit grosse ou gresle, se les meules sont près de la teste, c'est le plus grand signe qui soit sus le cerf qu'il soit bien.



Cy montre comment les veneurs sont assemblés.



In ceste douce saison, que toute nature se rejouist, et que les oisillons chantent mélodieusement en la verde forest, et la rosée gette ses douces larmes qui reluisent sur les feuilles pour la clarté du soleil; et la place où l'assemblée se fait est en un beau lieu délectable et secret, et les veneurs y sont arrivés qui viennent de leurs questes, et le seigneur à qui la chace est et ceulx qui ont la veulent sont venus avecques lui à l'assemblée; là sont faites les enquestes du bois; et qui de venerie ne scauroit répondre ainsi comme il devroit, seroit confus; car on de-

mandera à ceulx qui ont esté en questes quelles nouvelles ilz auront de leurs questes. Adoncques doit dire chascun ce qu'il a trouvé et fait. Et si aucun a veu le cerf ou luy fait deffier; et s'il apporte des fumées, il les monstre, et en jugent lesquelles sont meilleures, et dient la cause pourquoy ilz les trouvent bonnes ou mauvaises, et pourquoy ilz sont de reflux; et aussy on leur demande en quelle route sont les cerfs qu'ilz ont destournés. Et puis ordonment esquelz ilz prout laisser courre, et où le celés ira. Puis s'assient au bout sur l'herbe verte, et boivent et mangent; et qui sret bons mots si le die, et quant on sret bonnes nouvelles, et le temps est bel et serin, et nature prent sa réfection, c'est raison que le cuer sont lié. Et quand ilz ont mangé, si montent à cheval pour aller laisser courre.

Cy devise comme on doit courre les cerfs.



'aprentis demande en quelle manière on doit trouver le cerf du limier. Modus respond: Quant on se part de l'assemblée, le veneur qui l'a destourné doit aller devant, avec son limier, et le mener derrière soy, et le doit tenir court, et les veneurs de cheval doivent aller après, et puis les chiens courans. Et quant le veneur qui doit trouver le cerf vient à sa brisée transversaine où le cerf se destourna, il doit mettre son limier devant luy, et alonger son lien, et tantost le limier traicta à sa suite et suivra. Si faut considérer quatre choses, qui bien veult trouver le cerf du limier. La première, que tu pregnes bien garde que ton limier ne laisse sa suite. La seconde, quand il s'en pra. La tierce, que tu pregnes garde si ton limier suit au vent.

La quarte, que tu faces tousiours brisées hautes et basses après ton quant tu suibras le droit. Si te declareray plus a plain les quatre choses dessus dites. Quant ton limier suibra le cerf que tu auras destourné, si tu veulx sçavoir qu'il n'ait point changé sa suite, regarde à terre, si tu pourras veoir la forme du pié, et abaisse s'il marche ainsi comme celui que tu avois destourné, et ce sçauras tu bien s'il a changé sa suite ou non. Et aussi le sçauras tu par les fumées si tu en treuves en la suite, s'elles sont telles que celles que tu apportas à l'assemblée; et le pourras sçavoir par ces signes, c'est que ton limier ne change sa suite, s'ilz ne sont plus d'un cerf ensemble. Item, et si tu veulx sçavoir quant il s'en ira de ton limier, regarde à terre, et si tu vois qu'il marche le pié devant ouvert, et que la terre soit esmene de nouvel, et qu'il amende à ton limier, c'est à dire qu'il tire à suivre plus asprement qu'il ne faisoit devant, c'est signe qu'il s'en vaise de ton limier. Item si ton limier suit au vent, tu le sçauras en ceste manière: Si ton limier vient au lieu où il sent et tu n'en peulx rien veoir, tu peulx bien penser qu'il suyt au vent. Item si ton limier suyt la teste levée, et qu'il ne mette point le nez à terre, c'est signe qu'il suyt au vent, c'est à dire qu'il est au dessous du vent par où le cerf est passé, et pour ce te dois tu retraire, et faire une petite enceinte devers le vent, et s'il rencontre, regarde à terre et te pren garde si c'est luy, et s'il n'encontre d'icelle enceinte, si la fais plus grande sur le vent, et toutes les fois que ton limier faudra à la suite si le retrais arrière, et fais une petite enceinte et puis une grande. La quarte chose que tu dois faire est que quant ton limier suibra, et que tu sçauras bien qu'il sent le cerf que tu auras destourné, brise tousiours après ton, par où tu passas, et brise les branches hautes, et les

laisse hautes et pendantes, et si tu viens en pays cler, gette en terre, laquelle chose donne avisement en deux sortes. La première est que les chiens courans qui vont après le limier, seront menés par la suite que le limier fait, pour ce que les valetz qui les maintiennent verront bien par les brisées par où le limier sera subant, laquelle chose est moult nécessaire, pour ce que les chiens assentent en la suite du cerf qu'ils doivent chacer, pourquoy les saiges chiens regarderont mieulx parmi le change. L'autre cause pourquoy les brisées sont faites, ilz donnent congnoissance par où est allé le limier subant, et où la suite lui faillit, et affin que le veneur puisse mieulx congnoistre sa suite et traire plus amont et plus aval, si le limier fault à sa suite. Et toutes fois que tu auras certaine congnoissance que ton limier subra le droict, tu dois crier bien hault: Parcy, parcy, parcy, à celle fin que les valetz qui maintiennent les chiens approchent de toy: car ilz doivent tenir les chiens loing de celui qui fait le traict du limier, et se doivent tenir en la suite, et ne doivent bouger tant qu'il vienne dire parcy. Et ainsi par les choses que nous t'avons dites et devisées, pourras tu trouver le cerf avec le limier, si tu les as bien retenues.

Comment on doit laisser courre au cerf quant il est trouvé du limier.



'aprentis demande comme on doit laisser courre au cerf, quant il est trouvé du limier. Nous respond: Qui adroict veult laisser courre au cerf, si pregne garde que le cerf qu'il a merqué s'en va et fuit de son limier, et ce sçauras-tu, comme

autrefois t'ai dict, si le limier double sa menée, c'est à dire, qu'il s'efforce de crier, et qu'il tire plus fort qu'il ne faisoit, et si tu l'arrestes, qu'il preigne le bois au vent: mais aucune fois peult on estre deceu pour laisser courre tendrement, sans en veoir par le pié, ou sans avoir veu le lit; car soubvent advient qu'un limier va trouver un cerf au vent, et ne soit nipe droictement par où le cerf est allé, comme autrefois t'ay dict, pour ce fault que tu retrapes ton limier, si tu ne peux veoir la beste qui s'en va de luy. Fay une enceinte devers le bois, et puis une aultre plus grande. Et si ton limier rencontre, et tu vois que ce soit son droit et qu'il s'efforce, tu peux bien laisser courre: et si tu treubes le lit long et large et bien foulé, et qu'il soit un peu chault à la main, et que ton limier crie fort, et s'efforce bien de tirer, tu peux bien laisser courre. Mais si tu laisses courre lentement sans veoir, il advient soubvent qu'un autre cerf jeune demeure à la suite, ou bien près de ton droict, pourquoy trop grand' haste n'est nipe bonne. Cy te dirons comment tu feras. Si ton limier suit le droict, et tu t'aperçois qu'il s'en vopse de luy, si tu es en trop cler pays, poursuis jusques au fort, et attache ton limier à un arbre, ou si tu viens au lit, va un peu oultre et atache ton limier: et corne pour chiens, en la manière qui te sera dict au chapitre de corner ou de huer. Et quand les chiens blindront à toy, si les descouple et les arreste. Premièrement les plus vieux chiens et les plus saiges, et soient contretenus les plus jeunes et les plus roides, tant que les autres soient bien éventés. Et puis soient les autres laissez aller. Si vous diray pourquoy il faut contretenir les roides chiens. Il advient soubvent que quand on laisse courre les jeunes chiens roides, et aussy tost que les autres, que de leur roideur ilz empaignent et passent oultre et accueillent le

teste et bien trochée; car par la trochure qui est droicte derompt-il haut les branches qu'il ne peult tenir ne ployer soubz luy. Que s'il pouboit tenir froper et ployer et tenir soubz luy on n'oseroit jugier qu'il fust grand cerf. Si te dirons comme tu le jugeras par le lit.

Pour sçavoir se le cerf est chaçable par le lit.



e quart signe à quoy tu peuz jugier si le cerf est chaçable, c'est par le lit, et le sçauras par ces signes. Si tu viens au lit du cerf, et tu le treuves long et large et bien foulé, et qu'au leber, le pied et le genoil aient bien fondu la terre, ce sont signes qu'il est grand cerf et pesant. Car ce que le lit est grand et large, donne signe qu'il est grand cerf de corps; et quant à ce qu'il a bien foulé, et que le pied et le genoil ont bien fondu la terre au leber qu'il a fait, donne signe qu'il soit pesant. Aucunes fois advient, quand on vient au lit du cerf, qu'il n'a guères gen, et que ce n'est qu'une reposée, pourquoy le lit n'est si large; toutes fois c'est signe d'estre grand cerf, si la reposée est bien foulée et longue.

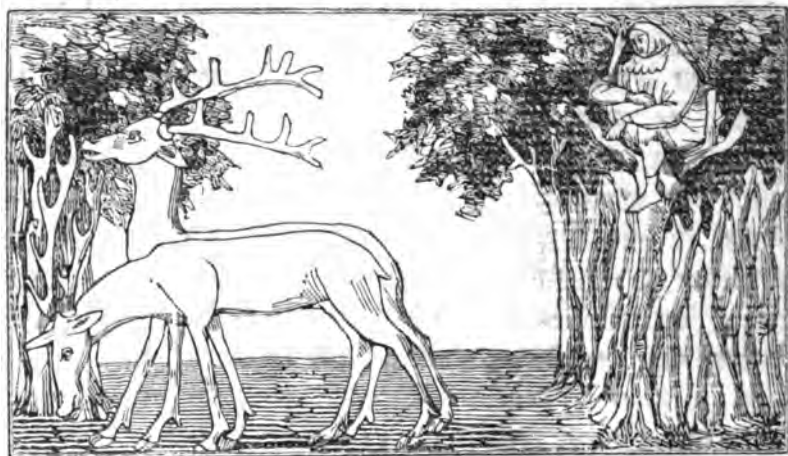
Cy devise comme on congnoist grand cerf au boys porter.



On peut jugier et congnoistre grand cerf au boys porter. Si te dirons comment il advient. Quand un cerf passe par un boys fort et dru de petits rameaux, et le cerf a haute teste et large, il conbient que la teste emporte les boys tendres et jeunes, et que la teste, qui est grande et large, mesle le boys d'une part et d'autre par où il passe, et

Le roy modus.

qu'une branche chebauche l'autre, et soient meslées autrement qu'ils ne doibent de leur droit cours naturel. Et si tu vois qu'ainsi le bois soit meslé haut et large, et que le cerf qui grand teste n'auroit ne pourroit ainsi le boys emporter, et par ces signes peuz tu remplir ton propos qu'il est cerf chagable sans refus, si ainsi l'as veu et treubé en ta queste, et de ce pourras porter témoin.



Cy parle des quatre manières d'aller en la queste du cerf.

L'aprentis demande comme on doit aller en queste. Modus respond : Ilz sont quatre manières d'aller en queste. Si vous dirons comme on y doit aller au bespre. Avant que les beneurs et les compaignons qui doibent aller en

queste se voient couchier, ilz se doivent assembler et debiser de leur queste où ilz se doivent tous ensemble creuber, puis se doivent leber avant le jour et aller en leurs questes où ilz sont ordonnez. Si te diray les quatre manières d'aller en queste. La première est d'aller en beue; la seconde d'aller aux champs; la tierce, d'aller en jeunes taillis; la quarte est d'aller parmi les foretz. Si tu vas en beue, tu dois aller emprès que tu puisses veoir les cerfs à l'oeil par raison, et que tu sois en pays où tu dois veoir au point du jour. Et garde que tu n'y voyes que les bestes ayent le vent de toy; car il te fault estre au dessoubz du vent, puis monte hault en un arbre pour mieulx veoir; et si tu vois cerf qui te plaise, regarde quelle part il va, et en quel endroit il se destournera; où tu en perdras la veue gette une brisée quand tu t'en vas; et dois attendre grand pièce avant que tu t'en voises, afin qu'il n'ait effroy de toy. Et quand on va à beue on ne doit point mener de limier, mais doit estre laissé en certain lieu qu'il ne face nul effroy. La seconde manière d'aller en questo est d'aller aux champs, es bleds, vignes et terroirs où les cerfs vont blander, et ne te chaille comme tu y voises matin, fors que tu y puisse veoir à terre et jugier quelles bestes y auront blandé, et si tu vois chose qui te plaise gette une brisée. La tierce manière d'aller en questo, c'est es jeunes taillis où les cerfs et les rouges bestes blandent volontiers, et ne mène nuy ton limier. Et si tu as esté à beue, et tu en as veu, ne laisse pour ce à regarder es taillis, es charbonnières et partout ailleurs à l'oeil si tu pourras veoir le cerf. Il advient soubvent que les cerfs partent si à heure des taillis, que tu ne les auras peu veoir partir. Et y va si matin que tu vaudras et que tu puisses veoir à terre, lors congnoistras de quelles bestes

tu auras rencontré. Et si tu vois chose qui te plaise, gette une brisée et va quérir ton limier. Et sache que c'est maubaise chose et irraisonnable de le mener trop matin ès taillis ny parmi le boys, pour ce que s'il sent aucune chose et il aboie, toutes les bestes qui sont au pays en sont effroyées, et aucunes fois ne demeurent en leurs buissons où ilz ont amors à demourer. Et ne dois mener ton limier tant que toutes bestes soient demourées. La quarte manière d'aller en queste est d'aller parmi les fors en pays où cerfs doyvent demourer, et en fait ainsi: Il advient soubvent que le cerf est si abbisé de son, que quand il a ouy les chiens ou le limier, ja puis ne rebiendra ès taillis ny aux champs, mais biendra dedens le fort entour luy en son buisson. Et pour ceste cause est bon d'aboier affaicté son limier en telle manière qu'il ne crie point au matin, fors quand son maistre le veult. Si te diray comme la queste se doit faire. Va à si haulte heure que toutes bestes soient demourées parmi les fors du boys; envoie ton limier debant toy; en chascun carrefour où tu passeras gette une brisée. Srez-tu pourquoy il te sera dit cy après, au chapitre de destourner le cerf. Si ton limier rencontre aucune chose, retiens le, et garde qu'il ne crie que le moins que tu pourras, et le lie un peu en sus d'illec et l'apaise, puis rebiens où il encontra, et regarde à l'oeil si tu voirras par le piez ce qu'il encontra, et si tu vois que ce soit chose qui te plaise, gette une brisée et retray.

Cy devise la manière comme on doit destourner le cerf.



'aprentis demande comme on doit destourner le cerf. Modus respond : Si tu veulx le cerf destourner, il te fault considérer trois choses : le temps, le pays, et la saison. Scz-tu pourquoy il te fault considérer le temps ? S'il advient qu'il ait pleu grand eau, ha es haultes forestz. Après te fault considérer le pays, pour ce que cerfz marchent mieulx en une forest qu'en l'autre. Je te diray la cause : Il advient souvent qu'une forest est plus dure et plus pierreuse qu'une aultre, par quoy les cerfz ont plus courtes trasses, plus camuses, et les espondes du pied plus rondes. Et si le pays est mol et plain de marestz, il a les trasses telles comme nous avons devisé cy devant au chapitre où il devise quelz signes on peut jugier des cerfz par les trasses. Or te dirons la cause pourquoy il te fault considérer la saison. Tu dois sçavoir qu'en la saison que les cerfz ont leurs testes tendres, craignent par ceste tendre demorer es forestz, ainsi demourent volontiers es clerex fustages et en aultre pays cler. Et quand ilz ont leurs testes dures, et qu'ils ont froqué, ilz demourent es forz huissons drus de boys ; par quoy si tu veulx destourner le cerf, il te fault considérer ce que t'avons dit. Si ung cerf a la teste dure, ou est froquée, et le temps est sec, tu ne le dois mpe tenir à destourner s'il entre en cler pays. Si le temps est eaueulx et le boys mouillé de grande pluye, et s'il entre au cler, tu le dois tenir pour destourné, et ne le dois mpe poursulbre de ton limier. Or te deviseray la manière de destourner : Va adonques quérir ton limier, là où tu l'auras laissé, et va

aux champs ou tu abois en heue d'un cerf et laissé les brisées, et fais assentir à ton limier; et si tu vois qu'il soit de bonne erre, et que ton limier erre et tire fort, regarde et abbise s'il est cerf bien marchant par les signes que je t'ay diz et debisez. Et s'il te semble grant cerf par les trasses, si abbise encore autres signes, lesquels tu pourras mieur veoir aux champs que ailleurs. Pren toy garde s'il s'entre-marche, c'est assavoit s'il met le pied de derrière oultre celui de debant, c'est outre marcher s'il marche outre, lors est-il de refus; et s'il met le pied de derrière dedens celui de debant encores est-il de refus; et se le pied de derrière n'est pas si avant comme celui de debant, c'est bon signe; et s'il marche plus large derrière que debant, et que les pieds de derrière ne voient nuy si avant comme ceux de debant, c'est très bon signe. Si te dirons les causes pourquoy. Tu dois sçavoir quand le cerf va le pas et il s'entre-marche, c'est signe qu'il soit maigre et qu'il ait les cuisses plates et les flans gresles et costes maigres, et qu'il ait eu à souffrir. Et s'il a hautes costes et grosses cuisses, il convient qu'il marche plus large derrière que debant, c'est signe qu'il est possant, et que c'est bonne venaison, par quoy il doit moins fuir. Et aussi si tu vois qu'il face la pigate d'un de ses pieds, c'est signe de peu fuir, et qu'il n'a esté nuy chacé des chiens ni des leups. Et si tu vois telz signes, ils te doivent moult plaire. Mes doncques peine de treuver les fumées, et si tu treuves qu'il laisse ses fumées abverques les bons signes dessusdiz, pren les et mes en ton cor ou en ton giron, et ne les tien gueres en ta main, car ils deviendroient aigres, pourquoy il seroit tost dit par les compaignons du mestier qu'elles seroient de haulte erre. Quand tu venras donc à l'assemblée, tray l'embouchement entre les camps et le bois, et mes ton limier de-

bant toy, et s'il rencontre du releber sy comme il vient du bois aux camps, gette une brisée de quoy la brisée soit devers les camps, et s'il rencontre de l'emboucher, c'est si comme il entre au bois, gette une brisée de quoy la brisée soit devers les bois. Et pren garde quand cerfs sont qui se destournent ensemble, s'ils sont en bonne mute, de quoy tu auras abvisement à destourner le cerf des taillis. Et ainsi peulx tu destourner le cerf des camps pour le faire entrer des camps aux huissons. Or dois-tu prendre garde à ce que t'abons dit, c'est que s'il fait grandes caues, et il est entré es haultes fustages, n'entre point au bois à tout ton limier, pour ce qu'en tel pays peubent bien demourer les cerfs quelque temps. S'ils ont les testes tendres, aussy demeurent voluntiers en cler pays comme t'abons debisé. Et s'ils ont les testes dures et le bois ne soit pas trop plain d'eau, tu peulx bien poursuyvre jusques au fort. Mais qu'il soit si haulte heure que beste soit demourée. Et nule fois ne sup de ton limier au bois si matin que bestes ne soient demourées et l'eau chue dessus le bois. Ainsi peulx tu destourner le cerf qui aura blandé aux camps.

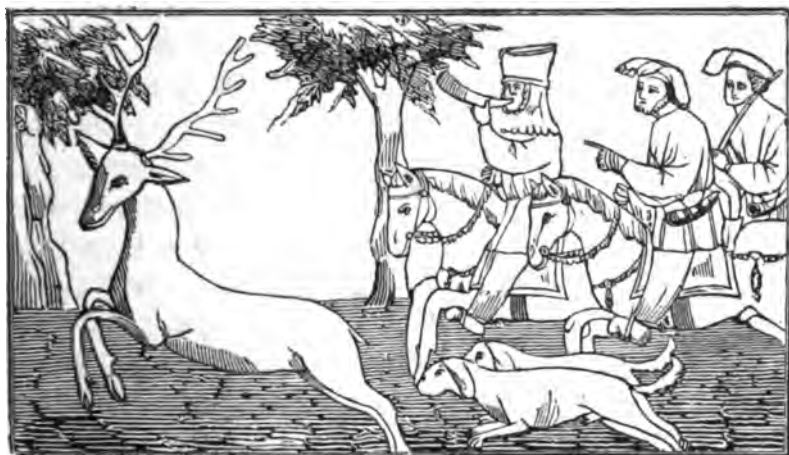
Pour destourner le cerf des jeunes tailles.



C te diray comment tu destourneras les cerfs de jeunes tailles. Pren ton limier et va aux tailles où tu auras veu le cerf, et va à ta brisée, et fais assentir à ton limier ce que tu abois rencontré à si haulte heure que bestes soient demourées, et te destourne à la manière comme nous abons debisé, comme on destourne des camps; mais il fault retentir

trois choses que nous ne t'abons pas debisées, lesquelles nous te dirons. La première est de sçavoir si le cerf est en bonne mute. La seconde, sçavoir destourner le cerf de prez. La tierce, quelles choses sont les foulées du cerf. Mais si tu veulz sçavoir qu'est bonne mute, si retiens ces parolles: Si tu destournes deux cerfs ensemble, l'un est trop jeune, c'est maubaise mute, et s'ils sont trois ensemble, et l'un soit de reffus, c'est maubaise mute, et tant plus sont de cerfs ensemble, et plus est maubaise mute; si le cerf que tu auras destourné est demouré ez fustapes cleres, c'est maubaise mute s'il n'est seul. S'ilz sont deux grans cerfs ensemble, c'est bonne mute; s'ilz sont trois ensemble, et ilz sont grans cerfs, c'est bonne mute, qui a grand foison de chens. Or retiens ces parolles, car elles sont nécessaires: que tu prengnes garde quand tu destourneras les cerfs, car il te sera demandé à l'assemblée si les cerfs que tu as destournés sont en bonne mute. Il te fault sçavoir que c'est à dire d'avoit destourné le cerf de prez. S'il advient que tu destourne un cerf des camps, ou des taillis, et tu le poursuis jusques au fort, et gette tes brisées là où il se destourne, tu te dois retraire. Et s'il est haulte heure, que toutes les bestes soient retraictes ou demourées, fais une grand' enceinte au devant du pays où il destournera, ton limier debant toy, et va de bope en bope, gettant les brisées à chacun carrefour, et va et rebien deux fois ou trois tout entour, et si ton limier ne rencontre, d'aller ou de venir, tu peulz bien sçavoir qu'il est demouré en ton enceinte, et est à dire destourné de prez. Et s'il advient que ton limier en rencontre à son enceinte, et il entre au pays où il doit demorer, ne poursuy nipe, mais tray arrière ton limier, et l'apaise, et l'attache à un arbre, et rebien où ton limier cria, et regarde à l'oeil, et

change bien souuent. Et quant ilz sont contretenus ou entremis, ilz supbent les autres qu'ilz voyent chacer, et perdent leur coideur, et pour celle cause sont ilz laissés courre derrains.



Cy devise comme on doit chacer le cerf à force.



L'apprentis demande comme on doit chacer le cerf à force. Modus respond : Si tu veulx chacer le cerf pour le prendre à force, il te conbient deux choses nécessaires. La première, que tu connoissex le cry de tous les saiges chiens. La seconde, qu'il faut chacer roidement : c'est à dire, que tu supbex tes chiens par où ilz pront chaxant, et les chebauchex de bien près. Si te dyrons les causes pourquoy les choses que nous t'abons dictes sont prouffitables au mestier. Quant tes chiens auront laissé à chacer et ils seront en une requeste, si tu les chebauchex de près, tu scauras

Le roy moris.

bien jusques où ilz auront chacé. Il advient soubvent qu'un cerf rafuit sur soy, et les chiens qui le chacent passent oultre pour leur roideur. Le veneur qui les suit ne doit mye empreindre plus abant : mais les doit retraire, car un cerf ne fuit mye tousiours droit debant soy, ou il se destourne à un costé, et les chiens de leur roideur passent oultre. Pour ce est nécessité que tu les chebauches de près ainsi qu'ilz pront chasant. L'autre cause pourquoy il te conbient congnoistre le cry de tes saiges chiens est telle. Si tes chiens laissent à chacer, ilz sont en requeste, et s'il n'a aucuns des chiens qui acueillent, et tu congnois par le cry du chien que ce ne soit mye un de tes saiges chiens, tu ne dois mye trop fort huer dessus, ny efforcer tes aultres chiens à traire sur luy : mais les dois laisser faire, sans somer mot. Et si tu oys que tes saiges chiens chacent ce que l'autre chace, et qu'il destourne, tu peux bien chacer de cor et de bouche. Et si tes chiens sont en une requeste, si comme nous t'abons dit, et un de tes saiges chiens le destourne et acueille à chacer, tu dois fort huer dessus, et attraire tes aultres chiens à celuy. Et s'il advient que tes chiens ne puissent mye destourner le cerf de la ruse qu'il aura faicte, tray arrière le pays par où tu chaces un peu longuement, puis fay une petite enceinte, et puis une grande d'un costé et d'aultre, congnoissant le cry de tes saiges chiens, et parlant à eulx toudis, en criant : arrière, arrière. Et pour ce conbient que tu sulves tes chiens de près, de tout le chemin qu'ilz pront chasant, et que tu congnoisses le cry des saiges chiens et que tu faces des brisées pendantes des arbres par où tu pras chasant, affin que tu te saches retraire par où tu seras allé. Et ce te donnera grand advisement de toy retraire, si tu prens garde en chasant à quelle main le cerf que tu chaces se destournera,

en subtant à dextre ou à senestre : car il est certain qu'en faisant ses ruses il se destourne volontiers en une main, et celle où il se destourne au premier il maintient tout le jour communément. Maintenant nous te dirons comme on doit relaisser le cerf qu'on chace. Quant on envoie ses chiens au relès, on y doit faire les brisées pendantes, et avoir abbusement à quelle main il se destourne : car si les chiens chacent le contre ongle, c'est-à-dire le revers par où ils seront allés, tu le sauras par brisées pendantes, et si donnent abbusement de retraire les chiens pour defaire la ruse. La manière de relaisser est telle : si tu vois venir un cerf fumant, suppose que tu entendisses les chiens chacer, pourtant ne dois tu relaisser si tu les vois, mais dois attendre que les chiens qui chacent soient passés, et si les saiges chiens le chacent, laisse aller les chiens du relès et leur abat les couples à la route que les autres grans chacent ; et pourquoy tu dois ainsi faire : c'est qu'il advient souvent qu'on oit les chiens chacer, et qu'on verra venir un cerf qui viendra devers la chace, et te sera abbis que ce sera le droit cerf que les chiens chacent ; et non sera, ains sera un autre cerf, qui sera party de celui que les chiens chacent, venu d'effroy d'ailleurs. Et pour ce te fault attendre les chiens qui chacent, avant que tu relasses. Encore vous fault dire une aultre chose bien prouffitabile pour prendre le cerf à force et le desconfire. Quant le cerf sera troué du limier, et tu auras laissé courre tous les chiens, le barlet qui maine le limier qui tourne le cerf, doit laisser son limier, et doit tousiours chacer route de son limier en laisse, en le tenant par son lien tousiours, ce qui est nécessaire en trois cas. Le premier est que si tes chiens acueillent à chacer le change, le barlet qui est tousiours à le chasant route, à tout son limier, quand il viendra

Le roy morus.

où les chiens accueillent le change, si le limier est sage, il s'ubra tousiours le cerf, et par lui seront les chiens redrectez : car le barlet, quant il verra les foulées du cerf que son limier s'ubra, il verra bien si c'est le droict, et forhuera sur son limier, et accriera tous les chiens au mieulx qu'il pourra. Le second prouffit qui en vient, c'est que le limier en vault mieulx, et vient prendre le cerf à son droict. Et advient aucunes fois qu'on relaisse et laisse aller, par quoy le cerf est desconfit. Le tiers prouffit qui en vient, c'est quant le cerf est fort loin des chiens, si qu'il fuit à son aise, parce qu'il fait tant de ruses et de malices, que les chiens ne s'en peuent demesler, si le limier ne les radresse, lors la chace est recommencée, et le vont prendre.

En devise des malices du cerf, quelles elles sont.



ous vous dirons les malices qu'un cerf fait quant on le chace. Il met la greigneur peine qu'il peut à soy forlonger si de ses chiens qu'il puisse fuit à son aise, afin de faire ses ruses longues. Et quant on a laissé courre sur lui, s'il y a aucune beste, comme cerf ou biche, en son buisson, il tourne parmi, et s'il le treube il le fait leber, et si le heurte des cornes pour le bailler aux chiens, puis s'en va oultre tant qu'il peut, et fuit, et refuit sur soy, et quiet le change, puis escoute les chiens venir, et s'enfuit tousiours, en quérant le change, et en faisant courtes ruses, puis escoute les chiens, et s'il les ont loing de lui, il s'en va es grans chemins et cruz, plains de menues pierres, et fuit au long du chemin longuement, et puis refuit sur soy tout le chemin qu'il est allé, puis si

faict un grand sault à travers, le plus grant qu'il peut, et s'en va ailleurs faisant telles malices; et puis s'en vient es rivières, et sault dedans, et va et rebient parmy, et luy est abbis que les chiens ne pourront assentir de luy en l'eau, ny es chemins: puis sault hors, et va querre le change, et aucunes fois se faict porter aux biches, ainsi comme s'il les vouloit saillir, et se frotte à elles. Et aucunes fois faict il ainsi aux baches quant il les treuve, et luy est abbis que s'il sent la senteur de la biche, les chiens ne le bouldront chacer. Une autre malice faict le cerf: quant il sent qu'il est mal mené, et vaincu, il faict tant qu'il treuve un jeune cerf, et s'accompaigne avecques luy, puis attend les chiens le plus près qu'il peut, et quand ilz sont près de luy, il heurte le jeune cerf de ses cornes, et le faict aller avant, et puis saulte un grand sault en travers dedans un buisson, et là se demeure tout quoy; et quant les chiens viennent ilz passent outre, et rencontrent le cerf qui estoit avecques lui, qui fuit debant son. Et si les chiens n'estoyent saiges, telles malices les feroient transporter et saillir. Et pour ce sont nécessaires les limiers pour deffaire celles ruses malicieuses, quant on les peut avoir au besoing, et en sont moult saillis par les fautes de eulz.

Cy devise des signes auxquels on congnoist ung cerf desconfit.



Il y a trois signes à quoy tu pourras apercevoir si le cerf est desconfit. Le premier si est que un cerf vaincu fuit volontiers avo le vent, afin que les chiens n'ayent le vent de luy, et s'il faict ses ruses courtes. La seconde est quant il faict reclos du pié et de la gueule, c'est-à-dire qu'il fuitoît para-

LE ROY MORNS.

uant la bouche ouuerte, et il l'a close; et aussi en fumant aboit les piés ouverts, et ilz sont clos, c'est signe qu'il est près de la fin. La tierce est, si tu vas par aucune boye, et tu voy qu'il ait le poil hérissé et droict sur l'eschine et sur la croupe, c'est grand signe de mort, et que bien tost se doit faire abayer et prendre par les chiens. Si le cerf est effroyé, ne l'approche point pour trois causes. La première est que si tu l'approchois, tes chiens seroient si aigres de l'abayer, que tu les mettrois en adventure que le cerf ne les tuast. La seconde est que tu dois te tenir loing, et le laisser abayer aux chiens longuement pour attendre les autres chiens qui viennent chassant après le parfait, et aussi se refroidist le cerf et s'engourdist. La tierce cause est que se le cerf estoit felon et se tu l'approches de trop près, il te courroit sus, pourroit bleser toy et ton chebal: mais si tous les chiens sont venus aux abais, et ils ont quelque temps abayé une pièce, tu peux bien descendre de ton chebal, loing du cerf, et le attacher, et venir tout le couvert près du cerf, et luy getter des pierres pour le faire partir, et aller de place en place, tant qu'il soit en lieu si couvert que tu puisses tant approcher que tu luy coupes les jarretz de ton espée, ou luy donnes de ton espée à getter, et ainsi le pourras tu desconfire et tuer, puis dois corner de prinse, afin que tes compaignons te puissent ouyr, et sçavoir qu'il est prins.

Cy devise toutes manières de corner et de huer si comme on doit faire en chaçant.



'aprentis demande quelles sont les manières de corner et huer. Modus respond : Ilz sont cinq manières de corner et trois de huer. La première manière de corner si est corner pour chiens, quant on a troubé le cerf du limier. La deuxième manière de corner est corner de chace quant les chiens chacent. La tierce est corner de queste. La quarte est corner de retraicte. La quinte si est corner de prinse. Les trois manières de huer si sont telz : la première est de huer pour chiens, quant on a troubé le cerf du limier. La seconde manière de huer est quant les chiens chacent. La tierce manière de huer est pour appeler ceuz qu'on veult qui à soy bienment, quant on ne sçet où les compaignons des bois sont, qu'on veut appeler. Or vous avoys devisé les cinq manières de corner et les trois manières de huer. Si vous deviserons comme ilz se font. Quand tu auras troubé le cerf du limier, tu dois corner pour les chiens, long mot, et si les chiens sont loing de toy, et que tu ayes haste de les aboir, tu dois corner un long mot, et puis un court en supbant. La manière comme tu dois corner de chace : tu dois corner un long mot, bien long, et puis un bien court avec en supbant, et doubler trois motz bien courts ensemble en supbant, puis un mot court et trois doublés bien courts en supbant, et encores une autre fois ainsi et ainsi ; le dois tu faire par trois fois. Si tu veulz corner de queste, queste si est quant tu as laissé aller tes chiens parmi le bois, pour trouver aucune beste que tu ne peux trouver

LE ROY MOUS.

du limier : mais le querras parmi le bois, d'aucune partie de tes chiens, en ce faisant corneras en ceste manière : tu dois corner ung long mot et puis ung court, et puis ung long mot ; ainsi corne-on de queste. Si tu veulz corner de retrait, c'est-à-dire quant tu as laissé chacier, et tes chiens ne chacent, alus sont parmi le bois où ils se reclament, et tu les veulz retraire, corne en ceste manière : corne ung long mot, et puis trois courts, puis ung long et puis quatre bien courts. Si tu veulz corner de prinse, c'est quant on a prins le cerf à force, on doit corner ung bien long mot et puis corner jusques à dix motz les plus courts que l'on peut corner, puis deux bien longs motz au derrain ; ainsi corne-on de prinse. Et tous ceux qui ont cors doubent corner ensemble, si est belle mélodie, et ainsi corne-on de fois à autre, en s'en allant à l'hostel. Si vous debiserons comme on doit huer quant on a trouvé le cerf du limier. Celui qui l'a trouvé quant il hue pour avoir les chiens, il doit huer un bien long mot. Et quant il hue et les chiens chacent, il doit huer à longue alaine trois fois bien près après en sughant. Et quand on hue pour appeler les compaignons, on doit huer deux fois deux courts motz, et un bien long à longue alaine.



Cy devise comme on doit le cerf escorchier, et y a grant manière.



'aprentis demande comme on doit le cerf escorchier. Modus respond: On corne le cerf, r'est à dire que tu lay mettes les cornes au long du corps et le tournes à l'enbers, les quatre piedz contremont et que le corps soit entre deux cornes, qui doit estre enbers les endoliers boutés en terre, puis lay ruppe premièrement la couille, laquelle est appelée en benerie baintiers. Puis fays une petite fente de ton coustel en la couille et la boute en une fourcie; r'est une fourchette qui est une berge fourchée; où on met plusieurs choses qui pssent du cerf, si comme il te sera dit au chapitre ensuibant. Puis fends ton cerf en droit la gueule tout au long par dessous le ventre jusques au cul; puis prens le cerf par le pié dextre, et fends la jambe tout autour au dessous de la jointe du pié. Puis le pourfens par des-

c. 2.

Le ROY MORNS.

sus la jambe tout au long, depuis ton encisure jusques à la hampe que les bouchers appellent brichet ou poitrine, respondant à l'encisure que tu fay sur celle hampe. Et tout ainsi soit fait en la jambe de devant de l'autre part. Puis prenant la jambe de derrière et l'encise tout autour au dessous de la jointe du pié comme tu fay les autres, puis la pourfens tout au long par debers les jarretz respondant à la fente première, entre le cul, où tu ostas les baintiers, et tout ainsi fay de la jambe de derrière, puis le commence à escorchier par les jambes, et quand tu escorcheras le corps, garde bien que tu n'oublie nre à leber le parement. Et quant tu boudras leber le parement, si garde, tant d'un costé comme d'autre, que le cuir tienne aux costez du cerf tout droit depuis le meilleur de l'espaule jusques aux flans, au dessous des longes bas; puis si coupe de ton coustel et encise tout au long du costé à l'oree du repli du cuir, si qu'il demeure dessus le cuir une carnosité tenue. Et soit ainsi fay de tous les deux costés, et ce est appelé parement, puis soit escorché, et ne coupe pas la queue averques le cuir; mais coupe le cuir tout entour la queue bien près d'icelle. Et aussi laisse le cuir tout entour le cul bien près. Et ne coupe nre les oreilles, laisse les en la teste, et coupe le cuir par derrière les oreilles, en allant au travers en laissant grans hauffrées du cuir pendant. Ainsi pourras le cerf escorchier comme on le doit faire au mestier de la venerie.



Cy devise comment et par quelle manière on deffaict le cerf, et y a grant manière.

L'aprentis demande comme on deffaict le cerf. Modus respond : Quant tu deferas le cerf, oste premièrement la langue toute entière, et houte ton coustel tout parmi le gosier, et fay une fenture, et le penil en la verge fourrée, puis oste les entoires qu'aucuns appellent les jeux du cerf. Ces entoires c'est une haute chair qui est au costé du col, et joint ès espaules. Encise au travers celle chair joignant de l'espaule et fay un pertuis en icelle, à mettre ton doy, et la souliève de ton doy, et coupe au long du col celle chair environ plein pié de long, et fay un pertuis, et metz au fourché. Et ainsi feras tu l'autre part. Puis oste la soubz gorge (c'est une chair qui est depuis le bout de la hampe par dessus la gorge); encise doncques par le bout de la hampe tout au travers du corps jusques au jargel, et

garde que ne le couppez, et coupe celle chair du long et du large; si que le jargel demeure tout descouvert, et en coupe environ plain pié, et fay une fente et metz au fourché. Le jargel est appelé goster de ceuz qui ne sont mye beneurs. Après metz ton coustel environ demy pied de la hampe, en tenant à tes dois le jargel et l'erbrière, et encise tout entour le jargel et l'erbrière, sans descoupler, pour les descharner, puis les laisse aller. S'il te conbient leber la hampe, metz ton coustel plain poulice sur le bout de la hampe, par debers le col; encise la hampe, en venant vers le ventre, et la fay estroicte, tant comme les costes contiennent, en eslargissant sur le ventre, droict à la cuisse, en couppant au rez de la cuisse jusques au dessous du penillier, qui est dit le ventre, et ne la coupe mye, puis la descharne au coustel, et la rebrache, et elle sera ostée aberques les nouffles. Et quant tu auras coupé la chair du ventre, tout autour, si la reberse sur la hampe, puis tire à toy la pance et boelle, et l'erbrière s'en viendra aberques la pance. Puis oste une coiffe de gresse qui est appelée foullie, et l'oste aberques l'autre gresse que tu trouberas ez bonaur, si les mesle et assemble tout ensemble. Et quant ce sera osté, coupe une tope de chair, qui est tout à travers le corps, sous le cuer au lez des costés, et tire à toy le cuer et les entrailles, et aberques s'en viendra le jargel; puis coupe la hampe et ses costes tout d'un costé, et la reberse de l'autre part, si se brisera par les jointes qui sont à costé. Or te fault leber le collier, c'est une chair qui est demeurée entre la hampe et les espauls, et vient tout entour par dessus l'os, du long de la hampe, sur le jargel, et ce mettras-tu au fourché. Or te fault leber les nouffles; c'est une chair et une gresse aberques les rongnons qui est par dedans, en droit les longes; pren les deux cuisses

d'un costé et d'autre, et tourne ton coustel tout entour par dessous la cuisse, et va couppant tout au long par dessus les longes, si que les os de l'eschine demeurent tous descouverts par dedans, et oste le sang qu'il ne te nuise et ne chie dessus le cuir. Or te fault leber les cuisses: prend les deux jambes de derrière et les croise l'une sur l'autre, puis les soule contre terre, et coupe et descharne la chair des costes qui tient aux cuisses, si comme les cuisses se comportent, et coupe tout jusques à l'eschine, d'un costé et d'autre, et fends à ton coustel la jointe de l'eschine, qui est en droit ta coupe tout de travers, c'est assavoir eschine et tout; or te fault leber le col d'avecques les costes, coupe le col tout entour, rez à rez des espaules par le bout de la hampe, et fay tenir à un homme les costes, et tout le col à force, si compras d'avecques les costes. Après encise tout au long de l'eschine d'un costé et d'autre, et la fay estroicte qu'il n'y ait que les neur. Puis coupe parmi la fente, os et tout, tant d'un costé que d'autre, tout au long, et que les costes s'entretiennent à l'os du bout de la hampe, quant l'eschine en sera hors. Pour leber la queue, metz les cuisses du cerf contre terre, jointes l'une à l'autre, si que la queue du cerf soit contremont: puis metz à force les deux jambes par devers la queue, et metz ton coustel au bout de la cuisse, et encise, en venant par dessus le cul, tant d'un costé que d'autre. Et se la venaison est bonne, si coupe la plus large, et fay espaisse de chair souz la gresse, et laisse un peu de l'os corbin avecques; et si sera plus ferme. Or te fault leber les cuisses d'avecques l'os corbin, si est l'os où la verte est. Metz les cuisses contre terre, d'icelle partie dont tu ostas la queue, et si renverse les, et tu verras deux grosses jointes de l'une partie et de l'autre de l'os corbin, si

Le ROY MORNS.

couppe sur les jointes et les renberse, et bouite ton coustel parmy, et coupe d'un costé et d'autre tout au long de l'os corbin, le plus près des os que tu le pourras faire. Or te fault oster la teste du cerf d'aberques le col : coupe le col bien près des joues de la teste, tout entour, et tu trouveras une jointe, metz ton couteau parmy, et coupe les nerfs derrière; si fais bien tenir l'un et l'autre, et puis soit la teste torse, et si s'en venra. Puis prens la teste du cerf et la metz à part pour faire les droictz à ton limier, comme il te sera devisé cy après.



Cy devise comme on doit faire la cuirée aux chiens pour le cerf.



'aprentis demande comme on doit faire la cuirée aux chiens. **M**odus respond : Pren le foye du cerf, le poulmon, le jargel et le cuer, et soit descoupé par morceaux sur le cuir et sur le sang qui est sur le cuir, et fay effondrer la pance, et bulbier,

et très bien laber, et puis découpper sur le cuir, abecques les autres choses, et soit la brouaille ou bouelle gardée à part; et puis pren du pain, et soit descouppé par morceaux, et qu'il n ait plus pain que chair; puis soit soublebé le cuir hault aux mains d'un chascun costé, et soit meslé ensemble aux mains; la chair et le pain dedans le cuir, et quant il sera bien meslé, si soit estendu le cuir à terre, et soit ce dedens esparty sur le cuir, et puis doit on laisser aller les chiens sur le cuir à la cuirée, et quant ilz auront presque mengé, celui qui tiendra la brouaille doit estre loing d'un ject de pierre, et doit leber la brouaille hault entre ses mains, et crier à longue alaine: lau, lau, et doit on charer les chiens de la cuirée, pour les faire aller à celui qui tient la brouaille. Et quant ilz sont venus à celui qui tient la brouaille, il la doit getter enmy eux, et tandis qu'ilz la mengeront on doit oster le cuir du cerf. Et retien qu'en quelque lieu que tu as prins le cerf, il est bon de faire la cuirée à tes chiens, s'ilz ne sont pas trop loing où ilz doibent gesir. Et leur fay boire bonne eaue et nette; et après ce, qu'ilz ayent bonne litière de feurre blanc et net.

Et devise comme on fay le droict au limier de la teste du cerf, et comme il doit bandir.



L'aprentis demande comme on fait le droict au limier. Modus respond: Quant la cuirée aux chiens est descouppée, on doit rabaisser le cuir dessus, et la couvrir, tant qu'on ait fait au limier son droict: puis doit le valet qui maine le limier prendre la teste du cerf, et la doit porter à son limier, qui doit estre attaché à son lien, au loing d'un ject de palet. Et quant il est venu à luy, il doit la teste renverser sur les

endoliers, les joues de la teste contremont, et la doit tenir contre la terre fort, et tirer à son limier; et tant comme il tirera, il doit parler à luy, ainsi comme se il supbit du cerf, et doit dire : party, party, beez le cy, beez le cy aller; et le doit haudir, et le faire tirer entoure les joues de la teste; et quant il y aura tiré assez longuement, et qu'il ne sera guère demouré de chair entour les joues, on luy doit oster la teste, et doit on faire manger aux chiens leur cuirée, si comme nous avons devisé devant au chapitre de cestuy. Item le varlet qui maine le limier doit garder de la cuirée pour donner à son limier; car il ne doit point manger en la cuirée avec les autres chiens. Or t'ay je dit et devisé les douze chapitres de venerie et comment je les ay ordonnez, si les recorde, car qui saurra en dit ou en fait ce sera confusion.

Cy devise de malice de cerfs quant on les chace.



'aprentis demande comment et par quelle hogue les cerfs sont si malcieux que ilz treudent tant de malices en fuyant pour eulx garder et garantir, et comment les chiens sont si sages qu'ilz beffont toutes les ruses que les cerfs font, ne les chiens ne les changeroient pour nulle autre beste. Modus respond : La demande que faicte m'avez n'est pas à moy à respondre, car elle est hors de mes termes; mais Itacio la vous fera, à qui elle appartient à faire. Donc dist Itacio : quant Dieu, nostre Seigneur et nostre createur, fist et ordonna le monde, il créa deux manières de bestes; les unes qu'il appelle bestes humaines, et les autres furent appellées bestes mues; et furent dictes bestes mues pour ce qu'elles n'ont point congnoissance

de créateur ; car quant beste mue si muert, son ame si muert ; mais l'ame des bestes humaines ne puet morir, et Dieu aime tant beste humaine, qu'il lui a donné telle liberté, et pour ce fumes nous enbopez, MoÛs et moi, de Dieu le père ça dessus pour le gouvernement humain, et nous donna tel poboit, que se beste humaine nous vouloit croire, nul n'roit ne ne fust alé en enfer, ains proient tous en paradis avec le Créateur en joye et gloire perdurable. Cel poboit nous donna Dieu ; et encore nous donna tel poboit que se bestes humaines nous eussent creus, ilz eussent fait les mors rebuire et enluminer les abugles ; et ont perdu de la vertu de sens naturel pour telle cause ; tellement que les bestes mues ont plus de perfection en ce cas que n'ont les bestes humaines, et ce sera prouvé en déclarant la demande que tu m'as faite. Quant Dieu le Créateur créa Adam qui fut la première beste humaine, il lui donna ses cinq sens de nature, et en toutes autres choses plus de perfection que il ne fist en nulle autre beste ; et m'enbopa avec lui pour son gouvernement. Mais il ne vaul mie tenir ma doctrine, pourquoy il perdi la greigneur partie de toutes les graces que Dieu lui avoit faites, en telle manière qu'il obligea les ames de toutes les autres bestes humaines d'aler en enfer ; et pour ce demoura aux bestes greigneur perfection, quant aux fais de nature, qu'il ne fist aux bestes humaines ; et pour ceste cause es-tu plus esmerveillie du sens que les bestes ont, que tu ne feusses se Adam n'eust creu. Les cinq sens de nature sont tels : Oïr, veoir, sentir, goustier et atouchier. Or regardons se homme a tant de perfection en tous ses sens comme ont les bestes. Est-il homme qui vye si cler comme fait une beste qui est appelée limex, qui voit parmi une paroit de quatre piés d'espès ? Est-il homme qui sente comme

fait ung oïsel que on appelle boultoir, qui sent sa proye de une lieue loing? Est-il homme qui ait si bon goust comme a le cerf? car il sent au goust toute la force et le malice de toutes les herbes, et aussi fait le sînge, et ne mengeroit rien qui fust maubais. Est-il homme qui ait le tact si soubtil comme l'araigne, qui sent le doit abant que le doit le touche. Et combien que je aye déclaré les cinq sens sur cinq bestes, a plus de vertus es cinq sens et plus de perfection sur les chiens et sur les cerfs que sur les hommes. Si nous deviserons les graces de nature que Dieu a donné aux cerfs. Le cerf de sa complexion est la plus couarde beste de toutes les bestes que Dieu créast onques; et en ce pourbeut Dieu et nature qui mirent emmi son cuer ung osset qui lui donne force et hardement, et se ce ne fust, il mourust de paour debant les chiens. Et cel osset n'est trouué en cuer de nulle beste fors que en celui du cerf. Item il donna cornes pour lui deffendre, et se lui donna sens et malice plus que homme ne porroit penser pour le garand de sa vie en fuyant. Item il lui donna le goust de congnoistre ce qui lui porroit nuire quant au boire ou au menger. Item il lui donna sens d'alonger sa vie quant il est trop vieulx, et toutes ces vertus lui donna Dieu.

Cy devise les propriétés que les chiens ont.



l'aprentis demande quels propriétés Dieu donna aux chiens. Itacio respond: Pour ce que chiens sont proprement fais pour servir hommes, et qu'ils sont contrains et que ce sont contraintes à lui servir, ilz n'ont mie le sens du goust, car ilz mangent bien ce qui leur nuit; mais ilz ont sens de trouver leur médecine et menger une herbe

qui leur fait jeter ce qu'ilz ont au corps qui leur nuist. Chien a moult de peine pour servir son maistre. Car il veille toute la nuit et si abaye entour l'ostel de son maistre pour le garder, et agnie tant son maistre qu'il le defenderoit qui lui vouldroit faire mal, et ce a esté veu moult de fois. Chien a le sens de sentir tellement que quant il chace le cerf ou autre beste telle comme son maistre veut qu'il chace, ja tant de malice la beste qui chace ne saura faire que le chien ne defface, et qu'il ne le boise prendre parmi les autres bestes sans le changer. Et si a les bontés du cuer de grant vertu, car se chien est estragié, mais qu'il soit hors de son angoisse, se son maistre lui dist : huide mon ostel et garde que tu n'y faces nulle maubaiseté, il s'en pra tantost hors sans meffaire en l'ostel de son maistre. Et encore a une bonté de cuer, que si son maistre l'a très bien batu, et il l'appelle, tantost le chien verra à lui et lui fera jope. Homme, or regarde comme par deffaulte doye dire que le chien qui est beste réproubée ait plusieurs plus de sens et de bonté de cuer que tu n'as. Se aucun t'avoit dite une petite parole qui te fust desplaisant, tu ne luy vouldrois pardonner pour chose qu'il te deist. Tu es plus estragié que n'est le chien à qui son maistre donne congé, et il le prent sans mal faire et fait ce que son maistre lui dist. Recorde-toi de Dieu, Nostre Seigneur, qui pardonna sa mort, et ausssi de la grant amour et des grans bontés qu'il t'a faittes, et se tu les as bien en cuer tu croiras ma doctrine, et tien fermement que Dieu me donna tant de poboite, que tous les biens terriens et célestiens je puis donner à ceulx qui croient ma doctrine.

Explicit la chace du cerf.



Cy devise comme on doit prendre la biche à force de chiens.



ous avons devisé et monstré comme on prend le cerf à force de chiens, et comme le mestier de venerie est ordonné tant en parole comme en fait. Lesquelles choses vous ont été prononcées en douze capitres, et pour ce qu'on puet prendre à force aucunes autres bestes, comme biches, bains, chevreux, lièvres, où il n'y a science de venerie, de bon jugement, ne seront-ils pas mis en mestier de venerie ne en la science, mais toutefois sont-ils mises ou comptées bestes rouges, qui sont dites bestes rouges, esquelles on a de bons debuitz en plusieurs manières. Si deviserons comment on les doit chacier pour prendre à force, et vous dirons premièrement de la biche. Ilz sont deux manières de biches. Les unes qui portent saons, les autres qui n'en portent point. Celles qui n'en portent point sont appelées brehaignes, et sont celles qui sont plus grosses communément, et qui ont meilleure venai-

son. Et la saison où elles sont meilleures, c'est en yber, entre la Coussainctz et la saint Andry, qu'elles prennent grosse de la faine et du glan qu'elles viandent. Mais celle qui est meilleure à prendre à force, et où il y a meilleur déduit, c'est celle qui porte faon, pour quatre causes: la première est pour le temps qui est chaud, au moy de may ou de juing qu'elles ont leurs faons; la seconde pourceque quant son faon est grand, que il peut supbrer sa mère, elle tourne et demeure souvent, et ne l'ose laisser, pourquoy on a meilleur déduit; et quand il est petit et foible, et qu'il ne peut supbrer sa mère, elle fier du pied en terre, et le fait coucher, et buide le pays, et eslonge son faon, que les chiens ne le treuvent. La tierce cause est que biche qui a son faon, et est en pays où elle n'ape point de doute des loups ne des chiens, ne d'autres bestes, et au pays où elle est y a honnes viandes et douces, il adient souvent qu'elles sont plus grasses au temps qu'elles ont faon que ne sont les autres bestes qui n'ont faon qui en tel pays demeurent. Et pour ceste cause est-elle meilleure à desconfire que la brehaigne, tant pour le repos qu'elle a prins comme pour la grosse. La quarte cause est qu'on ne peut congnoistre biche brehaigne, si n'est à la voie, qui est faux jugement. Car si elle est brune de poil et rondette, et seule sans faon, par adventure les loups ou les goupilz ont mangé son faon. Doncques si tu treuves biche qui ait faon, metz peine de la destourner du limier, et y laisse courre les chiens.

Cy devise si les chiens pour le cerf vaudront pis d'avoir couru les biches.



A'prentis demande s'il laisse courre ses chiens aux biches en la saison qu'on doit chacer le cerf, s'ilz n'en vaudront pas moins pour le chacer. Modus respond : Il est trois manières de chiens saiges, les uns qui sont appelés haultz, les autres serbaultz, et les autres haultz rétifs. Si te declareray ces trois conditions : chiens qui sont haultz doivent chacer toutes bestes qui leur sont baillées du limier, jusques à la mort. Et se la beste fuit avecques le change, ilz chacent toujours, et ne la changent point. Le serbault chace enuis autre beste que cerf. Et si la beste il chace sault avecques le change, il poursuit sans crier, tant qu'elle soit départie du change. Le hault rétif est tel qu'il ne chace point autre beste que cerf. Et quant il fuit avecques le change, il demeure tout roy sans chacer, et va après les chevaux, et ne compasse les chemins et les carrefours des boyes. De toutes les manières de chiens a le chien hault la meilleure chace : car il sçet bien quant il chace le droit, et est poursuyvy de chiens et de gens. Et quant son droict se depart d'avecques le change, il se destourne, et laisse le change à chacer, pour sumpre son droict ou sa beste. Et ces chiens saiges qui sont dis haultz, ne peubent empirer de courre nulle beste, mais qu'elle leur soit baillée du limier. Et si tu la treuves sans limier, si ne dois-tu pas laisser courre tes chiens que tu ne les dressés de ton limier, tant qu'elle soit au fort. Puis attache ton limier, et laisse courre tes chiens : puis les chace en la manière que nous

t'abons devisée en la chase du cerf. Et aussi doit estre escorché et deffaicte en la manière que nous abons dict du cerf, fort que en telles bestes, comme biches, dains, chebreux, on ne doit leber queue ne parement, ne antoires, s'ils n'ont bonne venaison, mais ilz doyvent estre escorchés, et les membres levés en la manière comme d'un cerf.

Explicit de la chase de la biche.

Cy devise de la nature et propriété des dains, et comme on les prent à force de chiens, et la saison où ilz valent mieux.



De nous deviserons après de la nature des dains, et comme on les prent à force de chiens: Dains sont de telle nature qu'ilz ne demeurent point volontiers au pays où les cerfs demeurent, et se tiennent volontiers ensemble par grandes compagnies, et est une belle beste et bien plaisant quant elle est en cueur de saison. Et la saison où il y a meilleure venaison c'est depuis la mi juing jusque à la mi septembre. En dains n'a nul jugement par le pié, ny par les fumées, ny par le lit, ny par nul autre signe. Dains demeurent volontiers en ses pays, et es hautes foretz, et ne se partent mie volontiers d'ensemble, tant que le chauld et les mouches les font départir, et vont demeurer es pays roubers, comme en pays de fougère ou en tel pays, et qui veut laisser courre à dain, il faut qu'il le quière à ronger en pays où il demeure; et si tu treuves de grans dains ensemble, ou deux ou trois, mais qu'ilz soient grans dains, laisse courre hardiment tes chiens, mais qu'ilz soient dressés du limier, ainsi comme nous t'abons devisé. Car on prent dains à force,

Le roy morus.

de moins de chiens qu'on ne fait un cerf, pour cinq causes : La première est qu'ils ne furent pas longuement comme un cerf. La seconde pource qu'ils chacent de plus près, et qu'ils ne foulengne pas tant comme le cerf. La tierce, pource qu'ils se demeurent souuent et leur renouellent. La quarte, ilz aiment mieur la chair du dain à manger que du cerf. La quinte, qu'ils sentent mieur le dain par où il passe que le cerf. Le jugement auquel on juge grand dain, c'est par la teste qui le voit à l'oeil. Dains sont greigneurs les uns que les autres : mais celui qui a la plus haute teste et la plus longue paumée et la plus large, c'est celui qui est tenu le greigneur dain. Qui veut chacer dain, il n'y faut point relaisser comme au cerf, et faut que les chiens soient saiges et moins roides, pour deux causes : La première, pource qu'il fuit volontiers en la compagnie des autres dains. La seconde, pource qu'il se demeure volontiers debant les chiens quand ilz le chacent. Et pource se les chiens estoient trop roides ilz l'empraindroient trop abant, et en seroient plus forts à retourner. Et le chaciés en la manière que je vous ay debisé du cerf.

L'aprentis demande si l'on deffait le dain de la mesme manière qu'on deffait le cerf. Modus respond : Toutes les choses qui sont ordonnées par moy en la chace du cerf sont gardées en la chace du dain, excepté trois choses : estre destourné du limier, laisser courre sans le voir, relaisser chiens autres que ceux qui le chacent.

Explicit la chace du dain.



Cy devise de la chace du chevreul à prendre à force.

C'aprentis demande comme on laisse courre au chevreul, et comme on le doit chacier pour le prendre à force. Modus respond : Chevreul est une petite beste, qui n'a nile le corps plus grant qu'un mouton, mais il est plus haut sur piedz, et de poil de cerf, et de telle façon, et a les cornes petites, et n'a que de six ou de huit cornelles, et n'a nulz andouillers emprès la teste. Chevreul est de telle nature qu'il ne demeure pas volentiers en pays où il y ait fourmilz, car il a la chair si sensible, qu'il buyde le pays où les fourmilz demeurent. Et aussi het à demourer en pays eaveux et en marès, mais demeure volentiers en haut pays sec, et si bit des bourgeons des espines et des ronces. Et la saison où il y a meilleure benoison, c'est depuis la my may jusques à la my juing. Et de reste beste parle Abi-

D. 2.

Le roy moys.

renne, en un chapitre où il parle des chairs qui sont saines au cors d'homme. Et dict que chair de chebreul de bois est la chair de toutes les bestes qui sont les plus saines à cors d'homme, et la plus nutritive, et tant plus est chare et mieux vaut sa chair. En chebreul n'a nul jugement, pour congnoistre s'il est vieil ou jonne, ou masle ou femelle, qui ne le voit à l'oeil. Et pource qui veut laisser courre chebreul, le faut querre à rongier vers les rieres fustoles, au pays où il demeure. Et s'ils sont en pays qu'on ne peut voir au saillir, on doit laisser aller deux chiens ou trois pour le querre, et s'ils accueillent à chacer, on doit aller au devant, pour voir qu'ils chacent. Et si on le voit on doit laisser courre les chiens dessus, des plus saiges et des moins coides : car chebreul fuy ung randon, et puis se demeure comme un conuil, et pource il est fort à prendre en pays où il y a foison de rouges bestes. Si te diray comme tu le chaceras. Le chebreul doit estre chare à prendre à force, à peu de chiens, et doit-on tousjours aller devant ses chiens, pour trois causes : La première est pour voir s'ils chacent le chebreul; la seconde, pour relaisser deux ou trois chiens et reprendre ceux qui les chacent; la tierce, si tu vois qu'ils ne chacent mie chebreul et qu'ils chacent autre beste, metz peine de reprendre de tes chiens tout le plus que tu pourras. De ceux qui chaceront le change laisse les eslonger si loing que tu les puisses oyr, puis retray au pays où il te fut avis que les chiens accueillirent le change, et laisse aller deux ou trois des plus saiges chiens que tu ayes, et les requiers au pays, en tournant bien à loisir, et tu les trouveras par telle voye. Et si tu le fay en celle manière tu les prendras à force. Chebreul doit estre escorché et deffait en la manière d'un cerf.

Explicite la chace du chebreul.



Cy devise comme on prent le lièvre à force.



'aprentis demande comme on chace le lièvre pour le prendre à force de chiens. Mobus respond : On chace le lièvre pour le prendre à force aux mois de mars et d'abril, pour quatre causes. La première si est pource qu'en ces deux mois les lièvres sont plus foibles qu'ils ne sont en toute la saison, pource qu'ils sont prains, et aussi sont plus plains de biez que en autres mois, car ilz sont tendres. La seconde cause si est pource qu'en ce temps lièvres gisent aux champs, pour la cause des biez tendres, et que les roussées ne leur font mie tant de mal comme quant les biez sont greigneurs. La tierce cause est qu'en ce dit temps on les quiet volentiers aux champs pour les chacer, pour ce qu'on les y treube volentiers, et si les voit on quant les chiens les treubent, ce qui ne se fait mie au bois. La

quarte cause est que on ne puet mieulx duitre les chiens, et leur apprendre bonnes meurs, et les faire saiges pour prendre le cerf et toutes autres bestes saubaiges, que d'aler chacer lièvres en la campagne, spécialement josnes chiens qui oncques ne chacèrent. Qui veut chacer le lièvre pour le prendre à force, on doit estre deux ou trois à chebal, et doit-on querre le lièvre en une belle campagne et plaine, et doivent avoir ceux qui sont à chebal chacun une longue herge, et doivent rengier les chiens, et querre le lièvre, et laisser aler les chiens, et s'ilz assentent du lièvre, aucune fois advient se ilz assentent de bonne erre, ilz le vont trouver en chasant haubement; et en la manière que le cerf fuit, aussi fait le lièvre, et en ceste manière doit estre chace. Si nous dirons comment en ceste chace on peut donner bon affaictement et bonnes tesches à ses chiens josnes qui oncques ne chacèrent. Il advient quant les chiens sont en une requeste, et il y a josnes chiens qui se transportent trop par leur roibeur et par leur roide jeunesse, et courent tousjours debant eux sans rien assentir, quant on forchue sur les roibes chiens, ilz ne veulent revenir ne retraire, et aucune fois queurent sus aux moutons et à bestes. Et pour ces causes sont ordonnez ceux à chebal à tout leur longues herges pour féric de l'esperon debant pour les battre, et fuxter et faire retraire tous les chiens à celui qui forchue, et se ilz prennent moutons ou autres bestes, on les doit bien battre et mettre en crainte, et aussi pour courre le lièvre en la campagne puet donner alaine à ses chiens et bon affaictement aux josnes.

Explicit la chace du lièvre.

Cy devise de la vénerie des sangliers, et comme on les
prend à force.



insi comme nous avons devisé de la vénerie,
et des chaces du cerf, et des rouges bestes,
comme on les chace et prend à force, aussi vous
deviserons de la chace du sanglier et des au-
tres bestes qui ne sont mie nommées rouges bestes, et
comme on les prend à force de chiens. Premièrement en la
vénerie du sanglier, a neuf chapitres. Le premier est
comme tu dois parler de la vénerie du sanglier et des
noires bestes. Le second, comme tu congnoistras le
sanglier de la trupe, et à quelz signes s'il est grant san-
glier, biel ou josne. Le tiers, comme tuiras en queste
pour rencontrer du sanglier ou des noires bestes. Le
quart, comme tu le destourneras. Le cinquiesme, comme
tu le trouveras. Le sixiesme, comme tu le chaceras. Le
septiesme, comme tu le tueras. Le huitiesme, comme tu
le befferas. Le neufiesme, comme tu feras le fouail aux
chiens.

Cy devise comme on doit parler de la vénerie du sanglier et
des noires bestes.



aprentis demande comme on doit parler de
la vénerie du sanglier et des noires bestes.
Modus respond : Les fientes que les noires
bestes font sont appelées layes, qui sont dic-
tes fumées en la vénerie du cerf; et ce qui est dict en la vé-
nerie des rouges bestes blander, est dict es noires bestes
menger; ce qui est dict es rouges bestes souraller, est
dict es noires bestes boissier. Ce qui est appelé teste du

Le ROY MOBUS.

cerf est dict ès noires bestes hure de sanglier. Se tu as destourné grand sanglier et biel, et on te demande quel sanglier tu as destourné, tu dois dire que c'est sanglier en tiers an et non de plus, ainsi que on dict du cerf que on a rencontré, on ne doit point juger par les trasses que il ne doit porter plus de dix cors. Et se on te demande en quel temps sangliers ont meillure benoison, tu dois dire que la saison des sangliers commence depuis la saint Michel jusques à la saint Martin d'iver. Et se on te demande où les bestes noires ont mengé, sache qu'il est trois manières de menger : La première est quant les bestes noires ont remué la feuille soubz le chesne ou soubz les foustaux, pour querre le gland ou la faine; il est proprement appelé menger. L'autre manière de menger où le sanglier, où les bestes noires vont menger, est appelé vermeller, c'est quant les dictes bestes ont houtée et renversée la terre et la couenne de l'erbe pour querre les vers de la terre qu'ilz mengent. La tierce manière de dire est quant on dict qu'ilz ont esté aux feuges, c'est quant les bestes ont fait grand fosses, et ont soup bien parfond en terre, pour avoir une racine qui est appelée feuges; ainsi par divers motz sont appelez les mengers des bestes noires.

A quels signes on congnoist le grant sanglier.



'aprentis demande comment on congnoist grant sanglier, et à quel signe sans le voir à l'oeil, et le joigne porc de la truie. Mobus respond: On congnoist grant sanglier du joigne et le joigne de la truie, à trois signes: Le premier si est par les trasses; le second, par le lit, et le tiers au seulg. Qui veut sanglier congnoistre par les trasses, pour ju-

ger selon le mestier de benerie, le sanglier au tiers an marche mieulx que le josne porc parti de compaignie, et le josne porc mieulx que la trupe, et la trupe saubaige marche mieulx que le porc privé. Si vous dirons les différences. Le porc privé a plus courtes trasses, et plus estroites soles, et plus court talon, et les os du pié ne sont pas si longs, ne si agus, ne si larges comme celui de la trupe saubaige; et si ne sont mie si trenchans, et aussi n'a mie communément pigache es trasses du porc privé comme il y a es trasses du sanglier. Et par ceste manière la trupe saubaige ne marche si bien comme fait le josne porc saubaige: car elle n'a mie si larges os, ne si longs, ne si longues trasses. Et celle mesme différence est entre le grant sanglier et le josne. Si vous dirons comment grant sanglier doit marcher: Grant sanglier doit avoir les trasses longues, presque avant comme un cerf bien marchant. Et n'a mie si gros le talon, ne si rond, ne si long, mais il a la sole du pié presque aussi large. Il fait la pigache devant et derrière, il a l'esprainte du pié large et ronde, et les ostes du pié si apperent partout où il marche, ilz sont larges et loing l'un de l'autre de plaine espave d'elle. Ilz sont longs, trenchans et agus, et si tu le treuves ainsi marchant, tu pues bien dire qu'il est sanglier en tiers an, et qu'il est biel sanglier.

Cy devise comme on congnoist grant sanglier par le lit.



'aprentis demande comme on congnoist grant sanglier par le lit. Mobus respond: Si tu viens au lit du sanglier, et tu le treuves long, parfond et large, ce sont signes qu'il est grant sanglier, mais que le lit soit nouvel, et qu'il n'y

ait jeu qu'une foye. Et si le lit est parfond sans litière, et que le sanglier gise près de la terre, c'est signe qu'il y ait bonne venaison.

Cy devise comme on juge grant sanglier par son seulg.



'aprentis demande comme on juge grant sanglier par le seulg. Modus respond: Il advient communément quant un sanglier a prins gresse, et le temps est bel et sec, et il a un peu gelé, et le sanglier vient de mengier, si vient au seulg, et se toute debans, en la boe, et se toulle parmi le seulg; puis, au partir du seulg, il va à ung arbre près d'illec et se frotte à l'arbre. Si povés veoir trois signes à quoy vous jugerez s'il est grant sanglier. Le premier signe est que ou seulg, à l'entrée et à l'issue, puez tu veoir du sanglier apertement par les trasses. Le second si est que où il s'est touillé ou seulg, puez tu veoir et appareboir la forme du corps, et le long en l'arbre. Le tiers est que au partir du seulg, se il s'est frotté à un arbre qui soit gros, si que il ne puisse avoier plogé, et l'arbre soit bien haut emboé du seulg, de quatre pieds de haut ou environ, ce sont signes à quoy tu puez juger et congnoistre s'il est grant sanglier.

Comment on doit aler en queste pour destourner le sanglier.



'aprentis demande comme on doit aller en queste pour destourner le sanglier. Modus respond: Or te diray la manière de la queste que tu dois faire pour rencontrer le sanglier. Au commencement de sa saison qu'il y a encore es

champs des demeureans, des pois, des aboines, des bescres, où les sangliers vont manger, là dois tu aler pour rencontrer le sanglier. Et quant il n'est rien demeureé aux champs, les sangliers vont manger les pommes s'il y a pommes es bois, et là dois tu aler en queste. Item, quant le glan et la faine chéent des arbres, il te faut aler en queste es pays où il y a glan ou faine, car c'est ce que les noires bestes mangent plus volentiers. Et aussi vont volentiers aux feuges, en pays où elles sont bonnes, et si rencontre on soubent du sanglier ou seulg, comme dicit nous abons ailleurs.



Comment on doit destourner le sanglier.



M'aprentis demande comme on doit destourner le sanglier. Modus respond : Le sanglier demeure aucune fois en fort. Et pource t'apprendrons que se tu suis du sanglier, et que tu le boutes hors, et qu'il s'en boise de ton

limier, ne te chaille, car il n'pra mie loing. Et est bon d'en approcher. Et adoncques, gette ta brisée et t'en va à l'assemblée, en quelque lieu que tu rencontres le sanglier, et que ce soit chose qui te plaise, fay sambre ton limier; et si le sanglier se destourne en fort pays ou ailleurs où il boibe demeurer, gette une brisée et te retray, et prens une enceinte tout entour, et va de bope en bope, ton limier debant toy, au plus près que tu pourras. Et si tu es fait un tour, fay encore un autre, affin que ton limier ne soit trompé, et retien que le sanglier attend que tu le destourne de plus près qu'on ne fait le cerf. Or abbient aucune fois que tu pras en questes es hautes fustapes, et ne portras voir quelles bestes y auront mengié, pour les feuilles, ou porcs privés ou noires bestes; si te dirons comme tu le sauras. Quant les porcs privés vont mengeant, ilz rebersent la feuille, et tournent puis çà et puis là, et ne font pas reberseures parfondes: mais les bestes noires vont mengeant et reberçant droit debant eux; et font reberseures plus longues, plus parfondes, et plus droites que celles des porcs privés. Et par especial celles du sanglier sont plus larges que celles des autres bestes, et va plus longuement mengeant et reberçant. Et se tu treuves telles mengiées, si poursuy de ton limier, tant que tu boyes ce que tu sieuz, et si c'est chose qui te plaise, poursuy de ton limier jusques au fort, et gette une brisée, et le destourne comme t'avons dict debant; et se tu vas es fors où les fustapes sont, et encontres du sanglier, fay cy comme nous t'avons dict debant, et pren garde toujours que ton limier siébe de bonne erre: à ce verras tu s'il aime sa seinte; et si tu treuves les lapes, et elles sont bien nouvelles, et bien grosses, c'est signe qu'elles sont de bonne erre, et qu'il est grant sanglier.



Cy devise comme on doit trouver le sanglier pour laisser courre.



'aprentis demande comme on doit trouver le sanglier pour laisser courre. **M**obus respond : Quant les veneurs sont venus de leurs questes, et ilz ont dites leurs nouvelles à l'assemblée, et ce-qu'ilz ont fait et trouvé, ilz boient et mengent; et puis ordonnent où les chiens de relais prout, et retiennent de leurs meilleurs chiens une partie de ceux qui plus volentiers le chacent, et vont laisser courre; et celui qui a destourné le sanglier va debant tous les autres, son limier derrière son. Et quant il venra à sa brisée traversaine où le sanglier se destourne, il doit mettre son limier debant son, et le doit faire supplier, et doit toujours faire mener les chiens après son, et doit prendre garde à rebote de quoy son chien sieut, affin qu'il ne change sa suite; et s'il fault à sa suite, si le re-

Le roy morus.

tray et face une bien petite enceinte, et puis une greigneur, et face tout ainsi que nous avons devisé de tourner le cerf du limier. Et s'il s'en va du limier, et tu viens au lit dont il sera party, metz ta main dedans le lit, et taste s'il est chaud; et si tu le treuves chaud et noubel, sur un peu plus abant, et attache ton limier, et corne pour chiens, et le laisse aler, et fier des esperons après. Et si ainsi est que tu ne puisses trouver du limier, laisse aler deux ou trois de tes chiens, de ceux qui plus volentiers le chacent, et le guiers ou pays où tu en auras rencontré meilleure erre; et s'il est ou pays, tes chiens le trouveront; et si tu les oys abayer ou grossoper leur menée, laisse aler tes autres chiens, et ilz tireront aux autres, et l'attendront à chacer.





Comment on doit chacer le sanglier.

L'apren tiz demande comme on doit chacer le sanglier. Modus respond : Quant tu auras troube le sanglier, et tu auras laisse courre tes chiens, si le chebauche tousjours de pres ; et s'ilz sont en une requeste, il ne faut mie traire carriere si longuement comme il convient faire a la chace du cerf ou des rouges bestes : car sanglier ne puet resuir sur soy longuement, pource que les chiens le chacent de plus pres qu'ilz ne font le cerf. Et aussi n'est pas le sanglier si biste ne si leger que sont les rouges bestes, mais fuit en tournant. Et pource se transportent aucune fois les chiens, et passent outre de leur robeur, et doit on mettre peine de soubent relaisser ses chiens, et qu'on repreigne de ceux qui chacent, pour relaisser quant on vient au debant ; car c'est ce qui tue le sanglier, qui le

Le roy morus.

deut prendre à force, que de relaissier soubent et tenir ses chiens de près : car ilz en chacent mieur et plus volentiers. Et se tu vois qu'il ait attendu les chiens, et qu'ilz l'ayent abané une fois ou deux, c'est signe qu'il se commence à desconfire. Si te diray la manière que tu dois faire, et comme tu dois prendre ton advantage pour le tuer.



Cy devise comme on doit courre sus au sanglier et le tuer à l'espée.



aprentis demande comme on doit tuer le sanglier quant il est prins. **Q**obus respond : Quant tu auras grant pièce chascé ton sanglier, et tu verras qu'il se fera abaner deux ou trois fois, laisse à chacer après tes chiens, et fier des esperons au devant, affin que tu le puisses rencontrer; et si tu le vois venir, tire ton espée et le appelle, Or ça, maistre ! et viens le grant trot de ton chebal con-

tre luy; et quant tu vengras à luy, fier des esperons, et assié ton cop, et n'arreste point abecques luy: car il pourroit blecier toy et ton chebal. Et garde bien, s'il se fait abayer en pays ben de loys, et coubert, que tu ne luy coirres mie sus en el pays, car tu serois en péril, toy et ton chebal, d'estre bléciés. Mais en quelque lieu que tu sois, et tu le puisses voir venir pour asseoir ton cop, ba luy sus hachiment et fay en la manière que t'a-bons dit: et s'il demeure longnement, en soy faisant abayer ou fort; batz les huissons de ton espée, ou d'autre chose, près de là où il se fait abayer, pour le faire partir, et ainsi le pourras prendre à force et desconfire, et après tuer.

Cy devise comme on doit deffaire le sanglier.



L'apprentis demande comment on doit deffaire le sanglier quant il est prins. Modus respond: Quant le sanglier est prins, tu lui dois faire ouvrir la gueule à force, ainçois qu'il soit refroidy: et puis y mettre tesillon qui lui tiengne la gueule ouverte; puis coppe la hure en ceste manière: Ence-la d'un coustel, trois doigts près de l'oreille, par derrière, et coppe tout entour, par derrière les joes; et puis après coppe tout au travers, jusques à la jointe du col; puis soit tournée à force de mains et torse, si l'aras, et puis osteras les trasses en ceste manière: Pren le dextre pié debant, et coppe par debant parmi la jointe du genoff; et quant la jointe sera coppée, coppe le cuir au long de la jambe par dehors, en descendant vers le corps, tant que tu faces une petite fente en celle pel pour la pendre à une hart que on tenra à costé de toy. Et en ceste manière osteras tu l'autre pié derrière, et quiers une jointe

qui est entre le jarret et les os du pié, et coupe en droict celle jointe par dehors, devers le jarret. Et quant tu venras oultre par debans le cuir, en descendant vers le corps, houte ton coustel parmi ceste pel, et metz en le hart. Et ainsi osteras le pié de l'autre part. Puis fends les deux jambes debant et houte parmi un estribot : c'est un baston d'environ pié et demy de long; et ainsi le fay à ceux de derrière; puis houte une longue perche et forte qui puist le sanglier soutenir tout au long du corps parmi les quatre jambes. Et soit porté sur le feu et fouaillé sur un costé et sur l'autre, en telle manière qu'il n'y demeure point de poil qui ne soit bruslé au rez du cuir. Et garde que tu ardes le cuir; puis soit très bien essuyé, puis le metz enbers sur le dos, et fay abecques ton coustel deux fentes sur les deux coullons; puis fier du talon un peu au dessous par devers le ventre, si saulbront hors les deux coullons; si les tire à top, et les fens, et les gette au feu pour faire le fouaill des chiens. Item, prends le dextre jambon debant, et encize le cuir tout entour de ton coustel, par endroict du costé, puis houte ton coustel entre le cuir et la char où tu as encizé, et coupe la char du jambon bien abal au dessous; puis tire la jambe à top en tordant, et fier du dos d'une hache sur l'os, si rompera; puis coupe le jambon, et le metz contre le sanglier à terre, à l'endroit que tu as osté, pour tenir et apoier droict le sanglier sur l'eschine; et fay ainsi à l'autre jambon de l'autre part; puis bien à ceux de derrière, et quiers une jointe qui est à l'estiesle du jambon, c'est au debant de la cuisse, devers le corps du sanglier : et fens tout entour la cuisse en cel endroit; puis houte ton coustel entre le cuir et la char bien abal; puis coupe la jointe à travers, et coupe la char au long de l'os, et oste le jambon, et metz à terre contre la fesse du sanglier, puis fay ainsi

de l'autre part. Arent fends le cuir sur le pentillier, c'est à entendre le bit, et fends tout entour, en escarre de deux bois, de chacune part. Puis preu le bout du bit, et le tire à toy en descharnant; et quant il sera tout tiré, tire le à une main, et boute ton coustel à l'une des fentes où l'un des couillons estoit, et le coppe par dedans. Or te fault oster le bourbeller: coppe depuis la gorge d'un costé et d'autre, en venant par dessus la poitrine, par entre les deux jambes devant, et eslargis ta coppe, en venant par dessous le ventre, d'un costé et d'autre, et reberse et coppe les costes et les os de la poitrine, et coppe tout autour par dessous la gorge; puis te faut oster la pance, et la boelle, et jeter au feu, pour faire le fouail aux chiens; puis oste la ratte, et l'enveloppe d'une coiffe de gresse que tu trouveras, et la metz ou hardier; puis osteras les nombles, tout ainsi qu'on les oste d'un cerf, et metz le sang en ung baissel, pour faire le fouail; puis metz le sanglier sur le ventre, et lièbe l'eschine et metz les trois bois sur le bout de l'eschine, par bebers le col droict sur le col, et encise d'un costé et d'autre, de la largeur de trois bois, eu allant tout droict à la queue. Et quant tu auras encisé de ton coustel jusques aux costes, si coppe à la hache os et tout, parmi ton encisure, et lièbe l'eschine. Ainsi est le sanglier defaict à la guise normande; et à la guise de France, on lièbe la queue comme d'un cerf; et si on lièbe un colier, tout entour le col, tout à travers, qui a trois bois de lé ou environ, et celui colier tient à l'eschine.

Comment on fait le fouail aux chiens.



L'aprentis demande comme on fait le fouail aux chiens. Mobus respond: Pour faire le fouail aux chiens, on prend tout ce qui yst du sanglier, comme le cuer, le foye, le poulmon et toutes les entrailles; et sont mises au feu et sont bien cuittes; la pance est bien luidée et gettée au feu, et la boelle bien battue d'un bon lenier, et remise au feu. Et puis est ostée, et rebattue tant de fois qu'elle est bien luidée et cuitte, et la pance aussi. Et quant tout est cuit, on prend du pain selon ce qu'il y a de chiens, et en sont faictes totteés, qui sont mouilliez au sang; puis sont gettées sur les brezes, et quant elles sont bien roties, si sont bepercées par pièces. Et aussi est decoppée la char, et les autres choses qui ont esté cuittes au feu. Et quant tout est cuit et decoppé et essumé, on met tout ensemble sur un mantel, ou autre chose qui est forlelée en eures. Et ung ballet qui a ses manches rebrassées mesle le fouail, pain et char tout ensemble, et quant tout est meslé, et il est estendu en une belle place, on fait mengier les chiens, et que le fouail ne soit mie trop chaud.

Explicit la char du sanglier.



Ensient comment on prent la truye à force.

L'aprentis demande comme on peut prendre la truye à force de chiens. Modus respond : Je n'ay mie ordonné qu'on laisse courre apensément aux truyes pour les prendre à force de chiens; mais aucune fois puet advenir que quant on a fallu à troubier un sanglier du limier, que on laisse aler deux chiens ou trois pour le tourner, et iceux chiens chacent et chéent sur les erres et menges des truyes, et les vont creuber entrelant, si qu'ilz semblent qu'ilz ayent trouble le sanglier; puis sont les chiens laissez aler à ceux qui ont trouble les truyes, dont ilz sont aucune fois deceuz; car ilz cuident qu'ilz ayent trouble le sanglier, et ilz chacent tout le jour une pobre truye qui fuira deux jours debant les chiens: car elle fuit bellement debant; et puis qu'elle est attrotée jamais ne la prendroient à force. Si

vous dirons comme on peut prendre telles bestes par force, et la cause pourquoy ilz sont fortes à prendre. Vous devez sçavoir que le sanglier est prins à force pour la fierté de lui : car quant il est eschauffé il court sus aux gens; pourquoy il est tantost occis et mort. Et pource est-il meilleur à prendre à force que n'est la truie, et la truie est forte à prendre pour trois causes : La première est que puisqu'elle est attrotée, comme dict est, qu'elle fuit tant comme elle veult à son aise. La seconde on ne la peut tuer pource qu'elle ne court mie sus aux gens, comme fait le sanglier. La tierce, combien les chiens la chacent de près, et qu'elle se fait soubent abayer, ne luy courroient-ils jamais sus, et ne l'oseroient prendre. Et pour ces trois causes elles sont très fortes à prendre à force. Mais se vous les voulez prendre, relaissés soubent chiens frais et nouveaux, et quant viendra sur la fin, et qu'elle attendra les chiens, et qu'elle se laira abayer, prenez trois ou quatre bons lebrriers, et les laissez aler au bois, en quelque lieu qu'elle se face abayer, et les lebrriers la prendront, soit en fort bois ou en cler. Ainsi pouvez prendre la truie à force.

Explicit la chace de la truie.



Cy devise comme on prent le leup à force de chiens sans filet.

L'aprentis demande comme on prent le leup à force. Modus respond: Qui veut prendre leup à force de chiens si ne chace mie vieil leup; mais chace jeune leup né de l'année; car le vieil leup et la trupe de quoy nous abons parlé, fuyent d'une manière, ainsi comme nous abons dict et devisé: car le vieil leup ne doute point les chiens, ains les attend et fuit à son aise, et les chiens le doutent, et pource les faut chebaucher et tenir de près, et relaisser soubvent, et le jeune leup s'efforce de fuir tant comme il puet, et se lasse, et travaille, et n'a si grande poissance comme a le vieil leup. Et quant on voit, tant pour avoir relaissé soubvent, comme pour l'avoit chacé soubvent et longuement, que le jeune leup est vaincu, et qu'il attend les chiens, qui le chacent de près, qui ne le doutent tant à chacer comme ilz font

le vieil; aucune fois et souuent aduient que les chiens qui le chacent le prennent aux dens, et le metent à terre, ou on laisse aller avec les chiens qui le chacent, deux lebrriers ou trois, comme t'ay dict, qui le prennent emmy le bois. Et qui veut que ses chiens chacent bien le leup, il faut qu'ilz soyent bien acharnez : car s'ilz ne sont bien acharnez, ilz chacent bien plus douteusement. Or nous auons debisé de la chace, comme on doit prendre jeune leup à force. Si nous debiserons à quelz signes on peut iuger et congnoistre leup des chiens par les trasses, et le leup d'avec la leube, et le jeune leup du vieil. T'on peut iuger et congnoistre leup d'avec les chiens par deux manières : l'une est par les trasses, l'autre par les lapes, c'est la siente qui est appelée lape. Les trasses du leup sont plus larges et plus rondes que ne sont celles des chiens. Le leup a le bout des ortaux plus gros et plus rond que n'ont des chiens, et si ont les leus plus gros tallons et plus larges, et les ongles plus gros et moins pointus. Si nous dirons comme nous les congnoistrés par les lapes, se ilz sont de leus ou de chiens. Lapes de leup sont volentiers plaines de poil, pour ce qu'ilz mengent gloutement poil et tout des bestes qu'ilz mengent; et celles des chiens ne sont telles; car ilz ne mengent point de poil. Item si tu veulz congnoistre la leube du leup, tu la congnoistras par ces signes. La leube a les trasses menbres et plus petites que n'a le leup; mais elle a plus gros tallons, et plus gros ortaux, et plus gros ongles que n'ont les chiens. Item pour mieulx congnoistre la leube du leup, elle laisse ses lapes emmy les boyes et les chemins; et le leup les laisse dehors en costé de la boye. Et se tu veulx congnoistre les trasses du josne leup, elles sont telles comme sont celles de la leube, fors que le josne a les ongles plus poignans, plus agus et plus longs. Item si tu prens le

leup à force, prens un mouton, et soit escorché, et en soit la char cuitte et découpée, et meslée avecques bon pain, et soit tout meslé ensemble et estendu sur le leup, et ainsi feras-tu la cuitree à tes chiens. Et quant ilz auront mengé, tu tireras le leup par les jambes, et le retireras, et ainsi haudiras tes chiens, et haubront mieur.

Explicit la chase du leup.

Cy devise comme on prent le goupil à force de chiens.



'aprentis demande comme on prent le goupil à force de chiens. Modus respond: A prendre le goupil à force a bon début au mois de fevrier et de mars. Et pour ce faire, faut adviser ung buisson, loing d'autre bois, et les tanières aux goupils qui sont debans celui bois soient estoupées. Qui veut bien estouper tanières, il les faut querre parm ple bois un jour ou deux avant que on chace. Et faut qui les veut estouper qu'il soit saige de retourner, quant il les pra estouper, et que la lune soit bien plaine ou bien près, affin qu'il voye bien cler au bois où les tanières sont, car il faut que celui qui les ha estouper n soit à minuit ou environ. Et doit estouper en ceste manière: Il doit avoir une habette ou une pelle, et doit couper du bois, et faire pour chacune bouche ung petit fagot pour bouter debans la bouche du tanier; puis doit mettre de la terre encontre le fagot, et puis par dehors contre terre doit mettre deux bastons en croix, qui soient dolez, et ja puis goupil ne s'en approchera; car quant il voit les bastons dolez qui sont en croix, il cuide que ce soient aucuns engins pour le prendre, et ainsi doit estre fait à toutes les bouches de tanières qui sont au bois; ainsi doit on estouper pour chacer les regnars. Si nous dirons comme on le doit cha-

cer pour les prendre à force. Quant il sera grant jour, que tu porras laisser courre tes chiens au buisson, prens des gens tout le plus que tu porras, et les laisse tout entour le buisson assez loing du bois. Adoncques laisse courre trois ou quatre de tes chiens, de ceuz qui plus volentiers le chacent, et si tu r'aperçois qu'ilz l'ayent trouué, laisse aler autant d'autres chiens, et tu auras bonne chace et bon déduit; car il fuit en tournoyant et se demeure. Puis le racueillent et le travaillent à chacer; puis cuide buider le buisson et sault dehors. Et ceuz qui sont entour le buisson à beffence le huent, et le font rebouter au bois; et lors doit on relaissier des autres chiens. Et adoncques orrez vous grant bataille et bonne chace. Et se on relaisse soubvent des chiens, ils le desconfissent, et le prennent à force à bonnes dens. Et qui le veult prendre à force de chiens, il ne doit avoir le brier ne filé. Le temps qui est conbenable à prendre les goupilz, c'est en janvier, en fevrier et en mars, pour trois causes: La première est pour ce que en ces mois la pel du goupil est en bonne saison. La seconde, pour ce que en ce temps le bois est desnüé de feuilles, pourquoy on treuve mieuz les tanières pour les estouper, et si les voit on mieuz fuit parmi les boys. La tierce, pource que ou temps d'esté ils mangent les venimeux et ords vers, et sont envenimés: et pour ce les chiens ne les veulent chacer, et ce abbient soubvent. Item s'il abbient que le goupil que tu chaceras treuve aucune tanière où il se houte, je te diray comme tu le houteras dehors: Estoupe tous les peulz du tanier où le goupil se sera houté, excepté un qui sera debers le vent, et houte en l'un de ceuz que tu estouperas, un pot à long col gresle ou long, ou il y ait dedans charbons ardens, et puis metz sur les charbons poudre d'orpiement ou de souffre, et houte le pot le plus abant que porras au tanier, et soit l'ueil

estoupé par où tu le bouteras, et après te tiens en la partie où tu bouteras le pot, et ne te remue ny ne sonne mot, et le verras tantost saillir par l'ueil qui sera destoupé debers le vent; et combien que par autres voyes, comme par aucuns petits chiens taniers ou par autres fumées, on le face saillir, n'est-il nulle chose qui si tost le face saillir comme ce que t'abons dit. Et s'il est hors saillir, si le fay travailler à tes chiens, et ainsi le prendras à force.

Explicit la chace du goupil.



Cy devise en quelle manière on prent le loutre à force.



'aprentis demande comme on prent le loutre à force. Modus respond: Loutre est une beste qui merueilleusement destruit toutes eaves douces de poissons, et qui bien le veut prendre à force de chiens, si le chace en mars ou en septembre, que les eaves sont basses et les herbes petites. Et fault que les

chiens qui la chacept sont bien encharnez de la chacer, et aussi qu'ils ne doubtent mie d'aler et d'entrer en l'eau. Et quant ilz en ont mengié, c'est une beste qu'ilz aiment moult à chacier. Le loutre est jugé par le pié d'aberques les autres bestes. Et par le pié est congneu le masle de la femelle, et aussi est jugé des autres bestes par la fiente. Et aussi comme en la benerie des cerfs, a manière de parler, de juger et de destourner, aussi a-il en la benerie des loutres. La fiente est appelée espraintes, et ce qu'on voit par le pié est appelé marches. Si vous diray quelz ilz sont, et de quel jugement. Es marches des loutres n'a pert point de talon, comme il fait es marches des chiens, et si a plus d'ortaux au pié que n'a un chien. Et sont les boutz des ortelz menus, comme le bout du petit doigt de la main d'un homme; et a au pié tenbaillies comme en la pate d'une ope, et a le fons du pié bosseté de petites bossettes, et a les marches assez rondes de devant; et sont longues; celles de la loutresse sont petites et plus estroictes, et n'a mie les boutz des ortaux si gros. Espraintes de loutres sont noires et plaines d'arestes de poisson, et les laisse en petit moncelet, sur le bord de la rivière, sur aucunes butelettes; celles de la loutresse sont un petit plus noires et plus cleres. Si vous dirons comme on va en queste pour destourner le loutre. Celui qui est maistre loutreur doit avoir deux barletz ou plus du mestier, pour luy aidier; et se doivent tous lever très bien matin, et doivent aller en queste les uns amont la rivière, les autres aval, l'un d'un costé de la rivière, et l'autre de l'autre part; et doivent regarder aux bords de la rivière s'ilz trouveront les espraintes, et sur les basses rives par où les loutres puevent passer de l'eau, s'ilz verront des marches; et s'ilz treuvent des marches, on doit prendre garde si c'est comment ilz passent hors de l'eau ou qu'ilz y entrent, et si

les maistres traquent d'amont ou d'abal l'eau; car le loutre se traïsne à aler contremont ou abal, et ainsi scaurez vous s'il va amont ou abal l'eau. Si vous troubez en plus d'un lieu qu'il tire d'aler amont ou abal, la partie que vous verrés qu'il tirera, si le poursuyvés; mais il faut prendre garde à deux choses: La première, que ce soit de bonne erre, de la nuit, tant par les espraintes comme par les marches. L'autre, s'il va amont l'eau, qu'on prenne bien garde s'on verra point de luy ranciller, et en ce pourras congnoistre la meilleure erre par les marches s'il surmarche l'une sur l'autre; et de ce dois tu faire doute quant le loutre va amont l'eau, et non tant de doute quant il va abal l'eau. Si vous diray pourquoy: Loutre est de telle condition, que volentiers il va en pasture contremont l'eau, espécialement quant le vent esment l'eau, pource qu'il a le vent et la freschume du poisson. Et aussi quant il part du lieu où il demeure, qui est appelé, selon le mestier, giste, il va volentiers en pasture contremont l'eau pour une autre cause; pource que quant il a pasturé à sa volenté il rebient à son giste abal l'eau, et se fait porter à l'eau bien longuement, et yst un peu hors de l'eau pource qu'il est saoul, et qu'il va à son aise abal l'eau; et est certain qu'il ne demeure mie longuement en un giste, pource que le pays où il a esté en pasture est tantost batu, et va en autre lieu demeurer et peschier. Et saches qu'il va aucune fois en pasture d'une lieue loing. Or vous dirons comme on le destourne: Quant vous aurez bien abtisé par les enseignemens que je dis où il va de la meilleure erre, ou amont l'eau ou abal, alés tousjours regardant si comme nous adons dit; et si vous faillez à congnoistre de luy une grand'espace de temps, retournez en pays ou environ où vous le troubastes dernièrement, et regardez sur les ri-

bes de l'eau si vous verrez ne tanier ne giste où il peut demourer ; là sera demourant , puisque vous aurez scieu amont et abal qu'il ne sera passé ne retourné. Il giste en fort pays de glageux ou en un creux soubs la rachine d'un arbre près de l'eau. Ainsi le pouvez destourner et aler à l'assemblée où les autres compagnons sont ou doivent venir. Quant les autres compagnons sont venus de leurs questes, ilz se doivent desjeuner, et donner un peu à manger à leurs chiens, puis doivent aler droit au giste où ilz cuidoient qu'il soit demouré, et voient les uns d'une part de la rivière et les autres de l'autre. Et doivent avoir chacun en sa main une fourche, qui doit estre enhantée en une lance, comme de la hauteur d'un glaive; et doit estre le fer de la façon si comme il est figuré ça abant; puis quant vous verrez ainsi comme trait de trois arbalestres du giste où vous l'avez destourné, laissez aler vos chiens, pour ce que leur course sera passée quant ilz venront au giste. Et s'ilz abapent fortement sur le giste, et qu'ilz arrestent et gratent, et font grant feste, vous pouvez bien penser qu'ilz l'ont trouué; mais tenez pour certain que en quelque forteresse que chiens voient destourner le loutre, ilz se hontent en l'eau dès l'heure qu'ils oyent le cry des chiens, adonc doivent aler les loutriers au dessus et au dessous du giste, et regarder au fond de l'eau s'ilz le verront passer; et s'ilz le voient, ilz le doivent fêter de leur fourche, et mettre peine de le tuer, si comme il est figuré cy abant. Et s'ilz ne le voient tantost, si le quierent aux chiens amont et abal, et lors saillent en l'eau et le quierent soubs les rives; et quant ilz le trouveront, si orrez grands cris et grant meslées, et est bon déduit, et verrez les chiens saillir en l'eau et luy courre sus; et lors se met en l'eau, et va par le fond de l'eau bien longuement, et puis se ressort au roubert d'une rachine ou

d'aucunes herbes. Abonc verrez les chiens aler quérant amont et abal, et saillir en l'eau, et quant aucun le treube, si luy courre sus et abaye, et les autres viennent sur luy, si orés bonne chace et bon déduit; et toutefois vont au dessus et au dessous les loutreux pour le guetter à tout leurs fourches, et ont tousjours l'ueil au fons de l'eau; et quant l'un d'eux le voit passer, si le fiert de sa fourche et le liébe contremont, et les chiens l'abagent tout entour; et quant il est mort, si le jette emmy les chiens et leur fais fouler, et puis si leur fais cuire dessus luy de pain et de fourmage, et de char cuite, que tu porteras aber toy: et ainsi est prins à force es petites rivières. Une autre manière n'a de trouver le loutre, se on fault à le destourner: laisse aler tes chiens sur la rivière, et va ou querre au long de la rivière, et sont les beneurs d'une part et d'autre de la rivière. Et quant les chiens en rencontrent de la nuit, s'ils sont bons, ilz le vont trouver en chasant haubement; et s'ils ne l'ont trouvé, et la rivière est trop grande, ilz doivent porter filés qui tendent au dessus et au dessous. Lesquelz sont larges à l'entrée aussi comme un quibel, pour comprendre le lé des rivières, et est la corde de dessous plombée, qui va au fons, et l'autre ne l'est mie, et va tousjours en restrécissant, et a une corde attachée au bout de la queue du filé que ung beneur tient, qui est sur la rive, afin que quant le loutre est dedans le filé, le beneur sente la corde remuer. Et puis il sort la corde plombée, et tire à lui, si est le loutre prins. Et ainsi le doit on prendre es grans rivières; et es petites, on le prent, comme vous avez ouy, à force de chiens.

Explicit la chace du loutre.

Comment on doit prendre les noires bestes au filé à buissonner.



Les aprentis, je vous ay dict comme on prend à force de chiens neuf bestes, desquelles il y en a cinq qui sont appeléz boules bestes, comme le cerf et la biche, le dain, le chevreuil et le lièvre. Et ces boules bestes en n'ont nulles dens beseure, excepté le lièvre : et ce qu'ils broitent pour leur vie, nous appelons biander. Et des autres cinq bestes, nous appelons mengier : et ont dens dessus et dessous, et de très bons dévuitz sont pour les prendre à force qui a de bons chiens. Et aussi on a de bons dévuitz de prendre au filé à buissonner : car chacun n'a mie de quoy pour les prendre à force, et si fait on greigneur exploit de prendre bestes au filé que aux autres manières. Si a bonne manière de tailler les buissons, et de tendre les filez où il a de très bons dévuitz de chiens et de bonne chace. Le meilleur qui peut estre et à moins de travail, c'est à briser les buissons, pour les noires bestes, et est appelé dévuit royal, lequel nous deviserons. Mais avant vous sera dict comment on doit garder les chiens de la mute pour le cerf. Quant la saison des cerfs est faillie, après la Sainte Croix en septembre, quant ils se demeurent d'aler aux biches, on doit les chiens de la mute garder sans chacer, jusques au mois de mars ou d'avril, où l'on leur doit faire courre les lièvres; et qui bien les veut garder tout le temps jusques aux dis mois, si les mette en une maison chaude et nette, et leur face on une huche de belles ais de chesne, chebillée sur pièces de bois, à un pié haut de terre, lesquelles ais soient percées assez brus, afin que leurs pissas se puissent estwider; et dessus les ais sera mis et espars de beau

feurre blanc, assez espès. En icelle maison doit aboier un bel ange qui soit tousjours plain de belle eaue clère et fresche de rière ou de puis, et leur donnez à manger deux fois le jour bien matin et au vespre. Et touteffois qu'il fera beau temps soient menez jouer aux champs bien matin et au vespre. Et quant ilz reuevront de jouer, qu'ilz soient bien repuz de bon pain de froment souffisamment, et plus au vespre que au matin. Puis soient mis en leur cheniller, c'est la maison dessus dite qui est ordonnée pour eulx, et doivent estre tenus nettement, et leur eaue renouvelée souvent, et ne doivent point manger de char s'ilz ne la prennent quant ilz chaceront, si ne sont aucuns des chiens qui sont malades ou trop maigres que l'on veut ressoudre. Et doit on mettre les chiens malades hors d'avec les autres, ainsi devez garder vos chiens de mute pour le cerf. Si vous dirons comment on les guarist d'aucunes maladies.

Comment on guarist les chiens d'aucune maladie appelée ongle, qui vient aux yeux des chiens.



L advient souvent aux chiens une maladie es yeux qu'on appelle ongle, ce sont grosses toyes rouges, qui leur queubrent les yeux. A ce vault moult faire ung collier à chien, d'une branche d'orme vert, en sèbe; et luy en soit mis encontre le col, et laissé tant qu'il soit sec; ainsi comme le collier desséchera, la maladie s'en ira. Ou autrement, prenez une herbe appelée vermeilleuse, et luy soit mis le jus ou la poulbre d'icelle dedens l'ueil une fois le jour. Si guarira.

Cy devise à guarir chiens d'une maladie qu'ilz ont en la teste
et es oreilles.



Autre maladie qui leur prent dedens la teste,
et leur queubre les oreilles; pourquoy ilz per-
dent aucune fois l'oye. Prenez une boise ronde
de vert fresne, et en gèbe, à tour l'escorce, et
soit mis au feu, et qu'on mette deux escuelles endroict
les deux boutz de la boise pour recevoir ce qui en cherra,
et abec ce qui sera cheu soit mis le tiers oille rosat, et
de ce soit laissié couler es oreilles du chien plainne une
cullier d'argent tene; et soit mis en chacune oreille,
s'il a mal es deux, une fois le jour, et il sera guarpy.

Comment on guarit les chiens de enfondure.



Il advient souvent que chiens sont enfondus
at rongueur. Pour les guarir, prenez une
herbe et sa racine, qui est dicte eanne, si les
faictes très bien cuire en eau; puis prenez
une ronde boise herbe de chesne en gèbe, à tour l'escorce,
et la faictes ardir sans autre bois, et de la cendre qui en
saudra, et de l'eau dessus dicte, soit faicte lessibe
chaude où vous laverez le chien une ou deux fois le jour.
Et se vous la voulez faire plus forte, prenez les deux
pars de cette lessibe, et le tiers de très bon vin aigre, et
mettez dedans le bif argent mactifié, et bestrempe de vin
aigre. A une chopine de vin aigre, faut une unce de bif
argent; et soit tout meslé abec la lessibe, et en soit
le chien lavé comme dict est.

Comment on fait vuidier les chiens qui sont costumez.



ne autre maladie que les chiens ont, qui sont costumez, et ne puent aler dehors, et deséchent. Prenez cinq grains ou sept d'une herbe appelée espurge, et la mouillez et destrempez de lait mesque de chèvre, et donnez au chien à la quantité de plain un grant boître, si guarira.

Comment on guarist ceulx qui sont mors de chien esragié.



chiens sont esragiés par plusieurs rages, desquelles n'en y a que deux qui soient mordans, desquelles deux il en y a une appelée rage cordial, c'est rage de cuer, et n'est pas si enbenimée que n'est l'autre, et ne esragent point ceulx qui en sont mors : l'autre rage est appelée rage esragant, et tient plus en la teste que ailleurs, et de la teste luy descend en la gueule et es dens un venin si très visqueux qu'il n'est riens, s'il en est mors, qu'il ne soit enbenimé. Et pour la grant viscosité fault-il querre brief remède. Aucuns en vont à la mer, qui est un bien petit remède. Et mieux vault faire bonne sausse incontinent, de gros sel, de bon vinaigre et de fors aux bien moulus ensemble, puis chauffe et lave la morsure d'icelle sausse avec honnes orties gresches. Item autre remède bien esprouvé à ce mesme : s'aucuns est mors d'un chien esragié, soit homme ou femme, ou autre beste quelconque, il fault que hastivement on prengne un biel coq, et que on le plume entour le cul, et que on le courbe par les jambes et par les esles, et puis que on mette le trou du cul sur la playe ou les playes de la morsure, et que on aplanie au coq le ven-

Le roy Modus.

tre, de alée et de venue, affin que le cul du cog sucche le venin de la morsure; et ainsi soit fait longuement sur chacune des playes de la morsure. Et se les playes sont trop petites, si soient percées à une lancette. Item esprouvé est se le chien estoit esragié, le cog enflera et mourra, et celui qui est mors garira; et si le cog ne muert, c'est signe que le chien n'estoit mie esragié.

Cy devise comment on doit faire et tailler les buissons pour les bestes noires de déduit royal.



L'aprentis demande comment et par quelle manière on ordonne le bon déduit qui est appelé royal. Modus respond : Le déduit pour faire le buisson pour noires bestes est appelé déduit royal, pour trois causes. La première est pour ce qu'il appartient aux rois et aux princes, pource qu'ils ont les grans forestz où les bestes sont, et les buissons bien garnis. La seconde cause si est que qui veult avoir bon déduit à briser les buissons, il faut avoir grant foison de chiens et de filés, et les princes le peubent mieulx avoir que les autres. La tierce cause si est, qui veult sans travail, et sans son bouger d'une place, on oit le meilleur déduit qui soit au monde et la meilleure chace de chiens; et pource est il appelé déduit royal. Si vous debverons comment on le fait. Qui veut chacer en buissons pour les noires bestes, si le face au mois de novembre, entre la feste de Coussaints et la saint Andrien. Et la cause si est que les sangliers sont encore en saison et la trupe aussi; et le dit mois passé, les sangliers empitent pource qu'ils vont aux trupes, et les trupes sont en saison jusques à la Chandeleur et plus; et pour ceste cause ay-je ordonné de la faire en ce mois, car on

y chace généralement partout. Item on se doit ordonner à faire les buissons pour les noires bestes en cette manière. Avant qu'on chace, les veneurs doivent aler en la forest où on veult chacer, pour voir s'elle est bien garnie de bestes, et doivent aler entour les buissons et les fustages où les mengues sont, et s'ils rencontrent des bestes noires elles les doivent poursuyvre à l'oell pour savoir où ilz se destourneront. Et ne doit on point mener de limier, ne jetter brisées, et mieulx vaut que les veneurs de chebal voient visiter les buissons; car ceulx de pié hantent plus les chiens que ne font ceulx de chebal. Et ce sont bestes que les bestes noires qui tost laissent leur pays quant ilz ont le vent des chiens ou des filés, ou de ceulx qui hantent chiens; et se les bestes qu'ilz auront poursuyvies sont entrées en fort pays; comme de jognes boys, ba entour le buisson, et te pren garde tout entour, comment est rebersé, et s'il y entre guères de bestes noires; et ainsi doit on aler visiter les buissons des forestz où on veult chacer. Si te debiserons comment on se doit ordonner pour chacer et tailler les buissons. Le jour de devant qu'on doit aler chacer, on se doit pourvoir de grant foison de gens, pour mettre aux deffences et pour huer. Et doit on commencer à chacer au buisson, qui est au dessous du vent et des autres buissons, car qui commenceroit au dessus, les bestes qui seroient es autres buissons auroient le vent des chiens, et si oreroient la noise; pourquoy les autres buissons en haudroient pis. Et doit on ordonner un lieu au dessous du vent du buisson où on ha chacer, où les chiens, et le filé et les deffences, et tous ceulx qui à la chace vont, pront bien matin. Et les veneurs doivent aler entour le buisson à tout leurs limitiers, et prendre garde s'il s'embuche guères de bestes au buisson de la nuit, et selon

ce qu'il y entrera de bestes, et que le buisson sera bien garny, taille ton buisson greigneur ou moindre, et te prens garde se tu as assez gens et chiens, et filés, pour les bestreindre, et pour enclore ton buisson. Et se tu as peu de gens et de filé, si les bestreing de plus près; car ce sont bestes que bestes noires qui bien sueffrent qu'on les tende de près, fors qu'on soit au dessous du vent. Et te pren garde quant tu tendras, que le plus de tes bestes soient en chace, si le sauras en ceste manière. Quant tuiras entour le buisson à tout ton limier, tu dois prendre garde à deux choses: La première est se toutes les bestes qui s'embuchent ou buisson traient à aler en ung pays. La seconde si est que tu prengnes garde que le pays où ilz se destournent soit au pays où ilz doivent demourer, comme de josnes bois ou de genourres; car en tel pays demeurent volentiers noires bestes. Et encore pour mieulx savoir s'ilz demeurent ensemble en un pays, on puet traire à tout son limier les boies qu'ilz vont à traver le buisson bien loing du pays où les bestes se sont embuschées. Et se ton limier est encore au passer de la boie, ne le fay crier que le moins que tu pourras, et retray arrière, et regarde à l'oeil se c'est de bestes noires, et regarde quelle part ilz traient: et ainsi tu pourras mieulx acertener en quel pays les bestes seront demourées, et où tu debras tendre ton filé. Et garde que le cuer de ta haine où tu tendras tes laz soit bien abenté, c'est à dire qu'elle soit au dessous du vent du pays où les bestes seront demourées; et fay ta haine au traver du buisson sur boie, ou parmy le buisson fort, et soit tendue drue de laz, car mieulx vault haine drue de filé que de bois. Et quant tes laz seront tendus, s'il y a es bouts de ta haine fustages ou aucun cler pays où tu puisses tendre tes retz, si les y tens en rochant et

en cloant le buisson, et tens à fourches; et doivent estre les rois tendus de six ou de sept piés de hault. Et vault mieulx tendre rois à fourches que aux estançons pour trois causes: La première est que le fil se soustient mieulx sur les fourches, pour le vent, qu'il ne fait sur les estançons. La seconde si est que se la rois est lâchée, on la puet mieulx ressourdre aux fourches que aux estançons. La tierce est que si les rois ne sont tendues aux fourches, chéent à venir de deux pars d'alée et de venue, et l'autre ne chiet que d'une part. Et garde, quant tu tendras tes rois, qu'elles ayent bon vent ou vent de corde au moins, c'est à dire que le vent viengne au long de la corde, c'est du fil. Or fault asseoir les lebrriers: pren garde à l'autre bout de la haye où tu as tendu tes lacs s'il y a rier pays où lebrriers puissent prendre qui soit assez abenté; si y affuste tes lebrriers, et les metz en croissant et en cloant le buisson; et s'ils n'y peuent estre parce que le pays est trop dru, ou qu'ils eussent mauvais vent, si les metz es fustopes, au long de tes rois, et les affuste en telle manière qu'ils puissent veoir li ungs l'autre. Et doivent estre affustés et coubers de branches pour estre moins beuz. Item les deffences doivent estre assises, depuis les lebrriers bien au dessous, et doivent clore le buisson tout au travers bien loing au dessus du vent, où les bestes sont en crochant vers la haye où les lacs sont tendus de l'autre part. Et doivent estre assis sur boye, en tel lieu qu'ils voyent les ungs les autres, et entre le bout des deffences et la haye où tu as tendu les laz, doit estre le harboir de tes chiens, c'est à dire que les chiens qui ne seront laissez courre au premier, seront enharbez par les couples à genouères ou à autre joine bois tors. Et entre vostre harboir et vostre haye aura un beau grant feu et bien allumé, où tous les gens de la chase s'assembleront

pour boire, et pour eulx ordonner. Et illec seront fouallées les bestes qui seront prinses. Et quant toutes les gens seront assemblées au feu, et ilz auront beu, l'on doit envoyer les lebrriers et les deffences où ilz doivent estre, et les chiens du harboir aussi. Et qui a foison de chiens, il puet bien faire son harboir en deux lieux, et le mettre en lieu là où il puisse baloier pour deffences. Et aussi doit on envoyer à leur garde ceux qui garderont les rois à la hape. Et si vous debiserons ung peu de la manière de tendre les laz, et comment on les doit garder. Se tu tendis tes laz pour les bestes noires, garde que la lachière ne soit trop haute, et fay ta hape forte entre deux lachières. Et quant tu tendras ton laz, prens le par les deux fremailles et l'esten et le euvre le plus que tu pourras, et le gette sur la lachière, et garde que les deux fremailles soient hautes aux deux costés de la lachière, et garde que ton laz soit bien joinct aux costés. Pren deux branchettes et les fiche parmi les laz contre terre, joingnant le bas aux costés, et attache les deux maistres à deux arbres, au costé de la lachière, et les attache assez court. Et si tu tendis sur boye, ne tendis pas à l'orière de la boye, mais fay ta hape un peu dedens le bois, et laisse la boye en chace, c'est à dire par debers où les bestes sont; et doit estre la garde sur la boye, pour voir ce qui passera. Et se le sanglier chiet au laz, la garde le doit poursuyre pour le tuer, mais garde toy bien qu'il ne passe parmi la lachière; car il ne le doit mie faire pour trois causes : La première si est que il a grant baudour de luy courre sus, et de le blesser. La seconde, se il n'avoit bien clos le laz, il se porroit desveloper. La tierce si est qu'on doit passer parmi une autre lachière ou pardessus la hape, et venir au debant, affin que, s'il te vient courre sus, qu'il cloe le laz en tirant à venir à toy, et si en sera meilleur

à tuer et sans péril. Or vous avons devisé comment on doit tendre et tailler le buisson. Si vous deviserons comme on le doit chacer et brisier. Quant toute l'ordonnance des gens à asseoir en leurs gardes est faicte, les veneurs doivent prendre la quarte partie de leurs chiens, et doivent laisser aler courre et les autres enboier au harboit comme dit est. Et s'aucuns demandoient pourquoy on laisse courre si peu de chiens au premier, la cause est que s'il y a ou buisson rouges bestes, comme cerfs, biches ou chevreux, ung peu de chiens les boutent hors du buisson, et vault mieulx que peu de chiens se dégastent à les bouter hors; et que on estupe ceulx du harboit, pour brisier le buisson. Et doivent venir au buisson, pour le brisier, tous les veneurs de cheval et de pié. Et quant ilz ont esté une grand'pièce parmi, et les chiens ont vuide les rouges bestes, adonc doit il aler un des veneurs au harboit, et doit amener autant de chiens comme ilz laissèrent courre au premier, et les laisser ou pays où ilz sebent et pensent que les noires bestes soient demourées, et les querre ou pays à tout les chiens, en parlant aux chiens et huant comme il appartient. Et se les chiens le treuvent, si orrés grans abays, et grant'chace, et grant noise de huer, et de corner, et de renforcer la chace des chiens du harboit; pourquoy la chace est si grant, et la noise telle, qu'on n'orroit mie Dieu tonner. Et quant vient sur le tard, que les bestes sont pourmenées, et que les chiens du harboit chacent tous au buisson, adonc orrés à la hape, crier chiens et abayer et chacier, cors et trompes sonner, et les autres huer; si orrez la meilleure chace et le meilleur déduit de chiens qui puiest estre, et quant le buisson est bon de bestes, on en prent grant'foison. Et en droit moy je vis le roy Charles qui fu fils au beau roy Phelippe, qui chaca

en la forest de Breteuil, en ung buisson appelé la Bou-lape Guerardet, où il print six vingt bestes noires en ung jour, sans les emblées. Et s'il vient bestes aux lebrriers, ceulx qui tiennent les lebrriers les doivent laisser aler, quant ilz sont passés après le cul. Et retien que au leup on doit laisser aler le lebrrier à l'encontre, au cerf au costé, et au sanglier au cul, pour trois causes : La première est que si tu ne laisses aler tes lebrriers à l'encontre du leup, tu lui donnes grant advantage d'esloigner les lebrriers. Et quant on li laisse aler à l'encontre, il retourne ou il rebandille ; par quoy les lebrriers l'approchent : si est advantage pour eux. Item, quant au cerf, si tu li laisses aler tes lebrriers à l'encontre, il est si roide de prinsault et sault sur les jambes, et si fort de son, que à peine l'approcheront; le prennent lebrriers à l'encontre, et se ilz faillent, c'est à leur grant destourbier. Et qui laisse aler après le cul, il est si roide que à peine l'approchent lebrriers à l'encontre. Et pource doit on laisser aler au costé. Item au sanglier et à noires bestes : qui lairait aler à l'encontre au sanglier par espécial, il s'arreste et les attend, et si comme ilz viennent, il les découpe : pource laisse on aler après le cul ; car aussi sont bestes comme porcs et truies, qui ne vont mie tost. Ainsi vous avons nous debisé le déduit royal.



Cy devise comment on prend les leus au buissonner et le temps que on le doit faire.



A'aprentis demande se on fait ainsi les buissons pour toutes les autres bestes. Modus respond : Nenni, se ce n'est pour les cerfs et pour les leus : dont en certains chapitres vous sera monstre par Hario aucuns exemples qui sont bons à retenir. Qui veult prendre les leus à buissonner, le temps si est à la fin du mois de fevrier, et est le temps qu'ilz sont départis de la gestoire, pourquoy ilz sont familleux; car tant comme ilz sont en gest, ilz mengent peu ou néant. Et pour les assembler en un buisson, où on les veult bestraindre et prendre, il leur faut donner à mengier en ceste maniere. Tu dois regarder es bois où les leus hantent, aux buissons fort de bois, et en sec pays auquel il y ait dedens eue, ainsi comme une mare ou flace où ilz puissent boire. Puis pren une beste morte de nou-

G. 1.

bel, comme une bache, ou un chebal, et soit porté dedens le buisson, et soit mis en une place. Et de ceste beste pren une espaule ou une cuisse, et soit portée parmy les fors où les leus hantent, et soit fort traînée parmy les fors et parmy les carrefours des boyes en plusieurs lieux, et retraînée ou buisson, où tu mettras la charongne; et ainsi tu peuz donner à mengier aux leus en deux boissions ou en trois: mais que le pays et les buissons où tu donneras à mengier soient bien loing les uns des autres, puis faut voir comment ilz auront mangé en ceste manière. Et est certain que par defaute de leur donner à mengier, ilz prendroient les cerfs, qui sont foibles en ce temps. Si dois le lendemain, que tu leur auras donné à mengier, aller voir la charongne comme ilz auront mangé. Et va tout en pays au dessoubz du vent, et que ce soit à haulte heure. Et se tu vois qu'ilz apent la charongne bien mengiée, traînée et descompue, et les os rongié, et qu'il en soit peu demouré, saches que plente de leus y ont mengié, et que ce n'ont mie fait chiens. Et s'ilz ont bien mengié celle nuit la charongne, atten un jour ou deux à leur rebouter à mengier en la place mesme, et leur donne autant comme tu fais debant. Car les autres leus abentent, qui auront assenti reuly qui auront mangé. Puis rebien l'autre jour pour voir comme ilz auront mengié, et s'ilz ont tout mengié, et les os rompus, et rongés, et traînés çà et là, c'est signe qu'il y ait en foison de leus. Et autres fois les peuz on esbier selon ce qu'ilz ont mengié: bone peuz tu celluy jour qu'ilz auront mengié charier et faire tenir tes hivers et ton filé au dessoubz du vent, en ton buisson, et tendre en la manière que je t'ai habisé des bestes noires; mais mieulx vault tendre de penneaux que de laz sans faire hayer, car leus si redoubtent la haye. Ces penneaux vaultent estre de fil

corde peu tors, et de filé à cordes pointues, beliez, fors et légers, et que vos chiens et vos hucurs soient bien loing du huisson au dessoubz du vent, et en ces penneaux à forces hault ou cler, comme un homme leberoit le quente. Et ce qui sera tendu parmi le fort soit tendu en ceste manière. Celuy qui portera le penel parmi le fort, l'aura choint en escarpe par dessus son espaule, et doit aler à reculons parmi le fort. Et un autre qui après luy ira, le doit mettre et estendre sur le bois, ainsi comme un penel à romin, et qu'il n ait filé largement. Et sachiez que la manière de tendre parmi le fort vault mieulx que nulle autre pour prendre leus, et s'en doubtent moins. Or nous dirons comme on affuste les gardes des penneux : chacune garde doit avoir deux bastons et une espée, et s'ils sont en cler pays, ils doivent estre assis à un grand ject de pierre par devers la chace, et bien estre coubers devant. Et si le leup vient, le garde le doit laisser passer son affust, et puis luy doit getter ung de ses bastons après le cul, sans sonner mot : car s'il parloit ou sonnoit mot, il retourneroit, et se le leup chiet ou filé, il luy doit mettre l'autre baston qui demeure luy est en la queue, et luy donner de son espée, et le tuer. Item les gardes que tu mettras es penneaux qui sont tendus au fort, doivent estre assis plus près les uns des autres que ne doivent estre ceulx qui sont en pays cler, en telle manière contesfois qu'ils puissent veoir le leup passer, et que les gardes soient bien coubers. Et quand tu auras assis tes gardes, va assavoir tes deffences, ainsi comme nous devismes au huisson des bestes noires. Et s'il a ung costé cler pays, où il ait bon vent, où leberiers puissent prendre, si les n affuste et les assies brus et loing du huisson, et qu'ils soient bien coubers. Et si le leup leur vient, on les doit laisser aler de près à rencontre. Et quand tu auras

ton buisson clos, tant de filé comme de bons lébriers, et deffences assurees, assies ton harboir, et va laisser courre un peu de tes chiens où les leus ont mené. Et si tes chiens ont troué le leup, laisse courre de ceulz qui sont au harboir, et auras bonne chace et bon déduit. Et retien que si tu ne prens tous les leus, et il en demeure aucuns, tu le trouveras à lendemain ou buisson, se tu y veulz chacer.

Comment on taille les buissons pour prendre les cerfs au filé



A'aprentis demande comme on prend le cerf à buissonner. Modus respond : Qui sret bien buisson garny de cerfs, on le taille tout en la manière de ceulz que nous avons devisé devant, fors tant seulement qu'on taille le buisson pour les noires bestes membre qu'on ne fait cellui pour les leus et cellui pour les cerfs : car ce sont bestes qui s'en vont plus tost d'effroy, et qui sont plus mauyls à destraindre que ne sont les noires bestes. Et pour ce leur doit on tendre de plus loing et faire plus grand buisson, et tendre les cois plus hault, tout comme un homme puet avenir à le main. Et se puet on faire hayes parmi le fort, et haultes lachières ou on puet bien tendre laz ou chebestres qui mieulx valent pour prendre les cerfs, et n'ont les chebestres que ung laz et menu filé, comme de corbe à fouet, où il n'a que quatre mailles de long et quatre de lé, et est bonne tente que de chebestres, pour affaitier ses chiens, car on lie le maistrice à une branche coppée que le cerf entrainsne, et à peine puet fuir, par quoy les chiens l'approchent. Si bristés le buisson en la manière que nous avons dit des autres.

Cy endroit moralise la royne Racio des bestes, et espécialement du cerf.



'aprentis demande: quelles sont les exemples que vous nous deistes au commencement des chapitres du leup et du cerf. A ce respond la royne Racio, et dist que Dieux nostre Seigneur donna moult de belles propriétés aux bestes mues, par quoy homme puet prendre moult de belles exemples. Et par especial il donna au cerf moult de propriétés qui sont figurées ou gouvernement de nostre vie selon nostre foy et nostre loy, si comme il vous sera debisé. Premièrement il demonstre es propriétés que Dieu lui donna la nativité de nostre Seigneur; après il demonstre sa mort; après il demonstre les dix commandemens de la loy; après il demonstre comment on doit fuyr ses adversaires; après il demonstre purgatoire et la vie pardurable. Si vous debiserons comment les figures puent estre declairies. Quant à demonstret en figure la nativité nostre Seigneur, il est ainsi: que quant Adam ot gousté du fruit d'Evès, tellement que tous ceulx qui mouroient aloient en enfer, et pour ce meffait debint nature d'homme si rouarde et en si grant freur que riens ne le pouoit asseurer, quant Dieux de sa grace heult entrer ou ventre de la benoite vierge Marie. Adonc fut nature confortée et asseurée. Tout ainsi le demonstre ou cerf. Car quant Dieux créa cerf, il le fist de si tresrouarde nature, ainsi comme Esidoire le recorde en son libre, que il mourust de peur devant les chens se ne fust ung osselet qu'il luy mis a dedens son cuer, qui lui soustient vertu esperituel et luy donne force et hardement; et cel osselet si demonstre comment Dieux conforta nature d'homme quant il entra

au cuer de la vierge Marie. A demonstrier la mort nostre Seigneur : elle fut bien demonstree quant Saint Eustace le vit crucifié entre les cornes du cerf. A demonstrier comment les dix commandemens de la loy y sont compris : Homme doit bien sçavoir quels sont les dix commandemens que Dieu commanda à homme expressement de les garder, et qu'il mist iceulz dedens sa teste pour le garand de sa vie parcurable et pour la deffence de tous ses adversaires. Ainsi est demonstre au cerf, car le cerf a dix branches en ses cornes; ne plus en dist on ou mestier de heric, si comme il est dit en ce libre. Et ces dix branches lui donna Dieu et mist en sa teste pour le garand de sa vie et pour soy deffendre de tous ses adversaires; et ainsi ces dix branches demonstrent les dix commandemens de la loy. A demonstrier comment on doit fuir ses adversaires. J'ai avant fait declaration en ce libre comment le cerf fuit quant il est chacié. Il fuit les dures boves et seches, affin que les chiens qui le chacent ne puissent assentir de lui; ainsi doit fuir l'homme quant le deable le chace, c'est quant il le tempte. Il doit aler les dures boves : il doit faire penitence et courir à l'eau benoite de contrition, affin que le deable ne sente et connoisse sa trache. Après vous dirons quels adversaires le cerf a : ses adversaires sont le deable, la char et le monde. Et telz adversaires a homme. Si vous declarerons comment les ennemis du cerf sont figurés. Les deables aux cerfs sont les leus qui le chacent nuit et jour pour le prendre et debouter. La char est la grand convoitise d'aler aux biches; pourquoy il advient que pour la grant expression de y exresser aux biches pour la volente de la char, il devient si pesme et si non puissant, que le leup le prent et le menge et deboute. Le monde est ung des grands ennemis que le cerf ait, car les gens du monde le chacent pour

la convoitise de la char et du déduit. Ainsi le deable, la char et le monde sont ennemis au cerf; et aussi sont-ils à l'homme ennemis; car le deable met tousjours peine à decevoir l'homme, et aussi les convoitises, les richesses et les vaines gloires de ce monde sont ennemis à l'homme, et aussi la char qui convoitte des boires et des viandes est ennemie d'homme. Et pour ce a armé homme Dieu des dix commandemens de la loy, pour soy deffendre et garantir de ses ennemis. Après est demonsté au cerf expurgatoire et bien pardurable. Dieu a donné au cerf une vertu que de son sens il se rajoesnit; car il vit si longuement que c'est la plus vieille beste qui soit; et quant il est si viel qu'il ne peut plus, sa nature lui donne de querre une fremiere où il a dessous une coleubre blanche. Si grate et espart tant la fremiere qu'il treuve la coleubre; et puis la tue du pié, et après la transgloutist toute entière; et puis s'en fuit en ung desert non habitable, et est aussi comme mort, et gette sa char et son cult, et debient josne de quatre ans ou de cinq. Ainsi se rajoesnit le cerf, et demonstre le expurgatoire en ce qu'il mue sa char. A reste similitude doit homme soy rajoesnir et ediffier expurgation. Quant homme a longuement beschu il doit aler querre la coleubre à la fremiere, et le doit grater et departir aux pources et rendre ce qu'il doit. Et dessous il treuve une coleubre, c'est convoitise, laquelle il doit mettre sous le pié et la tuer et la transgloutir; c'est qu'on doit poiser les pources qui la ont mené, et doit fuir de la fremiere ou desert non habitable. C'est que homme doit fuir le monde; et ainsi jectera sa char, c'est l'ame qui gettera le corps hors d'avecques soy et que en expurgatoire, c'est à bien en bien pardurable, et sera josne de trente deux ans. Ainsi nous ay monsté comment homme doit prendre exemple et doctrine à la propreté du cerf.

Comment arc fu trouvé, et le nom de celui qui le trouva.



I est contenu ou libre d'archerie comment le roy Mobus dist à ses aprentis : que arc estoit un baston et ung instrument tant pour soy deliter et deduire comme pour le prouffit de la deffence de son corps ; et leur dist que le premier homme qui trouba arc ot nom Secmodus, lequel ot un filz qui ot nom Carquin, qui fut le meilleur archer qui onques fust. Et tant ama l'art et le mestier de traire qu'il en sceut l'art et la manière, tant par l'aprinse et introduction de son père, qui de Mobus l'aboit aprins, comme par la doctrine de Mobus qu'il ot oye. Et fut ferme de la main tant que à chascun trait il ostoit une pomme d'un bougon de sus le bout d'un baston, de trente affours loing. Et ainsi comme dit Mobus, Carquin n'aboit que huit ans quant Secmodus son père lui fist ung arc et lui enseigna tout l'art en la manière de traire, ainsi comme l'aboit retenu de la doctrine Mobus. Mais les deduis que on puet aboit du mestier d'arcecie ne lui furent mie monstrés. Si dirons comment Secmodus enseigna son filz du mestier d'arcecie.

Les enseignemens du mestier d'arcecie.



Premièrement il enseigna du mestier d'arcecie neuf choses à son filz. La première fu que la corde de son arc fust de soye verde ou autre, pour trois causes : La première que la soye est si forte qu'elle dure plus sans rompre, qu'elle ne fait de nulle autre chose. L'autre cause est, quand elle est bien assemblée, elle est si singlant, qu'elle envoie une sapette ou bougon plus loing, et si donne greigneur cop

que nulle autre corde ne fait. La tierce cause, on la puet faire si gresle comme on veult. Le second enseignement d'arceirie est que se on veult traire droit, et que la fleische ou bougon boise bien droit, où on le veult traire, garde quant tu metteras ta sapette sul bougon en ton arc, qu'elle soit mise en telle manière, que les pennons de ta sapette queurent de plat contre l'arc, quant tu tireras : que se l'un des pennons seroit contre l'arc, pourtant qu'il y feroit boche, elle n'yroit mie droit. Le tiers enseignement d'arceirie est qu'on doit traire à trois doits, et doit on tenir la coche de la sapette entre le doigt qui est emphez le paulz, et l'autre doit d'emphez. Le quart enseignement d'arceirie est, que se le fer qui est en la sapette est légier, que les pennons d'icelle soient bas tassés, et plus courts; et s'il est pesant, ilz doivent estre plus hauts et plus longs. Le quint est, que tu dois ferrer ta sapette en telle manière, que le burbel du fer responde et soit endroit la coche de la sapette. Le sixiesme est, que la sapette de quoy tu tireras doit avoir dix poignées de long, depuis la coche de la sapette jusques aux barbeaux du fer d'icelle. La septiesme est, que arc de droicte moison doit avoir de long, entre la coche du bout d'en haut, jusques à celle du bout d'en bas, vingt deux poignées estroitement. Le huitiesme est, que quant ton arc sera tendu, qu'il ait entre l'arc et la corde plaine paume, et deux doits eschardement. Le neufiesme enseignement est, que tu dois tendre ton arc à la main dextre, et le tenir en la main senestre. Ce sont les enseignemens que Secmobus aprint à Carquin, son fils. Si vous dirons comment Modus enseigna Carquin et ses autres apprentis, des débutz qui sont au mestier d'arceirie, de quoi Modus fait sept rappitres en son libre : Le premier, si est de faire le buisson aux arcs. Le deuxiesme,

Le roy MODUS.

de traire entour. Le tiers, de traire à veue. Le quart, de traire à aguët. Le cinquiesme, de traire au seulg. Le sixiesme, de traire aux feux à la rebenue des champs. Le septiesme, de traire aux lièvres aux casses.



Comme on fait faire les buissons aux arcs de chiens pour les brisier.

L'aprentis demande comme on doit faire les buissons aux arcs. Modus respond : On fait les buissons aux arcs en deux manières. L'une si est aux chiens. L'autre se fait aux gens à amener, et se fait en ceste manière : Quant on veut faire un buisson où on culde que bestes demeurent, on regarde de quelle part le vent vient, puis doivent aler les archers au dessoubz du vent, pour eux affuster. Et si le pays où ilz se doivent affuster est de clère fustage, ilz doivent estre affustés plus loing les uns des autres, qu'ilz ne doivent quant ilz s'affustent en pays coubert; et doivent

aler chiens à deffences, à ameneurs ensemble; et doit aler de debant, à chebal, celui qui doit assoir les archers et deffences; et doit clore et tailler le buisson, en la manière qu'autrefois nous ay dict, à faire les buissons pour les noires bestes. Et ainsi comme on fait les hapes du laz, on doit faire hape d'archers. Et est très bon de faire tousjours crocher les archers au bout: et ainsi comme autrefois avons dict. Quant on commence à faire les buissons, on doit tousjours commencer au dessousz du vent. Et quant les archers et deffences seront assis, et le buisson sera clos, on doit laisser au buisson deux chiens ou trois, selon ce que le buisson est grant. Et doivent ceux qui sont es deffences parler les uns aux autres et faire noise, affin que les bestes ne passent parmi eux. Et si les bestes viennent aux archers, celui à qui la beste vendra doit estre de ceste contenance: Il doit mettre son arc au long de son, et la main de quoy il tient la corde de son arc, il la doit tenir debant son visage, en tenant la corde, et doit avoir les espaulles serrées contre son fust. Et se la beste vient tost sans giet, il doit tout en paiz ses bras eslonger, et doit commencer à tirer son arc doucement, et qu'il soit tout tiré, avant que la beste soit endroict luy. Et doit estre son arc si aisé et si bon, qu'il se puisse tenir entisé longuement, et contoyer la beste, tant qu'elle soit un peu outre luy, en asseant sa main, et tenant son corps le plus droict et serré contre son fust comme pourra. Et si doit tirer la corde de l'arc droict à son oreille dextre. Et doit tirer sa saquette jusques au fer, et doit aussi un peu tenir son arc debant, et essayer sa main et laisser aler; et si la beste vient à toy bien tost, et qu'elle soit un peu loing de toy, tu dois traire un peu au debant ainsi comme aux espaulles; mais puisqu'une beste vient près, tu dois assoir ta main em-

ing le costé, au derrière des espaules. Si te diray les causes pourquoy tu dois laisser passer la beste, qui vient à fust, abant que tu trapes. Et quant elle vient tost et de loing, pourquoy tu dois traire au debant. Tu dois sçavoir que si la beste vient à fust, endroit toy et tu trapes, c'est mal fait, et contre l'art d'arcevie, pour quatre causes : La première est que se tu fiers la beste de travers, elle ne mourra mie si tost, comme celle qui sera ferue en poursupbant. La seconde, elle fera un saut endroit toy, pource qu'elle te verra, pourquoy tu pourras faillir. La tierce, la beste qui vient tost à fust, est sitost passée, si elle ne vient bien près, qu'il advient souvent faute de la férir. La quarte, celle qui vient de loing, est souvent faillie à estre ferue, qui ne la prend au debant; pour celle cause va tost, et puet estre passée abant que la salette vienne à elle, qui ne la prend au debant. Or t'ai je dict les causes pourquoy on doit traire à la beste qui vient à fust, en poursupbant ou au debant. Et se la beste à quoy il trait est ferue, il doit huer un long mot, pour avoir le braquet qui sicut le sang qui est demouré, ou les chiens qui sont demourez qui n'ont pas brisé le huisson. Et si la beste est bien ferue, et il voit qu'elle soit ferue pour tost mourir, il ne doit nul mot sonner tant que le huisson soit brisé. Et s'il est brisé, il doit huer pour avoir le braquet, et doit s'ubre du braquet; et si elle est ferue en telle manière que bresve mort ne doibe ens'ubre, on doit laisser aler les chiens qui sont des arcz, aberques l'homme de cheval qui les archers avoit affustés, lequel doit ferir des esperons après. Si deviserons comme on peut sçavoir par le sang de la beste ferue, s'elle est frappée pour tantost mourir ou non. Si tu vois le sang gros, rouge et espès, et un peu escumeux, c'est signe qu'elle est ferue en bon lieu pour tost

mourir. Si le sang est cler, et qu'il fasse un peu de bouillon sans escume, c'est signe qu'elle est frappée es os, ou en lieu qu'elle ne doit mie mourir. Item se la beste est ferue en la bouze, c'est en la pance, il saigne peu et vient abecques le sang de l'herbe et de la viande, que la beste aura viandée. Et quant elle est ferue en tel lieu, on la doit laisser reposer grand temps avant qu'on supbe du braquet, pour deux causes : La première est pource qu'elle ne s'eslongne pas tant. La seconde que là où elle a esté refroidie elle demeure et se laisse rheroir. Et adoncques se tu suis du braquet et elle cessault, laisse aler deux saiges rhiens après, et ils la prendront à bon déduit. Si te debiserons les lieux où les bestes sont ferues pour tost mourir, ou pour loing fuit. Si elle est ferue parmi les longes, elle est morte en l'heure. Si elle est ferue en l'eschine, entre deux jointes, elle rhiert sans mourir. Si elle est ferue parmi les gros costés, en alant droit aux espauls, elle sera morte brevement; et si le coup se trait à aler au derrière, longuement supra; et si elle est ferue haut au derrière des espauls, c'est un endroit qui est appelé le ratelier, point ne morra. Et se la beste saubaige est ferue au derrière des espauls bas, endroit le costé, mort soudaine ensuit. Si elle est ferue au milieu du col, c'est sans mourir; si elle est frappée entre le col et l'espaule couterment, mort brebe s'ensuit. Si elle est ferue à trois doits des espauls, au travers du col, c'est parmi les autoires, mort tantost s'ensuit. Et se elle est ferue parmi le hance, point ne muert. Et se elle est ferue parmi le gros os des fesses, point ne muert. Si elle est ferue parmi le plat des cuisses, par les brons ou brayons, morte est. Si elle est ferue entre deux cuisses bien près du cul, morte est. Et si elle est ferue parmi la gorge, et au travers, et rouppé le jargel, morra bien tost.

Comment on fait les buissons aux arcs sans chiens.



Nous avons debuisé comment on brise les buissons qu'on fait aux arcs par chiens. Si vous debuiserons comment il est fait aux gens sans chiens. Quant les archers sont affustés, ainsi que nous avons dit, celui qui afuste doit assoir les ameneurs à travers le buisson, et les doit faire crocher aux deux bouts, et les doit assoir bien au ject d'un palet, et doibent venir droit aux archers, siflant et parlant les uns aux autres. Et ceux qui sont es bouts qui sont crochés, doibent faire noise, et eux haster plus que les autres. Et s'il n'a beste ferue, il doit siebir du braquet comme nous avons dit, car il est nécessaire d'avoit toujours un chien bien affaitié pour siebir du sang, lequel est nommé braquet. Et encores nous dirons autres choses nécessaires pour le mestier. Premièrement tu dois sçavoir que arc de quoy archer doit traire à fust, doit estre plus doux et moins fort que celui de quoy on trait à beue, pour trois causes : La première est que, se l'arc est trop fort, il se combient ployer pour le tirer; si se fait eslongner de son fust, et ainsi porroit on estre bien de la beste qui vient au fust. Secondement, il ne porroit longuement tenir son entois, si l'arc estoit trop fort. La tierce cause est qu'il ne puet assoir sa main, ne tenir ferme, si l'arc est trop fort. Ce sont les causes pourquoy tous archers qui traient à fust doibent estre maistres de leur arc. Encores n'a autres choses qui appartiennent à un bon archer. Archer ne doit estre sans lime, et doit toujours faire agus les fers de ses saquettes, de quoy il tray, bien trenchans et bien affilés. L'archer doit toujours avoit une corde à arc en sa bourse, ou deux, et si doit estre

bestu de verb, ou de rouleur qui ressemble au bois. Et si doit avoir un bon braquet, bien sage et bien affaitié, tellement que si la beste estanche, que le braquet soit creu de sa sieutte.



Comment on met les bestes au tour pour traire aux archers.

Le second chapitre d'arcevie est comment on met les bestes au tour en deux manières : L'une si est à affuster les archers quant on treuve les bestes au roubert du chebal, l'autre manière, au roubert d'une chascette ; si bons dirons la manière comment. Quant les archers vont au bois, pour trouver les bestes, ilz ne doivent mener que deux chebaux au plus ; la cause est que quant il y a grant foison de chebaux, les bestes attendent maisement ; et doivent aler tous ensemble, et celui sçet la manière de mettre les bestes au tour doit les mener et aler debant ; et ilz doivent aler tous ensemble

au coubert de son cheual. Et doibent la beste querre en la haute forest, et es clères fustapes, et doibent aler le petit pas. Et s'ilz treubent les bestes, ilz ne les doibent trop approcher, fors qu'ilz les puissent tousjours voir, si le pays est cler. Et doibent aler les deux chebaux l'un deuant l'autre, bien près à près. Et les archers doibent tous aler au coubert des deux chebaux, et doibent ainsi aler tous ensemble, les arcs tendus assez loing des bestes, tant qu'ilz soient au dessoubz du vent des bestes. Et quant ilz seront bien apoint, ilz doibent chascun mettre sa sayette en la corde de son arc, et celui qui est à cheual, qui les affuste, doit dire auquel il veult, qu'il demeure, et luy doit montrer son fust, et il doit demourer à son fust, au coubert des autres, et doit mettre son arc à loing de luy. Et doit mettre la main de quoy il tient la corche de sa sayette deuant son visage, bien près, en tenant tousjours sa sayette en la corde de l'arc. Et doit aboier l'ueil droit aux bestes, de telle contenance doibent tous estre à leurs fusts. Et celui qui est à cheual, qui les affuste, doit aler entour les bestes, assez loing, et les doit ainsi affuster, assez près, ainsi comme un gect de palet : et où les archers faulront, on doit assoier les autres qui n'ont nulz arcs, au cas que les archers ne seroient assis tout entour les bestes. Mais ilz doibent estre assis plus au descouvert, et plus apparement que les archers qui là seront. Et quant ilz sont mys autour, celui qui est à cheual, qui les assiet, doit retourner le chemin qu'il est venu en approchant les bestes; et quant ilz sont entre luy et les archers, il les doit approcher de si près qu'il les houte sur les archers; et ceulx qui n'ont nulz arcs, se doibent montrer et toussir, affin que les bestes voient aux archers; et s'ilz fièrent une beste, ilz la doibent s'ubre du braquet, ainsi comme nous abons

dit. L'autre manière comment on met les bestes au tour en la charette se fait ainsi : On prend unes roes d'une charette, neubes, et sont mises en une menaise, c'est à dire en deux limons, et qu'elles soient en essiel estroit, affin qu'elles brapent ; car au bruit de la charette nissent volentiers les bestes. Et si est une chose qu'on puisse mener, de quoy les bestes s'effroyent moins, pource qu'ilz les voyent aler et venir au bois ; et faut que la charette soit bien ensatillée de brances herbes, affin que les archers s'affussent mieux ou coubert de la charette. Ceste manière de mettre les bestes au tour est meilleure que l'autre, mais que ce soit en pays où on puisse mener charette.

Cy devise de la manière de traire à veue, soit à pié ou à cheval.



L'apprentis demande comment le tiers cappitre d'arcevie se fait. Modus respond : Le tiers cappitre d'arcevie si est de traire à veue, et se faict en deux manières. L'une si est de traire à pié, l'autre est de traire à cheval. Celle qui se faict à traire à pié se faict en ceste manière : Il faut querre les bestes à pié par la forest, l'arc en sa main, les sayettes à son costé. Et faut que l'arc, de quoy on trait à veue à pié, soit plus fort que celui de quoy on trait à fust ne à cheval, pour trois causes : La première est qu'il faut traire de plus loing, pourquoy il faut traire de plus fort arc. La seconde pource que quant l'arc est fort, il faut estendre les bras, et baisser le corps, et son plunger en son arc, et ce ne fait on mie à son fust. La tierce, il ne faut mie tenir arc en tais, ainsi comme à fust ; et si l'on treube les bestes, il faut tendre son arc, et mettre sa

sapette en la corbe, et les aprocher de plus près qu'on
 puet, et si on voit qu'on soyt à point, l'on doit traire et
 tirer son arc fort droit à l'oreille, jusque au fer de la
 sapette, et son plungier en son arc, et assoit sa main
 et laisser aler. Et se la beste est férue, l'archer doit get-
 ter ses brisées, et doit aler querre le braquet en certain
 lieu où il le doit avoir laissé. Encore y a une autre ma-
 nière de traire à pié, qui est meilleure et plus combena-
 ble de tous ceux de quoy nous avons parlé, et de quoy les
 bestes s'effroyent moins. Quant aucun qui sct la ma-
 nière de tourner les bestes et les aprocher sagement, est
 à chebal, et l'archer va après luy, et se tient bien près de
 la queue du chebal; quant il voit qu'il est bien à point de
 traire, et qu'il a la coste de la beste à quoy il veult tirer,
 il se doit arrester, et traire, et celui de chebal doit tous-
 jours aler; et par ceste manière attendent mieulx les
 bestes goust, c'est à dire le trait, pour cause qu'ilz mu-
 sent au chebal, et attendent trop mieulx le chebal qu'ilz
 ne font homme à pié, sans chebal. L'autre manière de
 traire à veue à chebal se fait en ceste manière: L'archer
 doit estre à chebal, et avoir chebal paisible, et qui s'ar-
 reste quant on veult, sans son remuer, et doit l'archer
 querre les bestes tout seul à chebal, et s'il les treuve, il
 doit tendre son arc, lequel doit estre plus foible et plus
 aisé que celui de quoy on trait à pié, et doit mettre sa
 sapette en la corde de l'arc, et doit porter l'arc et sa
 sapette qui est en corbe à la senestre main, et gouverner
 son chebal à la dextre main, et doit aler entour les bestes
 le grand pas de son chebal, et les doit au premier tourner
 d'assez loing. Et si on voit que les bestes ayent les tes-
 tes lebees, c'est signe qu'ilz ne soient mie bien assieu-
 rées, pourquoy on ne les doit mie trop aprocher, tant
 qu'on voye qu'elles mettent les testes bas. Et adoncques

les doit on bien aproucher en tournopant tout bellement. Et quant on voit qu'on est à point, et qu'on a le costé de la beste à descombret, et assez pour traire à la dicte beste, adonques on doit arrester son cheval, et tirer son arc en telle manière, que l'on tise par derrière son, non pas à travers, ne debant son, en s'appuyant sur son estrier senestre, lequel doit estre un peu plus court que l'autre. Et doit tirer bien fort, jusques au fer de la sapette, en essayant sa main au lieu où il veut fêrir la beste. Et doit tenir un peu son entois en essayant sa main. Et s'il fiert la beste, il doit aler querre le braquet, ou laisser courre deux saiges chiens, qui mieulx la desconfiront, si elle est maubaisement fêrue.

Comment on doit traire à aguet, et par quelle manière.



'aprentis demande comme il faut traire à aguet, qui est le quart cappitre d'arceirie. Modus respond : On puet traire à aguet en toutes saisons, en pays où il y a foison de bestes douces. Mais le temps où l'on puet mieulx traire à cerfs à aguet est depuis la mi aoust jusques à la mi septembre, pour deux causes. La première est : car au mois de juing et de juillet, qu'ilz sont en cuer de saison, ilz s'embuchent si matin qu'à grand peine les puet on veoir à l'oeil. L'autre cause est qu'après la mi aoust les cerfs musent et quierent les biches, et hurlent tellement les ungs aux autres, qu'ilz sont ouys de bien loing, et par celle cause se encusent. Le temps qui est plus contenable à traire à aguet, c'est quant il vente fort, et le temps est trouble, et souple, et monte, pour deux causes. La première est pource que bestes sont volentiers sus piedz

par le temps monte. La seconde, ilz ne boient si tost l'archer qui va traire à aguët, pour le vent, qui est grand. Item l'archer qui veut traire à aguët doit querre les bestes bien matin, ou à la releuée, à l'heure que les bestes sont releuées, et doit aler seul, son arc en sa main, et doit aler contre le vent, de boie en boie, tout bellement, et doit aler les sentiers coubers, parmy le forç, où il rube mieulx tumber les bestes. Et s'il veoit cerf, ou beste à quoy il vueille traire, garde son bien que beste ne le boie; car s'elle le boit, son fait est rompu. Il la doit aprocher en reste manière: on se doit coubrir, c'est qu'on se mette derrière ung buisson, et tendre son arc, et empougnier la sapette de quoy on veult traire abecques son arc, et son mettre à genoulx; quant les bouffées de vent viennent, on se doit soubre, et prendre garde si la beste viande, et si elle viande, on la doit abecques la bouffée de vent aprocher, et se doit on traismet et cacher contre terre, et avoir tousjours l'ueil à la beste qu'on poursuit, et se doit on tousjours tenir au dessous du vent, et doit avoir en la bouche un petit fuelllet herb, pour coubrir son visage, et ainsi doit aprocher la beste qu'il veut traire à aguët; et se ce sont deux cerfs qui hurlent ensemble, tu les dois aprocher, tandis comme ilz se combatront ensemble. Et advient aucunesfois qu'on les porroit aprocher pour cause de leur meslée, tellement qu'on en porroit bien tuer ung d'un glaive. Et quant on est si près, et qu'on ne debroit mie faillir, et si doit on tout bellement leber au coubert du buisson et traire. Si aucunesfois advient qu'on est si près, qu'il coubrient traire à un genoul, et pourre doit estre l'arc de quoy on trait à aguët, foible et court, et si doit on estre vestu de la couleur du bois. Autre manière y a de traire à aguët: Qui tumber cerfs, ou autres bestes es hautes fustayes rieres, où on ne se puisse

couvrir nullement, qu'on ne soit lieu des bestes de bien loing, bons dirons comment on puet approcher les cerfs en telle manière qu'on puet traire de bien près. Qu'on prengne toille à telle quantité qu'on puisse peindre dessus une biche; et puis que la toille soit tendue à bastons, ainsi comme un chebal à pertris, et celui qui le doit porter et qui doit traire, doit estre au dessous du vent. Et la doit porter tout bellement le petit pas, en soy arcestant, et doit aboier l'ueil aux bestes, et regarder par les oeulliers qui sont fais comme en un chebal à pertris. Et s'il voit que les bestes ayent les testes leuées, il se doit arrester tout coi, tant qu'il voye qu'elles soyent hors d'effroy, puis doit approcher tout bellement, tant qu'elles puent bien apercevoir que ce n'est mie beste vive. Adoncques se doit mettre à couvert de gros arbres, et approcher d'arbre en arbre au couvers de sa toille, tant qu'il soit si près qu'il doit, et puisse traire; et adoncques doit appuyer sa toille, si qu'elle se tienne droicte, sans estre tenue, et se doit lever tout bellement, et traire par dessous sa toille. Or retien les manières que je t'ai monstrées de traire à aguet, pour lesquelles on puet aboier de bons débutz, qui est en bon pays de bestes.



Comment on trait au seulg à aquet.



A'aprentis demande quel est le déduit en arcerie de traire au seulg. Mobus respond : Traire au seulg, qui est le quint capitre d'arcerie, le meilleur déduit est qu'un archer puisse aboir. La saison où l'on doit traire au seulg est depuis la mi octobre jusques à la fin de novembre. Et en ce temps, qui sret un paps ou un seulg où les bestes noires demeu- rent (c'est à entendre une mare où il y ait eau et boe), car les bestes noires, quant elles viennent de mengier, vont à ces mares pour boire, et pour elles souffler, et touffler en la boe. Et si on treube un seulg bien hanté des bestes, et que le paps et le buisson en soit bien garny, l'on doit faire son fust sur le seulg, en ceste manière. Ve- garde un arbre ou un buisson broictement sus le seulg, au plus près que tu porras, et que tu mettes le seulg entre

ton fust et la partie dont les bestes viennent des menques, puis preng quatre fourches, ainsi comme ung siège en quoy tu te puisses ester, et qu'il soit de deux piés de hault. Si te diray la cause pourquoy il est fait, et pourquoy il doit estre si hault. Cien fermement que se les bestes noires sont près de toy, soit aval le vent, ou contre le vent, ja n'aront le vent de toy, puisque tu seras deux piés de haut sus terre; mais s'ilz sont loing de ton fust, si tu n'avois bon vent au venir, elles aront le vent de toy; garde donc que le vent viengne debers les menques, quant tuiras à ton fust. Et aussi dois prendre garde que la lune t'esclere deux heures devant le jour que tu dois estre à ton fust. Et aussi dois prendre garde que la lune soit belle et clère, le temps bien espuré, afin que tu voyes bien cler entour toy. Les choses dessus dites gardées, va à ton fust que tu as fait au seulg, et monte hault sur le siège, ton arc en ta main, et une bonne glenne de saettes bien affilées, et que ton arc soit tendu, et la saette en coche, et garde et guette entour toy, et lors tu auras très bon déduit; car toutes manières de bestes passent volentiers par debant le seulg, qui est bien hanté; si tireras de si près comme tu voudras, en espécial aux bestes noires qui entreront au seulg, et se touilleront debant toy.

Cy devise de la manière de traire à la revenue des champs pour les rouges bestes.



'aprentis demande quel est le déduit de traire à aguet à la revenue. Il ce respond le roy Modus, et dist que c'est une manière d'arriere qui se fait par nuit à la lune, ainsi comme

traire au seul, et est le sixiesme chapitre d'arcevie. Si vous diray comment il se fait. Le temps où il se fait mieulx, c'est au mois d'april et de may, que les bestes viandent aux champs. Si doit on prendre garde où les bestes relèvent aux champs, et par où elles relèvent au bois, par aucun destroit, comme une anglée, et que accoustumément ruennent par ung pays, adonques y fait bon. Si te dirons comment on fait les fustz. On regarde les bresches où les bestes puent mieulx passer, et fait on son fust au costé de la bresche, et est là bresche laissée à senestre, et descombre-l'on son fust au costé de la bresche, et est la bresche laissée à senestre; et descombre on son fust par hault et par bas, que son arc n'y accroche. Et s'il est trop descouvert, l'on doit mettre devant son une branche pour son couvrir, et doit on faire tant de fust comme on a d'archers. Et quant les fustz sont fais, se le vent est bon et qu'il viengne des champs droit aux bois, et que la lune roye bien cler, adonques bois venez aux fustz, toy et tes compaignons, deux heures ou trois debant le jour, et n'alez mie à vos fustz près des champs, où les bestes doibent estre relévées. Mais alés parmi les bois, si loin des champs que les bestes n'ayent point d'effroy, et vous affustés si en paix comme vous porrez qu'ilz ne vous oyent. Et vous tenez là, les arcs tendus bien royement, et vous herrez les bestes venir droit à vous le petit pas, et travez de si près comme vous porrez. En ceste manière fault faire à rebente d'une basse taille, et fault que la lune roye bien cler. En ceste manière d'arcevie puet on tuer moult de bestes, et avoir bon déduit.



Cy devise de la manière de traire aux lièvres aux casses.

L'aprentis demande quel dévuit c'est en arcevie que de traire aux casses. Mobus respond, et dit que traire aux casses est bon dévuit, qui est en bon pays de lièvres. Si vous diray comment, et par quelle manière on le fait : La saison où l'on traie aux casses est au mois d'abril, que les lièvres relèvent es blés, de haute heure, pource que les blés sont si hautz qu'ilz se peubent bien couvrir dedens. Celui qui le veut traire, le doit quérir à chebal, son arc en sa main, et doit avoir de costé de luy un valet à pié, qui maine un levrier ou deux, au costé de luy. Et ainsi doit quérir et chercher dedens les blés, et s'il voit le lièvre, il doit mettre ses levriers par devers le lièvre, afin que le lièvre ne le puisse voir : Et adoncques, quant il les voit, il se tapist ou blé, et luy est abbis qu'il est bien

H. 2.

muchié. Adoncques alez tout bellement entour, en tenant à la senestre part vostre arc tendu, et la sagette en corde : et quant vous venrez près de luy, faites les aux lebriers passer oultre, et approchez, en tirant vostre arc, sans arcester vostre chebal. Et sachez que, puisqu'il aura veu les lebriers, il attendra le trait d'aussi près comme on bouldra. L'arc de quoy on doit traire ne doit estre long, ne fort. Et qui traire ne scet à chebal, il puet bien traire à pié, qu'il hoïse toudis bien près du chebal, et si puet bien arcester pour traire. Mais qu'il hoïse toudis bien près du chebal, tant qu'il vueille traire. Et sachiez que c'est bien plaisant déduit, en pays où il y a foïson de lièvres.

Mes aprentis, qui estes puissans de faire et maintenir les déuits que je vous ay monstrés, veullez retentir et entendre la doctrine que moy et Hacio vous abons baillée, tant en paroles comme en fait, c'est assavoir de dix bestes de quoy les cinq sont doulces et les autres cinq bestes puans, sur lesquelles Hacio vous donna aucune doctrine en espécial, et si vous la donna en général; et pourquoy les unes sont appelées doulces et les autres puans. Et je entendray à monstrer à mes petis pources aprentis aucuns déuits à peu de coust, qu'ilz puent bien aboir et maintenir.

Cy devise comment les cinq bestes doulces sont appropriées aux preudhommes du temps passé.



'aprentis demande à la Royne quelles sont les moralitez et figures qui puent estre trouuées et figurées es dix bestes dont le roy Mobus nous a démontré toute la benerie, et

comment on les prent et chace à force de chiens. Ad ce respond la royne Hacio et dist : En ces dix bestes en a cinq qui sont appelées douces, et cinq qui sont nommées puans. Les bestes douces sont : le cerf, la biche, le dain, le chevreul et le lièvre. Et sont appelées douces pour trois causes : la première si est que d'elles ne vient nulle mauvaïse senteur ; la seconde, elles ont poil de couleur amiable, lequel est blond ou fauve ; la tierce cause, ce ne sont mie bestes mordans comme les autres cinq, car elles n'ont nulz dents dessus ; et pour ces raisons puent bien estre nommées bestes douces, pour lesquelles on puet monstrer aucunes moralitez et figures, à l'exemple de bonnes gens ou temps de paix. Si vous dirons comment. Vous avez ou ailleurs en ce livre les propriétés qui sont au cerf, de quoy les dix brances qu'il a sur son chief lui furent données de Dieu pour lui deffendre de trois ennemis, c'est de gens, de chiens et de lens. Et ces dix brances représentent les dix commandemens de la loy que Jésus-Crist donna à homme pour soy deffendre de trois ennemis, c'est de la char, du deable et du monde ; entre lesquels commandemens Dieu se démonstra crucifié sur la teste du cerf à Saint Eustace, lequel se converti pour mirer en ce miroir que vous vées cy.

LE ROY ROQUE.



Le premier commandement
Est d'aimer Dieu parfaitement.

Et si honneur père et mère,
Que ton âme ne le compère.

Et si ne fais rien à autrui,
Que tu ne presioies pour ty.

Tu ne serois pas que sage
De porter nul faux témoignage.

Grant folie fait de certain
Qui jure le nom de Dieu en vain.

Garde toy de prendre l'autrui
S'il n'est loyalement d'averbi.

Celui doit bien estre marry
Qui fault la femme au mari.

Homicide ne seras mie ;
Ton âme en perdroit la vie.

Aux grant testes Dieu seroira
Et du labour viens ne seras.

Garde que des biens de l'église
Ne soustrays rien en nulle guise.

Si puet bien estre ceste beste appropriée à gens d'église ; car les dix bois qui sont es mains des prestres représentent les dix commandemens, entre lesquels nostre Seigneur Jésus-Crist est veus ; et regardez hault sur leur teste Dieu, quel miroir en quoy nostre foy et nostre loy deppend. Et pour ce estoient les gens d'église anciennement miroir du monde, tant pour les bonnes oeuvres qui estoient veues en eulx, comme par les dignes paroles de quoy ils consacrent et font le bray miroir, c'est le précieux corps nostre Seigneur Jésus-Crist. Ce fut

grant noblesse que Dieu donna à homme, quant il voult que par sa parole le pain fust converti en char et le vin en sang, de quoy nostre créateur est consacré, qu'il nous monstre entre ses mains. Et de ceste noblesse souvenoit bien aux bons preudhommes du bon temps, qui se tenoient nettement et chastement, et garchoient les commandemens de Dieu et les avoient en teste, tant diers comme laps, tellement que Dieu estoit entre eulz toudis aussy comme le biez entre les cornes du cerf enclos des commandemens. Encore a le cerf autre propriété, car il vit plus longuement que nulle autre beste; et l'autre cause si est pour ce qu'il se rajoesnit quant il est bien viel, comme j'ay abant monstre; et aussy faisoient les bons preudhommes de lors, et vivoient plus longuement que reulx du temps présent, et alongeoient leurs vies, car par leurs bonnes vie et oeuvres qu'ilz faisoient, ilz aloient en vie perdurable. Item le cerf et les autres bestes douces ont de leur condition et nature, c'est les testes hault levées. Aussi avoient les gens de lors. Ilz avoient les testes levées, le cuer et le penser hault au créateur, et estoient leur affection des choses terriennes. Or vous avons monstre comment le cerf est figure et exemple des gens d'église, et comment, au bon temps, ilz garchoient les commandemens de Dieu. Si vous dirons l'estat des nobles qui en ce temps régnoient. Le baim et le chevreuil sont deux bestes qui ont cornes, et icelles représentent toujours couronnes. Pourquoi je puis approprier ces deux bestes aux empereurs, aux roys et à tout le noble estat, et icelluy estat est la casse qui soustient la lunette du miroir. Celle lunette est nostre foy qui est soustenuë de l'estat noble; car qui voultroit corrompre nostre foy, l'estat noble se doit exposer à morir pour la garder et soustenir. Et ainsi faisoient les nobles du bon temps,

et estoit par eulx justice gardée, et corrigoient les gens qui disoient faibles de Dieu, et soustenoient les gens de bonne vie, et héalent les folles contenancez et les mauvais estats, et pour ce estoient appelez cheualiers de l'église, et ceulx garboient bien les commandemens de Dieu. Or véons de deux autres bestes qui sont de la compaignie du cerf: c'est la biche et le lièvre. Le nom de biche est nom de chose simple et de petit sens. Le lièvre est une beste qui volentiers est aux champs, et y demeure et gist. Ces deux bestes puent bien estre figurées et exemplées aux trois estats. Ce sont les gens de labour, qui labourent ce de quoy les autres vivent. Ces preudhommes qui estoient au bon temps estoient gens loyaux, sans malice, et créoient Dieu pleinement si comme il leur estoit dict, et ne mettoient leurs plaisances à faire sorceries ne carneries.

Des cinq bestes puans, et les figures qui sont à présent au monde.



Or nous dirons des autres cinq bestes qui sont dictes puans, et sont ainsi nommées pour la senteur qui vient d'elles, qui est forte et puant; lesquelles ont condicions semblans aux gens qui orés sont en ce monde. Si nous dirons premièrement les propriétés du sanglier; car aussi comme le cerf est greigneur des bestes douces, aussi est le sanglier greigneur des bestes puans. Lequel a dix propriétés qui représentent les dix commandemens de la loy Antecrist, laquelle loy il commande estre gardée à ceulx qui veulent user de sa doctrine, et par ces commandemens, se ilz sont bien gardez, seront ilz hors de foy, d'espérance

et d'amour pour évader aux biens qui puent ensuir de la grace du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Lesquels commandemens passent de la gueule Ante-Crist, si comme il appert par figure, pour ce que ces conditions figurent ceulx qui tiennent la loy Ante-Crist.

Ce sont les dix commandemens Ante-Crist.

C'est mon premier commandement
 Qu'on mangie Dieu souvent.
 Fais à ton corps tous ses delis;
 Il n'est point d'autre paradis.
 Plaitte souvent mon hostel,
 C'est la taberne et le bordel.
 Si tu veulx estre en mon mémoire,
 Si t'affule de vaine gloire.
 Desprise du tout poures gens,
 Et n'ayme riens qu'or et argent.
 Se tu n'as du tien, pren l'autrui
 Sans riens rendre; ainsi l'otry.
 Se ton père te fait rpyotte,
 Si lui met; sus qu'il rassotte.
 En lieu du service divin,
 Fault jetter basart sur le vin.
 Par carnes, croix et sorceries
 Tes volentés seront acomplies.
 Se tu as deffaulte mise,
 Si t'en prens aux biens de l'église.



Cy après s'ensievent les propriétés du sanglier.

La première propriété qui est au sanglier est qu'il est noir et hérissé. Et aussi puis-je dire que gens qui par

leur péchié perdent lumière esprituelle, et qui ont fichié leurs cuers es choses terriennes, sont noirs, hériciez et hideux, et ténébreux. Et de ceste condicion sont moult de gens qui règnent au temps présent. Car leurs pensées terriennes occupent les lumières esprituelles. Pourquoi je puis dire que telles gens sont noirs et hériciez comme le sanglier. La seconde propriété du sanglier est que il est fel et preux, et de ceste condicion sont moult de gens en ce monde où il n'a ne charité ne humilité, ains sont pleins de vices et de péchiés. Et en telz accidens sont charité et humilité qui enquerrent tout bien commun. La tierce propriété du sanglier est qu'il est orgueilleux; car il a par son orgueil la mort, car il ne daigne fuit debant les chiens, ains les attend, par quoy il est occis et tué. Et ainsi est-il des gens qui ores sont qui sont si orgueilleux qu'ils attendent les deables et ne se veulent confesser; et les deables leur queurent sus, qui les maintent et charent tellement de péchié en péchié qu'ils sont occis et mors de la mort esprituelle par leur orgueil. La quarte propriété est qu'il est trop bateilleur et queure sus légèrement aux gens, aux chiens et aux chebaults, quant il est eschauffé, par quoy il chace la mort. Ainsi est-il de plusieurs gens qui ores sont en ce monde, car ils sont si pleins d'ire et si loiz de raison, qu'ils queurent sus les ungs aux autres, veoit pour petite ochoison, par quoy mort ensuit soubent. La quinte propriété du sanglier est qu'il est armé de deux dens en sa gueule, qui sont semblans aux rousteaulx que on porte maintenant, que on nomme bagues, de quoy il fiert et se combat. Et aussi les gens bateilleurs qui portent ces rousteaulx de quoy ilz fierent et se combattent légèrement quant ilz partent de la taberne. La sixiesme propriété du sanglier est qu'il a toudis la teste en terre, aussi ont les gens du temps présent, car

ilz ont si le cuer et leurs pensées fichées es choses terriennes, que du tout ilz oublient les choses espiéituelles et ne regrécient ni louent Dieux du bien qui leur biengne. La septiesme propriété du sanglier est que il fuille toudis en terre; aussi font les gens du temps présent, qui toudis fuillent et quierrent les délices terriennes, comme bons vins et hommes blandes, raintises, délices de char, et cuident qu'il ne soit autre paradis. La huitiesme propriété du sanglier est qu'il se toulle volentiers en la boe; aussy font les gens qui ores sont, car ilz ont eu et receu des biens terriennes et des délices à leur volenté, ilz ne louent ne regrécient celui dont tout ce leur vient, mais le mettent et emploient au service Ante-Crist, qui n'est que boe et orduce où ilz se touillent et ventraillent. La neufviesme propriété est que les piés devant et derrière font la pigare, c'est que l'un ortail passe l'autre; telz sont les ortaulx des piés des gens qui ores sont. Car ils font ortaulx de bouerre qui passent demi pié les ortaulx, et sont nommées poulennes; c'est la façon des Ante-Crist. Et abec ce ilz font poitrine de coston; et par ce ilz monstrent quant Dieux forma homme qu'il ne le fist mie tel qu'il deust aboit fait, ne lui-meismes quant il prist nostre forme ne sceut-il qu'il fist quant il n'ot poulennes. Cels gens qui se font d'autre façon que Dieux ne les a fais et formés sont disciples Ante-Crist. La dixiesme propriété du sanglier est que quant il a partout fuillé et mengié et toullé, il se veult reposer. Il fait son lic en terre bien parfons. Ceste propriété si démontre la fin; car quant homme a esté en ce monde ung peu de temps, et il s'est toullé et ventrillé es baines gloires et es délices de ce monde, il fault que le corps soit mis en terre bien parfons pour son reposer abec les hers qui les mengeront; et la pobre ame tra en la gloire Ante-Crist, ou puis d'enfer. Ce sont deux opposites

que la loy Jéſus-Criſt et la loy Ante-Criſt où nul moyen ne puet eſtre treuvé; car du tout il faut laiſſier la loy Ante-Criſt qui veult avoir la joye pardurable. Et pour veoir comment ilz ſont contraires à la joye pardurable qui vient de Jéſus-Criſt, eſt envojé avec lumière reſplendiſſant de tous deſires accompliſſant. Et la joye qui vient de la loy Ante-Criſt eſt de plourer, gémir et crier en ténébres, en pre, en gémiſſemens, ſans avoir jamais mieulx. En ce monde, en la maiſon de Jéſus-Criſt ſont faiſ de beaux miracles. Sa maiſon eſt l'églife; car ceulx qui goutte ne boient, & ilz vont à l'églife en bonne dévotion, ilz s'en vont enluminez; et quant ceulx qui n'oyent goutte s'en partent, ilz oyent bien cler et ilz s'en vont tous drois. Ante-Criſt fait les miracles en ſa maiſon tout au contraire. Sa maiſon eſt la taberne. Et quant ceulx qui boient bien cler y viennent, ilz s'en partent tous abugles, et quant ceulx qui bien vont en paſſent, ilz ne pevent parler. En la taberne ſont faiſtes les meſléés; en l'églife ſont faiſtes les paiz. On va en l'églife pour acquerir et en la taberne pour mengier. Ceulx qui ont perdu leur ſens le recouvrent en l'églife; ceulx qui ſont de bonne mémoire ſont folz et désordonnez au partir de la taberne. Ainſi ſont contraires les euvres Jéſus-Criſt aux euvres Ante-Criſt.

Cy devise les propriétés de la truie ſauvage pour en faire exemple.



Or nous avons monſtré les conditions et propriétés du ſanglier qui représentent les dix commandemens Ante-Criſt. Si nous dirons les conditions et propriétés des autres quatre beſtes. Si commencerons à la truie. La truie a moult

de conditions et de propriétés semblables au sanglier, fors que tant qu'elle est prains, chascun an, de sept pourceaux ou de plus, et naissent communément ou mois de mars. Et quant ilz sont nez, ilz la sièvent de près, et elle les nourrist et allatte, et se couche à terre pour les faire allaittier; et tant qu'ilz la sièvent, il n'est riens si fol et si mordent comme elle fait. Je entens par ceste trupe les gens qui sont en ce temps présent, en ce monde, qui sont prains chascun an de sept pourceaux ou de plus, ce sont les sept péchiés mortelz et de leurs brances, de quoy ilz sont si enflés et si pleins, qu'ilz ne puent aler es lieux où Dieux est adoré et serby. Et encores sont pis que la trupe, qu'elle ne porte que quatre mois ou cinq, et communément il home porte ses péchiés un an; c'est de l'un mars à l'autre; et les met hors au plus près de Pasques qu'il puet, lesquels péchiés ne le puent laisser pour sa maubaise accoustumance; ains le sièvent de si près que, quant il se couche à terre, ilz le biennent allaittier; c'est à dire qu'il touche sa pensée et sa volenté es choses terriennes et mondaines, pourquoy il nourrist en soy tous péchiés et tous vices qui le font aler en la gloire Ante-Crist, c'est ou puis d'enfer.

Cy devise les propriétés du leup pour en faire exemple.



près vous dirons quelles sont les conditions et propriétés qui sont au leup. La condition du leup est que de sa nature il destruit les brebis. Je entens par les leus ceulx qui ont les biens de sainte église, qui ont les cures des ames, qui deussent estre pasteurs et ilz sont leus. J'entens des brebis les honnes gens qui sont soubz eulx en leur gouverne-

ment et qui beurent en leurs parroisses, esquelz il a peu de sens et de raison, pource qu'ilz boient en leurs prestres tant de vices, qu'ilz en sont destruis en ames et en corps pour les maubais exemples qu'ilz boient en eulx. Et encores pour mieulx monstrer qu'ilz sont maubais pasteurs et qu'ilz puent bien estre appelez leus, il en y a moult qui preuent la brebis qu'ilz deussent garder, si s'en aydent et la tuent. C'est qu'ilz prennent et tiennent leurs parroissiemmes, et les tuent bien quant ilz les tiennent en pechie mortel. Encore ont les leus une autre propriété, car quant ilz ont tousjours erré et tourné pour mal faire, et ilz viennent au vespre, ilz urlent et s'assemblent, et est grant orreur et lande chose et effraiee que les oye uer, et puis se deportent et vont les ungs d'une part et les autres d'autre. Ainsi font les maubais pasteurs qui errent toute jour es lieux dissolus, et laissent leurs brebis, et vont en la taberne; et quant il est vespre, ilz vont en sainte eglise saoulz et piores, et s'assemblent, et font une grant uerleie en disant vespres, tellement que chacun se moque d'eulx. Certainement les prelaz responderont de ce qu'ilz mettent leus à garder leurs ouailles en lieu de pasteurs. On ne porroit veoir ne penser plus orrible chose, ne plus maubaise en ce monde, que de veoir celui qui est digne entre les autres. Car il puet sacrer et user le corps Jesus-Crist. C'est peril quant le leup tient l'aignel entre ses mains.

Les propriétés du regard pour exemple.



Nous avons parlé du leup et de ses propriétés. Si nous dirons les condicions et propriétés du regard. Regnard est de petite estature; et a le poil roufs; et a la queue longue et houchue,

et maubaise physionomie. Or il a le visage grese, ragu, et les yeulx enfocés et perchans, et les orailles petites, droittes et agues; et est décehant et plain de malice sur toutes les autres bestes du monde. Et pour quérir sa vie, fait moult de malices. Il se met es places où il scet qu'il a greigneur hantise de cornailles et de pies, et là se couche tout plat, et trait la langue, et faict le mort, et tantost que les oyseaulx le voyent, ilz agachent, et cuidoient qu'il soit mort, et lors s'aprouchent de luy pour le mengier. Et quant ilz sont si près qu'il y puet abenir, il en prent une et l'emporte et la mengue. Aussi sont moult de gens en ce monde qui couubrent leurs vices ou quierent leurs vies par moult de deçoittes, et vont es églises où il assemble moult de gens, et en la greigneur presse ilz se laissent cheoir comme s'ilz fussent mors, et tracent la langue, et leur sault l'escume de la gueule, et font à croire qu'ilz sont malades de mal de saint, pour avoir et soustraire l'argent des gens. Celles gens sont larrons à Dieu, qui quierent leurs vies par telles malices et deceptions. Regnard, de sa nature et condition, est décehant, plain de malices, engingneur, conboiteur, rapi-neux, parfait en toutes maubaisetez. Regnard a par tout le monde traîné sa queue. Ses conditions ont esté et sont si plaisans au monde, que le plus des gens usent de sa doctrine. Je crois qu'il a esté lecteur es ordres des trois estas; car clers, nobles et gens de labour usent de sa doctrine, je ne dys pas tous, mais les plus. Abboas de court d'église et de court laye sont parfaits en la science de regnard, et en lisent tous les jours en ordinaire, et combien que officiers copaulx et cathédraux ayent esté gouvernez par la doctrine regnard, car regnard ne vault onques acheter nul office que une, si comme il vous sera dict es conditions du loutre.

Cy devise la nature et condicion du loutre, et en fait exemple.



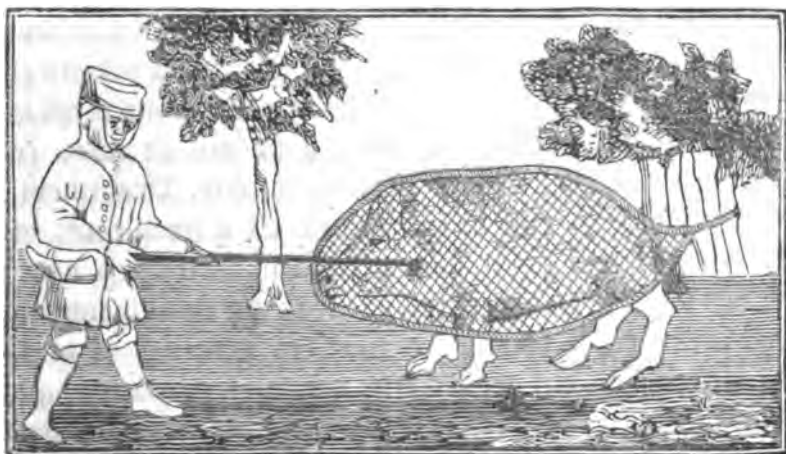
Le loutre est une beste qui se vit de poisson et a le corps ung peu greigneur que le goupil, et est plus gros et plat, et a les jambes courtes, et la queue longue et grosse, et s'agresie en alant vers le bout, et a le poil court et ouni, de couleur noire et encendrée, et de sa condicion et nature il noe entre deux eaves, et pesche les rivières, et prent le poisson. De ceste condicion a moult de gens en ce monde, qui noent entre deux eaves. Ce sont flateurs et flateresses, qui dient mal d'aultruy à leur seigneur quant ilz scebent que leur seigneur les het, et a celluy blasment leur seigneur quant ilz sont aprins. Et telz gens peschent soubz les rives et prennent le poisson : c'est qu'ilz soustrayent les biens de leur seigneur par flater et lober. Encores sont autre manière de gens qui noent entre deux eaves. Ce sont qui ne veulent apdier ne conforter ceulx à qui ilz sont tenus, pour doubte de ceulx qui ont affaire à eulx; ce sont gens de mauvaïse condicion. Or vous dirons comment le loutre et le regnard vouloient avoïr office royal. Le loutre est moult soubtille beste pour prendre et décevoir le poisson de quoy il se vit; et ses maisons où il demeure sont terriers qui sont aux rives des rivières et des eaves. Si advint ung jour que le regnard aloit selon les rives d'une rivière querre Michart le mulet, à qui il avoït à besongner. Si trouba ung terrier et cuida que ce fust la maison à ung de ses parens; si se houta debens et trouba le loutre qui tenoit ung grant poisson. Ha, dit le loutre, regnard, bien vegniez : veçp à mengier pour vous et pour moy. En nom Dieux, dit regnard, moy ne mes ancestres ne mengias-

mes onques poisson. Et de quoy vivez vous donc? Je vis, dit regnard, de gellines et pourins, de lapereaux, de conills, de saons de biches, de chevrotons et de toutes manières de bestes et d'oiseaulx que je puis prendre et happer. Comment osez vous prendre le bichot près sa mère? En nom Dieu, dit le regnard, quant je treube où la biche a faonné, je vois au dessoubz du vent, et me couche et traisme tant que je viens si près que je puis bien veoir qu'elle n'est avec son faon, et lors je me lance hastivement, si l'estrange le plus tost que je puis, et le laisse, tant que je vois qu'elle l'a du tout laissé, puis le rebiens querre; et ainsi par soubtilles voyes prens-je moult de bestes et d'oiseaulx dont je vis. Ha, dit le loutre, a il en ces bois nul de ces compaignons qui mengue char, qui te nuise? Oul, fait le regnard; il y est le leup, le taysson, le chat, le matre et le putois. Ces bestes, que je vous ay cy nommées, si vivent de char de ce qu'elles puent prendre et happer. Et toy, fait le regnard, de quel poisson vis-tu? Je me vis, fait le loutre, de lus, de carpes, de bresmes, d'anguilles et de tout poisson d'eau douce. Et comment les pues-tu prendre, dit regnard? car ilz sont plustost parmi l'eau que tu ne fais. Drapement, dit le loutre, quant je veul peschier et prendre le bon poisson, je vois à ung estang bien garny et me metz debens, et noe parmi à la fleur de l'eau, et bas l'eau de ma queue partout, et les poissons fuyent et s'en vont es rivages. Adonc je m'en vois entre deux eaux noant selon les rives; et quant je treube le poisson, je le prens bien aisé soubz la rive. Et, aussy comme tu m'as demandé, y a il nulz nuisans qui te nuise, qui mengue et prenne le poisson? Oul, fait-il. Il y est le rosercul, le cormorant, le hairon, le poche, le gespier et le martinet, qui tous peschent et se vivent de poisson. Quant regnard ot entendu et oy parler le loutre, si luy

dit : Loutre, tu sces bien que j'ay le renom sur toutes autres bestes de prendre et engingner toutes bestes et oyseaulx, et tu as le renom de prendre et engingner tous poissons. Se tu veulx estre mon allié, nous serons riches et aisés par dessus tous autres, et arons office lequel nous appartient, sur lequel office nul ne nous reprendra de quelque chose que nous faisons. Vrayement, dist le loutre, je suis de cest accord. Et je seray tant, dit le regnard, que toy et moy serons maistres des eaves et des forests. Et feras tant que ceulx que tu as nommés, qui prennent le poisson, seront tes sergens, et prendront tes filez qui aront petite maille et seront mengiez du cosereul, et prendra le poisson et donra jour aux pecheurs. Et je seray, dist regnard, sergent du leup, que s'il treuve ne brebis ne pourchel près du bois, il les chascera dedens puis les prendra comme fourfais. Et ainsi nous arons des amendes et des présens, et arons char à plenté et poisson; et si hauldront à ceulx qui nous feront présens, et si nuyrons aux autres. Tu as oy dire ung proverbe qui est bon : S'aucun ne donne, on lui tault. Se nous n'abions que les corfais et les présens perdus, si serions nous riches. Comment pourras tu pourchasser cest office? Ha, dit regnard, il n'est rien qu'on ne face par compères et par commères. Nous sommes tant de le confratrie saint Faussset, que il ne puet que nostre besongne ne soit faicte; et si n'a seigneur au monde qui n'ait entour luy de mes amis et qui usent de ma doctrine. Ainsi debirent maistres des eaves et des forests le regnard et le loutre, et ont esté pr asi long temps, qu'il n'est mémoire du contraire. Nota :

C'ilz puet bien devenir regnard

Quant nulz sur son fait n'a regard.



Cy devise de prendre le sanglier à l'amorse.

Le roy Modus commença à parler aux pouces non puissans d'avoit chiens et filez pour mener les béduis telz comme il avoit dict et devisé. Ceulz qui ne sont pas puissans d'avoit chiens, puent bien prendre bestes à peu de filez, aucunes bestes par moult de manières. Dont vint à luy un pouce homme et luy dist : Sire, je demeure emprés une forest. Et si me fait trop grant dommage un sanglier qui vient en mon jardin, et mengue mes fustages; veullez me consiller comment je le porrai prendre. Modus respond et dist : Se tu veulx prendre ton sanglier, qui est amors à mengier tes pommes, il te faut faire cueillir toutes les pommes qui sont à terre, et faut que tu luy donnes une jarbe de besche ou d'avenne à mengier, et si la mange, ne luy donne rien jusques au second jour, que tu

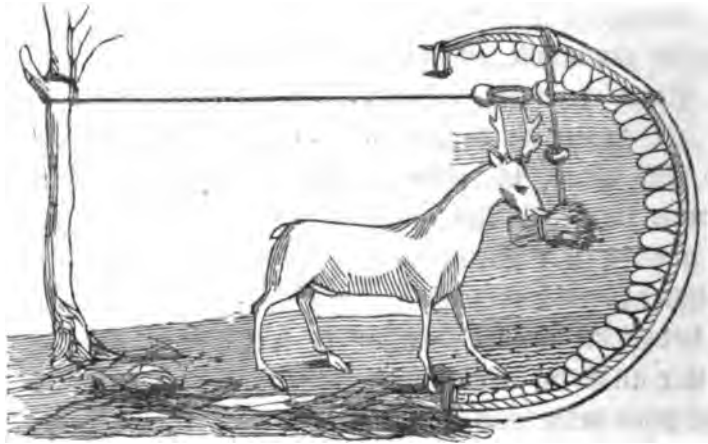
l. 2.

luy feras une traînée d'une jarbe d'abenne ou de besche. Et l'espanderas jusques à ung lieu coubert et secret, où tu metteras la jarbe, et illecques luy donneras à mengier de deux jours en deux jours, besche, abenne, ou pois, de ce que tu verras qu'il mengue le mieulx; et quant il sera bien amorsé et duit de venir mengier en ce lieu, fay pieux telz comme de hape, et les ficque de renc à plain pic l'un de l'autre, à ung des costés du lieu où tu luy donnes à mengier, et que celle rengée ait huit piés ou neuf de long, et à l'autre costé endroit celle rengée, en feras une autre telle, et aura entre deux rengés l'espace d'une bope de charette, et doivent estre les deux rengés de pault tresliés de berge comme une clope, et ne doivent estre que de deux piés de hault; et aux deux boutz des rengés feras deux passoirs qui n'auront chacun que pleine palme de hault, et entre ces deux rengés metteras ce que tu luy donneras à mengier. Et à chacune fois qu'il aura mengié, tu haulceras les deux passoirs, affin qu'il saille quant il voudra entrer dedens les rengés pour mengier. Adonc quant il sera entré en saillant une fois ou deux dedens les rengés, fay une fosse aussi longue comme les rengés, à pleine palme des rengés et des boutz, et la terre qui en sera ostée soit mise en un pennier, à fait que on le fera, et soit portée loin d'iller, et soit faicte celle fosse si parfonde, que le sanglier ne puisse passer s'il chiet dedens. Puis metz des berges au travers la fosse, tellement qu'elles puissent soustenir la jarbe de besche, ou d'abenne, et la fay en telle manière que, quant il sauldra par dessus le passoir, que tout sonde soubz luy, et qu'il chïée en la fosse. Ainsi le porras prendre sans chiens et sans filé.

Cy devise comment on tire les leus as aiguilles.



ng autre poure homme demande, pour ce qu'il n'a ne chiens ne filé, comme il se porra chebit des leus, de quoy il n'a tant en son pays qu'ilz luy destruisent toutes ses bestes. Modus respond : Je t'apprendray comme tu occiras tous les leus qui sont en ton pays : Quant ce viendra en la fin de fevrier, que les leus se départent de la gettoire, lesquels sont affamez, regarde le bois qui soit ou pays, où les leus hantent et conbersent le plus; en iceluy bois fay une traisnée d'une cuisse ou espaulle d'une beste nouvellement morte, et la traisne parmi celluy bois, de boye en boye, et parmi les quarrefours, et puis si la traisne en la place où tu laisses la beste morte, et garde que tu ayes grant foison d'aiguilles, qui soient poinctues, et affilées aux deux boutz, et doit avoir chacune de long deux poulces, et en prens beux et les metz coste à coste, et les lie par le milieu, d'ung fil de soye de la queue d'ung chebal, laschement, que tu les puisses torde l'une contre l'autre, et quant elles seront bien torses, si les remetz coste à coste, et les boute en ung morcel de char, et que le morcel ne soit pas si grant, que le leup ne le puisse transgloutir. Et ainsi feras grant foison de tely morceaulx, où tu metteras les aiguilles en telle manière, et metteras les morceaulx sur la beste; et quant les leus venront, ilz transgloutiront iceux morceaulx, et quant la char sera usée et diminuée dedens les corps, les aiguilles si descouderont et percheront les boyaulx, et seront treubez les leus tous mors tout parmi le bois.



Cy parle de la manière de prendre les chevreulx à l'amorse.



Un pource demanda au roy Modus comment il porroit prendre chevreulx, qui estoient en la forest, emprés sa maison, et luy mengoient toutes ses entes et descompotent, et faisoient grant dommage, et n'avoit ne chiens ne filez à quoy il les peult prendre. Modus respond, et dist que chevreulx estoient bestes qui volentiers demouroient en ung pays, et porroient bien estre prins en moult de manières, lesquelles il avoit dictes et declairées en son libre. Mais j'i mettray cy une autre manière soubtille pour les pources gens et à moult peu de coust, qui de son libre a esté extraicte, c'est de les prendre à l'amorse. En pber, quant les fueilles sont cheues des arbres, et que les bestes meurent de faim, donnez leur à mengier au pays où ils demeurent. Et y dresse ton trebuchet, qui soit clos de

bois par bercée en telle manière que le chebreul qui
venra pour mengier boise par l'entrée du trebuchet;
et leur donneras à mengier abenne en jarbe ou pierre,
ou bist de pommier, et tant plus fera froid, de nège
ou de glace, et tant plus volentiers venront à l'a-
morse. Et quant ilz seront bien amors à venir men-
gier en celle place, tu tenderas ton trebuchet, lequel se
descendera tout par luy quant le chebreul tirera à la
viande que tu luy auras donnée. Si te diray comme
tu le tenderas et comment il est fait: On prend une
longue berge de coulbre, bonne et forte, et ploquée en
la manière qu'il est démontré cy devant en figure, et
le filé le plus delié que on puet, fors qu'il puisse tenir
le chebreul, et sera de plus grant maille que celui à
lièvre. Et doit estre si grant en ront point comme
toute l'estendue de la berge d'un tumberel, et doit estre
parfond ou milieu, et doit estre emmaistres en une
beliée cordelle; mais qu'elle soit si forte qu'elle puisse
suffire le tirer que le chebreul fera quant il sera prins.
Et emmaistre en ung long laz à cerfs quant il sera
prins, fors qu'il n'y aura que ung maistre, où il y
aura une fermelière, comme en ung chevestre; et la
moitié du filé, quant il sera bien ouvert, sera atta-
chée à la berge du tumberel à filé bien foible, fors
qu'il puisse soustenir le filé à porter par dessus le
chebreul, et l'autre moitié du filé sera dedens la for-
me où tout le filé sera cellé avec la berge ploquée du
tumberel à quoy le filé sera attachié; et sera cellé en
la forme qui sera parfonde que nulz ne le porra aper-
cevoir quant tout sera couvert d'erbe ou de feuilles. Et
quant le chebreul sera convert du filé, à l'efforcer qu'il
fera, le fil à quoy le filé est attachié rompera, et le
filé sera clos comme un laz, et ce qui tirera le tumber-

LE ROY MODUS.

cel sera une grant perche de charette, qui sera tirée à poulies, si comme il le monstre en la figure, quant le chebreul tirera à la viande qu'on lui aura donnée; pour mieulx sçavoir, si te sera plus à plain déclaré au libre des oyseaulx, de la retz qui se destend de luy meismes quant l'oyseul saubaige se prent l'estolon qui est en forme, lequel se prent de lui meismes.



Comment on prent les lièvres au reseul, et temps ouquel on les prent.

Quant le roy Modus ot dit et devisé toutes les manières comment les pources gens puent prendre les lièvres tant à quester comme à plumeter et autrement, un pource homme qui n'avoit qu'un reseul lui demanda s'il porroit prendre le lièvre à son reseul. Modus respond : Je t'apprendray comme tu porras prendre à ton reseul grant foison lièvres : Ou mois de may ou de juing, que les blés sont

grans et les tremois et les rousées grandes sur les blés, telles que les lièvres n'osent aler parmy, quant ilz vont et bienent de blander, ains vont au long des chemins et rebiennent en alant ou bois où ilz demeurent en telle saison, si te prens garde en quel bois les lièvres retragent, et s'il y a chemin parmy les blés qui voit droit à celluy bois; regarde que le vent viengne debers les champs, en alant droit au bois, et si les chemins se fourchent, tant mieulx vault. Prends dongues ton reseul, qui doit estre si long qu'il prengne tout le chemin de trahers, et te liève abant qu'il soit jour, et va au quarrefour des chemins, et tends ton reseul au travers du chemin qui mieulx s'adresse d'aler au bois, et soit tendu oultre le quarrefour, pardebers le bois, environ trois toises ou quatre, et le boute ou blé entre deux chemins, par debers le vent, en telle manière que tu voyes le lièvre, s'il vient au long des deux chemins. Et ne te mues ne sonne mot : car lièvres sont de telle condition, quant ilz oyent les gens parler, ilz retournent ou prennent le travers, et n'osent aler le grant chemin qu'ilz avoyent prins. Et quant le lièvre venra au quarrefour des chemins, il s'arrestera, car lièvre qui a effroy, s'arreste au quarrefour toudis et met le nez à terre. Et pource quant tu as tendu ton reseul, dois tu escopir de ta salibe à l'entrée du quarrefour où il est démontré en la figure, et froter ta salibe de ton pié bien fort. Et est ainsi fait, pource que quant il aura sentu là où tu auras froter ta salibe, jamais oultre ne passera, ains ira l'autre chemin bien roidement soy bouter au reseul. En laquelle manière on a prins moult de lièvres. Et se ne treubex quarrefour à point, si tends ton reseul sans quarrefour, et sans faire escopasse, et fault à ceste manière, que quant le lièvre t'aura passé, que tu face aucune

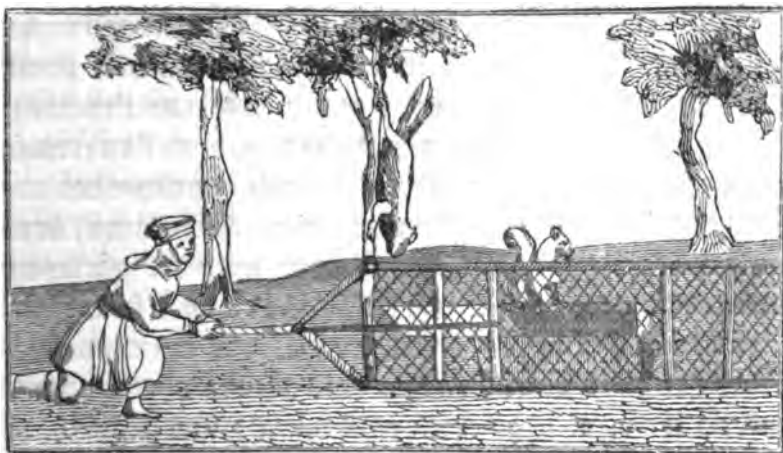
noïse, comme rompre une boïsette ou remuer le blé sans mot dire. Et toutefois vault mieulx la manière de tendre au quarrefour.

Cy devise aucune manière de prendre plusieurs conins.



Le roy Modus donna manière comment on porroit prendre toutes manières de bestes et d'oiseaulx, desquelles l'une manière aprent aux nobles qui sont puissans d'avoïr chiens et filez et autres choses nécessaires, et les autres aux pources qui ne sont mie puissans d'avoïr chiens ne filez. Pour laquelle chose, en emplissant mon propos et pour cause de briesté, j'ay mis en ce libre les plus brièves manières et telles qui sont de moins de coust. Pour lesquelles lui fut demandé d'un pource homme comment et par quelles voyes on porroit prendre conins. Modus respond et dist : Si tu sces terriers bien hantés de conins, estoupe toutes les bouches du terrier en la partie devers le vent, et n'estoupe mie celles qui sont soubz le vent. Tu tendras ung pennelet, affin que, s'ilz saillent hors, qu'ilz chiënt en ton penel. Et auras une pouldre qui tantost les fera saillir du terrier, laquelle est ainsi faicte : pren orpiement et souffre également, et en soit fait pouldre mierre, à la quantité l'une des autres deux. Pren aussi vielz drapiaux, langes et vieilles lettres de parchemin, et soient mises en cendres et ars, et soient meslées ensemble les pouldres et les cendres, en telle manière toutefois qu'il n ait plus de pouldres que de cendres; et toutes ces choses soient mises en ung sachet de papier, et soit mis en ung pot de terre, qui sera fait en ceste fourme ainsi comme il est figuré; et aura un petit pertuis, auquel pertuis entrera un tuel où on bou-

tera ung charbon ardent, et puis on mettra ou pot, sur les autres choses, coupeaux genestz'becoppés, et enveloppez en estoupe de lin. Et celui pot sera mis dedans le terrier, par une des bouches, devers le vent, à la longueur de ton bras; puis bouteras ung charbon tout allumé au pot par le pertuis qui est au fond du pot; puis bouteras ung tuel ou pertuis, et souffleras tant que le sachet de papier sera allumé; après osteras ton tuel, et estouperas de terre le pertuis dont il sera pssu. Si tu as deux telz pots, si les houte en deux bouches; et lors il n'est beste au monde qui en terrier peust durer; et n'est supron ny autre chose qui le baille.



Cy devise comment on prent les escureux à terre en dru bos.



ng autre pouce homme demeuçoit en une forest, à qui les escureux faisoient grant dommage en ses jardins. Si demande au roy Modus comment il les porroit prendre. Modus lui

respond, et luy enseigna moult de manières à les prendre, et par especial luy dict deux manières lesquelles j'ay mises en ce livre. L'une si est de les prendre à terre en la haulte forest deue et espesse. Et l'autre, à les prendre à terre en la haulte forest clere d'arbres. La maniere comme on les prent à terre en la haulte forest deue d'arbres est telle : Il faut nourrir ung escurcul joene, et le aprivoiser, et qu'il gise toudis en ung petit coffret quarré, et qu'on luy amorce et accoustume que quant on oubrira le coffret, qu'il treme à mengier entour le coffret, lequel coffret doit avoir couvercle courant. Adoncques quant l'escurcul sera grant et parces, tu en pourras mieulx prendre les autres. Si te disons que tu feras : Va es bois où tu cuides mieulx qu'il y ait foison d'escurcul, et regarde le pays où ilz hantent plus. Et dois avoir ung petit penelet de delié filé, qui doit avoir quatre toises de tendu, et le maille telle que l'escurcul puisse houter sa teste parmi. Et le temps où l'on treme mieulx l'escurcul, c'est quant la feuille est cheue des arbres et qu'il ne treme que mengier es. Adoncques, descend à terre pour mengier, et pour faire sa garnison pour l'hiber. Et si tu le veulx trouver, va en la forest, au matin, un peu après soleil levant, que le temps soit bel et cler sans vent. Et se tu vois aucuns oyseaux pasturer à terre, si le quier là environ. Et aussi après ce qu'il a fait fort temps de pluye ou de vent, et les bois querre à pié, pource que, quant on le treme, il s'en esforce moins. Et est certain que escurcul ont certains pays où ilz demeurent en creux et en boues qu'ilz font es arbres de feuilles et de mousse, comme nids, et font leurs garnisons contre l'hiber es creux, comme de nois de faîne et de ce que mestier leur est. Et pour ce ne peut souffrir en leur pays nul escurcul estrange, ains le cha-

rent hors de leur pays. Dont si tu en treuves en leurs pays, soit hault ou bas, ten ton peuelet, et le lye à petites fourchettes qui auront ung pié de hault, en telle manière que si l'escureul se flect ou penel, que la corbe de dessus chée tantost, et que tous les arbres soient derrière, de tant longs comme il aura bestendue; et metz le coffret où l'escureul est devant le penel, en droit le lieu debvers l'escureul sauvage; et le metz en terre, que le couvercle soit à fleur de la terre, et au bout du couvercle doit aboier ung pertuis, où il y aura une ligne bien bellée et bien longue. Et fault tendre bien en paix, que l'escureul sauvage ne s'effroye et qu'il ne s'eslongne. Et aussi s'il est treuvé à terre, il le fault approcher bien en paix sans luy faire nul effroy. Doncques se tu as tendu, et mis le coffret, donne à mengier entour le coffret. Pren ta ligne, et la porte bien loing, et en tien le bout, et te metz derrière l'arbre en telle manière que l'escureul sauvage soit entre toy et le tien privé. Quant tu auras esté une grant pièce derrière l'arbre, et que l'escureul sauvage sera bien asseuré, tire à toy ta ligne, se courra le coffret; et l'escureul qui est dedens sauldra hors, lequel sera bien attachié dedens le coffret à une forte et longue corbelette, et sera pasturer tout lié d'une cordelle ou d'une chaînette. Et quant l'escureul sauvage le verra, il descendra pour luy courre sus, et quant il approchera, celui qui est derrière l'arbre se levera, et luy doit courre sus, et il se houterà au pertuis, et sera prins. En ceste manière les puet on prendre es haultes forests brues d'arbres, sans monter. La seconde manière à les prendre à terre est ainsi faite: On quiet l'escureul à pié en haulte forest clère d'arbres, et s'on le treuve, on le doit chacer tout bellement de loing, ainsi comme j'ay dict. Et s'il est monté en ung arbre,

regarde se l'arbre où il est monté est si loing des autres arbres, que il n'y puist saillir. Et s'il n'est assez loing, si le chace tant qu'il soit en ung arbre qu'il ne puist saillir es autres arbres debant soy. Et si tu le treubes en tel lieu, et il soit arresté en cel arbre, tens ton penelet près des autres arbres où il ne puet saillir, et quant il sera tendu si te tray arrière bien loing, de celle part, tant qu'il soit entre toy et ton penel. Puis pren ung grand fueillart bien ramu, et te metz derrière ung arbre affin qu'il ne te bope, et apes tousjours l'ueil à lui. Et se tu vois qu'il s'esmeube, fueillarde de ton fueillart contre terre, sans mot sonner, et il descendra roydement pour aler es autres arbres, et se houterà ou penelet, et s'il ne vouloit descendre, ains voulsist venir d'arbre en arbre contre toy, si te monstre et le chace de bastons et de pierres, tant qu'il ressort en l'arbre où il estoit, et te metz derrière l'arbre et feuillelle. En ces deux manières le puet on prendre à terre sans monter es arbres.

Comment on puet prendre les goupils en plusieurs manières.



Un pource homme, à qui regnard mengoit ses gelines, demanda au roy Modus comment il le porroit prendre. Modus respond et lui dist : Pource homme, si tu puez finer d'ung penel, je te diray comment tu le prendras : Quiers les terriers où les regnars repairent, et s'il est dedans son terrier, tu feras une grande noise sur le terrier, et si batteras la terre de bastons en telle manière que le regnard le puisse oyr, et ainsi feras jusqu'à basse celebrée. Et à celle heure tenderas ton penel environ le terrier, au dessous du vent, et estouperas les bouches qui sont au dessus du vent, et allumeras sur le terrier un bon feu,

et si te tiendras tout en paix sans mot dire, et auras à la haulteur de ton penel une sonnette, affin que s'il attendoit à passer jusques à la nuict, que tu oyses la sonnette, se il se bontoit ou penel. Et sans doute, se il est au terrier, il sauldra hors aussitost que le feu sera allumé; et encores le pues tu faire saillir de pouldre, si comme nous abons dict des conning.

Cy devise comment on prent le taïsson en plusieurs manières.



Un autre pouce homme demanda au roy Modus comment on porroit prendre les taïssons. Le roy Modus respond et lui demanda: Pource homme, à quoy te meffont les taïssons? Sire, dit le pouce homme, ilz ne me font nul mal; mais je n'obs oncques solers qui tant me duraiissent comme ceulx que j'ai eubz qui estoient de cuir de taïssons. Et je te diray, dit Modus, comment tu prendras tous les taïssons de ton pays. Tu feras faire une douzaine de poches, qui seront lacées toutes rondes de si grant maille, que le taïsson puisse bouter sa teste debans parmi la maille, et que le filé soit plus gros que le filé à lièvres, et que les poches ne soient mie plus profondes que pour enclore le corps du taïsson, sans plus. Et doivent estre enmaistrées de cordelles, où il y ait au bout une cloquette faicte comme en ung chebestre, et ne doit avoir chacune que une cordelle de quoy elle sera enmaistrée. Et quant les poches seront faictes et ordonnées, si prens garde où les terriers des taïssons sont. Et quand la lune sera plaine, et que le temps sera bel et cler, va au terrier un peu après minuyt, et tens tes poches es plus hantées bouches du terrier, et estoupe les

Le roy morus.

autres bouches, et dois tendre tes poches en ceste manière : On doit bien couvrir le maistre de la poche, et doit on mettre la poche au terrier, le plus abant que on puet. Et doit on faire soustenir le maistre de la poche eutour le terrier à branchettes, affin que la poche se tiengne ouverte dedans la bouche; et doit on lyer le bout du maistre à aucune chose par dehors le terrier, affin que, quant il tirera la poche, qu'elle se cloe. Et se tu as ainsi tendu par toutes les bouches, se tu as chiens qui les puissent racher, si les quier au pays environ, et de ce qu'ilz auront effroy des chiens, ilz venront à leurs terriers, et se bouteront es poches. Et si tu n'as chiens, si t'en vas quant tu auras tendu, et rebiens au matin, et tu trouveras le taïsson en ta poche, ou deux, ou trois, à l'abenture, et ne mengera, ne mengier ne porra, la poche où il sera prins. Et ainsi les puet on prendre ou pays où ilz seront.

Explicit.



En devise comment le roy Modus monstre à ses escoliers la science de faulconnerie.

Quant le roy Modus ot monstré à ses apprentis les débuis que on a de chiens et le mestier de vénerie et d'arcevie, et les débuis qui sont es dix bestes de quoy mention a esté faicte ça arrière ou livre des bestes, il dist à ceulx qui ont le débuit vouloient de faulconnerie et des oiseaulx : Seigneurs, qui voulez ont des débuis des oiseaulx, il fault que celui qui en veult ont ait en son trois choses : La première est de les avert parfaitement, la seconde est de leur estre amiable, la tierce qu'on en soit curieux. Et en ceste partie a dix rappitres par lesquelz vous seront monstrés la manière et tout le fait de faulconnerie, comment on les doit gouverner. Le premier rappitre sera de la devise de faulconnerie comme des faulcons, et quans oiseaulx sont de quoy on se puet débuitre. Le second sera comment on les

doit chiller et mettre en arroy, et porter. Le tiers, comme on les doit paistre et affaittier. Le quart, comment on les doit loirrer. Le quint, comment on les doit faire voler, et comment on leur doit faire haye le chance et les faire baigner. Le sixiesme, comme on doit à ung faulcon faire prendre hayron. Le septiesme, comme on doit faire à ung faulcon qui het les autres, et les prent en volant et partout ailleurs, et l'ordonner en telle manière qu'il amera les autres. Le huitiesme, comment on doit essayer. Le neufiesme, comme on fait ung faulcon tost muet, et despouiller des penes. Le dixiesme, comme on les puet guarir de plusieurs malabies qui leur viennent, et de leur enter et redreccher leurs penes.

Cy devise en quantes manières d'oiseaulx on puet deduire et voler.



es apprentis demandent au roy Modus : Sire, dites-nous et declairez ce qui est devisé ou premier cappitre. Modus respond : Il est dit ou premier cappitre quans oiseaulx il est de quoy on se puet deduire et esbattre, et comment on doit deviser faulcon. Si devez savoir qu'il est huit especes d'oiseaulx de quoy homme se puet deduire. Et sont quatre de quoy on vole, qui volent à tour, et quatre qui volent de poing, et prennent de randon. Ceulx qui volent à tour hault sont le faulcon, le lasnier, le sacre et le hohe; et ceulx qui volent de poing et prennent de randon sont : l'otoir, le gersaut, l'esperbier et l'esmerillon. Et pource que longue chose seroit de deviser comment on gouverne et affaitte tous les oiseaulx que j'ay nommez, je me tais de tous, fors que du faulcon et de l'esperbier. Et qui bien

sret le gouvernement de ces deux, il sret légèrement le fait de tous les autres. Si vous dirons les débuix des faulcons. Ilz sont faulcons de deux manières, les ungs sont mués de bois, les autres sont sors, les autres sont entremués et tiennent du sor; autres y a qui ont été prins au nid et sont appellez nyais. Et si y a de grans faulcons, de moyens et de petis. Et ainsi sont de plusieurs tailles, et de plusieurs plumes, et de plusieurs pays. Si vous dirons lesquels sont mieulx à priser et à loer. Aussi comme faulcons sont de diverses natures, et de diverses plumes, sont ilz nez et nourcis en divers pays, et se paissent de divers oiseaulx; les ungs, d'oiseaulx marins, et reste manière de faulcons sont appellez faulcons riberex. L'autre manière de faulcons se paissent d'oiseaulx champestres, comme de corneilles, d'estourniaux, de mesles et de maubis. Cels faulcons sont appellez faulcons champestres. Il y a faulcons qui sont prins de repaires, et faulcons qui sont prins passans de pays estranges, comme en Suete ou en Norboye ou en autre pays, qui se passent par dessus la mer, et biennetit de moult loingtaing pays, et ceulx sont appellez faulcons pelerins. Outre la mer, ou pays du royaume de Chippre, a une manière de faulcons qui sont trop petis, et sont de rousse plume, comme faulcons de Sardaigne, lesquels sont les plus hardis du monde. Et prennent le chyte, la grue et le haron. Mais je vous diray lesquels faulcons sont mieulx à priser; ce sont ceulx qui ne sont ne trop grans ne trop petis, qui sont faulcons moiens, qui ont été prins sur la falaise de la mer, en loingtaing pays, qui sont passez par dessus la mer grant, de quoy nous vous avons parlé, qui sont appellez faulcons pelerins. Cels faulcons sont prisés pourre qu'ilz n'ont guère esté à eulx, ne séjourné au pays pour eulx biber, ains ont entendu à venir. Si vous

dirons de quelle taille et de quelles plumes faulcon bel et bien prisie doit estre. Le faulcon pelerin a grosses espaulles et les aesles longues, gisans au bout de la queue comme ung hobe, sans aesles croisier par dessus, et que la queue soit de grosses penes bien moules, et qu'elle boise en filant, comme queue d'esper, et qu'elle ne soit mie longue, et que les penes soient bien rondes, et que le bout de la queue soit blanc de plain pouce de lé, et les mers de la queue bien hermaulx. Il doit avoir piedz semblans à piedz de butor, longs dougtes, bien fendus et verds, et les ongles bien noies et bien pointus et trenchans, et ne doit estre ne trop hault assis ne trop bas, et que la couleur du pié et la chière du bec soit une. Il doit avoir le bec bien brisié et grossset, et les narines grans et onbertes. Il doit avoir les sourcilz un peu haultz et grosses eschapes, et les yeux grans et rabes, et la teste un peu boultis et rondet par dessus. Et quand il est sus, que il face un peu de barbette soubz le bec de sa plume. Il doit avoir long col et haulte poitrine, et un peu rondet sur les espaulles, à l'assembler du col. Il doit seoir large sur le poing, et doit estre un peu rebers, morbant et familleux. Ses plumes doivent estre blanches coulourées de vermill, et doivent estre litées, grosses et bien coulourées, et bien vermeilles, et la couleur toute une; et doit avoir les sourcilz blancs et la teste grisette, et les joes blanches coulourées de plumes vermeilles. Le dos doit estre de bise couleur comme le dos d'une oye, et les plumes larges et rondes environné de blanc bien coulouré. Et ne doit point estre gouste ne mele derrière. Et se doit entresiebir de plumes de pié et de bec. Il doit avoir l'oubière grande et ne doit point avoir l'oubière un bout de l'escoffrope d'aguillon; c'est une pointe qui naist de l'escoffrope. Faulcon de tel pays, de telle taille et ayant telles

plumes debrroit estre bon sur tous autres, se n'est par fault de bon gouvernement. Car le bon faulconnier si puet bien valoir à faire faulcons bons de tous pays, de toutes tailles et de toutes plumes. Apprentis, retenez ceste devise.

Comment on doit mettre son faulcon en arroy et en ordonnance.



es apprentis demandent au roy Mobus qu'il leur die et déclaire la matière de second rappitre de faulconnerie. Mobus respond : Le second rappitre est comment on doit allier et mettre en arroy pour porter son faulcon. Qui a ung faulcon nouvel prins, il le doit chiller en telle manière que quand la chilleure passera, que le faulcon voye debant, pour deux causes : La première pour mieulx veoir la char debant son quant on luy monstre, la seconde pour plus à plain veoir les gens debant son, car il s'effrope moins quant il les veoit à plain debant son, que s'il les veoit par derrière; et ne doit point estre chillé trop estroit, ne le fil de quoy il est chillé ne doit estre trop délié, ny ne doit estre noué sur la teste, ains doit estre tors. Qui a nouvel faulcon, il doit avoir nouvel arroy, comme un gant bel et blanc, et de cuir de cerf mol et pasteur, et laisse de bon cuir, laquelle doit estre attachée au gant. Et doit estre pendue une brochette à une cordelette, de laquelle on doit manier, raplanier le faulcon pour trois causes : La première est que plus est ung faulcon touché et mané, plus s'en assure. La seconde est que il salist moins à estre mané de la brochette que de la main. La troisiésme est que, s'il estoit mané

Le ROY MOINE.

de la main, il porroit mordre celui qui le maneroit. Après, luy fault deux sonnettes, affin qu'il les amorde, et qu'on le puisse oyr remuer et grater. Il doit avoir ung chaperon de bon cuir d'abere, bien faict et bien enfourné, de quoy la forme soit bien eslelée et bossue en droict les yeux, et que le chaperon soit bien parfond, et qu'il soit assez estroit par dessous, affin qu'il tieme assez à sa teste. Et qu'il soit faict si a point, qu'il ne blesse le faulcon, ne destraingne trop. Or vous dirons comme on les doit porter : C'est une chose que de porter aise son faulcon, qui luy faict grant bien et en dure plus longuement, et doit estre porté en ceste manière : L'on doit serrer le queue au costé, et tenir le brach droict un peu loing du corps, et que le faulcon siée droictement sur le poing, non pas sur la cloie de la main, ne dedens sur les doys ; et doit tenir son brach et son poing ferme. Et qui bien le sçet porter à pié ou à cheual, ja ses sonnettes ne seront oyes.



Comment on affaitte ung faulcon et met hors de sauvagine.

Aprentis demande comment on affaitte ung faulcon et le met hors de saubagine, comment on le doit paistre. Modus respond : Qui veult affaittier ung faulcon, il faut considérer quel faulcon on veult affaittier : Car ilz sont trois manières de faulcons gentils. L'un est mue de bois, l'autre est prins de repaire, et a esté longuement à son. Celuy où il y a moins à faire; c'est un faulcon sor, qui a esté prins bien à heure sur la faloise, qui estoit passé par dessus la mer. C'est celui qui fait mieulx à priser, et de quoy je vous diray la manière de le mettre hors de saubagine, et comme on le doit paistre et raffaittier, et puis vous dirons les autres, de quoy il parle brièvement. Qui a un faulcon sor, tel comme je t'ay dict, le doit affaittier en ceste manière : Quant le faulcon est mis en ordonnance

telle, comme il a esté dict au cappitre debant cestuy : On luy doit donner à mengier bonne char et chaude, comme de coulons et autres oyseaulx, à bonne gorge, deux fois le jour, jusques à trois jours, pour trois causes : L'une pource que de luy oster en ung moment la vie de quoy il a usé ne seroit mie bien fait; l'autre pource qu'il est trop noubel, si mengue plus volentiers la char chaude qu'il ne feroit l'autre. La tierce, que on congnoist mieulx la sain de quoy il a la char chaude que on ne feroit de mauvaise char froide. Et toutefois qu'on luy donne à mengier, on le doit bien abuchier, affin qu'il congnoisse quant on luy voudra donner à mengier. Et quant on luy donnera à mengier, qu'on luy oste son chaperon bien en paix par la téroite, mais qu'il soit tellement chillié qu'il ne voye goutte. Et quant il aura mengié, qu'on luy remette le chaperon bien en paix : puis luy doit on donner deux bérhies de char quant on luy aura mis son chaperon. Et après les trois jours que tu luy auras ainsi donné à mengier de bonne char, si tu vois qu'il est bien friant à la char, et qu'il mengue bien volentiers, restreins luy sa viande, c'est à dire que tu luy en donnes moins, mais luy en donnes petit et soubent, et telle et bonne char qu'il n'ait en gorge qu'un bien peu vers le vespre, et le tiens longuement la nuit abant que tu te couches, et le manie soubent de la brochette. Et quant on yra coucher, qu'on le mette emprés soy sur un trectel bien séant, affin qu'on le puisse la nuit resveiller. Puis se doit on lever abant le jour que il truisse le jour sur le poing, et la char d'ung oysel bif, et soit ung peu abeschlié de celle char. Et quant on aura tenu celle cieule deux nups ou trois, et qu'on voye que le faulcon soit plus mat qu'il ne soloit, et qu'il face signe de seureté, et qu'il soit aigre de la bonne char, si luy mue on sa viande, et luy

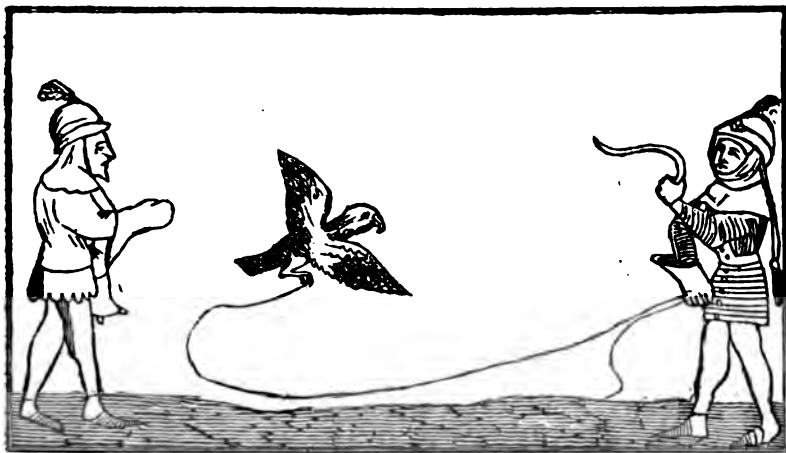
bonne petit et soubvent de la char du cueur de porc ou de mouton, et luy soit un peu laschié le fil de quoy il est chillé. Et quant on luy laschera qu'il soit nuict, et sera fait sans le prendre, et qu'il n'y boye goutte, et luy soit eslippé de l'eau sur le visage, quant on yea roucher, affin qu'il ait moins sommeil, et qu'il frotte ses yeux aux ronds de ses ayles pour mieulx veoir, et fault qu'il veille toute la nuict, et soit tenu sur le poing, le chaperon hors de sa teste, se ainsi n'est qu'il eust trop beue, et qu'il fist signe d'estre un peu effroné. Donques se on voit tel signe, soit porté en lieu orbe, fors qu'on luy boye à mettre le chaperon : puis soit abechié de bonne char, et soit veillé par plusieurs nuyts, tant qu'il soit bien mat et qu'il dorme sur le poing; et s'il veult dormir sur le poing par jour, si soit laissé un peu dormir seurement, et est une chose qui bien l'assseure; et au matin, au point du jour, combien qu'il truisse la char chaude, de quoy il sera abesché, et retien qu'on ne puet nulle chose debiser proprement telle comme il appartient à faulcon affaitté, qui ne voit et congnoist sa manière et son estat : car faulcons sont de diverses manières, et pource les fault gouverner diversement. Ceux qu'on treuve amiables et de bonne fain doibent estre affaittés, sans leur donner grant peine ne travail, fors que le moins qu'on puet; et selon ce qu'ils sont de dur affaittement, on les doit plus mater et donner peine, et quant tu l'aras veillé deux nuyts ou trois, si luy mae sa char, et luy donne petit à petit de char de poule chaude à mengler, et selon ce que tu verras sa seureté, tu luy porras oster son chaperon, de nuict, loing des gens, et l'abeschier soubvent. Et quant tu l'aras mis en tel estat, tant pour le veiller, comme de luy faire aboier fain, et que verras signe de seureté, et qu'il puisse veoir les gens debant soy, si luy oste le chaperon par jour, loing des

gens, et luy fay mengier un peu de bonne char, puis luy remetz le chaperon tout en pais, et luy donne après une bechié de char, et garde sur toutes choses que tu luy ostes le chaperon, ne ne soit mis en lieu qu'il puisse ne doive avoir effroy; car c'est ce qui plus le feroit perdre et honnir. Et quant il aura amors à voir les gens, si tu vois qu'il ait bonne fain, si luy donne une bechié de char, et luy oste le chaperon, et luy monstre la char droict à ton visage; et s'il s'efforce de la prendre, si luy baille, puis luy remetz le chaperon, et ainsi feras tant qu'il batte pour prendre la char; et par celle voye ne doubtera le visage, et quant il sera nuict, luy soit coupé le fil de quoy il est chillé, et soit deschillé de tous poins, et encores le veille celle nuict; et ne soit plus veillé, si tu vois qu'il soit assez seur entre les gens: mais doit estre mis sur un trestel emprès toy, et doit estre resveillé la nuict deux fois ou trois, et soit mis sur le poing debant le jour, car trop veiller son faulcon n'est pas bon, qui assuret le puet par autre voye. Et se par le bon gouvernement que tu auras, tant par luy estre courtois, et l'avoit gardé d'effroy, comme par bonne diligence de le veiller, tu le troubles seur, et qu'il mengue, et batte à la char debant les gens, sans nul regard estrange, adonques luy dois donner de la char labée, en ceste manière: Preche le au matin, si qu'il ait la force de la gorge pleine, sans plus; et lors metz tremper en une belle esculée d'eau d'ere l'aegle d'une poulette, tant qu'il soit aussi comme my jour. Puis celle char trempée luy soit donnée toute l'aegle, et au soir luy donne un peu de bonne char. Et à l'heure d'entre prime et soleil levant, le fay battre à la char debant les gens, et aussi luy donne à mengier, tant qu'il ait engorgé. Et quant il sera aprins et buit, fay le battre à la char, debant les gens, assez soubvent. Et toutefois que

tu luy remettras le chaperon soit un peu abesché,
 et au soir luy donne plume en ceste manière : Pren
 le pié d'ung conin, ou d'ung lièvre, et soit couppé au
 dessus des ortaux, et soit bien escorlié, et ses on-
 gles ostez. Puis soit mis tremper en belle eau, puis
 soit un peu extrainct et donné au faulcon, et luy soit
 donné abecques une jointe du gros de l'aesle d'une gé-
 line; et quant tu donneras plume à ton faulcon, garde
 qu'il soit bien seur, et tout hors de saubaigine. La
 cause si est que s'il n'estoit bien seur, il ne l'oseroit
 jeter sur ton poing : Car il faut qu'il soit tenu, et
 adoncques quant il fera signe de la jeter, oste luy
 le chaperon tout en paix par la tiroire, et luy donne
 en telle manière par deux fois de la char labée, et
 l'autre jour de la plume; et le fay selon ce que ton oi-
 sel sera net dedans et a sain. Donc, quant il aura get-
 tié sa plume, si luy remetz le chaperon tout en paix,
 sans luy donner que mengier. Et pource que volen-
 tiers ilz jettent leur glette, s'il est curé de plume et
 de glette, soit abesché de bonne char chaude; et, après
 grant jour, luy soit donné le succrois de la cuisse
 d'une poulette, en le faisant battre à la char devant
 les gens. Et quant il sera nuit et aprins, si l'abesche
 soubent devant les gens, et ne luy donne que deux
 ou trois bechiés de char à la fois; et au soir, le fay
 tirer à l'aesle d'une géline devant les gens. Et si tu
 le treubes bien seur, et de bonne sain et aigre, adonc-
 ques est temps de le faire mengier sur le loitre; et
 bois tousjours prendre garde, se les plumes qu'il
 jettera seront point orbes et gleteuses, et se l'ordure
 sera point jaune. Et se tu les treubes orbes, metz
 peine, tant par la char labée, comme de plumes, de
 le faire net par dedens. Et s'il est net dedens, ne

LE ROY MOUS.

luy donne mie si fortes plumes, comme de piez de lièvres ou de conins; mais luy donne plumes qui sont prinses sur la jointe de l'aesle d'une biele geline, et une jointe abergues. Et aucunesoiz sont bonnes les jointes du col d'une geline decoppée par entre deux jointes. Et luy en donne quatre ou cinq, lavées et trempées en eau froide. Il faut long affairtement à ung faulcon mué de bois, et plus veiller et donner peine, qu'il ne fait à ung faulcon sor qui a esté prins passant. Et aussi a plus à faire à ung faulcon prins de repaire, et qui a esté longuement à son, qu'il n'a à ung faulcon qui a esté prins à heure : et quelque faulcon que ce soit, puis que de sa nature il est amiable et familier, il n'y a que faire à l'affaitter.



Cy devise comme on doit loirrer ung faulcon nouvel affaitté.



L'aprentis demande comme on doit loirrer ung faulcon nouvel affaitté. Mobus respond : Il est escript ou quart cappitre de faulconnerie que on doit considérer trois choses, au commencement de monstret le loirre à ung faulcon nouvel. La première est qu'il soit bien seur des gens, des chens et des chebauz. La seconde, qu'il ait aigre sain. La tierce, qu'il soit net debens, et faut regarder l'heure du matin ou du soir que il a plus grant sain. Et garde que ton loirre soit bien encharné d'un costé et d'autre. Et doit on estre en lieu secret ; puis si allonges la lesse de ton faulcon, et luy oste le chaperon, et soit abeschlé sur le loirre, hault sur ton poing : puis luy oste, et metz derrière toy qu'il ne le voye. Et quant ton faulcon sera descharné, si luy jette si près de toy qu'il le puisse prendre, de la lon-

gueur de la lesse, et s'il le prent seurement, on doit crier : hae, hae, et le paistre sur le loirre contre terre, et luy donner dessus la cuisse d'une poulette toute chaude, et le cuer, et soit osté le bibeon qui est sur la cuisse. Et si tu l'as ainsi loirré au bespre, ne luy donne qu'ung peu à mengier, et soit loirré si à heure, que quant il aura esté accoustumé, tu luy puisses donner de la plume et ung oiselet d'une jointe. Et puis le lendemain soit mis sur le poing, au point du jour, et lors, quant il aura jetté sa plume, et sa glette, soit abeschlé d'ung peu de bonne char chaude. Et quant il sera grant jour et temps de le paistre, pren ung cordel, et puis l'attache à la lesse, et va à ung pré bien net et bien uni, et l'abeschle sur le loirre, comme debant est dict, puis le descharne; et si tu vois qu'il ait happe fain et ait prins le loirre roiblement, si le baille à tenir à aucun qui bien le sache laisser aller au loirre. Adonques tu dois desployer le cordel, et toy traire arriere, quatre ou cinq affours, de celui qui le tient, et luy dois branler le loirre, et celui qui le tient doit tenir à la main dextre la tiroire du chaperon au faulcon. Et luy doit oster le chaperon tout en paix. Et se le faulcon vient au loirre, et qu'il le prenne incontinent roiblement, se le laisse mengier dessus deux ou trois bechies, puis le descharnes, et l'oste de dessus le loirre, et luy metz le chaperon, et le rebaille à celui qui le tenoit, et l'eslongne, et le loirre encore de plus loing, et le paiz contre terre sur le loirre, en huant et criant : hae, hae; et ainsi le loirreras chacun jour de plus loing en plus loing, tant qu'il soit bien nuit de venir au loirre, et de le prendre seurement. Puis soit loirré entre les gens; et qu'on garde qu'il ne surbiengne chiens ou autre chose de quoy il deüst avoir effroy. Et touteffois que tu l'osteras de dessus le loirre, si luy metz ainçois le chaperon sur le loirre. Et si tu vois qu'il soit

bien loicré à pié, il fault qu'il soit loicré à chebal, et aincois que on le loicre à chebal une fois ou deux. Quant tu le loicras à pié, il fault faire venir des chebaux environ toy, que le faulcon les voie. Et quant il mengera sur le loicre, qu'on les approche de luy, et qu'on les face tourner autour de luy qu'il les boye, et que les chebaux soient paisibles, affin que de leur esmoubement il n'ait effroy; puis porte le faulcon sur le loicre, quant il mengera hault emprés le chebal et le fay tout en paix, affin qu'il se puisse amordre à congnoistre le chebal. Et aussi le fault porter à chebal, et le faire mengier entre les chebaux. Et quant il les aura bien amors, et qu'il ne fera nul semblant de les doubter, lors le pues tu bien loicrer à chebal en ceste manière: Celuy qui tenra le faulcon pour le laisser aler au loicre, doit estre à pié. Et ung autre qui tenra le bout de la créance, c'est de la ligne qui est ataché à la lesse du faulcon; et celui sera entre celui qui le loicrera et celui qui le tenra, et sera au costé. Et celui qui le loicrera sera à chebal: et quant il branlera son loicre, celui qui tenra le faulcon luy doit oster le chaperon par la tiroire. Et celui qui tenra le loicre doit huer, et crier: hae, hae; et s'il prent le loicre roidement par dessus et ne doute ny gens, ny chebaux, si luy oste la créance, et soit loicré de plus loing en plus loing, en plus longue tirée. Et puis pour luy faire amer la compagnie des autres faulcons, il faut qu'il soit loicré avec ung autre faulcon en ceste manière: Il fault qu'on soit quatre: deux qui tenront les faulcons, et deux qui les loicreront. Et celui qui tenra le faulcon noubel ne le laissera mie sitost aler au loicre comme fera l'autre. Et aussi celui qui loicrera le faulcon noubel se deportera de tourner son loicre tant que l'autre faulcon soit cheu au loicre. Et lors sera jetté le loicre au faulcon noubel, et quant il sera cheu sur le loicre, son maistre le doit faire

LE ROY MODUS.

sur son loître mengler avecques l'autre faulcon. Et ainsi doit estre fait deux ou trois fois, et lors il amera mieulx à voler avec euy, et les vuybra volentiers. Et pour luy faire amier les chiens, qui est chose nécessaire, quant on fera son faulcon tirer et plumer par jour et par nuyt, on doit appeler les chiens entour son, et luy dois ainsi amordre coustumer petit à petit; et s'il n'en a effroy, tu les dois aprocher plus près de luy, quant il plumera ou mengera, et ainsi, par longtempz faire, les amera; si en sera la doubte mendre.



Cy devise comment on doit baigner son faulcon nouvel.



es aprentis demandent au roy Modus : Sire, vous nous avez devisé de quatre rappitres de faulconnerie. Si nous veullez dire le quint. Modus respond : Au quint rappitre de faulconnerie y a trois choses contenant : La première est

comme on fait ung faulcon nouuel voler; la seconde, comme on luy fait hayr le change; la tierce, comme on le doit baigner. Si dirons premier comment on le doit baigner. Quant ton faulcon aura esté plusieurs fois loité à pié et à cheual, et qu'il sera tout hors de saubaigine et prest d'estre jetté en hault, et il aura mengié de bonne char sus le loitre, et sera un peu recoubté et renforcé, de l'aparcell qu'on luy aura donné, et aura les cuisses bien plaines de char, adonques tu luy dois offrir l'eau, pour son baigner en ceste manière: Regarde quant le temps sera bel, cler et tempéré. Pren ung grant bassin de sale, si parfais que le faulcon soit dans l'eau jusques aux cuisses, et metz ce bassin en lieu bien secret, et soit emply d'eau, puis apporte le faulcon en lieu, lequel tu dois avoir loité au matin, et luy avoir donné bonne gorge de char chaude, et te siés, et tiens le faulcon au soleil, tant qu'il ait presque toute houtée sa gorge aval, et enduit; et il se manira au soleil, il pourcoindra. Et en ce faisant luy oste le chaperon tout en paix. Et quant il sera bien manié, se tu vois qu'il ait tout enduit sa gorge sans qu'il ait, sans plus, la fosse plane, si luy metz le chaperon, et le metz bien près du bassin, et que tu apes une bien déliée bergette de quoy tu battes l'eau, et la char soit toute preste emprés toy, et luy oste le chaperon tout en paix, en luy monstrant l'eau, et metz le poing de quoy tu le tiens près de l'arrière du bassin. Et s'il veut s'en saillir sur le bord du bassin ou debens l'eau, si le laisse aler seurement, et siers de ta bergette en l'eau, affin qu'il sente l'eau, et s'il sault en l'eau, et il se baigne, si le laisse baigner tant comme il voudra. Et quant il fera semblant d'issir, si metz la char en ton poing, et luy tens le poing, et garde qu'il ne saille hors, sans saillir sur ton poing que tu puisses; et luy donne une bécchié de char, et le liebe

et le tiens au soleil; et il se manira, et pouroindra sur ton poing ou sur ton genoil. Et saches que c'est une chose que le bating qui luy donne grant seureté, aspre fain et bon courage; et s'il ne se veut baigner ou bassin, et tu n'as essayé deux ou trois fois, si essaye à le baigner en une eau plate de rivière: car ilz sont moult de faulcons qui ne se veulent baigner au bassin. Si vous dirons comme on doit jeter en hault les faulcons pour les faire voler. Le lendemain, quant tu l'auras baigné au matin ou au vespre, à l'une de ces deux heures où le faulcon a meilleur fain, monte à chebal et va aux champs, et garde qu'il n'ait au pays environ toy ne coulons, ne cornailles: puis prens ton loirre, qui doit estre bien encharné d'un costé et d'autre, et oste le chaperon à ton faulcon, et l'abesche sur le loirre; puis l'estache de dessus ton loirre, et luy remet le chaperon, tant qu'il soit bien descharné; puis t'en va contre le vent, tout bellement, et luy oste le chaperon. Et ainçois qu'il choisisse aucune chose ne qu'il s'estate, houte le hors de dessus ton poing tout en paix, et si comme il tournera, va le trot de ton chebal, en criant: par là, par là; et s'il tourne sur toy, si luy jette le loirre et ne le laisse gaires tourner: puis descendz de ton chebal et le pais sur le loirre contre terre. Et ainsi le fay chacun jour au matin et au vespre; et se tu vois que ton faulcon soit bien duit de tourner environ, et de bien cheoir au loirre, et aussi de cheoir au loirre avec les autres faulcons, et qu'il face semblant de les amer, adoncques te fault querre la compagnie d'ung autre faulcon, qui ame à voler averques les autres, et qui ne se bouge de nul change; si le fay voler avec et enbole premièrement aux pies et aux pertris: car ce sont oiseaux que faulcons ne chacent mie loing. Et se ton faulcon a chacié, et il rebient, si luy jette le loirre; et

ainsi le doit on faire quant il rebendra de la chace, au premier deux fois ou trois, et le paistre sur le loitre de bonne char chaude, pour le ressourdre en volant, et pour plus tost rebentir de sa chace. Et se l'oyseil à quoy tu voles est prins, si luy en fay mengier aberques l'autre faulcon; et quant il aura un peu mengié, si l'extrache d'aber, et le paiz sur le loitre, et luy donne une fois la semaine de la char bien trempée, et des os et de la plume assez soubent. Et ne luy en donne point le jour qu'il aura mengié char labée, ou, le jour qu'il sera baigné, ne luy donne char labée ne plume. Si tien que c'est bonne faulconnerie, puis que ung faulcon est famillieur de son tenir cras et net dedens. Item, si tu voles de ton faulcon aux oyseaulx de ribière, et qu'il en soit ung bien prenable, demoure et le metz soubz le vent, et oste à ton faulcon le chaperon, et le laisse aler aberques les autres; et se les faulcons qui volent sont bien à point, soit l'oyseau de ribière luidié, en telle manière qu'il eschampiisse à traverz enmy le pré; et aussi, se les faulcons le prennent, soient tost escaciés de dessus l'oyseil, et soit baillé au faulcon noubel, et en soit repeu enmy la poitrine. Et ainsi dois querre et garder les advantaiges à ton faulcon, tant qu'il soit bien en train de voler. Et toutesfois qu'il rebendra de ses chaces, si luy gette le loitre et le repaiz, se ainsi n'estoit qu'il fust demeuré aucun oyseil blierié, que tu luy peusses faire sourdre à sa revenue. Et pour les adventures qui en peubent advenir, dient aucuns qu'il est aussi proffitable de luy getter le loitre à sa revenue. Item quant tu veuz que ton faulcon soit haultain, et prengne son hault, il te fault querre la compagnie d'aucun qui ait ung faulcon bien haultain, mais que ton faulcon soit bien duit de retourner de ses chaces, et qu'il ame bien à s'ayr les faulcons. Qui

treube les gros oyseaulx debans ung estang qui ne soit mie grant, ou en une belle flache, on doit laisser aler et voler du faulcon haultain. Et celui qui tient le faulcon noubel doit estre bien arriere au deussoubz du vent. Et quant le faulcon qui vole est enmy son hault, il doit oster le chaperon à son faulcon noubel. Et se il bat pour aler à l'autre, il le doit laisser aler, si tirera contre le vent droit à l'autre contremont. Et aincois qu'il s'amatire d'aler après l'autre, que on luy sourde les oyseaulx, que le faulcon haultain soit à point, que on luy face sourdre la queue; et s'ilz prennent l'oyseul, donne leur à mengier enmy la poitrine, et luy donne le cuer, et le fay mengier aberques l'autre faulcon. Et si tu le fay par telle manière souuent, il apprendra son hault; mais qu'il soit bien prins et qu'il ait gagné deux ou trois fois ou quatre aberques le faulcon haultain. Item se ton faulcon ha ou change, et il prent coulon ou cornaille, ou autre oyseul de change, et tu le treubes mengeant, ou qu'il ait ja mengié, ne luy fay nulle injure ne anuy; mais le pren ou loiere s'il a mengié, et luy donne une beschie de char, et luy metz le chaperon, et garde que tu n'en voles avant qu'il soit deux jours passez, et le loiere; et quant tu en voleras, garde que ce soit en lieu que par raison il ne boye mie faillir, et metz peire qu'il luy prenne bien, c'est que tu n'en voles mie en faulte que tu puisses. Et se par reste boye ne se veult garder et retraire d'aler au change, nous te dirons que tu feras: mais tu dois, avant que tu le fasses, avoir essayé de le retraire par plusieurs autres boyes et bonnes manières. Quant ton faulcon aura prins coulon, cornaille, ou autre oyseul de change, se tu viens à luy avant qu'il l'ait mengié, garde que tu sois pourbeu d'ung fiel de geline, et soit escorlié, et outre la poitrine de l'oyseul que ton faulcon aura

prins, et oings la char de cel oysel, du fiel avec une pen-
nette, et se ton faulcon en mengue, ne luy en donne gai-
res, affin qu'il ne soit greué, car il la gettera, et s'il ne
la gette, si luy donnera il maubais couraige, et en herra
la char de l'oyssel qu'il aura prins et des autres sem-
blables. Et s'autre fois prenoit oysel de change, et tu
feusses à luy, abant qu'il en eust mengié, donne luy
comme nous abons dict de la char de l'oyssel qu'il aura
prins abecques du fiel ou aucune chose amère, qui ne
porte mie péril, comme poultre de mierre ou de centoize,
ou genofres vers bien neubement debeschiez, ou jus
d'iceulx sur la char. Nuncuns leur mettent deux grosses
sonnettes à chascun pié, ou ilz leur cousent les grosses
pennes des aesles; mais ce qui plus l'arreste et fait haïr
à prendre l'oyseau de change, c'est de luy donner choses
amères sur la char des oyseaulx qu'il prendra de change;
mais que ce ne soit mie chose forte, de quoy le faulcon
se sente. Et toutes les fois qu'il retournera de chacier
le change, que on le retourne en luy gettant le loïtre. Et
encores qui porroit luy faire sourdre un oysel de riviére,
dechié, ou en telle manière que par raison le deust
prendre, mieulx vauldroit. Et se par aucune voye ton
faulcon estoit deshaitté d'aucune amertume que tu luy
eusses donnée, si luy mouille sa char en eaue chuerée,
si guarira. Par telles voyes portras retraire ton faulcon
de change.



Cy devise comme on faict prendre haitron par son faulcon.



'aprentis demande comme on faict à son faulcon prendre haitron. Modus respond : Qui veult faire son faulcon haitronner, c'est qu'il prenne haitron, il luy fault deux choses : l'une que tu mettes ton faulcon en aspre sain, l'autre que apes ung bis haitron, de quoy tu feras une traisnée à ton faulcon, en ceste manière : au matin, quant il sera heure de paistre ton faulcon, se tu vois qu'il ait bonne sain, ba en ung pré et maine abercques toy aucun qui sache laisser aler ton faulcon à point : puis pren le haitron, et luy brise les ptéz et le tier, et le marche derrière ung buisson; et celui qui tenra ton faulcon sera introduit d'oster le chaperon au faulcon, quant le haitron sera laissé aler, et celui qui tenra ton faulcon sera au dessoubz du vent. Puis getteras le haitron, et l'autre osteras le chaperon au

faulcon, et s'il ne le veut prendre, si luy gette le loirre que tu dois avoir tout prest; et s'il prent le haitron, tu luy feras sa cuirée en la manière qui s'ensuit : Donne luy premièrement le cuer, et quant il l'aura mengié, si le descharne et escace tout en paix, et baille le haitron à celui qui laissera aler le faulcon, lequel se doit traire arrière un peu loing, et tourner le haitron par l'aesle. Et tu dois oster le chaperon à ton faulcon et le laisser aler au branle, et celui qui branle le haitron ne le doit mie getter, mais doit attendre, tant que le faulcon le prenne au branle, et le doit laisser cheoir quant le faulcon l'aura prins, puis luy doit descouvrir la poitrine et le faire mengier. Après doit prendre les os qui sont es aegles du haitron, et en copier le bout, et la molesle qui en istera fay la mengier à ton faulcon. C'est une chose que le faulcon ame bien, et est ce que nous appelons la garde, qu'on doit faire à son faulcon. Pour faire amer à ton faulcon la char du haitron, car c'est viande lécheresse, et de rechef luy escache, et luy gette et foule debant luy; et par ainsi le porras baudir et encharner à prendre haitrons et à les amer. Et s'il a ainsi fait une fois ou deux, il devoit bien debattre le haitron au debatis avecques un autre faulcon. Quier doncques la compagnie d'aucuns qui aient faulcon haitronnier. Et si tu treubes le haitron séant, si te metz en un hault lieu à tout ton faulcon noubel, au dessus du vent; et celui qui a le faulcon haitronnier fera charier le haitron, et quant il aura laissé aler le faulcon au haitron, regarde si le haitron en prendra la montée, et s'il monte, ne laisse mie aler ton faulcon après, ne ne luy oste mie le chaperon. Mais se le haitron se desconfit, et qu'il fonde en l'eau, et que le faulcon haitronnier le débattre, adonques oste le chaperon à ton faulcon, et le lièbe; et s'il se bat,

Le roy modus.

si le laisse aler au debatis. Et se le haïron est prins, si le paiz emmy la poitrine, et luy fan ses gardes comme nous abons devisé. Et s'il a mengié de deux haïrons ou de trois, il debroit monter aberques l'autre faulcon, et aïdier à prendre. Et te souviene que tout faulcon qui vole pour haïron doit avoir greigneur fain, et plus aspre que le faulcon qui vole pour autre oyseau. Selon ce qu'ilz sont de bon couraige et famillier. Et aber sont plusieurs faulcons qui se paissent de gros oyseaulx comme de haïrons, de butors et de esgretes, d'oyseaulx marins semblans à haïrons, par quoy ilz aiment mieulx et ont meilleur couraige de prendre haïron et grue, et tous autres grans oyseaulx. Et telz faulcons sont de léger encharnés à prendre haïron.

Cy devise comme on doit à ung faulcon faire amer les autres quant il les het.



A'aprentis demande quant ung faulcon het les autres faulcons, comme on les luy doit faire amer, et le garder de les prendre. Modus respond : Ilz sont deux manières de faulcons qui héent les autres faulcons. Il n'en a aucuns qui ne veulent voler aber les autres faulcons, se tirent arrière, s'en vont, et quant ilz volent en par eulx, ilz ne se bougent. Les autres les vont prendre en volant au hareclonnier, et de telz qui les prennent à la perche, et partout ailleurs, quant ilz n'puent advenir. Si vous dirons la manière comme on leur puet oster celle tesche, et comme on leur fera amer la compagnie des autres faulcons en volant et en séant. Il advient souvent qu'ung faulcon het à voler aberques les autres, ou pour doubte qu'il a d'eulx, ou pource qu'il les het. Celui qui les het, les prent, et ce-

luy qui les doubte, les fuit. Si vous direz de celui qui les prend, comme on l'en gardera, et les amera. Il faut qu'on ait ung lasnier bien amiable, et soit mis sur la perche aberques le faulcon qui hiet les autres, et soit mis assez loings l'un de l'autre, et que ce soit le jour, et bien souvent, et quant vous passerez emprès eulz donnez à l'ung une bechié de char, et à l'autre aussi, et ce faites souvent, et par plusieurs jours, en les approchant tous les jours les ungs des autres, fors qu'ilz ne puissent abenir les ungs aux autres, et que ce soit en yber quand il fera grant froid de gelées. Et quant ilz seront près l'ung de l'autre, si metez de la char entre eulz deux, et faites bechier l'ung et l'autre en la char; et si vous avez fait ainsi par trois jours, ou quant vous voyez qu'il ne face nul semblant de courir sus au lasnier, si le laissez à ung vespre de bonne char chaude, et le metez gésir hors sur une perche, à la gelée. Et ne le faites si le faulcon n'est gras et fort. Et aussi par autre manière moins grevable on luy puet faire amer les autres. Et quant il aura ainsi esté à la froidure par l'espace de trois ou quatre heures, si tenez vostre lasnier près du feu, et aiez prendre le faulcon qui est à la froidure, et luy metez le chaperon, puis faites apporter le lasnier, et le metez sur vostre poing, entre vostre queue et le faulcon; et le faulcon qui sentira la chaleur du lasnier, se traitra contre luy et l'approchera pour la chaleur; et s'oyent ainsi laissés sans dormir ne l'ung ne l'autre, tant que vous veiez que le faulcon ait grant sommeil, puis luy ostez tout en paix le chaperon, et qu'il ne boye goutte; et laissez ainsi reposer toute la nuit sur votre poing. Et quant il sera jour, si le remettez sur la perche, bien près l'ung de l'autre, fors qu'ilz ne puissent abenir l'ung à l'autre. Et ainsi le faites par deux nuiz, et à la tierce nuit, metez l'ung et l'autre gésir

hors à la gelée, et les metez l'ung près de l'autre, qu'ilz puissent joindre li ungs à l'autre. Quant qu'ilz sont ainsi approchez, il faut qu'ilz aient l'ung et l'autre sentu du froit sur la perche, puis sont approchez comme dit est sur la perche. Quant vous verrez qu'ilz seront approchez l'ung de l'autre pour avoir chaleur, si leur ostez les chaperons tout en paix. Et se le faulcon ne fait nul semblant de prendre le lasnier, tenez fermement qu'il amera les faulcons et qu'il a laissé celle tesche. Et lors les faictes mengier ensemble, et gésir l'ung près de l'autre, et loirrer ensemble; et par telle voye porras oster au faulcon qui prent les autres, icelle tesche, ja tant ne les saura heyr. Et se le faictes voler aberques les autres, mettez grant peine de luy querre son abbantaige, affin qu'il puisse bien prendre aberques les autres faulcons, et soit tousjours peu aberques eulx.

Cy devise comme on doit un faulcon essaymer sor ou mue de bois ou de main.



tre, font les aprentis au roy Modus, vous nous avez monstré comment on doit un faulcon affaitter et faire voler. Or nous dites comment on le doit faire essaymer. Modus respond: Les ungs faulcons sont plus forts à essaymer que ne sont les autres; et est certain que tant a esté un faulcon plus à maistre, plus est fort à essaymer. Et combien qu'un faulcon soit bien mue de bois, mais qu'il n'ait eu qu'une mue par main d'homme, est de plus léger essayment, que n'est un faulcon bien assez, qui plus longuement a esté à main d'homme. La cause est que un faulcon se bit plus nettement et mieulx selon

sa nature, et de meilleurs chars, et plus chaudes, et à ses bons points, qu'il ne fait par le gouvernement d'homme. Pourquoy il n'est mie ne ne doit estre si ord dedens, que quant on le paiz. Le faulcon qui est à toy menge plus gloutement plume et cuir; et ne digère mie si bien sa viande, comme fait le faulcon qui est à soy; et abecques ce il n'est repeu en la mue de si netes viandes, et n'a mie l'air et ses nécessitez comme ont ceux qui sont à eulx. Quant tu metz ton faulcon hors de la mue, pren toy garde se il est cras, et ce scauras tu par luy manier et empoiner les cuisses; et si tu les treuves grosses et plaines de char, et que la char de la poitrine soit aussi haulte comme est l'os de la poitrine, c'est signe qu'il soit cras: donc si tu le treuves cras et bien mué, et ses penes fermes et souestres, donne luy à mengier, quant il bouldra morbre en la char, au matin, bien matin, une beschie ou deux de bonne char chaude, et ne luy donne que ung peu à mengier au vespre, se il ne faisoit trop froid. Et quant tu verras qu'il mangera volentiers sans ce que on l'efforce, si luy donne de la char labée ainsi: Pren les aexles d'une poulette ou de la char de la fesse d'ung lièvre, ou de char de buef, et le matin, au point du jour, labez la char que luy voulez donner, en deux paices d'eaux belles et cleres. Et se c'est buef ou lièvre, si soit esmaigé au paulx dedens l'eau, et soit laissé tremper ta char en la tierce eau. Et après le soleil levant abesche ton faulcon, d'une cuisse de geline bien chaude. Et quant venra à l'heure de midy, si luy donne char trempée, bonne gorge et grosse, et le laisse jener jusques au vespre bien tart. S'il a bouté sa viande abal, et qu'il n'ait rien en gorge, donne luy ung peu de char chaude comme tu fais le matin: et ainsi soit gouverné, tant qu'il soit temps de luy donner de la

plume, et ce scauras tu par trois signes : Le premier est quant tu troubieras, au bout du doigt, l'oubliere de ton faulcon plus tenue char et plus molle qu'elle n'estoit par abant qu'il mengeast char labée. La seconde, si les esmues de ton faulcon sont clers et blans, et que le noir qui est emmy soit bien noir, sans autre orduce meslée parmy. Le tiers, se tu vois qu'il ait grant fain, et plus aspre, et qu'il plume volentiers, ce sont signes à quoy on se puet parcevoir qu'il est temps de luy donner la plume, s'il la veut mengier. Si te diray comme tu luy donneras. Plumes sont faictes de trois choses : on les fait de piez de liebres, de conins, et de coton et de la plume qui est sur la jointe de l'arsle d'une bielle geline. Si luy doit on donner on premier des plus fortes à digerer. Pren donc le pie d'ung liebre, le pie debant, et soit escorcié du dos d'ung coustel, tant que les ongles en chieent hors et que les os des ortaulx soient bien molus : puis les coppe et les remet en belle eau froide et clere, et l'espraing, et le donne à ung faulcon averques deux beschiés de bonne char, et quant tu le mettras à la perche, si la nettie dessous, affin que tu la puisses trouver. Si la troubieras enveloppée de toyes, et plaine de glotte et d'ordure. Et ainsi luy donne cette plume jusques à trois nups ou quatre; et la char labée, comme dessus est dict. Et après, si tu vois que les plumes soient trop digérées et molues, et qu'il n'ait grandement toyes et ordure, pren adonc le col d'une bielle geline, et le coppe tout au long par entre deux jointes, et metz les jointes en eau froide, et les donne à ton faulcon à mengier, et ne luy donne autre chose à mengier. Si te diray pourquoy on luy donne les jointes du col de la geline à mengier : pource qu'il les boutte aval en la mule, et le consist la char qui est sur les jointes,

et les os des jointes demeurent, qui sont agus et cornus, qui descompent les toyes et l'ordure, et la portent aberques eux; et ce luy donne par trois nups, en luy baillant tousjours char labée emmy le jour, comme il est dict dessus. Puis retourne à luy donner plumes, de l'une des trois choses que nous avons devisées, selon ce que tu verras que ton faulcon sera fort, et qu'il sera nécessaire. Et quant tu verras que ses plumes seront moins ordés, et moins digérées, si luy donne plumes de l'aesle d'une vielle geline, et luy en donne un bon torquillon ou deux, et luy donne aberques une jointe, ou deux, prises en l'aesle meisme d'icelle geline, comme nous t'avons dict. Et si tu treuves qu'elle ne soit trop molue, donne luy le col de la geline decoppée. Et ainsi doit on gouverner ung faulcon, qui le veut essaïmer. Et sache qu'il est aucunesfois quinze jours ainçois qu'ung faulcon que l'on essaïme beulle mengier plume, ne aussi qu'il en soit temps. Et note que ung faulcon prent asseurement en ung mois plus tost que d'autres en cinq semaines, selon ce qu'ilz ont esté de plus longtems en main d'homme, et qu'ils sont de plus forte nature, et peuz de plus nettes viandes. Et aucuns en y a qui sont si fors à mener, que pour estre plus fors purgiez, on leur puet aucunesfois donner un grain ou deux d'une herbe nommée accapuche, laquelle graine est mise en ung bochet, et donnée au faulcon à mengier, laquelle luy donne grant purgation; mais je ne loe mie qu'il soit fait, si grant mestier n'en est, spécialement aux faulcons gentils; car est ung peu corrosive, et vault mieulx faire plus long essaïmement et plus seur. Item, si tu as traict ton faulcon de la mue, et ses grosses penes ne sont sommées, ou qu'il en ait encore en tuel, ne luy donne

Le roy modus.

mie char labée, mais luy donne char d'oiseaulx bifs à bonne gorge, et le tien à l'air, ou autrement ses pen-
nes pourroient affaictier et anéantir. Et ainsi soit fait
tant que ses pennes soient bien passues et presque
sommées.

Cy devise comme et par quelle voye on fait tost muer ung
faulcon.



L'aprentis demande comme on fait ung faul-
con tost muer et despouiller de ses pennes.
Modus respond : Il advient souvent qu'ung
faulcon ne prent pas mue en temps deu, et
qu'il gette ses pennes et se mue si tart que la saison
d'pber se passe, et le temps qu'il deust voler aux oi-
seaulx de ribière, abant qu'il puist estre prest de voler :
par quoy on doit son faulcon haster de prendre mue
qui en veut charmer et voler la saison d'pber. Si le
feras en ceste manière : Si ton faulcon n'a getté nulle
de ses pennes ne de ses plumes au mois de juillet, tu
en peux bien voler tout le mois d'aoust, aux pies et aux
pertrix. Et le mois d'aoust passé, metz le en chambre
assez chaude, sur une cloie sur ung bloc, à quoy il
sera attachié, et que la chambre soit orbe, qu'on n'y
voye goutte, et luy donne à mengier deux fois le jour,
et qu'il ne voye à mengier qu'à la chandaille, et luy donne
à mengier oiseaulx bifs, et le garde ainsi tant qu'il soit
cras et en bon point; puis luy fay veue par une fenestre
bien petite, et luy soit creue de jour en jour. Et donc
metz grant peine d'aboic menus oiseaulx, qui hantent
les ribières, qui sont nommées herchelettes, et sont pe-

tis, et ont la queue longue; et pource qu'il y en a de plusieurs manières, nous parlerons des verbes: qui de celles porroit aboïr pour luy en donner deux fois la semaine bonne gorge, c'est une chose qui merueilleusement leur fait prendre mue tost, et getter grosses penes et menues plumes. Et encore plus tost ung faulcon puet estre mué, et despoullé de toutes ses penes à une fois. On puet faire en ceste manière: on prend une culebre, et est très bien batue d'une verge de coudre tant qu'elle soit morte: puis est coppée par bougons, et si soit ostée la teste et la queue, et tout l'autre est mis en ung pot de terre tout neuf, plain de belle eue clere de fontaine, et soit si fait bouillir tant que tout la substance de la culebre soit en l'eue; puis soit celle eue purée en ung autre vaisiel. Après on met de beau forment dedens celle eue, qui doit estre bien chaube, si comme elle vient du feu, et doit le forment tremper, tant que l'eue soit froide, et que le forment soit bien enflé: puis soit mis en ung hault lieu sec, pour sécher, et de ce forment soit donné à une geline à mengier par neuf jours, et de celle geline donne à mengier à ton faulcon une gorge ou deux. Et quant tu luy donneras, qu'il soit fort et cras, et tantost il se muera et jettera toutes ses penes et toutes ses plumes, et se despoullera ainsi tout à une fois.

Cy devise comment on puet garir ung faulcon qui a vers
ou corps.



'aprentis demande : Or nous dicités, sire, de
maladies qui à ung faulcon puent venir quelles
elles sont, et comment on les garist. Modus
respond : Mout de maladies puent advenir aux
faulcons et aux oyseaulx, de quop les uns sont curables
et les autres non. Si vous dïrons des plus communes,
comme on les puet garir : il advient aucunesfois en faul-
cons et en autres oyseaulx qu'ilz ont vers ou corps, si
le saurez par ces signes : Quant ung faulcon a vers
ou corps, il fait tout ung jour unx escumes vers et
gannes, et crolle la queue trois fois ou quatre, l'une
après l'autre, sans trop crosler le corps, en regardant
tousjours à terre; et s'il fait ainsi, sachiez qu'il a vers
grans; si luy faictes ceste medecine : Pren aloës épatie,
aussi gros comme ung pois, et soit broyé en une es-
cuelle, et soit destrempé d'eau tene, plaine demie escaille
d'une noix, et soit versée à l'oyseil malade parmi la
gorge, et luy faictes ce au matin à jeun. Et après grant
pièce, luy donnez une cuisse de poulette jeune moullée
en eau abecques churre; car le churre oste l'amer de la
gorge. Après l'autre jour, luy donnez une cuisse de poule,
abecques bin de pommes de grenades; puis luy donnez à
mengier de coulons joernes par trois jours, la char et
les os, sans la plume, et le mettez en lieu oscure, et il
sera garu.

Comment on garist ung faulcon qui a poulx.



E ton faulcon a poulx, tu les luy osteras en ceste manière, sans luy orpiner, ny faire chose de quoy ses penes ayent autre couleur : Prenez une once de sata silagée, et soit bien molu pouldre, et la metz dans un pot d'eau clère, et soit tant bouli, qu'elle s'apetice à la moitié; puis soit coulé parmy ung drap, en ung bassin, et quant elle sera tène, si en labez vostre opsel à jeun, qu'il n'ait rien en gorge : puis le metz en ombre tant que une basse messe puet estre chantée. Après le mettez au soleil, et ne luy donnez que mengier tant qu'il se soit pour-oinct. Et sachiez qu'il n'aura poulx de toute la saison. Item autre manière d'oster poulx, sans orpiner au soleil. Pren eue que tu trouberas dessus une souche de chesne vert, qui aura esté longuement dedens le creux de la coppe de celle souche, puis prenez du bif argent plaine l'escaille d'une petite noix, et le mettez au fons de vostre palme, et de celle eue abet, et soit madesié et estaint en celle eue, à vostre doit. Et quant tout sera meslé ensemble et deffait, si en oingnez la chouque à vostre opsel, une fois ou deux, et ja pouil n'y demorra, qui ne muerre, ou qui ne s'en boist; mais ce ne doit on faire, se l'opsel est cras. Et aussi doit on oindre le fons du pié, comme la souche. Orpin oste bien les poulx, mais il fait changer plumaige, et si fait mal à la langue de l'opsel quant il se pour-oinct, et aussi fait le senteur, quant il eschauffe.

Comment on garist ung opsel de cancre.



Si ung faulcon ou autre opsel a cancre dedens le bec, prenez du miel et du vin blanc, et faictes tout bouillir ensemble, et en soit labé la bouche et le mal; puis l'essuez, et mettez dessus de la poulbre de chiebrefeul, si garira. Ou autrement, prenez eau de chiebrefeul et eau d'herbe Robert meslées ensemble; et en soit labé le mal, puis soit mis dessus de la poulbre de chouquet bien déliée, si sera bien tost gary.

Cy devise comment on garist faulcon qui a fontaine ou pié.



Se ung faulcon a une fontaine ou pié, vous le garirez en ceste manière: Prenez du romemus, du plus biel que vous porrez, et non pas de la feuille, et le faictes ardoir, puis prenez de la cendre, et prenez de l'oingnement blanc rasis, et de l'olle rosat, et crasse de geline, et meslez tout ensemble, et faictes tout bouillir ung pou, et de ce soit labé entour le pié, et il garira.

Comment ung faulcon ou autre opsel puet estre garist de tingué.



Si votre opsel a les tingués en l'aegle ou ailleurs, prenez une pierre de chault bien bibe, et la mettez en ung bassin où il ait de belle eau, et l'y laissez toute la nuyt, et de la

resse qui sera par dessus l'eau, labez en l'aesle de vostre faulcon quatre jours ou cinq, si garira.

Comment on puet garir ung oysel qui a le pié enflé.



I vostre faulcon a le pié enflé, sans autre maladie, prenez du pain blanc, le plus tendre que vous porrez, et qu'il soit cuit de la journée, et en prenez ung peu, et du sablon ou argille rouge, ung peu de sain de geline, et de vin blanc; et faictes tout bouillir ensemble, et luy logez entour le pié, si garira. Ou prenez hol Arménie, terre scellée également, et soient amoltes d'olle rosat, et en oingnez le pié tout entour.

Comment on garist ung faulcon qui est cassé au corps.



I vostre faulcon est cassé dedens le corps, prenez graine de vostois, et luy donnez à mengier, avec sa char, si garira. Ou prenez jus de balsamitte, et metez les deux pars de lait de chiebre, et le tiers du jus dessusdit, et mouillez la char que vous donnez à vostre oysel dedens, et luy donnez par deux fois, et il garira.

Comment on garist ung faulcon qui a l'alaine puant.



E ung faulcon a l'alaine puant, et il luy vient du poulmon qu'il a trop gros, prenez une graine qui est appelée graine d'oultre mer, qui ressemble à commin, fors qu'elle est plus

L. 2.

Le bon modus.

menue, et le treube on aux appoticaïres; si luy en donnez abecques sa char, et il aura bonne alaine.

Comment on garist ung faulcon qui a les filandres.



Le vostre faulcon a les filandres, vous le scaurez à ses esmues, qui seront plains d'une matière en manière de filez de char longues, et aucunes fois si en pent une au cul. Si le garirez en ceste manière: Prenez ung franc piprenel, et soit escorcié et soit coppé au dessoubz du nombril. Si prenez la partie devers la queue, et soit ung peu mouillée en vin blanc, si comme vous le donnerez à vostre oysel, et luy donnez toute celle partie à mengier. Et ainsi soit fait par trois fois ou quatre, en mengeant sa première viande, si garira.

Comment on garist ung faulcon qui sèche ou amaigrie.



Le vostre faulcon desèche ou amaigrie, et ne scet on qu'il a, vous luy faictes en ceste manière: Donnez luy à mengier petits oyseaulx de bray, et soient deherchiez et mouillez en lait de chiebre, et ne luy en donnez qu'ung peu à mengier à la fois, et le paissez trois ou quatre fois le jour, tant qu'il soit garcy; ou prenez limerchons rouges, et soient acs, et en soit fait pouldre, et de celle pouldre soit mise sur la char à petite quantité, et moult leur haultra.

Comment on garist ung faulcon qui houte et a grosse alaine.



e vostre faulcon a grosse alaine et que il houte, vous luy ferez ainsi : Prenez le poulmon d'ung goupil, si l'ardez, et en faictes poulbre, et mettez sur la char quant il mangera, et ce faictes tant qu'il soit garp.

Comment on garist ung opsel qui a mal ès yeulx de cop ou de toyes.



e vostre faulcon a mal ès yeulx, de cop ou de toyes, qui soit venue ès yeulx : Prenez une herbe, qui est appelée vermeilleuse, et en médecine sillage, et croist en ces vielles gasquières, et croist près de terre, et est chaube et cresse de feuilles. Mettez le jus de celle herbe en l'ueil de vostre faulcon en eslichant dedens, ou l'eau de celle herbe faictes comme de roses : hault moult à toutes maladies des yeulx, et par especial d'opseaulx, et est bien esproubée.

Comment on fait revenir une penne à ung opsel.



e vostre opsel a une penne en l'aesle, ou en la queue qui soit plogée, ou froissée, mais qu'elle ne soit rompue tout oultre, vous luy ferez revenir en ceste manière : Prenez la tige du rouge chol, et la mettez sur les bives cendres, tant qu'elle soit bien chaube, puis l'ostez et la fendez du long; puis, mettez dedens la fente la penne qui est plogée et cassée, et la mettez endroit la cassure et estraingnez la

tige de chol, l'une contre l'autre, et luy tenez tant qu'elle soit froide ; puis luy metez en telle manière une autre tige chaude, et la penne rebendra à son droict comme devant. Ce mesme faict la tige de l'herbe à la ruleubre, qui en médecine est appelée tintinnale.

Comment on doit enter la penne à ung oysel.



Le vostre oysel a une penne rompue, vous luy remeterez et enterrez en ceste manière : Prenez des aiguilles qui sont faictes pour enter les pennes d'oiseaulx, et sont pointues aux deux bouts et costelées, comme une aiguille à peletier, et les metez tremper en eau, où il y ait de gros sel d'escocche, puis prenez la penne rompue de vostre oysel, et en coppez le bout rompu à unes forces, et qu'il soit bien droict coppé. Et se la penne est rompue trop près du bout, pourquoy on ne la peust enter pour la tige de la penne, qui est trop grosse, qui se fendroit quant on y bouteroit l'aiguille, soit donc la penne coppée plus amont vers le corps de l'oiseau. Et pource fault faire que vous soyez garny d'autres pennes nues ou semblables à celles de vostre oiseau. Prenez donc une penne telle, comme celle de vostre oysel, et la coppez en cel endroit qu'elle soit pareille aux autres, et telle comme la rompue estoit, devant qu'elle fust rompue, puis prenez une aiguille et la boutez en celle qui ne tient mie à l'oiseau, et la boutez jusques au milieu de l'aiguille ; puis prenez celle qui tient à l'oiseau et boutez l'aiguille qui tient à la penne dedens celle qui est en l'oiseau, en telle manière que l'une joingne à l'autre, et qu'il n'y ait point de différence.

Comment on doit enter une penne en ung tuel.



e ton faulcon a la penne rompue si près du tuel qu'elle ne puist estre entée à l'aguille, tu l'enteras en tuel en ceste manière : Il convient que aucun prengne et abate le faulcon.

Et lors prens le tuel qui est en l'aesle de l'ongel de la penne rompue, et le rongne par le meillieu tout droict à ung coustel bien trenchant. Et prens une penne semblable à celle qui y estoit, qui ait le tuel entier, et le coppe à travers, bien près du bout; et le houte, l'ung tuel dedens l'autre, et metz la penne estrange en la manière que l'autre estoit, si comme elle doit aler. Puis fault que tu apes ung petit poinçon d'une deliée aguille quarrée, et au travers des tupaux, qui sont li ungs dedens l'autre, et les houte d'un costé et d'autre, en deux lieux ou trois, puis enfile une aguille de fil de soye retorse, et la houte au travers des tupaux parmi les pertuis que tu auras fais au poinçon, puis lope de celle soye les tupaux, et les extraing en telle manière qu'elles tiengnent bien ensemble, et fermement. Mout le font par autre boye; mais reste vault mieulx. Ains enteras en tuel. Et se les tupaux ne puent entrer l'un en l'autre, si en soit l'ung un peu fendu, pour mieulx entrer ens.

Comment le roy Modus monstra la science d'espreverie.



uant le roy Modus ot monstré à ses aprentis tous les dix cappitres de faulconnerie, il leur demanda s'ils vouloient oyr de l'estat et de la manière d'espreverie; comment on af-

faicte et gouberne esprebiers et comment on s'en sct dé-
 duire et esbattre. Ces aprentis respondirent que brage-
 ment en vouloient ilz oyr, et que le déduit qui estoit d'es-
 preberie estoit bon et déduisable. Adonc dist le roy
 Modus : Esprebiers sont de plusieurs manières, et si
 s'en puet on déduire en esté et en pber. Le déduit qui
 vient en esté si est depuis la Magdaleine jusques à la
 fin de septembre. Et en vole on aux pertriseaulx, aux
 aloes et aux cailles, et est ung déduit trop plaisant, tant
 pource qu'on vole souuent, comme pour les beaux vols
 que ung esprebier fait, et aussi pour la compaignie avec
 qui on est. Car moult de gens, hommes et femmes, se
 puent déduire et voler de l'esprebier, et faire ung grant
 renc à trauers les champs, et voler chascun en droict
 son, et là voit on qui mieulx vole. Le déduit d'espre-
 bier en pber est bien plaisant, non pas tant comme celui
 d'esté. Car l'esprebier ne faict pas tant de si beaux vols
 aux oyseaulx qu'il prent en pber, comme il faict en esté,
 ne le temps, ne la compaignie ne puet estre ainsi comme
 en esté. Esprebier d'pber prent, quant il est bon, la
 pie, le jay, la chaue, la ceruelle, le bannel, le tibecorcq, le
 merle, le coulou, et moult d'autres oyseaulx. Ilz sont
 esprebiers de six manières : Ces ungs sont mués du
 bois, et ne tiennent point du sor; autres qui sont sors,
 sans nulles penes mués : ce sont trois manières de plu-
 maiges. Et encores sont trois autres manières : l'ung est
 appelé ramaige, c'est celui qui a esté à son longuement,
 l'autre est appelé ngais, c'est celui qui a esté prins au nid;
 le tiers est appelé branchier, c'est celui qui est prins nou-
 vellement pssu du nid, et a esté ung peu à son, et ice-
 lui fait mieulx à prsier que les autres. Esprebiers sont
 de plusieurs plumes. Ces ungs sont de menues plumes
 trauersaines et blanches; autres sont de grosses plumes.

traversaines et grosses nouées. Autres sont de plumes que nous appelons maubisées; ilz sont de plusieurs plumes et plusieurs tailles. Or nous dirons tant de plumes, comme de façons, lesquelles sont mieulx à priser. Qui a ung esprebier prins hors du nid, et a esté ung pou à son, lequel est appelé branchier, comme avous dict, se il a teste petite et rondelette par dessus, et le bec grosset et bien brisié, et les yeulx ung peu coppés, et le cerne d'entour la prunelle de l'ueil, de couleur entre vert et blanc, le col long et grosses espaulés et ung peu rebers en droict les rains, et affilé par debers la queue, et que les aesles soient bas assises, en alant au long du corps, si que le bout des aesles boise soubz la queue, et que la queue ne soit mie trop longue, et qu'elle soit de bonnes penes longues, et soient affilées si comme queue d'espec. Il ne doit mie estre trop hault assis, c'est à dire qu'il n'ait mie les jambes trop longues, mais soient plattes, et les piez longs et beliez, et de couleur entre vert et blanc, et les ongles poingnans bien noirs et petis. Qui a esprebier de telle façon, il fait bien à priser. Nous vous debiserons les plumes que doit avoir bel esprebier. Esprebier de plumes traversaines, quant elles sont grosses et bien coulourées de vermeil, et les noes grosses, et qui ensuyvent les plumes de la poictrine, et qu'il ait le brapeul meslé de mezles traversaines ainsi comme le corps, et que ses sourcilz soient blanches, ung peu coulourées de vermeil, et qu'ilz prennent entour jusques derrière la teste, esprebier de telles plumes deberoit estre très bon par droict, spécialement quant il est familieux, et que ses penes soient larges et fermes. Or nous dirons comment on doit son esprebier mettre en arroy et en ordonnance. Esprebier de noubel affaitement, doit estre chillé en ceste manière: Prenez

une aiguille déliée, et soit enfilée de fil bien oomp, qui ne soit mie retors, et soit l'esprebier prins et abatu d'aucun qui bien le sache tenir, et celui qui le chillerà le doit prendre par le bec et luy bouter l'aiguille parmi la paupière de l'ueil, non pas droit emmy l'ueil; mais plus près du bec, affin qu'il boye derrière. Et doit prendre garde celui qui le chille, qu'il ne prengne la tope qui est dessous la paupière, à l'aiguille, avec la paupière. Et aussi doit on bouter l'aiguille en la paupière de l'autre part, et tordre les deux boutz du fil, et nouer sur le bec, non au droit neu, mais doit coper le fil près du neu, et le tordre tellement que les deux paupières soient si hault leuées, que l'esprebier n'y puist boire goutte. Et quant le fil laschera que il boye derrière, et pource est il mis si près du bec; et sachiez que faulcon chille doit boire devant, et esprebier derrière pour deux causes: La première est que se l'esprebier boit devant, il plongeroit aval le poing quant il bateroit, et s'il boit derrière, il batera contremont, et prendra bout et bas. La seconde, s'il boit devant, il verroit trop à plain les gens, et bateroit trop souvent. Or vous dirons en quel arroy vous devez mettre vostre esprebier; vous devez faire à vostre esprebier ung getz de cuir d'ablepe bien moles et de bon couroy, et doivent estre brieschez des giez ung peu rebersez et menuement rappez à l'arrière. Et doivent avoir demy pié de long à pié main, entre la hoste du giet et le noel qui est au bout à quoy on le tient. Item, doit avoir deux sonnettes petites bien sonnans, et pource que aucuns ne mettent qu'une sonnette à leur esprebier, Nous mit en son libre que deux luy sont plus nécessaires, pour deux causes: La première est qu'il en est mieulx oy partout où il va; la seconde est que si l'esprebier prend ung oysel, et il le porte au bois pour son paistre, il se bouterà en si es-

pès buisson, qu'il ne porra estre ne veu ne ops, et illeques plumera son opsel. Si advient soubvent que en plumant, la plumette luy coeuvre l'ing uell, pourquoy il se gratte de l'ing des piéz pour l'oster, et pource est ope la sonnette, et s'il n'en avoit qu'une, il porroit bien gratter du pié où la sonnette ne seroit mie, par quoy il ne seroit point op. Et pour celle cause luy en sont deux nécessaires : car soubvent advient que pource qu'il a maubaise sonnette, ou une seule sonnette, il est desmaubez et perdu. Aussi dict Modus en son libre que l'esprebier qui est affaltté au chaperon, en telle manière qu'il seuffre qu'on luy mette, vault mieulx que celui qui n'y est pas affaltté, pour cinq causes : La première est qu'il s'en bat moins. La seconde est que quant il fait maubais temps de pluye ou de vent, il se porte mieulx quant il a chaperon que s'il n'en avoit point. Et si le puet on mettre dessoubz son mantel pour la pluye, ce qu'on ne porroit faire s'il n'avoit chaperon. La tierce, qu'il fait plus de vols, c'est qu'il en vole mieulx, et plus roidement, pource qu'il est moins debrisié que celui qui n'a point de chaperon, qui se debat soubvent et se debrise moult. La quarte est qu'on luy garde mieulx ses vols, pource qu'il ne se debat mie tant qu'on veult qu'il vole. La quinte est qu'il a meilleur coraige de voler, et si le puet on partout porter, sans ce qu'il se bate ne bouge ; par quoy chaperon lui est nécessaire, et qu'il soit de bon cuir, un peu eslebé endroit les yeulx qu'il ne se blece.

Comment on doit affaitier ung espremier et comment il est mis en arroy.



E'aprentis demande comme on doit affaitier espremier. Modus respond : Espremier sont de diverses manières et de diverses conditions; et aussi comme ilz sont de divers plumes et de diverses tailles, ont ilz les manières diverses, et a moins à faire à affaitier les uns que les autres. Faut plus en ung espremier de bonne fain, tant plus tost est affaitié, c'est une des testes que onsel ait, qui plus fait à prisier que quant on le treuve familleux. Se tu as ung espremier nouvel prins, que tu vuelles affaitier, metz le premièrement en arroy, ainsi comme nous avons devisé. C'est assavoir de chiller, de chaperon, de sonnettes, de gietz. Puis doit on essayer à le faire mengier, et luy doit on froter les piéz de char chaude en pipant, et toucher la char au bec; et s'il ne veult mengier, si fay que tu apes ung bif onselet, et luy en frote les piéz, et l'onselet criera; et lors l'espremier estraindra le poing de ses piéz, et est signe qu'il veult mengier. Abasques descouvre la poitrine de l'onselet, et lui metz au bec, et il mordra en la char. Et s'il veult mengier tantost qu'il est prins, c'est signe qu'il est familleux. Et s'il mengue, si luy donne tout l'onselet, et autant luy en donne au bespre, et l'abesche sur jour aucunesfois; mais qu'il n'ait rien en gorge. Et quant il sera bien à la char, et il mordra quand on pipera, si luy metz ung chaperon, qui soit assez larget, en telle manière qu'il ne le blere ne ne l'estraigne mie endroit les yeux. Et se ainsi est que tu le vuelles affaitier au chaperon, et s'il se bat pour le chaperon, ne te chaille: car il fault qu'il l'apprenne et accoustume, et garde qu'il ne l'a-

bate. Et quand il boudra endurer, et que plus ne se débattrà au mettre, ne à l'oster, et qu'il menge à tout le chaperon, et seuffre qu'on luy mette et oste, sans soy mouvoir, adonques luy amenuise sa boye, c'est que tu luy donne moins à mengier, et de chars qui ne soient mie si orgueilleuses comme de l'aesle d'une poulette; et luy en donne au matin, si qu'il en ait engorgié ung peu, et quand il aura induit, c'est qu'il ait bouté abal sa viande, et qu'il n'ait rien en la fossette de la gorge, donc le porras abeschier sur le jour, en luy ostant et remettant le chaperon, pour luy bien faire amorber. Et toutesfois que tu luy auras mis en la teste, si luy donne une beschie ou deux de char. Et quant vendra au bespre, tu le paistras pour la nuict, et luy donneras les sourcuïs de la poule, jusques au lendemain. Et quand tu verras qu'il sera cheu en bonne fain, si lasche le fil de quoy il est chille; mais qu'il soit nuict quant tu le feras, et qu'il boye derrière si comme dict est. Et s'il puet bien boire les gens, si le veille toute la nuict, qu'il sera lasché, et qu'il ait le chaperon hors de la teste, affin qu'il boye les gens et qu'il les amorbe. Et quand tu luy mettras, si lui donne deux ou trois beschies de char, et garde que soyes garny d'un bif ogel à luy mettre ou pié le lendemain au point du jour. Et se il le prent asprement, et qu'il morde en la char, si luy oste le chaperon tout en paix. Et se tu vois qu'il soit trop eschif, si lui remet le chaperon le plus en paix que tu porras, et soit encore veillé tant qu'il soit plus mat. Et quant il mangera debant les gens volentiers sans le chaperon, et qu'il sera plus seur des gens, qu'il ne soit plus veillé; mais doit estre tenu une partie de la nuict entre les gens, en le faisant plumer, et aucunesfois luy donner une beschie de char ou deux, en luy mettant et ostant le chaperon. Et quant tu pras toucher, si le metz sur le tretel em-

près ton chevet, affin que le puisses soubent resveiller la nuit. Puis te liève avant qu'il soit jour, et le metz sur ton poing et luy tiens le chaperon hors de la teste, tant qu'il boye les gens entour luy. Et quant il les verra, si luy metz au pié un bif onselet comme dict est. Puis luy metz le chaperon ainsi qu'il mangera tout en paix. Et quant vendra l'espace d'une lieue après soleil levant, si luy donne à mengier ung petit onselet bif, devant les gens; et quant il aura presque tout mengié, si luy metz le chaperon, et le luy donne tout le demourant de ton onselet, le chaperon en sa teste. Et sur le jour, mais qu'il n'ait rien engorgé, l'abesche petit et soubent, devant les gens, en luy ostant et remettant le chaperon en la teste; et au vespre tart doit avoir le chaperon hors de la teste, pour veoir et amordre les gens, et luy donneras à mengier pour la nuit, le sourcuïs d'une poulette. Et pour faire encores plus lascher la chilleure, affin qu'il boye mieulx, quant tu pras coucher, si le tien en lieu orbe, et luy escliche de l'eau au visage ung peu, affin qu'il frote ses yeulx aux jointes de ses aësles; puis le metz sur le trefel emprés ton, et le liève, et metz sur ton poing ainçois qu'il soit jour, ainsi comme nous avons devisé, et qu'il treme la char chaude sur ton poing, s'il est bien lasché, et qu'il boye bien devant et derrière, et face signe d'estre seur entre les gens, abonc le paz devant les gens, et luy donne ung peu de char chaude, et qu'il n'ait que bien en gorge au vespre donne luy aussi comme le sourcuïs d'une poulette, et sur jour l'abesche que petit et petit et soubent devant les gens. Et quant tu verras qu'il sera bien seur devant les gens, de main et de visage, si luy oste le fil de quoy il est chillé, au vespre bien tart. Lendemain luy donne ung peu de bonne char, et l'autre jour luy donne la cuisse d'une poulette, et au vespre de la plume du jon de l'aësle d'une

bielle geline, et ne donne mie grosse plume, et luy donne
 abec une petite jointe en l'aesle mesme. Et retien que le
 jour que tu auras donne char à ton oyselet, ne luy donne
 mie plume, et toudis sur jour, l'abesche petit et petit de-
 vant les gens, et au vespre le fay tirer à l'aesle d'une pou-
 lette. C'est une chose qui moult l'asseure. Et aussi ne
 luy dois mie donner plume s'il n'est bien seur, car il fault
 qu'il soit mis sur le poing, et que ce soit bien matin, et
 s'il n'estoit bien seur, il ne l'oseroit getter, ains le re-
 tendroit. Donc se tu veux que ton esprebier soit seur, et
 de bonne fain, si t'en va en ung lieu où nul n'y sur-
 viengne. Si abesche ton esprebier d'ung bif oyselet, puis
 descharne, et le metz sur aucune chose, et le tens sur le
 poing de bien près et luy monstre la char, et s'il y vient
 volentiers, si le reclame au vespre et au matin, de plus
 loing en plus loing, et devant les gens, pour soy mieuly
 tenir, et tant qu'il soit bien duit de venir sur le poing.
 On doit atacher une longue lingne au bout de sa longe
 quant on le reclame. Et se tu veois qu'il face biau temps,
 et que le soleil rape, tu luy dois offrir l'eau pour se bai-
 gner en ceste manière : Qui veult son oyselet baigner, il
 fault prendre garde quatre choses : La première est qu'il
 soit sain ; la seconde qu'il soit seur ; la tierce qu'il ne soit
 trop maigre ; la quarte qu'il n'ait mie gorge. Donc emple
 ung bassin de sale plain d'eau, et que le bain ne soit mie
 trop profond, et qu'il soit mis en ung lieu secret, en ung
 prapel, ou ailleurs, que nul n'y surviengne sur toy, et le
 tiens au soleil, près de toy et du bassin une pierre, si qu'il
 boye l'eau près de soy, et se tu veois qu'il regarde l'eau,
 et qu'il face semblant de la vouloir, si t'approche du bas-
 sin, et luy offre tout en paix, et s'il sault dedens l'eau,
 si le laisse baigner et bas l'eau d'une deliée bergette. Et
 quand il vouldra saillir hors, si luy tens le poing où la

Le ROY MOUS.

char doit estre toute preste, et le tiens au soleil, et il se maniera sur ton poing, et se pourcoudra, et si saches que c'est une chose qui moult asseure ung oyseil, que le baing, et qui luy donne bon coraige. Et le réclame ou vespre, de bien loing, et luy donne bonne char chaude d'ung oyseil bis. Et tousjours après le baing le dois bien aister à paistrer de bons oyseaulx bis. Et toutesfoiz que tu le paistras et réclameras, tu dois piper et siffler, affin qu'il amorde à revenir. Et pour luy faire amordre les chiens et les chebault, tu le dois paistrer entour eulx et près d'eulx. Et quant tu le metteras au soleil, mais qu'il ait volé, si le metz à terre, sur ung bloques. Et illec se passera, et ne sera jamais qu'il n'en aime mieulx à son asseoir à terre. Donc se, après le baing, tu le tientes en bon coraige, tu en pues bien voler lendemain au vespre; mais que abant tu l'ayes réclame à revenir des arbres; et aussi que tu luy ayes fait traînée d'un pigeon ou de deux, affin que s'il te faisoit ennuy, tu le peusses mieulx reprendre. Et aussi doit avoir esté réclame à chebal abant que on vole. Si te dirons ce qu'il fault à ung esprebier, abant que on en doye voler. Premièrement doit estre asseuré par veiller, par porter, par faire tirer et plumer debant les gens. Après qu'il ayne la main, le bisaigne, les chebault et les chiens. Après qu'il soit net bedens, tant par char labée comme par plumes. Après qu'il soit bien affamé, et bien réclame de terre et des arbres. Et sachez, se esprebier est ainsi affaitté, que on en peut seurement voler.



Cy devise comment on doit faire voler son nouvel esprevier.



'aprentis demande comme on doit faire voler son esprevier. Modus respond : Qui veult voler d'un esprevier, nouvel affaictié, si en vole au vespre ung peu debant soleil couchant, pour trois raisons : La première, pource que c'est l'heure où ung oysel a plus aigre faim. La seconde est que se on en vole au matin, la chaleur du soleil, quant il liève, fait esmouvoir l'osel de son sourdre, et luy fait le cuer gay, pourquoy il pert le coraige et la faim, et ne tend que à son jouer et sourdre contremont, qui seroit cause de le perdre. La tierce est que se tu en voloies contre le vespre, et il te faisoit eunuy, si ne porroit il mie tant eslonguer de toy, comme il seroit contre le jour la chaleur du soleil qui croistrait tousjours. Adonc doit on aler aux champs en la plus large rampaigne, et au plus loing des

arbres qu'on puet; et quier les champs à tes espaingnols, et que ton esprebier ait le chaperon hors de la teste. Et se les pertriseaulx saillent, et ton esprebier s'embat, si le laisse aler, s'il sault de près; et s'il ne sailloit bien à point, et tu en poboyes remerquier, si le laisse querre à tes espaingnols, et s'il vole, et il le prent, si luy donne à mengier contre terre, en luy oubrant la poitrine, et abant luy donne la cervelle du pertrisel, et quant il aura mengié ung peu contre terre, si luy oste la char, et le descharne, et monte sur ton chebal loing de luy, puis siffle et l'appelle, et le parpaiz sur ton poing, et s'il faut aprendre l'opseil à quoy il volera, et il s'assiet ou à terre ou sur ung arbre, si l'appelle, et s'il rebient à toy si le paiz, mais tu dois mettre grant peine qu'il ne faille mie au premier que tu puisses, et en vole au premier à gros opseault, comme à pertriseault ou à autres, lesquels il ne puisse mie emporter, tant qu'il soit bien arresté, affin qu'il n'emporte mie les menus opseault, comme les aloes, et autres opseault menus. Et quant il luy sera bien prins de prendre opseault, et tu verras qu'il ne tend mie à les emporter, donc en pues tu voler aux aloes. Et se tu vois qu'il y vole volentiers, et qu'il aime à y voler, si luy maine, et en soit repu: car c'est le plus beau vol que ung esprebier puisse faire que aux aloes, et où il y a plus plaisant déduit. Et sache qu'il est bon tousjours de donner à son esprebier char labée, une fois ou deux la semaine, espécialement quant il vole aux aloes; car le sang et la char des aloes est chault et ardent, et aussi la plume bien soubent, mais ne luy en donnez point le jour qu'il aura mengié char labée, ne char labée le jour qu'il sera baigné. Et se en ceste manière est ung esprebier gouverné, il sera bon et bien volant, et en doit bien anier le déduit pour quatre causes: La première

pource que le déduit est bon et les vols beaux et plaisans. La seconde est que, quant on est en bonne compaignie, et on a rengé les champs, et chacun a son esprebier, on veoit voler le sien et les autres, et y a on grant plaisance, tant pour la bonne compaignie comme pour le déduit. La tierce, c'est ung déduit que chacun puet faire de son aberques dames et damoiselles, où chacun et chacune puet avoir son esprebier, et en voler en gibiers. Et doit avoir la dame aucun qui luy puisse hailler son esprebier, quant il aura prins l'aloë, ou la pertrix. Et si voit on bien aucunes fois qu'ung esprebier, quant il a pris une aloë, qui la raporte sur le poing à son maistre ou à sa maistresse, et quant il le faut, il rebient de rebol. Et telz esprebiers sont appelés esprebiers aux dames. La quarte cause est pource que la saison des gibiers est belle et bonne, douce et plaisante, et si n'est mie longue. Dieux, comme c'est beau déduit, c'est plaisant déduit que de veoit prendre une aloë à l'estourse à bon esprebier! Quant ung bon esprebier a chacié une aloë bas et hault, et il l'a laissé si hault comme on puet regarder; et ung autre esprebier la reconvoitte et on le laisse aller, s'il ba querre la dite aloë roidement, en tirant contremont, que c'est belle chose à regarder! Et puis quant il vient à elle, si la habelonne, et ne la puet prendre et l'aloë plomme et vient fondre à terre, et l'esprebier aber, et se met entre les chebault, et se cuide sauber, et l'esprebier la prent. Si est plaisant déduit à veoir à celui à qui l'esprebier est, et à ceulx qui le regardent. Et combien que le roy Modus meist en son libre le fait et la manière de tous les déduis des autres oyseaulx, comme de l'otour, du gersault, du lasnier, du sacre, de l'esmerillon et du hobe, n'ay je mis en ce libre que le fait et la manière des déduis du faulcon et de l'esprebier, tant

de les affaittier comme de les faire voler, et des débuis qu'on y prent, pour trois causes : La première si est pour cause de brieté, car la matière seroit trop longue; la seconde pource que le déduit du faulcon et de l'esprebier sont les plus délitables débuis et ceulx qui sont les mieulx amés et prisiez; la tierce, si est que qui bien se sret aidier des faulcons et des esprebiers, il en sret mieulx gouverner les autres. Et qui veult son enfant apprendre à affaittier et gouverner faulcons, si luy baille hobes pour affaittier, en luy monstrant comment il doit faire; et s'on veult qu'il sache gouverner gersaulx, si luy baillez esmerillon à affaittier. Et qui sret des esprebiers, il saura le gouvernement des ostoirs. Ainsi par les ungs puet on savoir les autres. Et sachiez certainement que qui bien les ame, il ne puet qu'il n'en sache, et qu'il n'en congnoisse, et qu'il n'en jouisse. Or vous avons dict et monstré comme on doit affaittier faulcons et esprebiers, et comment on s'en doit débaire et voler selon la doctrine au roy Modus.

Ha, comme Dieu nostre seigneur feist grant recreation à nature humaine quant il voult ordonner les débuis des chiens et des oyseaulx, de quoy le roy Modus a fait mention en son libre. Et que il vault les bestes et les oyseaulx estre obéissans à homme. Est bien tenuz li homs à servir celui qui a pourveu sur toutes ses nécessitez. Il n'est nulz qui peust penser la grant joye et soulas qui vient des débuis des chiens et des oyseaulx. Il a eu aucunesfois moult de débats entre ceulx qui ament les chiens et ceulx qui ament les oyseaulx; car chacun tient son déduit à plus plaisant et à meilleur que l'autre. Et en leurs débats a eu moult de ramprobes et d'argus. Si vous diray que il advint une fois. Veneurs et faulconniers estoient logés en ung ostel; si burent et men-

gèrent ensemble, puis commencèrent à parler de leurs dé-
 buit. Certes, dist li ungs, il n'a nulle comparéson entre le
 debuit qui vient des chiens et celui qui vient des oyseaulx,
 car le debuit qui vient des oyseaulx vault mieulx et est
 plus plaisant que n'est celui qui vient des chiens. Et adonc
 sailli ungs des veneurs et dist que les faulconniers n'estoient
 mie créables et qu'ilz n'estoient que menteurs, et que une
 chace de chiens estoit plus plaisant que n'estoit le vol des
 oyseaulx à veoir. A ce respondit le faulconnier et dist que
 faulconniers estoient mieulx créables que n'estoient ve-
 neurs. Car quant veneurs ont corné et hué après leurs
 chiens ilz boivent tant qu'ilz sont tousjours pbrés, et puis
 ne font que geugler et mentir, et que mieulx vault à veoir
 le beau vol du hatron, que ne fait à oyr les abbons de tous
 les chiens du monde. Et lors, dist le veneur, que faulconne-
 rie n'estoit qu'une droicte poullerie, et quant ilz venoient
 de voler, ilz mettoient leurs faulcons au soleil pour eulx es-
 pouller et semblablement tuent les poulx emprés leurs
 faulcons, et que aussi grant bien feroit à veoir le vol
 d'ung corbel qui bat une estoufle comme fait à veoir le vol
 d'ung faulcon et d'ung hatron. Donc, dit le faulconnier,
 nous ne sommes mie poulleries entre nous faulconniers,
 mais veneurs sont estrontercie; car veneurs ne sont que
 estrons de chiens, et quant ilz sont venus ensemble à
 l'assemblée que ilz sont au bois au matin, ilz morroient
 s'ilz n'avoient des aulx, et puis boivent tant qu'ilz sont
 tous pbrés. Adoncques, dist le veneur, tous les estrons
 que nos chiens font vous fussent en la gorge. Donc prist
 le faulconnier son loicre et en donna au veneur parmi
 la teste. Et le veneur prent son cor et fiert le faulcon-
 nier parmi la sienne, et tous les autres compaignons sail-
 lent abant, si les départent à grant peine et firent tant
 qu'ilz s'apaisèrent. Adoncques, dist l'ung d'eulx, vous

bous débattez de néant. Car deux dames firent ung argument de ceste matière, et le firent mettre en rimes et l'enbonèrent au comte de Lancarville pour estre jugié, duquel argument j'ay sur moy la coppie. Donc dirent les autres, il faut qu'il soit leu, si orrons la conclusion de vos débats et comment il est jugié. Adoncques, commença à dire iceluy, il nous fault aincois affirmer ceste paix. Si vous diray que nous ferons. Entre vous veneurs avez réans de bonne venoison de bestes noires où il a bonne viande et grant foison, et entre nous faulconniers, avons des oyseaux de rivièrre et deux ou trois haïrons, par quoy nous pobons faire demain ung beau disner, et illec sera la paix confirmée de ces deux compaignons, et les ferons boire l'ung à l'autre, et si ne nous coustera rien le disner que en pain et en vin, et sçavez comment il en sera ordonné. Quant nous aurons dîné, je liray le jugement, et ceulx pour qui la sentence sera donnée paieront le pain et le vin. A ceste ordonnance s'accordèrent tous les compaignons, lesquels dirent que le disner fust tout prest quant rebencont du bois et de rivièrre où ilz yroient au matin, les ungs voller et les autres charier. Et quant ilz furent rebenus de bois et de rivièrre, ilz commencèrent à parler ensemble des déduits qu'ilz avoient eus au bois et la rivièrre, et disoient les faulconniers que leur deduit avoit esté meilleur que celui au veneur, les veneurs disoient le contraire. Ainsi s'exbattoient de leurs déduits, puis s'assirent au disner, et quant ilz eurent une pièce mengiée, ilz demandèrent qui entrebattus s'estoyent quelle chière ilz faisoient l'ung à l'autre. En mon Dieu, dist le veneur qui avoit été ferru de loïrre, je deverai bien rebenir à celui qui me loïrre; car oncques faulcon ne fust mieulx loïrré comme j'ay esté, et si ne mengay oncques sur loïrre. Les autres commencèrent tous à rire et dirent que c'es-

toyt mal fait qu'il n'y avoit mengié. Et adonques lè-
rent sur le loître les deux cuisses d'ung hairon. Adonc-
ques commencèrent à huer comme se ce fust ung faulcon.
Comment, dist celui qui avoit esté ferru du cor, oncques
cornard ne fust si acorné comme je suis : il mengue sur
mon loître, je veulx boire à son cor. Adonc fu le cor em-
pli de bon vin, et commença à boire, et tous les autres
commencèrent à corner et à huer comme faulconniers et
beneurs, tellement que les gens de la ville où ilz estoient
y accoururent. Ainsi firent la paix les deux compaignons ;
puis dirent qu'on leust le jugement. Et celui prent son
roole à lire et dist ainsi :

Cy devise le jugement des chiens et des oyseaulx, et lesquelz
sont plus beaux deduis.

Oyez, je vous diray comment
Il se fist ung argument
De deux dames joenes et beaux.
L'une avoit chiens, l'autre oyseaulx.
Si advint, c'est chose certaine,
Huit jours après la Magdaleine,
Qu'ung chevalier ala chacier,
Et sa femme, qu'il avoit chier
En deduit de chiens, fu alée
Avec lui si l'ot menée
Pour soy deduire et deporter.
Les veneurs vont apporter
Nouvelles qu'ilz trouveront
Grant cert et si le chaceront.
Et si firent ilz vragement.
Ils chacerent bien longuement

Le nou mouus.

Ucelluy cerf a grant ennuy,
Le seigneur et la dame o luy.
Si très fort les chiens ceuancerent
Que le cerf abayant trouuerent
Empres l'ostel d'ung chevalier
Qui estoit alé en gibier.
Et sa femme o lui fu alée
Qui ont prins d'une grant volée
De pertriseaulx à son oysel,
Et reuenoit à son ostel.
Car il estoit ja près de nuyt.
L'autre dame, à toes bon deduyt,
Ot prins le cerf à la riuière
Qui clooit l'ostel par derriere.
Celle qui venoit de voler
Si oy huer et corner,
Dont elle fust toute esbahie.
Si vint luy et sa compaignie
Ou le cerf auoit esté prins,
Dont ilz furent tous entrepris.
Et quant les dames s'entrevirent,
Tres grant joye illec s'entrefirent
Et alerent droit au manoir
Où il leur faloit remanoir,
Et les chevaliers antrest
S'entrefirent grant joie audui.
Si aloient entre eulx parlant
Et de leurs deduis devisant.
Dame, fait celle à l'esprevier,
Vous estes lasse de charier,
Mais toutes voyes, Dieu mercy,
De ce qui s'est fait prendre cy

Nous avons bon déduit en ,
 Et si n'avons pas tant couru
 Comme vous avez en chaçant ,
 Et si sommes alez volant ;
 Et avons prins de pertriseaulx ,
 Et si cuide que nulz plus beaux ,
 Ne plus délectable déduit
 Puist estre , que cellui d'ennuyt ,
 Car nous avons souvent volé
 Et sommes belement alé.
 Les oiseaulx font meilleur déduit
 Que n'est cellui qui tousjours fuit.
 Celle qui a le cerf chacié
 Si respondiist , de cuer entier ,
 En disant que vrayement nul
 Ne pourroit faire plus beau déduit
 Ne qui mieulx plaire deust
 A ceulx qui en bois vont
 Que la chace que les chiens font ;
 Car il n'est cuer tant soit courcié ,
 Qui ne soit tantost escourcié
 D'aler après ou au devant ,
 S'il les voit venir chaçant.
 Le villain dist en reprovier
 Que chace volant n'a pas chier ,
 Pource qu'il n'a point d'arrest ;
 Le faulconnier est tousjours prest
 De fuyr apres son faulcon ;
 Ainsy deffault vostre raison.
 L'autre vint qui la tenoit près
 D'arguer , si lui dist en paix :
 Dame , or laissons ceste matière ,

LE ROI MORUS.

Et faictes réans bonne chière.
Et toute nuyt nous penserons
A soustenir ceste raison
Qu'en oyseaulx a plus beau déduit,
Plus plaisant et plus grant délict,
Qu'il n'a en l'abay des chiens.
La comparoison ce n'est riens.
Quant elles vindrent pres de l'ostel
De quoy de la dame fut bel
Qui avoit du cerf fait la prise,
Celles oyent corner de prise.
Dont dist au seigneur de l'ostel :
Sire, lequel vous semble plus bel,
Chace de chiens ou vol d'oiseaulx.
Vostre femme tient plus a beaux
Et a meilleur la volerie,
Et riens ne prise vénerie ;
Si en fera ung argument.
Si vous requerons humblement
Que juge nous en veuillez trouver
Qui en sache déterminer.
Le chevalier dist : Je l'ottroy ;
S'il vous plaist je le nommeroy,
Car il est sages et loyaux,
Et si scet de chiens et d'oiseaulx
Plus que nul homme, à mon devis.
Son chevalier est et hardis,
Et n'a en lui barat ne guille :
C'est le comte de Tancarville.
Les dames commencerent à rire.
Et luy ont dit ambedeux, sire,
Vous nous avez juge assigné :

Qui en logaulx et bien sené,
Et nous l'acordons bonnement
S'il veult faire le jugement.
Quant elles vindrent à la maison,
On fist venir la venoison,
Et le cerf portoit seize cors.
La dame qui avoit chacié
Si dist : Est ce bien gibecié.
Dame, prenez ès lye chiere,
Mettez en vostre gibecièrre ;
Vostre esprevier seroit bien glet
S'il emportoit cel oyselet.
La dame commença à rire
Et si ne voloit nul mot dire.
En la maison de son seigneur
Tous crièrent ores est pgeur.
Lors dit le seigneur de l'ostel,
Nous avons cy très bon revel.
Onques homme ne vit son per ;
Avant, il est prest de souper.
Dont se sont assis à la table,
Qui fut la nuyt si délictible
De bons vins, de bonnes viandes,
De grant ruses et de demandes,
On' onques gens plus aises ne furent,
Et si mengèrent bien et burent,
Puis se levèrent du mengier
Et tantost s'alèrent couchier,
Car ilz estoient travailliez,
Et si avoient bien veillié.
Et sachiez quant elles s'esveillèrent,
De bonne volenté pensèrent

Par quel fait, par quel mouvement
 Elles feroient l'argument.
 Et quant vint au soleil levant,
 Que le jour fu cler et luisant,
 Et les oiseaulx en leur latin
 Chantèrent tous à ce matin,
 Les chevaliers furent levés,
 Qui furent bien entalentez
 D'oyr leurs femmes arguer.
 Dist l'ung à l'autre : Alons lever
 Ces femmes, et si les menons
 Combattre ensemble, si verrons
 La manière de leur descord.
 Lors s'en alèrent d'un accord
 A leurs femmes, et les trouvèrent
 Ensemble, où elles s'atournerent.
 Si leur prièrent à demander :
 Estes vous prestes d'arguer.
 Oyl, font elles, à ce matin.
 Or venez doncques ou jardin
 Après nous, car nous y alons.
 Illec endroit disputerons.
 Les dames si vont ou vergier
 Après leurs maris solacier.
 Donc, dist la dame à l'esprevier,
 Dame, vous devez commencer.
 Non fais, non fais, dist elle, par raison
 Que par vous must la question.
 Or, donc, dist elle, je diroy,
 Puisque dire devant doy.
 Dame, je vous disois hier soir,
 Dont je vous fis le cuer doloir,

Qu'en oiseaulx a plus de plaisance,
 Plus d'esbat et moins de grevance,
 Qu'il n'a en déduit de chiens.
 Envers celui d'oyseaulx n'est riens,
 Ce m'est advis, et je le croy.
 Et vous diray raison pourquoy.
 Quant à parler selon raison,
 Nul ne porroit comparison
 Mettre en chiens et oiseaulx
 Que nature a fais si beaux,
 Si joincts, si courtois, si jolis,
 Sors ou mués, si très polis,
 Que plaisans sont à regarder ;
 Et si les puet on bien porter
 Es chambres des roys et des comtes ,
 De telz choses font ilz grans comptes ;
 Car oiseaulx sont de tel nature
 Qu'ilz sont nés et sans nulle ordure.
 Icy endroit ne dis je riens
 De l'orde nature des chiens.
 On les maine sur les fumiers
 Non pas es chambres aux celliers ;
 Et qui les veult veoir de près
 Il convient estouper son nez.
 Or ay parlé du premier point ;
 Ung autre y a qui moult vous point.
 On puet oiseaulx partout porter
 Et soy déduire et déporter ;
 Ce ne puet on faire des chiens ;
 A l'ostel menguent les biens.
 Alons sur la tierce raison.
 Comment porroit penser nul hom

LE ROY MODUS.

Que par chose si très petite
Comme ung faulcon, fust descoufite
La grue, le cigne sauvaige :
Il luy vient de très grant couraige.
Le vol d'un hairon bien montant,
Est ce point chose deduisant,
Qui monte hault jusques aux nues ?
Le faulcon luy fait des venues
Et par derrière et par devant.
Ainsi vont ensemble sourdant,
Que on ne scet que tout devient ;
Et puis aucunesfois advient
Qu'il le prend là hault par la teste,
Puis s'en viennent, comme tempeste,
Tournant aval jusqu'à la terre.
Nul; ne puet plus beau deduit querre.
Quartement dirons la manière
Comme on prent oiseaulx de rivière.
Qui a ung faulcon haultain,
Ou deux, et vient en ung beau plain,
Où il a ung estang bien garny
D'oiseaulx de rivière parmy,
Ouennes, mallars, qui vont noant.
Les meuns n'y sont pas séant ;
De voler se veulent haster,
Et font les faulcons degaster.
Quant on laisse aler les faulcons,
Si vont si hault qu'il n'est nul; homs
Qui querre le puisse veoir.
Et pour faire oiseaulx mouvoir
Batent et tabourent forment.
Et les oiseaulx contre le vent

Se mettent tantost à voler,
Qui les faulcons font avaler
Si tost comme foudre et tonnerre.
Et firent des oiseaulx à terre,
Et se ressourdent contremont.
C'est merveilles de ce qu'ils font
D'oiseaulx tuer emmy les prez.
Et les autres sont reboutez
En l'eau trop profondement,
Puis revolent hault asprement
Et prennent des oiseaulx assez
Qui sont illecques amassez.
Or vous avons dict du faulcon ;
Nul plus beau déduit ne vit hom.
Si vous dirons de l'esprevier ;
C'est ung déduit que j'ay moult chier.
Si feray ma quinte partie
Du déduit de l'espreverie.
Ung bon esprevier pour l'aloë
A bien desservi qu'on le loë.
Et quant plusieurs vont en gibiers,
Joësnes dames et chevaliers,
Et chacun a son esprevier,
Et vont ensemble en gibier,
L'ung fault, l'autre prent, l'autre vole,
Et l'ung de l'autre se rigole ;
Et ce a bon esbatement,
Et vole ou menu et souvent,
Prennent aloës et pertrix.
Si vous diray, c'est mon advis,
Le plus beau vol qu'esprevier faict
Se il est bon et bien parfait,

LE ROY MODUS.

S'ung esprevier a bien chacié
Une aloe, et il l'a laissié,
Si hault comme on puet regarder ;
Ung autre laisse le sien aler ,
Si tire tout droict contremont,
Hault la triboule, et fait grant guerre ;
Et l'aloë descent à terre,
Et viennent ensemble fondans
Comme font deux pierres pesans ;
Et entre les chevaulx se rent ;
Prise est à grant esbatement.
Aussy est esbatement bon
Quant il la prent bien de randon,
Et l'apporte sur la main
De sa maistresse, et soir et main.
Et moult y a d'autres oyseaulx
De quoy les dèduis sont moult beaux ;
Mais pour brieste nous tiendrons
A l'esprevier et aux faulcons,
Et ma conclusion feray
Sur les termes que monstrés ay,
Qu'en oyseaulx a plus beau dèduit
Que n'a en chiens vint fois contre huit ;
Et ceste majeure prouveray
Tantost le mieulx que je porray.
Ce sage pieça dire sceult :
Qui a ueil voit au cuer ne deult.
Pour tant j'ay ici ramentu
Dèduit d'oyseaulx si soit veu
A l'ueil qui est le messenger
De plaisans nouvelles noncier,
Pardevant tous autres messages.

J'attens les tesmoings des sages,
 Que déduit vient plus de regard
 Que d'oye, si Dieuz me gard.
 On voit pen le déduit des chiens ;
 Quant on le voit, si n'est ce riens.
 Le déduit d'eulx est en oyr,
 Et où on prent plus de plaisir.
 Si concluds, veues mes raisons,
 Que les déduis que nous veons
 Sont plus plaisans, ce m'est advis,
 Que ne sont ceulx qui sont oys.
 Par veoir viennent tous soulas,
 Et tous déduis, et tous esbas.
 Donc je dis que noise de chiens
 Envers déduis d'oyseaulx n'est riens.
 Le juge que nous avons pris
 Ne sera pas de moy repris.
 Que ce qu'il jugera tendray,
 Ne ja de riens n'en fausseray.

Comment la dame des chiens réplique.

La dame qui chacié avoit
 Vit et oyt que l'autre avoit
 Toute finée sa raison,
 Et avoit sa question
 Mis en termes si com luy pleust,
 Et sur le tout avoit conclud.
 Doncques commença à parler,
 Par manière de rigoler,
 Et luy dist : Vous savez des drois ;

LE ROI MODUS.

Bien savez arguer, c'est drois ;
Quant est de moy, je n'en scay rien,
Non pour quant je voudroye bien
Repetter toutes vos raisons,
Si bien faire le scavions.
De ce ne fu oncques à l'escole,
Ne de tel cas n'oyz parole,
Fors qu'il me semble que vous dictes
Que chiens sont choses trop petites,
Et qu'oyseaulx sont plus déduisables,
Plus esbatans, plus délectables,
Que le déduit qui vient des chiens,
Par vos raisons ne valent riens.
Et après dictes, ce m'est advis,
Oyseaulx sont si beaux, si jolis,
Que c'est merveille à regarder,
Et qu'on les puet bien porter
Es Chambres de ducs et de rois,
Tant ilz sont nobles et courtois.
Ce ne puet on faire de chiens ;
On les maine sur les fiens,
Et si ont si orde nature
Que d'eulx approchier on n'a cure.
Une autre vous veult rapporter :
Vous dictes que on puet porter
Ces oyseaulx partout où on veult.
Voler et déduire se en pent
Cellui qui les porte avec soy.
Chien ne maine nulluy à joy ;
A l'ostel despendent les biens,
Telles choses ne valent riens.
Encore y a une raison

Que vous dictes, que ung faulcon
 Desconfit le cigne et la grue,
 Tant les débat que on les tue.
 C'est une chose forte à croire
 Que nng petit oysel puisse traire
 Une grue ou ung cigne à mort :
 Ainsy est, par vostre record.
 Le hairon prent il de montée,
 C'est une chose assez prouvé.
 Or dirai la quarte raison :
 Vous arguez comme ung faulcon
 Puet prendre l'oyseau de rivière
 Sur l'estang, en belle manière.
 Son déduit a on d'ung faulcon,
 Ce dictes vous ; puis vous diron
 Ce que dictes de l'esprevier,
 Ung oysel que moult avez chier,
 Si est vostre quinte raison.
 Et puis faictes conclusion.
 Vous avez dit qu'en l'esprevier
 A de beaux déduis en gibier.
 Prennent l'alore hault et bas,
 Et y a de trop beaux esbas,
 Meilleurs ne plus beaux ne puet on.
 Puis faictes vostre conclusion,
 Et maintenez que les esbas,
 Et les déduis et les soulas
 Qui par l'ueil au cuer sont ravis
 Sont plus plaisans, à vostre advis,
 Que ceulx qu'on reçoit par l'oye.
 Je respondray, se suis oye.

La dame qui parle des chiens dist :

Or parlerons au commencement
Des termes de l'argument.
Vous arguez ainsi, et dittes
Qu'en oyseaulx a plus de mérites
Qu'il n'a ès chiens fermement,
Quant aux dèduis que on y prent.
C'est toute la question.
En ce mettez vostre raison
A laquelle responderay.
Mais tout avant vous parleray
Comment sur le fait des oyseaulx
Mettez cinq loenges, moult beaux,
Du faulcon et des espreniers.
Aussy des chiens et des lévriers
Metteray je declairement
Sous les dèduis que on y prent,
Combien que d'autre grant saison
Ya, de quoy nous nous taison.
Si mettez en vostre traittié,
Ainsy comme j'ay répété,
Que on puet ès chambres des roys
Porter oyseaulx, tant sont courtois,
Et que de chiens n'y fait on compte.
Je vous pry, or pez ce compte :
Lévriers sont chiens ; si veult retraire
La bonté du lévrier Macaire,
Qui se combati pour son maistre ;
Otel lévrier doit on paistre

Et le garder à grant delict.
 On voit coucher sur le liet
 Du roy de France les lévriers,
 Pource qu'il les ayme et tient chiers.
 Qui voudroit des chiens la nature
 Raconter, ce n'est pas ordure
 Qui doye estre ès fumiers tenue.
 Bien ne fist oncques beste nue
 Si parfaite en toute bonté.
 A pièce n'auroit on compté
 Les bonnes tesches et les biens
 Que nature a donné ès chiens
 De quoy on les doit mienlx prisier.
 Mon fait vous veulx expédier
 Et revenir à ma matière.
 Si vous respliqueray arrière.
 Ce que dittes qu'on puet porter
 Ses oyseaulx et partout aler
 En soy esbatant et déduire,
 De chiens ne puet on pas ce dire?
 Ad ce propos vous respondray
 Ainsi que faire le sauray.
 D'oyseaulx porter en sa besongne
 Vient aucunesfois grant alongne,
 Car ilz s'enfugent de légier
 Et font les gens souvent courchier.
 Se mes lévriers viennent à moy
 Pour eulx ja ne me destourbray.
 Et s'en puis bien querre et trouver
 Son déduit sans moy destourner.
 Nos termes ne font mencion,
 Ne ce n'est pas la question

Le roy mort.

De la beauté qui est es chiens,
On es oyseaulx, ce n'y fait riens ;
Ne lesquelz sont mienlx à aymer :
Ce ne doit on point rapporter.
Et néantmoins ay je volu
Faire responce, et ay solu.
Or parlerons des beaux esbas
Que font les chiens, ce est mon cas.
Aussy avez fait mencion
Et rapporté comme ung faulcon
Fait beau vol, et des espreuvers.
Aussy des chiens et des lévriers
Vous raconteray du déduit ;
Mais, pour Dieu, qu'il ne vous ennuyt.
En ce joly temps d'esté,
Que les veneurs ont esté
En queste pour dire et noncier
Nouvelles du grant cerf chacier,
Et quand ilz ont dit leur parole,
On rit, on joue, on rigole.
A l'assemblée sont tous liez
Les dames et les chevaliers.
Et puis s'assiéent à menger.
De l'erbe vert font oriller,
Et qui scet bon mot, si le dict ;
De ce n'est on mie escondit.
Quant ilz sont levez du menger,
Si montent pour aler chacier.
Cellui qui est venu noncier
Va devant à tout son limier,
Et vient là où se destourna
Et sa brisié illec trouva.

Et le limier si va fuyant,
 Et les vont après courant, criant.
 C'est grant plaisance et grant délict
 A ceulx qui ayment le déduit.
 Et quant il a le cerf trouvé,
 Et il a ung mot long sonné,
 Et les chiens laissez aler,
 Adonc orriez vous huer
 Et chacier de cor et de bouche.
 Si la forest est belle et douce,
 Et il y a de chiens foison,
 Ilz donnent moult merueilleux son,
 Et si plaisant à escouter
 Que nul ne le porroit compter.
 Et les dames sont au devant,
 Voyent le cerf venir fuyant
 Si grant de corps, si belle teste.
 D'autre soulas ne faictes feste.
 Déduit d'oyseaulx n'est qu'une moufle;
 D'aroye aussy cher une escoufle
 Sur le poing volant en son
 Comme j'ay le vol d'ung faulcon.
 Et en vérité il me semble
 Quant les chiens chacent bien ensemble,
 Et on oit corner et huer,
 On n'orroit mie Dieux tonner.
 Il n'est nul cuer, tant soit marry,
 Qui ne soit tantost resjoy.
 Gens et chevanlx s'en resjoissent,
 Sonnent, petellent et hennissent;
 A peine les puet on tenir,
 Qu'ilz ne veullent après fuyr,

Quant on voit le cerf abayer
 Ou parmi ung estang noer.
 N'est pas si plaisant la manière
 De prendre ung oyseau de rivière..
 Certes je ne croiray enuyt
 Qu'en ce monde soit plus beau déduit.
 Et jugié sera par raison
 Qu'il est plus beau que du faulcon.
 Et puis vous diray du sanglier
 Qui vault mieulx que d'ung esprevier.
 Qui a destourné le sanglier
 Et a bons chiens pour chacier,
 C'est bonne chace et esbatant,
 Car il ne va pas loing fugant.
 Il tourne, fuit et rafuit;
 Oncques ne fut meilleur déduit.
 Quant il s'échaufe il est bien fier
 Et se fait souvent abayer.
 L'ung lui courre sus l'espée traicte,
 Et l'autre sonne de retraicte.
 La noise des chiens est grant;
 Les veneurs vont fort huant;
 A l'un d'eulx fuit, à l'autre assault,
 Et ung le fiert, et autre fault;
 Une fois fuit et l'autre attent;
 Aux chiens querre sus isuellement;
 L'ung fait crier, l'autre fuyr;
 Il se vent quant vient au morir.
 Hairois et oyseaulx de rivière
 Ne sont pas de telle manière.
 Pour eulx prendre se fault despoullier
 Qui ne veult sa robe mouillier.

Se sanglier vient aux lévriers,
 Et ilz le prennent volentiers,
 Au regarder a grant plaisance :
 A l'ung échappe, à l'autre lance,
 Et font ung grant tournoiement.
 Le mieulx qu'il peult d'eulx se deffend,
 Et puis est fine le contens
 Que on le tue entre leurs dens.
 De bons déduis a en lévriers,
 Et les doit on bien tenir chiers,
 Et d'eulx doit on faire grant feste
 Quant ilz prennent bien toute beste.
 Certz et sangliers, lens et lièvres
 Prennent ilz en toutes manières ;
 Mais longue chose à raconter
 Serait qui voudroit tout compter.
 Or fault respondre à la raison
 Qui faict fin et conclusion.
 Vous avez ainsi maintenn
 Que le déduit qui est ven
 Est plus plaisant à regarder,
 Que celluy qui vient d'esconter,
 Déduit d'oyseauulx est chier tenu
 Pour ce qu'il est à l'neil venu.
 Les déduis qui viennent des chiens
 Ne plaisent, ne font tant de biens,
 Qui viennent d'oyr seulement.
 C'est la fin de l'argument.
 Sy vous respondray se je puis.
 Vous savez bien que tous déduis
 Que Dieux en ce monde donna
 Que nature soubz lui forma

LE VOY MOBUS.

Deux sens en créature humaine,
Par quoy toute joye mondaine
Donna à homme, c'est merveilles
Par les yeulx et par les oreilles.
Si vient ainsi en mon propos
Et l'affirme bien dire los
Que on prent aux chiens grant plaisir,
En regarder et en oyr :
A veoir cert et chiens passer,
Et oyr les chiens bien chacier.
Et si voit on le sanglier prendre
Aux lévriers et soy bien deffendre
Des lévriers qui l'approchent ferment.
Là prent on grant esbatement.
Pour quoy je dis en repprouvier,
Et pour mon fait mienlx approuver
Deux choses valent mienlx qu'une,
C'est une parole commune.
Dédnit de chiens voit on et puet oyr,
Et celluy des oyseaulx est veoir,
Quant à oyr n'y a nul bien :
Unq avengle n'en saurait riens
Et si prendroit il grant plaisir
En la chace des chiens oyr :
Encores y a autres raisons :
La plaisance qui vient des sons
De trestons les iustrumens,
Le chant des oyseaulx et des gens
Sont par l'oreille receuz
Dont ilz sont en joye esmenz.
L'oyr fait plus quant aux dednis
Que ne fait l'ueil, ce m'est advis.

Sur les grans raisons qu'avez dictes,
 Vous ay fait responces petites,
 Car le sens de moy est petit.
 Si je soustien ce que j'ay dict.
 Le juge nous en fera droit
 S'il juge et maintient orendroit.
 Si dis et maintiens orendroit,
 Ven le fait et mes raisons
 Que nul sans comparésons
 Dédus de chiens sont plus plaisans
 Que ne sont ceulx d'oyseaulx volans;
 Si fais ceste conclusion.
 Et s'il vous plaist, si enverrons
 Au départir de ceste ville
 A monseigneur de Tancarville,
 Pour en juger sa volenté,
 Selon ce qui a esté compté.

Cy réplique la dame as oyseaulx.

L'autre dame dist : Je l'ottroy,
 Mais avant je repliqueray
 Contre ce que vous avez dict,
 Puis soit jugié sans nul respit.
 Aux responces que fait avez,
 Me semble que vous maintenez
 Que paine et paour sont déduit :
 Ne m'y accorderay ennuyt.
 Que quant ung cerf fuit de randon,
 Et on fiert bien de l'esperon
 Tretout le jour jusqu'à la nuyt

Le non meus.

Quidez vous que ce soit déduit?
S'il plaist, si est la peine grant
Tant qu'on en est bien recréant.
Tel fait n'est pas déduit à dames.
En gibier maine ou les femmes?
Puis me racontez du sanglier
Qui queurre sus, devant et derrier,
Aux chiens, aux chevaulx, à la gent;
Ce n'est pas bon esbatement;
Péril y a, ce m'est avis,
De quoy empirent vos déduis.
Puis dictez qu'ungs homs s'il ne voit
Le déduit des oyseaulx perdroit,
Et non pourquant ne perdroit riens
Du déduit qui est pris aux chiens.
Puis concluez, ce m'est avis,
Que le plus de tous les déduis
Sont par les oreilles conceuz.
Ainsi auez vous deceuz
Moult de gens qui en regarder
Preennent déliz pour eulx garder
De tristresse en leur cuer venant.
Dame, une chose vous demand.
Les déduis du monde sont tieulx,
On loe ceulx qu'on ame le mieulx.
Deux sont cy endroit;
Dictez moy lequel perdroit
Déduis de délictz mondains
Que Dieux a fais pour corps humains,
Ou cellui qui point ne verroit,
Ou cellui qui goute n'orroit?
Je croy que nul ne jugera

Que celui qui goute ne verra
 N'ait plus perdu de ses soulas,
 De ses déduis, de ses esbas,
 Qu'ung autre qui n'orroit goute;
 De ce ne fay je nulle doute.
 Sur ce saura bien ordonner
 Le juge où nous fault envoyer
 Pour porter toutes nos raisons.
 S'il vous plaist, si luy enuoyérons.

Les chevaliers qui là estoient,
 Qui moult forment se delictoient
 Et prenoient très grans esbaz
 A escouter tous les débaz
 Que leurs femmes avoient faiz,
 Qui de ce se sont mis en fait
 Pour attendre le jugement,
 Lequel ilz verront briefment
 Enuoyer par certain message.
 Ung des chevaliers qui fut sage
 Leur dict : Je suis venu noncier,
 S'il vous plaist, ung bon messenger.
 Cy derrière s'estoit tappé
 Ung mien clerc qui a tout oy
 Les débaz que vous avez faiz,
 De quoy vous avez mis les faiz
 Sur le comte de Tancarville.
 Je crois qu'il n'a en ceste ville,
 Nul homme qui mieulx sceust faire
 Ung message, ne qui mieulx sceust retraire
 Tout ce que vous vorriez dire;
 Et bien scet ditter et escripre,

TO NON MOBUS.

Mieux que nul homme à mon avis ;
Une lettre de bon devis
Vous fera, et les présenter
Sara bien ; nul n'en est sou per,
Où est-il ? faites le venir,
Sont les dames qui grant désir
Avoient de luy faire escrire
Chose là où il n'eust que dire,
Le clerc qui estoit nuncié
Vint avant. Quant il fut huchié,
Devant eulx s'est à genoulx mis.
Les dames lui dirent : Beaux amis,
Vouldriez vous pour nous aler
Porter nos raisons, et parler
A monseigneur de Tancarville ?
Et aussy vous ferons escrire
Vues lettres que luy bauldrez.
Volentiers feray ce que voulez,
Dist le clerc, de tout mon pouvoir.
Or çà, il nous fault cy soir ;
Nos lettres vous deviserons,
Et sur quel point nous les ferons.
En dementiers qu'ilz escrippoient,
Et que leurs lettres devoient,
Les chevaliers furent à part
Qui estoit de belle part.
Dont dist cel qui chacié avoit
A l'autre qui présent estoit :
Laquelle a le mieux argué ?
Or, me dictes vostre pensé.
Sire, je me tiens à ma femme,
Affin que je n'en soye infame.

Il est escript es bons hostieux :
 Ce que la femme veult et Dieux.
 Je veul ce que ma femme veult,
 Ne rien qu'elle face ne me deult.
 L'autre chevalier respondi :
 Vous n'estes point assez hardi ,
 Qui n'oseriez contredire
 Nulle chose que voudroit dire
 Vostre femme ; je le vois bien.
 Sire, je vous douroy un chien
 Très bon pour cerf et pour sanglier,
 Ce luy dist l'autre chevalier ;
 Mais que ne faciez mencion ,
 Et faictes contradiction
 A ce que vostre femme a dist.
 Adonc se pensa un petit
 Cellui qui avoit grant talent
 D'avoir le chien ; mais trop dolent
 Seroit qu'il deust entreprendre
 A reprocher ne à contredire
 Contre les raisons que disoit
 Sa femme, qui la courronceroit.
 Dont dist au chevalier : Amis,
 Pour un chien perdroye paradis,
 Se je fais ce que m'avez dit.
 Pourquoi feray je contredit ?
 Ma femme a esté à Balette,
 Et scet tous les ars de toilette.
 Véz vous comment elle argue ?
 Tousjours n'a pas esté en mue.
 Je n'oseroye à luy plaider.
 Je croy qu'elle tenra l'eschequier,

Le roy morus.

Voire, je crois, parlement :
Tenez vostre chien ; je me rent.
Trop en y a de vostre accord
S'ilz n'y fussent tout fussent mort.
L'autre dist : Je savye bien
Que vous n'aurez pas mon chien.
Nous sommes tous parrochiens
De la grant paroisse aux chiens.
Si commencèrent tous à rire.
Les dames orrent fait escrire
Et prièrent au messenger
Que tost se voulusse avancier,
Et luy firent bailler argent
Pour despendre assez largement.
Des dames et des chevaliers
A prins congé le messagiers.
Et dist qu'il revendra briefvement.
C'est la fin de l'argument.



Cy s'en va le clerc faire son message.

Or s'en va le clerc, comme saige,
Au comte faire son messaige.
Tant ala qu'il est arrivé
A Blandi où il l'a trouvé.
Illec estoit en sa maison.
Sur son poing tenoit ung faulcon
Qui avoit esté nouveau pris.
Et le clerc, comme bien apris,
Luy dist : Sire, Dieux vous doint joye ;
Deux dames que je n'oseroye
Nommer m'envoient pardevers vous,
Et si vous prient par amours
Que les ayez pour excusées
S'elles ne sont es lettres nommées
Qu'elles vous envoient par moy.
Dont dist le comte, par ma foy,
Je ne say qui les dames sont ;
Mais, j'ay au cuer bien parfout
Voulenté de furnir et faire
Tout ce qu'aux dames porroit plaire.
Adonc les lettres apporta
Au comte, à qui les presenta ;
Et le comte les prist à lire.
Assez tost commença à rire,
Et dist : Où est l'argument ?
Le clerc luy monstre, et il le prent.
Si a pourleu les raisons,
Et si vit les questions,

Et si a dit au clerc : Amis,
 Les dames veulent mon advis
 Avoir de cest argument,
 Et me prient que jugement
 En face selon leurs raisons.
 Il fault ainçois que nous véons
 La manière de leur discord,
 Puis jugerons laquelle a fort.
 Layens fu le clerc longuement
 Pour attendre le jugement ;
 Et quant le comte ot bien vëu
 Longuement et pourvëu
 Leurs raisons, adonc fist escrire
 Tout ce qu'il falloit sur ce dire,
 Puis le clot dessoubz son signet,
 Et fist appeler le varlet
 Qui aux dames estoit message.
 Il te fault aler au voyage
 Que tu venist ce a, dist le comte ;
 Et dy aux dames et raconte
 Au mieulx que j'ay peu bonnement
 Fis de leurs raisons jugement.
 Ve le cy ; tu leur porteras,
 Et si me les salueras.
 De luy se part le messagier
 Tant s'exploita de chevauchier
 Qu'il est arriëre retourné
 Au lieu où on l'ost attourné
 De faire au comte les présens
 Des lettres et des jugemens ;
 Et trouva la dame à l'ostel
 Qui fit grant joie et grant reset

Qui fit grant joie et grant revel
 Quant elle sot du clerc la venue.
 Il s'agenouille et la salue,
 Et dit : Dame, se Dieu me voye,
 Ce gentil comte vous envoie
 Sous son signet le jugement
 Et vous salue grandement.
 La dame dist : Dieu gard le comte.
 Je ne scay s'il a fait son compte
 Contre moy ; tantost le sauroye
 Mais vraiment je n'oseroye
 Oster son signet en l'absence
 De ma partie sans offence.
 Je pray à elle où elle soit ;
 Si verra on qui a tort ou droit.
 Ne demoura mie granment
 Qu'elle porta le jugement
 A l'autre dame à son ostel,
 Dont firent joie et bel appel
 L'une à l'autre, et puis fu ouvert
 Le jugement et descouvert
 Que le comte avoit envoyé.
 Et quant elles l'orrent desployé
 Au clerc le baillèrent à lire,
 Dont commença ainsi à dire :

Le jugement du comte de Cancarville.

Deux dames dont je ne sauroye
 Dire les noms, mais bien vouldroye
 Faire pour dames leur bon plaisir,
 Dist le comte, ainsi le désir.

Si me semble que d'un débat
 Où il n'a que joye et esbat
 Se sont mises en mon jugement
 Et m'ont pris dévotement
 Que leur envoie ma sentence
 Toute telle que je la pense.
 Ven le cas et leurs raisons
 Lesquelles venues avons.....
 Celle qui parle des oiseaulx
 Dist vérité : ils sont plus beaux
 Et sont de plus nette nature
 Que ne sont les chiens, sans mesure,
 Et si les puet on bien porter
 Où on veut pour soy départer ;
 Mais ce n'est point l'appointement
 Sur quoy se prent mon jugement
 Il s'appointe, si comme je truis,
 Lesquels sont les plus beaux déduis,
 Le vol des oyseaulx bien volans
 Ou la chace des chiens courans.
 Et en ce mettent deux raisons
 Que dit et pronnué avons
 D'oyr et de veoir seulement.
 Si dis et rends mon jugement
 Sur une raison qui est voire
 Qui se prent sur la péremptoire :
 Qu'en chiens a déduis plus plaisans
 Et de cuer plus resjoissans
 Qu'il n'a es oyseaulx sans doute ;
 Et par celuy qui ne voit goute
 A bien pronué sa majeure
 Dont le fait de l'autre est mineur,

Laquelle a tousiours maintenu
 Que le déduit qui est veu
 Est plus plaisant à regarder
 Que celui qui vient d'escouter.
 L'autre dit qui parle des chiens
 Qu'oyr et veoir fait plus de biens
 Que veoir ne fait simplement :
 Pour lui donne mon jugement,
 Et par arrest lui est rendu
 Si pryé à tous qu'il soit tenu.

Explicit le jugement que fit
 le comte de Tancarville.



Or abez oy la sentence qui a esté donnée du comte de Tancarville sur le fait des déduits des chiens et des oyseaulx. Si veuls repaictier à ma manière, et monstrex comment les pources aprentis demandent au roy Modus la manière comment on faict aucuns menus déduits de prendre oyseaulx en plusieurs manières.

Cy après devise comment on preynt toutes manières d'oyseaulx.



Ils sont aucuns déduits de preyndre oyseaulx en plusieurs manières, de quoy le roy Modus monstra l'ordonnance et la manière du faict. Esquelz a très bons déduits, et sont communs; car combien qu'ils soient attriez pour les pources qui ne puent avoir chiens et oyseaulx pour chacier et voler, sont ils telz que tous se y puent esbatre et preyndre grant plaisir et grant délect. Et les pources qui de ce se bivent y preyntent aussi grant plaisir, et pour ce qu'ils y

prennent leur vie en eulx délectant, sont ilz appelez les débuis aux pources. Lesquelz débuis sont cy après entitulés par ordre si comme ilz sont escriptz et figurés. Le premier si est de prendre faulcons, de prendre esprebiers, de tendre la roys qui se tice par luy, de tendre la roys aux mantiaux, de prendre le faisant à le raige, de prendre la pertrix au pabeillon, à l'amorse, de prendre la pertrix au trebusquet, de prendre le toiberocq à la soletouerre, de prendre la maubis à brillier, de piper au bois aux opseaulx, d'abreter aux champs aux pinchons, de prendre les gaus à la passée, de prendre les aloes et les pertrix au feu et à la cloque.

Si vous debiserons, ainçois que nous parions de la manière de prendre les opseaulx dessusdits, pourquoy j'ay pris ma matière du roy Modus. Et veuls déclarer et interpreter leurs noms pource que aucuns qui en ce livre liroient, n'auroient point de congnoissance de leurs noms sur quoy j'ay prins ma matière : Le nom de Modus qui est en latin, c'est à dire en françois Manière, et le nom de Ratio qui est en latin, c'est à dire en françois Raison. Si dis que ces deux puent bien estre conjoinctz ensemble, car bonne manière ne puet sans raison, ne raison sans bonne manière; et pource sont conjoinctz ensemble par mariage. Et pource qu'ilz ont si grant vertu que nulle chose qui bonne soit ne puet estre faicte sans eulx, comme dict est au commencement du livre présent, si je fait de Bonne Manière roy couronné, c'est à dire Modus; et aussi si je fait rogne de Ratio, c'est à dire Raison. Et pource que toute bonne doctrine si vient d'eulx, je vous diray qu'il en advint à ung empereur de Rome. Environ la cité de Rome avoit ung très grant cler, bon philosophe. Si luy envoya l'empereur unes lettres où il avoit contenu qu'il luy feist ung livre où il eust escript une

bonne doctrine briefue, et qu'il n'aboyt cure de longue chose ne de longue matière. Si fist le clerc ung libre qui estoit grant assez, et coubert si comme il appartenoyt à ung tel prince, et mist en chacun feuillet, *Modus*; ne autre chose n'y aboyt escript que ce nom, *Modus*; et l'envoya à l'empereur. Et quant l'empereur le vist, il fust tout esmerueillé et dist que le clerc s'estoit moqué de luy. Dont commanda à ses gens qu'on alast prendre le clerc et que on luy amenast. Et quant il vint devant luy, l'empereur luy dist qu'il estoit digne de mort. Doncques s'excusa le cler en disant qu'il aboyt bien fait son commandement, et que ce vouloit il prouver devant tous clers. Et quant les clers furent venus, il monstra les lettres que l'empereur luy aboyt envoyées qui requéroient grant briesté. Dont, dist à l'empereur : Sire, vous me demandez briefue doctrine, si vous ai envoyé la plus briefue et la meilleure que je vous puisse envoyer, par le tesmoing de vos clers; car *Modus*, qui est à dire bonne manière, est la meilleur doctrine qui puisse estre fait ne accompli espécialement selon Dieux, et en après selon le monde. Pourquoi l'empereur demanda à ses clers leur advis : si dirent qu'il disoit vrai; et par telle cause fu le clerc delibré et absolz de l'empereur. Et raison qui est si ayne Dieux que nul ne puet faire la plaisance de Dieux se ce n'est par elle qui gouverne les amis de Dieux.

Cy devise comment on prent les faulcons au laz.



Le pource aprentis demande comme on prent les faulcons au laz. Modus respond : Au temps d'hyver, après la Saint Martin, faulcons repaire, qui sont demourans en aucuns pays, prennent leurs perches ès arbres des grands forests et ès bois, et ès saloises qui sont sur la mer, ou en l'abry d'aucunes roches. Et prennent une place, et en icelle se perchent tout l'hyver, si vent contraire ne les boute hors. Si vous diray comment on puet scavoit où ilz perchent : on le puet scavoit en trois manières : Faulcons perchent ès haulx arbres de saulx ou de chesnes, et ne prennent mie leurs perches dedens le bois, mais à l'ocrier du bois, au costé où il y a meilleur abry, et où le vent ne hurte mie, et puet on bien trouver l'arbre où ilz perchent par une des trois manières. La première si est se tu doubtes que ung faulcon perche au costé d'ung bois, regarde soubz les arbres qui sont à l'ocrière d'ung bois, et se tu treuves les esmues du faulcon soubz l'ung des dits arbres, c'est signe qu'il perche en celuy arbre. Et congnoistras se les esmues sont de faulcon ou d'autre oyssel par ces signes : Ce que le faulcon ba hors par dessous sont appelez esmues ; et ceulx qui sont fais de faulcon sont bien blans et ne sont mie trop espès, et a ou milieu ung moulet noir. Les esmues d'un brusart sont plus espès et plus creux, et ce qui est dedens n'est mie noir et est plus large non mie comme ung moulet. Esmue d'escouffe est plus cler que celuy du faulcon, et chiet plus esparté çà et là, et n'a rien noir ou milieu. S'on treuve foison de telz esmues comme j'ay debisé du faulcon soubz ung arbre, qui soient en une place, c'est si-

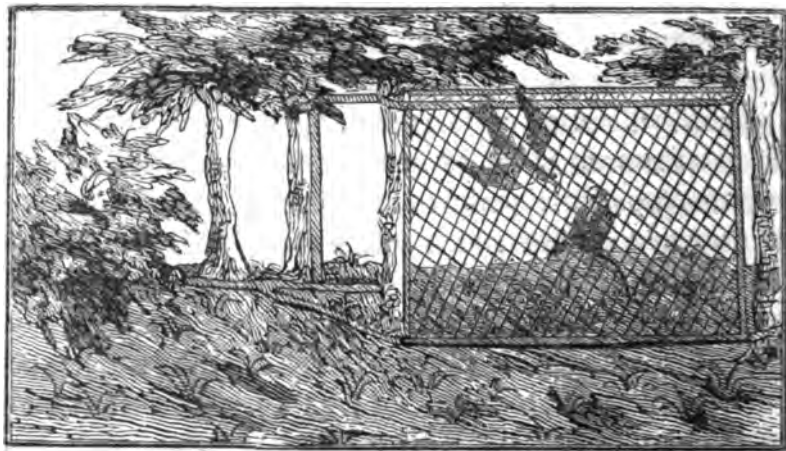
gne que faulcon perche en cel arbre, et soit gaitté au vespre. La seconde manière de l'appercher est quant il est cler temps de lune, et on veult s'aboit au costé du bois où il a grant abry, on doit aler au lons de l'orière du bois par dedens le bois, et doit on regarder es arbres qui sont à l'orière du bois, s'on verra le faulcon à sa perche. Et perche volentiers aussi comme au milieu de l'arbre, et s'il n'est tu le verras entre toy et le cler temps. La tierce manière de le trouver à la perche, si est que on se tiengne au vespre à l'orière du bois où on cuide qu'il boye percher, et qu'on regarde tout au long du costé du bois entre soy et le jour, tant qu'il soit bien tart, et où on le voit entrer, on doit attendre qu'il y soit bien anuitté; puis dois aler bien en paix par dedens le bois, ainsi comme nous avons devisé, jusques à l'endroit où il se bonta, et regarder, et approcher tout en paix tant que tu le boyes à sa perche; si advise bien à la branche et la perche où il se perche; et s'il y perche deux nuits ou trois, tu dois tendre ton laz. Se tu tens ton laz, si le tens au matin entre prinie et soleil levant pour ce qu'ung faulcon n'est mie volentiers à celle heure ou pays où il perche, ains ha aucunesfois bien loing pour soy paistre, et pource est ce la droitte heure que on doit tendre son laz. Abonc fault monter en l'arbre et faire tant qu'on viengne en la place où il perche, et faire bon laz en la manière qu'il est pourtraict cy devant. Or fault deviser plus plainement la manière de tendre. Si tu es en place où il perche, et que c'est ung faulcon formé, si mesure la place où il perche de deux esparges de long, et s'il est tierceul, si la mesure d'une esparge et trois bois de long, et aux deux boutz de la mesure, tu metteras deux espointes sur la branche ainsi comme il est pourtraict, et seront fichées dessus en deux pertuis, que tu feras d'une bien deliée bil-

lette, et doit avoïr la fource de chacune espointe deux doïs de long. Et endroit chacune espointe metteras une affiche, d'ung costé et d'autre de la branche, endroit les espointes, et aussi deux ou milieu, l'une endroit l'autre, et reberseront les ungs contre les autres par dessous la branche. Il y aura en chacune des affiches une oche au dessous du fourc où le laz sera bouté, et aussi sera mis le fourc des espointes, et la vertenelle du laz sera mise debens le fourc d'une des espointes, et sera celle attache contre la branche à pignon du fourc, qui seront couchiés en petite oche, et sera bouté parmi le fourc de la montée, qui doit estre fichié sur la branche en ung pertuis fait d'une grossette bille. Et doit estre la montée ung peu rebersée, non mie droit au laz, mais de l'autre part, et doit estre fichée à deux doïs ou trois de l'espointe, et doit passer le laz parmi la vertenelle du faulx laz, et doit avoïr une oche en la montée, par debvers le laz, au bout d'en hault où la vertenelle du faulx laz sera attachée, en telle manière, que quant on tirera le faulx laz, qu'elle s'en viengne aisément. Le maïstre laz doit estre scellé contre la montée et contre la branche, et bien abal contre l'arbre à pignons de fou, ainsi comme nous abons debisé et les faulx laz aussi; mais le faulx laz doit estre mis et porté en telle manière que quant le maïstre laz sera tiré, et le faulcon prins, que le faulx laz le puisse apporter parmi le plus cler des branches comme une lampe. Et sert le faulx laz de deux choses : L'une, si est de tirer à soy qu'il ne gire en l'arbre, l'autre si est que se il estoit prins par les deux piez, et il estoit encroé, il se porroit estendre et oubrir le laz, et s'en aler, se le faulx laz n'estoit extrait qui extrait le maïstre laz, tellement qu'il ne porroit oubrir. Et pource fault tirer le faulx laz incontinent que le faul-

con est prins du maistre laz. Et pource est il de nécessité qu'ainçois qu'on tire le maistre laz, qu'il n'ait aucun qui ait sa saisine du faulx, mais qu'on tire le maistre laz. Or il fault debiser la manière comment on doit tirer le maistre laz; la berge de quoy on le tirera doit estre telle comme ung hatier à coster des, de grosseur et de longueur, et doit estre le laz lyé au bout, et doit on tenir le lizel en sa main, ou en son saing, affin que quant le faulcon sera prins, que on desnoue le laz, du bout de la perche, pour le laisser aler quant on tirera le faulx laz; et doit tenir la perche en la manière que il demontre en la pourtraicture, et aler tout bellement en portant la perche, tant que le laz soit destacié, des attaches à quoy il estoit scellé. Et quant tu sentiras qu'il tenra une oche où tu l'auras bouté, si tire la perche sans escourre jusques à terre, et doit estre faicte l'oche par telle manière que le laz en puisse passer quant tu le tireras. Et puis doit on tirer le faulx laz hastivement: et ainsi le faulcon est prins au laz. Puis parlerons de toutes les mesures des choses qui sont nécessaires pour tendre le laz au faulcon. Premièrement, la bertenelle qui est au maistre laz doit estre de corne de pièce, et doit estre faicte en ceste manière, façon de ce grant tranchant aux ocieres, et espesses au milieu. Il n'a six asfiches qui sont fichées au costé de la branche au roustel, entre l'escorce et le bois, qui sont telles comme celle qui est en pourtraicte, et doit avoir le fourc dessus trois bois, et celui d'enny autant, et doit avoir une oche au dessus du fourc où le laz entrera ainsi comme il appert. Et en chacune aussi, il n'a deux espointes, qui sont mises sur les branches à une billette, qui sont telles comme celle qui est en dessous pourtraicte. Et chacune des deux fourcs, chacun de deux bois de long, et sont

montées sur la branche jusques au fourc haut, la montée si est telle comme celle qui est cy pourtraicte et doit estre grosse comme le petit boy de la main d'ung homme, et doit avoir demi pié de long, quant elle est fichée sur la branche. Le laz doit estre si long, qu'il soit double de la perche au faulcon, jusques à terre; la bertenelle du faulx laz doit estre de fer; les affiches et les espoinctes de bringettes de fou. La manière de tendre le laz qui se tire tout par luy. Est tendu en ceste manière : On met ses affiches en la manière dessus dicte, et comme il est pourtraict, et sur la branche n'a que une espoincte, non mie devers la montée; mais de l'autre part, et derrière celle espoincte à plain doit afficher ung clapat qui n'a que plain doit de haut sur la branche, et derrière la montée en a ung, à plain doit de la montée, qui est plat, et au bout ung arrest qui tient une languette, qui est attachée au laz. Et quant on le tend, on a une belée verge de fer, qui attraint de l'ung clou à l'autre, et est la bertenelle du laz en une oche qui est faite en la montée bien près de la branche; puis est mise la planchette de fer contre les deux cloux qui sont sur la branche, et contre la languette qui la tient, qu'elle ne se descende. Et quant le faulcon s'assiet sur la branche, il s'assiet sur la planchette, et y a ung plomb ou une pierre au bout du laz qui tire le laz, tellement que le faulcon est prins, et est le laz scellé contre la branche, à crochets de fer, ou de bois bien fors, et est le pezon attaché au laz, par telle mesure que quant le laz est fermement clos le pezon est à terre. Et ceste manière de tendre est bonne à tendre à une assiette où ung faulcon siet sur jour. Faulcons perchent aucunesfois es roches, et es salottes sur la mer, ou sur les grandes rivières, et ont leurs places qu'ils prennent pour eulx percher, et sont diverses, et

pource il fault tendre d'iversement : car les ungs prennent leurs places où ilz perchent sur une plate pierre, ou sur ung esquigon. Se il se perche sur une plate pierre, il fault qu'il ait les piez estendus; s'il perche sur ung esquigon, il empoigne l'esquigon des piez, et pource fault il d'iversement faire les portées du laz. Portées sont les affiches, les espoinctes, toutes choses qui portent le laz au dessus des angles des piez au faulcon, que se le laz n'estoit porté ou dessus, il courroit par dessous les piez, et feroit faillir à prendre. Et pource que on ne puet percer la pierre pour ficher ses portées, il les fault assésier à plâtre, ou d'argille, ou de terre à potier, et doit on attacher le laz à s'ieu, ou à argille, en le hauchant de costé en trapanant sur la roche, non pas droit, mais bien en pendant, droit où l'on veult tirer, pource qu'on ne puet mettre montées en tel lieu ne fault laz. Et qui le puet faire, c'est le meilleur. Le laz doit estre tiré à la berge, ainsi comme nous avons devisé; et celui qui le tire doit estre sur la falaise en hault, et n'est nul qui puist plus proprement deviser comme le laz se tend en la falaise, qui n'auroit congnoissance de la place où le faulcon perche, et fault que celui qui le tend soit subtil de le tendre.



Ce devise comment on prend esprebiers à la perche.

L'aprentis demande se on prend de ceste manière les esprebiers à la perche. Modus respond : Il n'est nul oyseil qui tiengne perche que on ne prengne bien au laz; mais pource que les esprebiers n'ont mie les jambes si grosses ne si fortes comme ont les faulcons, on ne les prend mie volentiers au laz. Et aussi ne tiennent mie esprebiers leurs perches si communément comme font les faulcons; mais on les prend à la perche en autre manière. Si vous dirons comment. Ou temps d'pber qu'il fait grant froit, esprebiers perchent volentiers ou bois, où il n'a bon abry, et perchent es menues bois de fustoyes grosses comme ung homme porçoit empoingner à deux mains. Et tousjours perchent enmy le bois, et perchent volentiers au costé d'une haye. Et se tu les veulx trouver,

si te metz à l'arrière du bois au dessous du vent, car il vient volentiers à sa perche contre le vent, environ soleil couchant. Et se tu le bois entrer au bois, si te preng bien garde par quel endroit il se houterà. Donc approche tout bellement, toute l'arrière du bois, tant que bien-gnes à l'endroit où il se houterà, où tu occras comme les menus oyseaulx l'agacheront; et quant il sera anuittié, si te houte au bois, et le quiers tout bellement parmi le bois. Et se tu le treubes, si gaitte une nuit ou deux, pour savoir s'il tient son pays; et se tu vois qu'il le tiengne, ten tes pais, ainsi comme il est figuré et comme il te sera devisé, regarde où il perche, et pren deux pais d'iraigue à trois verges. De quoy les deux bouts des deux pais se tenront à une des berges, et es deux autres bouts aura deux berges, et seront tendues en trepié, ainsi comme à quatre affours de où l'esprebier perche, et sont tendus en la plus clère place, et en la moins encombrée de bois que on porra trouver; et les cordeaux si peu amorsés es orches qu'ils chient légèrement, se l'esprebier se flect debens. Puis fay ung plogon de deux lies berges en la manière que tu le vois, et hault en les deux berges aura logé ung peu de mousse ou une chvette, si sera, et aura environ elle ung peu de plume, et au milieu de tel arcon ara boye une ligne, de quoy le bout sera porté loing, et celui qui le gaittera sera au bout du cordel enfaillolé, et s'il voit l'esprebier, il tirera à son tout bellement la ligne, et au laisser aler la chvette branlera des aiesles, et quant l'esprebier la verra, il se verra flattr emmp les pais. Et ainsi sont prins les esprebiers à la perche.

Cy devise comme la roys se tire d'elle mesme et comme elle se tend.



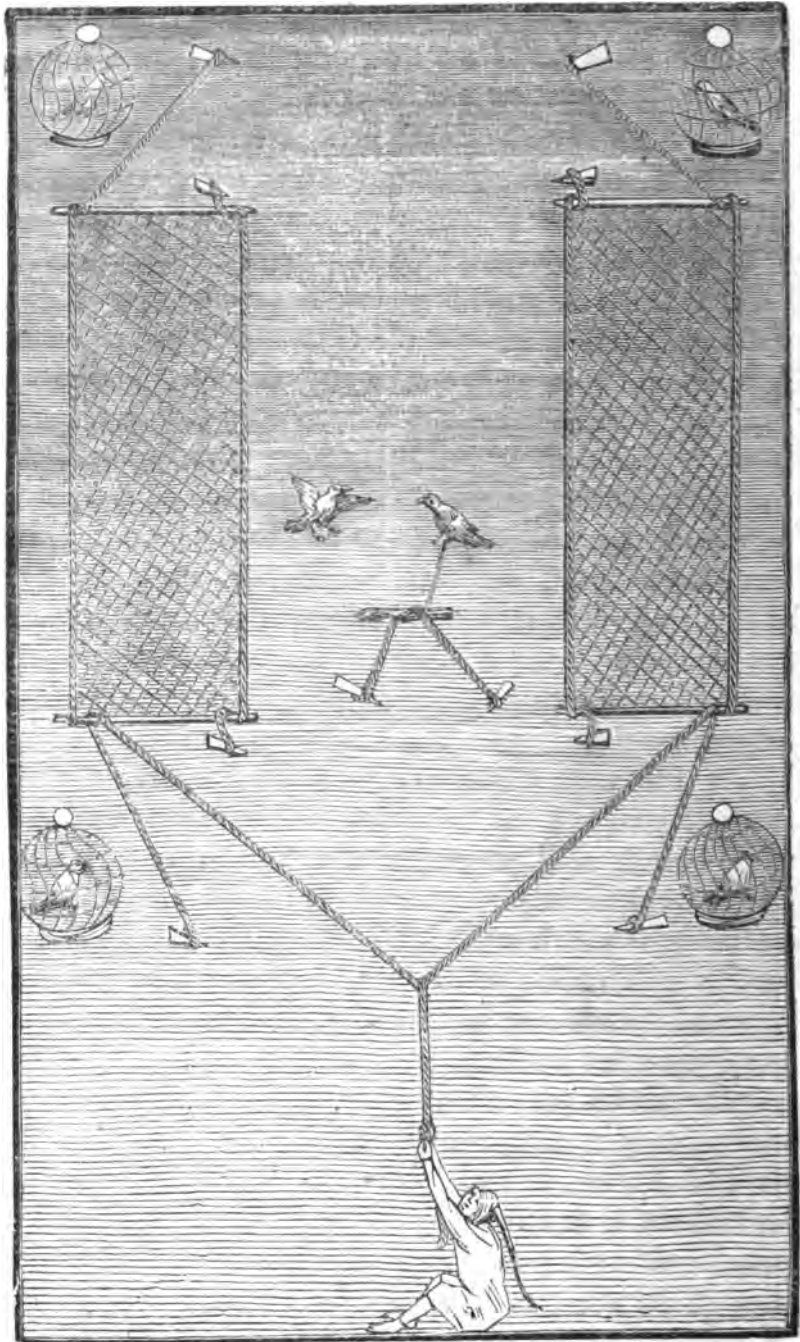
es apprentis demandent au roy Nobus qu'il leur apprenne aucun bon debuit à prendre les oyseaulx. Nobus respond : La roys qui se tire d'elle mesme, quant aucun oyseul se hurte au chain, c'est ung engin subtil, où il a bon debuit. Et est icelle roys tendue en la manière que cy est pourtraict et figuré. Et pour mieulx entendre la manière comme elle se tend, et les mesures, nous vous le deviserons cy après : Premièrement, la roys doit avoir cinq toises de long, et quatre vingts mailles de lé, de mailles à teutres, et doit estre le amaistre que le corbel de dessous doit estre aussi long comme celui dessus, et doit avoir es deux bouts de la roys deux corbiaux, environ de trois piez chascun. Et en chascun a une boulette faite des corbiaux mesmes, par où les deux corbiaux dessus et dessous sont passés. Item, la gielle à quoy le trait tient doit avoir cinq piez à pié main, et doit estre plus grosse et plus forte que l'autre, et doit estre plus longue plaine palme. Et doit estre ung peu courbe dehors le gros bout, pour mieulx tenir et pucher en l'ochse de la palette, qui est au bout de la gielle, à celle fin que la gielle n'uisse hors, quant le trait la tire, et n'a point d'ochse en la palette qui est au bout de l'autre gielle, qui doit estre grese et légère. Si vous voulez tendre la roys, mettez vos deux gielles coste à coste, à sept piez l'une de l'autre, que vostre here soit ou miquier le chambel ou la here. Et doit avoir trois piez et demy, à pié main. Et faites les deux ribaus où vos gielles seront. Et mettez les deux gros bouts de vos gielles ung peu plus près les ungs des au-

tres que les bouts dessus. Et faites la forme à vostre roys qui doit plover en telle manière, comme il est pourtraict, que les deux peux qui sont es deux bouts de vostre roys soient fichiez à ligne respondant aux deux bouts de vos gielles. Et doit venir vostre roys jusques à ces deux peux. Item, il doit avoir es deux gros bouts de vos gielles deux cordes, qui doivent avoir chacune ung pié de long, et doivent estre attachiés au rebel où vos gielles sont à ung pié du bout du rebel, affin que les bouts des gielles ne puissent saillir hors, plus loing que le bout du rebel. Le rebel de dessus la roys doit estre attachié aux roches des deux gielles. Or fault deviser comment elle se tire. Prenez une perche de dix sept piez de long, ou peu près, aussi grosse comme une perche de charette, plovant, et bien reglbat, et soit mise contre terre, en telle manière que le traict de la roys, qui doit estre lié au gros bout de celle perche, boise tout droit au long de la plus grosse gielle, tout en droit de la gielle si comme il est pourtraict. Item, doit il avoir au gros bout de vostre perche, derrière la perche, non mie dehors la roys, ung gros pel bien fiché, et ung autre par dedens, par dehors la roys, à une toise d'iceulx, affin que ilz tiengnent la perche, quant on tirera, et qu'elle s'en puisse aler roiblement. Et quant vous arés bien attachié le traict de vostre roys à la gielle et à la perche, gardez que la perche soit tant tirée que elle ramaine vostre roys tellement qu'elle soit bien estendue. Et la manière de attachier vostre traict à vostre gielle est telle : Prenez le bout de vostre traict, et le passez parmi la poulie qui tient à vostre gielle, puis le repasserez parmi une poulie qui tient à vostre traict, et tirez bien fort. Et quant la perche sera bien tirée et plovée, si soit vostre traict bien attachié entre deux poulies ; puis metez vostre corde qui

est au rebel, par dessous vostre gielle, et que vostre genou soit sur la gielle, affin qu'elle ne regide. Et mettez le billot de poix qui tient le chambel au travers du rebel de vostre gielle, entre deux poulies. Et à la mesure que la roys descend pour hurter au chambel tout par elle, et l'engin qui la tient soit appliqué en ceste manière. L'engin est entre les deux poulies. Et doit la poulie, qui tient à la gielle, estre court attachée, et doit couler contre bal la gielle. Et aussi doit joindre le bout du chambel à la grosse gielle, à pié et deux du gros bout, par devers la palette. La manière de mettre l'engin est telle. Mettez un pal fourché contre vostre gielle, bien fiché, par devers vostre chambel, et en iceluy pal doit avoir une oche, ou dessous du fourel, par devers le chambel, et en iceluy endroit, de l'autre part, doit avoir ung autre pal. Si que la gielle soit entre les pals; et au pal qui n'est pas fourché doit avoir une oche par devers la gielle. Puis prenez ung billot qui ait ung demy pié de long, et la plane à ung bout, pour mettre en l'oché du pal, qui n'est pas fourché, et mis par dessous la gielle, au fourc de l'autre pal; et outre le fourc du pal doit avoir au billot une cordelle, où y aura attaché une languette, de quoy la teste d'icelle languette sera mise en l'oché qui est au pal, devers le chambel. Et en iceluy chambel aura une oche au bout, où le bout de la languette tenna, et au milieu du chambel aura une oche, qui sera mise contre ung petit pal, plat au bout, qui sera fiché au rebel d'ung chambel. Et ne doit le bout d'iceluy petit pal trop passer; et ainsi est la gielle contrainte, que la retz ne puet descendre, si on ne hurte au chambel. Mais si peu n'y puet on hurter le chambel, que la retz ne descende toute par elle. Ceste roys si est bonne pour prendre oyseaulx qui mengent charongne.

comme aigles, corbeaulx, escouffes, comme telz oyseaulx
ou oyseaulx de proye qui venroient hurter au bout en
une erre de coulou ou d'autre oyseel.

IC NOV MODUS.



Cy devise comment la roys à quatre gielles se tend, en laquelle on prent plusieurs opseaulx.



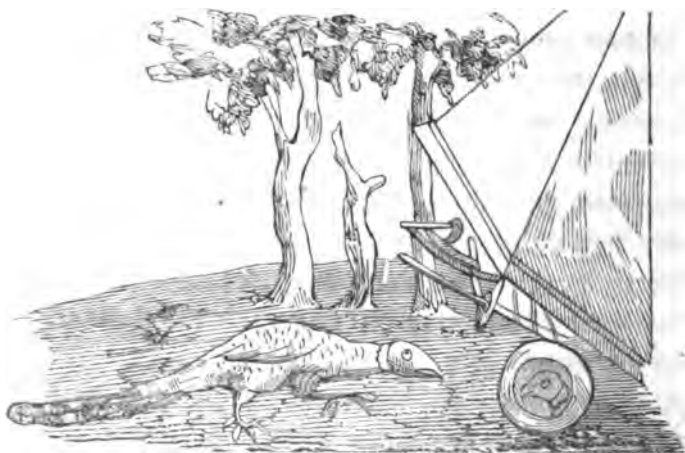
'aprentis demande comme la roys se tend qui a quatre gielles, et quelz opseaulx on y prent. Modus respond : La roys à quatre gielles est appelée à quatre pans ou roys à deux manteaux, et à icelle roys on a de bons dévuis, et y sont prins moult d'opseaulx gros et menus. C'est à sçavoir, coulons, turtrelles, toutes manières de gros opseaulx. Mais que la roys ait mailles propres pour les opseaulx que on en veult prendre, comme aloes, pinchons, carbonneriez, tarins, arondes, moissons et toutes manières de menus opseaulx. Et de reste roys à quatre gielles sont eubz très bons dévuis. Qui veult prendre les coulons ramiers à reste roys, le temps est en pber, quant ilz descendent à terre pour mengier la faisne. Et comment qu'elle se cueille contre le traitt pour mettre ou rebel de la fourme aussi comme une roys à deux gielles, et que le filé soit large qu'il estende du rebel de la fourme tant comme les gielles le porront porter, qui doivent estre plus longues demp pié que celle aux menus opseaulx. Et doit on mettre en fourme ung coulon qui soit ramier, et tous les autres si biendront asseoir en fourme dedens les deux roys. Et si vous voulez prendre les turtres, la saison est en aoust, quant les blez sont sopez; il faut tendre ès chaumes, car les turtres se y assient en ce temps pour mengier le grain qui est à terre, et fault tendre ainsi que pour les coulons ramiers, et mettre une turtre en fourme; et se vous volez tendre ès opseaulx de prope comme faulcon, et esprebiers, vous tendrez reste roys en celle manière, et

mettrez en fourme oyseaulx bisz, ausquelz ilz viennent volentiers. Et se vous voulez tendre ceste roys pour les mesmes oyseaulx, il fault que les ropes ne soient mie plus larges que les gielles sont longues, et qu'ilz soient attachiés aux deux boutz des gielles, ainsi comme il demontre en la pourtraicture. Or vous diray la manière et les mesures de tendre ceste roys à quatre gielles: charun pan doit avoir six oises de long, et les gielles debers le traict doivent avoir six piez largement, et les deux entres deux du bout de derrière doivent estre plus longues plainne paume, que celle debers le traict. Les deux pans doivent chebaucher l'ung sur l'autre, quant ilz sont liés près de demy pié. Les cordes qui tiennent aux gielles debers le traict doivent avoir de long treze piez escharcement, et celles du bout dessus doivent estre plus longues plainne paulme. Les peulx qui sont es boutz d'icelle corde doivent estre fichés à ligne, endroit les boutz des gielles. Et doivent estre tirés bien fort, afin que la retz soit bien roide si comme il appert, et ne doit avoir la corde qui tient le pal à la gielle que demy pié largement; et les cordes qui tiennent au bout des gielles, par dessus, doivent estre bien tirées, et les peulx qui sont es boutz d'icelle, si doivent estre fécus à ligne, en droit les boutz des gielles par dedens, et doivent estre reliés par dedens. Et doivent respondre tous les peulx les uns aux autres à ligne, selon l'arrière des roys par dedens. Le traict doit estre fourré, ainsi comme vous pouvez veoir cy debant, et doit venir le neu du fourcen droit les deux peulx des cordes, qui tiennent la roys tout par dessus. Et doivent les deux boutz du traict qui se fourcent estre attachiés aux deux boutz des gielles, si comme il appert en la pourtraicture. Et doivent estre les deux boutz du filé de charun pan, par des-

soubz, assez près des gielles. Le traitt doit estre bien tiré, que les pans ne se lèvent, et ne doit estre mie fiché trop loing. La roys doit estre avancée en ceste manière que ilz tiengnent au long des deux roys. Qui veult tendre ceste roys aux pinchons passans, la saison est depuis la Saint Michel, jusques à la Coussains, et doit estre tendue en ung avainerieux pour la chaume qui n'est courte, et les pinchons se n'assiéent volentiers, et soit tendue ainsi comme vous veéz en la pourtraicture. Et es quatre cagettes doit avoir pinchons pour appeler les passans, et en meutte, c'est la berge fourchée, qui est emmy la roys, doit avoir deux pinchons pendans par les piez, ou par une aegle. Et ainsi tendrez pour la sourdre des pinchons, après la Coussains quant il fait froit et ilz assemblent pour pasturer. En telle manière tendrez aux carbonnettes en ung carbonnay, et ostez les carbons d'emmy la roys, et ayez es cages des carbonnettes pour appeler les autres et au chambel aussi. Si vous voulez tendre aux aloes, la saison en est environ la Coussains, quant il fait cler temps, et il a ung peu gelé ou paps où il n'a saison aloes; tendez ceste retz à quatre gielles en une bruière vive, et mettez ung huant blanc au milieu de vos deux roys en une fosse, sur ung chambel, et se vous veéz les aloes, moubez vostre huant et elles venront flattric au huant, et adonc tirerez vostre roys, et se vous la prenez, si la mettez ung piet en vostre chambel, qui est une berge fourcée, si comme il est pourtrait, et mettez vostre huant sur une bute assez haute, et doit estre sur ung baston fourcé, clabonné que il se puisse seoir, et doit estre meu quant on voit aloes, et quant elle flattric au huant, soit meue l'aloes qui est entre les deux roys, et elle venra flattric à elle; et quant elle est à point, soit tirée la roys, si sera prinse; et doit

LE ROY MODUS.

estre vostre huant au costé de vostre roys à ring ou à six affours. Item, il ne doit aboir en vos roys, au bout de vos gielles, ne palettes ne serres; et quant ilz seront tirées, on ne les fait que reberser quant on les rebeult tendre l'ung ça, l'autre là.



Cy devise comment on prent les faisans.

L'aprentis demande au roy Modus comment on prent les faisans. Modus respond : On prent les faisans en moult de manières. Faisans demourent volentiers et par roustume es joesnes bois, et hantent volentiers es basses tailles. Le temps où l'on puet mieulx troubet le hant des faisans, c'est quant il a néglé, et est le temps où ilz sont meillieurs à prendre : car adonc on voit son pas en la nége, qui est au tel comme le pas d'ung cappon ou d'une geline. Et pource que par tel temps ilz ne treubent que

mengier, on leur donne du blé es places descouvertes de nége, ou pays où l'on voit qu'ils hantent. Et quant on s'apperçoit qu'ils ont mengié, on leur restraint leur viande, et ne leur en donne on mie si soubent ne tant. Et illec seront tendus plusieurs engins, à quoy on les prend : C'est assavoir, à une raige, à ung tomberel, à la roys à deux gielles, et à ung trebuchet à quatre chevilles. Et a ceux qui prennent sans y estre tout par eulx, et ceux qui se veulent tirer et ne prennent mie se on ne les tire. Et à ceulx sont prinses les pertrix à l'amorse. Ceulx qui prennent en par eulx, c'est la raige et le tomberel; et ceulx qu'il convient tirer sont le trebuchet à quatre chevilles et la roys à deux gielles; et la cause si est que les pertrix qui sont plusieurs ensemble l'une puet descendre ou le tomberel saillant ou la raige, et si ne prendront que une seule. Et quant on tire l'engin, celui qui le tire attend que toutes soient dedens l'engin, et par celle voye sont toutes prinses. Et aussi advient que les goupilz menguent le faisant quant il est prins à l'engin qui prend par luy. Pourquoi qui le puet faire, mieulx vault guettier et tirer son engin que le laisser à l'adventure d'estre mengié qui ne tent en pays seur de mauvaises bestes. La raige que aucuns appellent betueil, est ainsi tendue comme vous veoyez en ceste pourtraiture; laquelle raige doit estre quarrée, et doit avoir à chascun costé trois piez à pié main, et trois bois, et est faicte ainsi. Il a de l'ung cornet à l'autre une verge qui se croise par dessus, et les bastons de quoy elle est close sont liés à icelle de bonnes harcelles. Or fault deviser comment on luy donne à mengier en ses amorces ou comme on congnoist se il hante en ung bois quant il ne fait point de nége : Le faisant tire volentiers et erre les petites sentelettes, parmi les bois où il est.

Et en ces sentelletes bois tu regarder si tu treubres de leur fiente, qui est au telle comme la fiente d'ung cappon ou d'une geline pribee. Et se tu treubres telles fientes, tu dois sçavoir que ilz hantent en celuy bois, si les amorseras en ceste manière : Pren du blé de forment en une poucette, et en ces sentes où tu auras trobé oeubres, oste l'erbe et la fueille en une place emmy la sente, et frotte la terre de ton pié, et en celle place metz du blé, ce que tu en porras prendre à tes quatre bois, et l'espars en ceste place. Et ainsi le feras en plusieurs places, parmi les sentes du bois où ilz hantent. Et lendemain à heure de prime, tu pras veoir à tes amorseres, s'il aura point mengié, en aucunes de tes places. Et si tu treubres le blé mengié, garde ton bien que ce ne soit pas vermine ou autres oyseaulx que le faisant. S'il est mengié de vermine, tu treuberas le blé esgruné, et s'il est mengié d'autres oyseaulx que du faisant, tu le sauras par deux hopen; l'une si est de gaictier pour les veoir, l'autre si est que tu prengnes hore clère et que tu la mettes environ la place où ilz auront mengié, affin que tu puisses veoir le pas et l'emprunte du pié de l'oyseil qui mengue le blé. Et si tu vois que ce soit du faisant, si oste toutes les autres amorseres, excepté une ou deux, de celles où il aura mengié. Et quant il aura mengié celles que tu luy auras laissiées, atten ung jour ou deux debant que tu luy redonnes à mengier, et ne metz en tes amorseres que dix ou douze grains de blé, et se tu vois qu'il ait bien mengié en tes amorseres, si en fais une en ung lieu coubert, si près des autres qu'il la puisse veoir, et despièce celle que tu auras faicte, qui sera le plus loing d'icelui lieu, et s'il mengue en celle que tu auras faicte ou coubert, si tens en celuy lieu ton betueil, c'est la rai-ge. Et soit tendue en la manière que tu la vois pour-

traicte. Et pource que aucunesfois aduient que le faisant n'ose entrer dedens la raige, ou pour sa malice ou pource qu'il en ara esté batu, si vous diray que vous ferez. Prenez ung grant miroir, et soit foiblement attachié contre la languette à quoy la raige est tenue, en telle manière que se le faisant hurte au miroir, qu'il chiee sur la languette; si descendra la raige, et sera le faisant prins. Si te diray pourquoy le faisant hurte au miroir: Faisans sont de telle nature que le mâle ne puet souffrir en sa compaignie nul autre faisant mâle; ainsi s'entrechacent, et queurent sus li ung à l'autre. Ces causes sont telles: L'une si est que pour sa beauté il a enuie de son semblable; l'autre si est que ung faisant n'est point sans femelle, et pour ces causes ilz n'apient point la compaignie d'estre l'ung avec l'autre. Et pource il ne doubtera ja tant d'entrer en la raige que se il voit sa faiture ou miroir que tantost n'y voist hurter bien roidement, car il culde voir ung autre faisant; et ainsi descend la raige; si est prins. Et est la chose certaine et braye.

Et devise comment on prend les pertrix à l'amorse.

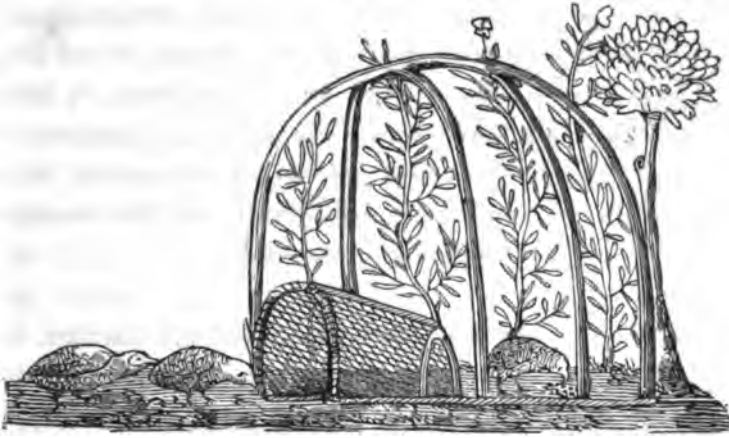


'aprentis demande comme on prend les pertrix à l'amorse. Moris respond: En pber, quant il gele fort ou qu'il fait nege, on doit prendre garde où il hante une grant volée de pertrix, et ou pays où elles hantent, soit en pays coubert ou es champs, on doit faire une amorse ou deux en la manière que nous abons devisé au faisant, et se on voit qu'elles y apient mengié, se elles sont en descouvert, si fay ton appareil pour tendre ung engin qui est appelé pabeillon. Prends des genestres bers, et fay des branches,

Q.1.

LE ROY MODUS.

ung parc tout rond, bien près de où ilz auront mengié. Et que le parc ne soit mie trop deu de genestres, et dedens ce parquet metteras du blé assez largement, et bien peu en la place où elles avoient mengié, et ne sera riens mis en nulle autre place que en ces deux, et de la place où elles avoient mengié, jusques au parquet de genestres laisse cheoir du blé, et fay ung peu d'estrain de blé de l'ung à l'autre, affin qu'elles boissent mengier dedens le huisson de genestres. Et s'elles ont mengié dedens, attens ung jour ou deux, avant que tu leur redonnes à mengier. Et s'elles ont mengié dedens à la seconde fois, si tends ton pabeillon qui est de telle façon comme il est cy pourtrait et comme il te sera debisé et déclaré cy après par ordonnance.



Cy devise comment le pabeillon se fait.



Pe pabeillon pour prendre les pertrix à l'amorse doit estre de telle façon comme est celui qui est cy devant pourtraict et doit estre laschié de fil qui ne soit mie trop delié, et fault qu'il soit tout rond par dessus, et doit avoir ring à six piez par dedens, de lé et de long, et ne doit mie estre trop hault; et doit estre emmaistres d'ung cordel assez fort par dessous où il ait chambres, qui seront fichiés en terre, tout entour. Et quant on le tend, on doit mettre par dedens le pabeillon deux ou trois berges croisiées et ploées pour soustentir le pabeillon; puis sont les chambres ferues en terre qui sont à l'orière du pabeillon comme dist est; et en la dite orière du pabeillon a ung goulet qui tient au pabeillon, qui se reploie dedens jusques au milieu du pabeillon, de quoy l'entrée

De nos modus.

est grande, et l'issue petite et estroitte, fors que le pertrix n puisse entrer; et que le pabeillon soit coubert de branches de genestres, comme il appert, et mettez du blé assez largement dedens bien abant, avecques ung peu d'extraing de blé par dehors, en venant droit au goulet, et les pertrix suivront le train du blé, et se bouteront dedens le pabeillon pour mengier le blé qu'elles veront dedens, et ne pourront trouver le lieu par où elles entrèrent, et demoureront prinses dedens.

Pour prendre les pertrix au tumberel à quatre chevilles.



L'aprentis demande comme on prend les pertrix à l'amorse, au tumberel à quatre chevilles. Modus respond : Quant tu auras les pertrix amorsees, si comme nous avons debisé, si tends ton trebuchet en la manière que nous avons debisé en la pourtraicture cy dessus. Cette roys doit avoir trente quatre mailles de lé et autant de long. Mais elle est quebillée en telle manière qu'elle est plus longue que large, et a trois chevilles à trois cornes de la roys, avecques celle qui tire la roys qui est perchée parmi laquelle entre le trait de la roys, ainsi comme vous pouvez veoir. Ces arcons que vous voyez de dedens n sont mis en telle sorte, que la roys court par dessus quant on la tire, et sont de la moitié de deux cercles de tonnel affin que la roys queure plus souef par dessus, et le puet on bien faire d'autre chose que de cerceaulx; mais qu'ilz soient bien ounis par dessus et fors, et la cheville perchée pour quoy la corde passe de quoy on la tire. La roys doit estre fichée à ligne du pel du bout de la roys et de deux arcons, si comme vous pouvez veoir, et fichée à une toise, ou plus, du bout de la roys.

Et qui veult, on puet bien faire à la roys une fourme, comme une roys volant pour estre mieulx relée, et quant elle est bien relée, les bestes qu'on y veult prendre, n'ont mie si le vent à la roys, comme elles eussent se elle ne fust mie relée, et aussi ne la puent veoir, pourquoy elles se doubtent moins. Et à celle puet on amorser les oyseaulx de rivière, et les oyseaulx qui menguent charongnes, ou qui s'assient entre les arcons. Quant on tire ceste roys, elle queubre hastivement ce qui est entre les arcons, s'oyent pertris, faisans et autres oyseaulx, ou lièvres ou conins; mais il la fault guettier, et estre coubers en une loge ou en ung buisson, et doit estre la roys tirée bien roiblement, et doit estre de bien delié filé et bien meslant pour les pertrix. Et encore dist Modus à ses aprentis que on prent pertrix bien amorses à une roys volant, de quoy les gielles n'ont que quatre piez et demy, à pié main, et la fault getter bien couverte, si comme nous avons devisé du tumberel, qui est très bon engin.



Cy devise à prendre wibecos en plusieurs manières.



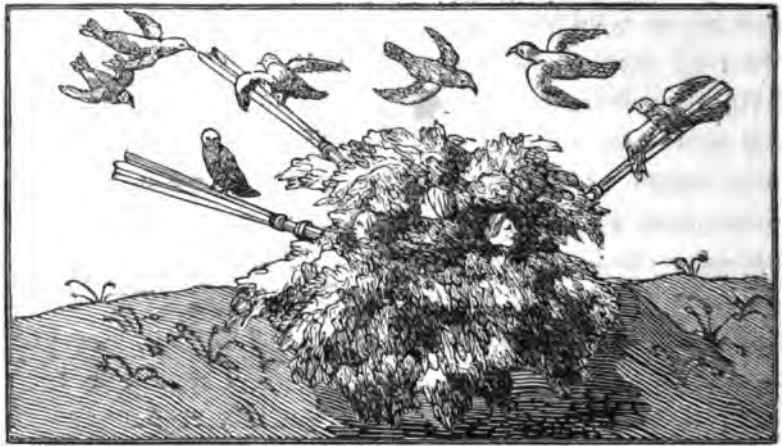
L'aprentis demande comment on prent les wibecos. Modus respond : On prent les wibecos en plusieurs manières : En la saison que les wibecos sont venus ou pays, on les prent à la volée ; et en yber, quant il gèle et faict grant froit, on les treube en ces hautes forestz, ou es sourgons des hautes fontaines, où ilz sont pour pasturer. Si se coeuvre on d'ung chebal à pertrix ou d'ung faillouel qui mieulx vault, quant on le treube es bois, et l'approche on tout roubert. Et quant on voit qu'il est bien assureé, on tend ung penelet ou ung resselet de belle file, lesquels sont tendus pendans parbebers le wibecocq, et le chace et le maine tout bellement droit au file ; et lors il se boute deçoubz, si se prent en chasant.

L'auteur parle de ceste manière :

Le roy Modus mist en son libre et enseigna toutes les manières comment on doit prendre bestes et oyseaulx. Et pource que longue chose seroit d'escripre et de repetter tout ce qu'il en moustra et dist, me veulz restraindre à celles qui sont plus delictables et moins usées. Pourquoy je veulx cy mettre une manière de prendre wibecox merueillable et peu usée; et est dicte ou libre de Modus la foletouere. Qui veult prendre le wibecox à la foletouere, il fault que celui qui le veult prendre ait ung court mantel, de rousse couleur comme les feuilles du bois qui sont fenés, et unes mouffles de celle couleur et ung chapel de fautre, qui soit si long qu'il biengne jusques aux espauls, quant il l'ara en teste, et doit avoir le visage tout coubert et aura au chappel deux oeuillères par où celui verra. Et celui aura deux petits bastons en ses mains, enfourcelez et coubers du drap meismes. Et les deux boutz des deux bastons seront coubers de rouge drap, environ deux paulx, et si aura celui deux petites potences, sur quoy il s'appuyera et soustendra; car s'il a trouvé le wibecox, il fault que il se mette à genoulz et sur ses potences pour approcher le wibecox en la manière que nous le bées pourtraict; et si doit avoir à son surseint une herge où il aura ung laz au bout qui sera de soye de chebal et doit approcher le wibecox si bellement et à loisir, comme il porra tant que le wibecox l'ait bien amors, et se doit arcester. Et quant il verra que le wibecox commencera à errer, lors le doit il poursuyre. Et se le wibecox s'arceste, sans avoir la teste lebee, il doit fécir de ses deux bastons l'ung contre l'autre tout en paix, et le wibecox se y amuse et affole tellement que celui qui le poursuit l'approche de si près, que il

Le ROY MODUS.

prend sa berge, et luy met tout bellement le laz qui est au bout de la berge ou col; et ainsi est prins. Et sachiez que toiberos sont les plus sos oyseaulx du monde. Auquel oyseul moult de gens de ce monde ressemblent, qui sont si sos qu'ilz s'amusement aux delices terriennes et ne leur souvient de Dieux ne des biens celestiens, et dont le deable, qui les dechace, leur met le laz ou col, et les tire à soy. Si puis dire qu'ilz sont prins à la fol-touere ainsi comme le toiberog.



Cy devise comme on prend les oyseaulx à briller.



'aprentis demande comme on prend les maubis à briller. Modus respond : A prendre les maubis à briller a très bon debuit, et se fait en bendanges, quant les voisins sont meurs; et en ce temps y viennent tant de maubis que c'est merveilles, qui y viennent pour mengier les coi-

sins. Adoncques doit on faire enmy la bigne une grant loge de fueilles, où il puisse tenir trois compaignons ou quatre, tout en estant bien coubers, et à chacun brillet qu'il houte parmi la loge et son pertuis par où ilz les houtent; et doit avoir ung huant ou une chvette sur une longue berge qui vient dedens la loge, et le doit on aucunesfoiz faire remuer. Et se doit on oster tous les eschalias de la bigne, qui sont entour la loge, à celle fin que les maubis ne s'assiéent dessus. Adonc doit l'ung des compaignons aguettier et appeler les oyseaulx d'une fueille d'ierre, et après piper bien basset. Et lors les maubis si bienent et s'assiéent sur les breuelles; et ceulx qui les tiennent quant la maubis est assise dessus, il tire la cordele, qui fait clore le brillet, et la maubis est prinse par le pié. Et sachiez que c'est si bon déduit et si chault, que c'est merveilles. Et qui est en bon pays de maubis, on y en prend tant comme on veult. Et quant les autres bignes sont vendenglés, et il en demoure une qui n'est mie vendenglée, là fait il bon briller. Or vous debiserons la manière comme les brillons sont fais. Qui bien veult faire ung brillon, il faut qu'il soit fait de cuer de chesne, d'ung quartier ser, sans neu, et qu'il soit fait au rabet, ainsi comme une flesche, ung peu plus gros que la berge d'ung bougon, et doit avoir quatre piez de long, à pié main, ou environ; et doit estre de deux berges ainsi faictes comme je debise, de quoy la plus grosse sera cabée tout du long, et l'autre entrera dedens si justement, que le pié du plus petit oyseil du monde ne porroit pssir, et quant elles sont l'une dedens l'autre, elles sont percées de belit, ainsi comme vous voyez veoir, et y est mise une bien bellée cordelette, qui est de chambre pignié, faicte sur le doit, affin qu'elle soit plus forte et plus ointe, et quant on la tire, elle fait clore le brillet, et qui lascheroit la

corde, l'opsel si s'en proit. Le baston où le brillet entre doit estre aussi long comme le brillet, et doit estre si grosset que on y puisse faire ung pertuis au bout, où les deux berges du brillet entreront, et seront les deux bouts des deux berges du brillet ung peu rebersez. Celles qui entreront ou pertuis du baston affin que le brillet se puisse tenir ung peu oubert. Et quant il est houté parmi la loge, les deux berges du brillet doivent estre tenues du plat, non pas l'une sur l'autre. Or vous abons devisé comment le bril est ordonné; si vous deviserons comment on se puet débuire et la manière. On puet faire une loge portative de branches de fau, et a on son brillet et une chouette, et ba on parmi le bois, de place en place, et quant on treuve les oyseaulx, on s'assiet en une place descouverte, et met on sa chouette hors d'ung costé, et son brillet de l'autre, et doit on agacher de la feuille d'ierre, et piper ainsi que nous abons dict debant. Encore vous diray une autre manière: En esté, quant il fait sécheresse, et les oyseaulx ne peubent trouver d'eau pour boire, se tu scez une mare en ces bois, où il y ait eau, et vous estes deux ou trois qui avez brilles, si faictes tant de loges comme vous serez de compaignons, à l'orière de la mare, l'ung çà, l'autre là, et mettez les brilles hors des loges, et les oyseaulx qui venront boire s'asserront dessus, si seront prins. En ceste manière puet on moult d'oyseaulx où on a bon débuir.

Comment on prend les mauvis à la volée.



'aprentis demande comme on prend les mauvis à la volée. Le roy Modus respond : En temps de vendanges que les mauvis vont aux vignes pour mengier les raisins, on doit prendre garde où ilz se retrapent au joncq; et doit on biser une belle passée, par où ilz passent, où l'on puisse tendre sa roys, qui sera comme la roys faicte pour la volée aux wiberos, fors qu'elle soit de très belle filé, et que la maille soit la greigneur que on porra, et telle que la mauvis y puisse tenir, et là doit on tendre au vespre à la re-venue des vignes, et en la forme que on tend aux wiberos, à laquelle roys et volée on a le meilleur déduit du monde et le plus chault.

Et après devise Modus comment on prend les oyseaulx à la pipée.



'aprentis demande comme on prend oyseaulx à la pipée. Modus respond : La saison de piper au bois as oyseaulx si commence après la Saint Michel archange, et dure tant comme les feuilles sont es arbres : Et quant les arbres sont desconbers de leurs feuilles, les oyseaulx se puent assseoir en plusieurs lieux où l'on ne porroit mettre gluons à quoy ilz peussent prendre, car tant plus sont les arbres coubers de feuilles, et mieulx se prennent; et aussi est la saison plus froide, et ont plus l'entente à pasturer que à eulx esbatre, ne aler à la pipée. Et de tous les dé-duit qui peubent estre à prendre oyseaulx, c'est le meil-

leur, le plus délectable et le plus plaisant. Si vous direz comme il se fait : Au commencement de la saison de piper, pipers valent mieulx au matin que au vespre, pource que le temps est gay, et ne sont mie les oyseaulx si algres de pasturer comme ilz sont quant il fait froit. Tu dois adonc faire ta pipée un jour ou deux avant que tu piper, et soit faicte ou pays où les oyseaulx hantent au matin, et garde bien que tu ne faces ta pipée trop desnuee, ne descouverte, c'est à dire que tu ne coppes mie trop de branches, ne souplui ne le bois dedens la pipée, et la fay la plus couverte que tu porras, si en sera mieulx prenable ; et garde que quant tu bouldras piper que tu viengnes si matin à la pipée que tu apes ta pipée gluée à soleil levant, ou un peu après. Et agache premièrement de la feuille d'ierre ; car c'est une chose qui moult attrait les oyseaulx de venir à la pipée. Doncques porras tu piper de trois manières : L'une d'une feuille de fau ou d'autre arbre, l'autre si est d'erbe que on met entre ses lèbres. La tierce est d'une pipée de bois, où l'on met une teille bien parée faicte d'enton d'esglantier. Et doit on piper hasset et attrait, et plus gros pour les mesles que pour les pinchons et autres menus oyseaulx. On doit avoir une chvette ou un autre huant mis sur un baston, ainsi comme vous povez veoir en la pourtraicteure pour les attraire. Ces gluons à piper doivent avoir un pié de long à pié main, et doivent estre fichiés sur la branche, que l'un pendre d'un costé et l'autre de l'autre, si que les bouts des gluons atteignent ceulx qui sont debant, affin que l'oiseau ne se puist asseoir entre deux qu'ilz ne prennent. La pipée du soir est bonne, quant le temps est refroidi, que les oyseaulx quierent l'adrec pour eulx jucher, et si laissent les hapes et les hameaux et vont au bois où il y a à mengier de prunelles, de chevelles, de graines

de pueples, et de telles choses qu'ils menguent volentiers. Pipe tousjours où tu sauras que les opseaulx seront, et dois commencer à piper debant soleil couchant, se les opseaulx ne sont environ toy, et s'ils y sont, tu puez bien piper plus tost. Ces gluons doivent estre bien déliés, et doivent estre de blanc bouil et jaune, et qu'ils soient ung peu pelus, car ceulx de rouges bouilliaux ne ceulx qui sont grumeleux ne valent riens parce que la glu n'y puet tenir, et s'en est ung opsel tantost desbeloppé. Et la glu ne se puet desadherdre de ceulx qui sont de blanc bouil qui sont pelus, et pource ne s'en puent les opseaulx desbelopper ni eulx en aler. La glu doit estre de joennes hour. La plus herbe est la meillieure de toute glus.

Cy devise comment on prent les pinchons à la passée aux champs et aux abryz.



es aprendis demandent comment on prent les pinchons à la passée des arbres. Modus respond : Le temps de tendre aux pinchons à la passée, pour les prendre aux arbres, est environ la Saint Michel, et dure jusques à la Coussains, ou environ. C'est ung très bon déduit et plaisant, et vault mieulx quant le vent vient d'aval, qu'il ne fait quant il vient d'ailleurs, et aussi que le temps soit un peu orbe et sans grant vent. Adoncques passent mieulx les pinchons, et plus bas qu'il ne font par clerc temps, ny quant le temps vient d'amont, et ainçois que on face les arbres on doit guetter où il y a bonne passée de pinchons, et se tu la treuves bonne, si fay tes arbres, et ne les fay mie trop près du bois, ne des hayes ne des buissons, ny en

grand chaume de blé, et gagasquières ne en riez. Mais soient faits où il y a petis chaumes, car en telle place descendent volentiers les pinchons pour pasturer, et si doit on mieulx la meute des pinchons qu'on ne feroit s'ilz estoient à coubert en un grand chaume de blé. Et fay trois arbres ou quatre selon que tu verras que la passée sera bonne, non trop près les ungs des autres; mais soient faicts à trépié, aussy comme à dix piedz l'ung de l'autre, et soient faicts en la manière que cy après sont pourtraicts et figurés. Et doivent estre de branches de chesne, non mie si hault qu'on ne puisse bien abentir au couperon pour les engluer, et que les piedz desdicts arbres soient feuillus ainsy qu'un busson en la manière qu'il est cy pourtraict. On doit avoir une ligne bien deliée, laquelle ira parmi les arbres, et sera attachée au bout d'une berge qui sera fichée à quatre affours des arbres, et aura la berge environ cinq piés de long; et de l'autre part des arbres aura une forchette aussy longue comme la berge, sur quoy la ligne sera mise, afin que quant on tirera la ligne, que les pinchons qui sont en la ligne puissent sourdre et mouboir. Celui qui tiendra la ligne doit estre loing d'un ject de pierre, et doit avoir en la ligne quatre pinchons ou cinq, pendus à de petites cordelettes. Ces gluaux de quoy les arbres sont gluez ne doivent avoir que demy pié de long, et doivent estre très deliés. Et entour les arbres doit avoir rassettes cinq ou six bien loing des arbres, comme à mi-giet de palet, où il y aura trois ou quatre pinchons bien appellans, en chacune pour chanter et appeler les passans, laquelle chose si est la clef du mestier que d'avoir pinchons bien appellans. Celui qui meut la ligne, se il voit pinchons descendre, pour eulx asseoir es arbres, il ne doit point mouboir ses pinchons, tant qu'il voit qu'ilz ayent fait refus d'eulx asseoir; et quant ilz passent outre, il doit tirer sa

ligne et aussy mouboit ses pinchons une fois ou deux, tant qu'il boye qu'ilz font du tout reffus de retourner. On doit estre au point du jour à ses arbres pour les gluer; car la bonne passée est environ soleil levant; et quant le temps est bon, on y puet estre toute jour qui vult, car pinchons passent toute jour; mais la meilleure passée est entre le point du jour et tierce ou midi.

Comment on prent les gais à la passée.



es aprentis demandent comme on prent les gais à la passée. Modus respond: Le temps de prendre les gais à la passée est en mars et en septembre. Au mois de mars, ilz s'ievent li ungs l'autre, pource qu'ilz sont en ce temps en amours, et passent à grans sourdres. En septembre, ilz s'assemblent, et vont de pays en autre, et quierent les bois où il y a du glan; car ilz le menguent volentiers. Pren où il a meilleure passée et qu'il passe plus de gais. Et s'ilz passent par dessus hapes ou buissons, et qu'ilz soient en plain pays, coppe deux joesnes chesnes, où il ait de belles branches pour asseoir les gluaux. Et soient les deux chesnes liés à bonnes harcelles sur la hape, ou sur les buissons, se il n'y avoit arbres qui deussent souffrir, pour estre glués; et soit faicte une loge au dessoubz des arbres, auprès de l'ung on entre les deux, en la hape ou buisson. Et doit on avoir ung gay bif, lequel on fera crier, quant on voit que les gais passent, et lors tretous s'en vendront asseoir sur les arbres qui seront glués. Et y ara si très grande criée, et si très grant noise que on n'orroie mie tonner, et en sera tant prins, qu'il faudra monter trois ou quatre pour rengluier les arbres.

Et doit on bien garder qu'il n'y ait environ les arbres, lieu ny arbre où ilz se puissent asseoir, que sur les arbres glés. Et est le déduit tel, que quant il y a bonne passée de gais, on en puet bien prendre du matin jusques à heure de nonne, cent ou six vingts ou plus. Duquel a si grant soulas, qu'il n'est nulz qui le sache. Et est on bien encombré de prendre les gais qui chient, tant chient deu. Et ceulz qui les bont guerre et qui les prengnent si sont bécchiez et mors. Si verrez grant bataille et grant tribaus. Car r'est ungs opsel que le gay qui fortement mord et qui a le bec trop fort.



Et devise comment on prent les aloes au feu, à la cloche, et au reseul.



es aprentis demandent comme on prent les aloes. Modus respond : On les prent en maintes manières, lesquelles il monstrera à ses aprentis; mais je me retiens à une des manières que il monstra, laquelle je metteray en ce libre, à laquelle on prent les aloes, les perctrix, les bérachés, les wibecos, oyseaulx de ribière et moult d'autres. Et se fait par nuyt, quant le temps est bien expés et orbe, et est ainsi fait : Ilz sont trois gens, li ungs portent le feu et la cloche, les autres deux portent chacun ung reseul, et celui qui porte le feu et la cloche est entre les deux autres ainsi comme vous vées cy dessus pourtraict. La manière de porter le feu est telle : On fait une mesche de vieux drapeaulx sers, mouillés en steu fondu, puis sont ploqués ensemble, aussy gros que le bras d'ung homme, et lon-

Le roy MOBUS.

que comme ung pié, à pié main. Celuy qui la porte a ung petit boïssel pendu au col, plein de sable ou grabier, en quoy il mettera la mesche, quant ilz seront en lieu d'arrestes et y mettra le feu. Et tient une clochette en sa main, de quoy il va clochetant, et s'il voit l'aloe ou autre oyseau, il haste la clochette bien tost et plus asprement, affin que les deux autres qui sont à ses deux costés, qui tiennent les coubertours, puissent voir et apercevoir l'oyseau. Et quant l'ung des deux voit l'aloe ou la perrix, ou ung autre oyseil, il met son coubertour dessus et le prent. Et advient souuent que quant l'oyseil voit le feu près de luy, que il lieve l'aesle contre le feu. Et adonc est bon à choisir. Et en telle manière puet on aler es mares, et es fonteneux pour prendre les heraches, et les oyseaulx de ruière. Et pource faire doit tousiours aler ung homme derrière, qui sache bien le pays où ilz tourneront, affin qu'il les puisse bien adrester, qu'ilz ne se égarent ou fourboient; car la clarté du feu fait souuent esbahir et esgarer les compaignons, espécialement par nuyt. Et sachiez qu'il est cy dessus escript comment ilz doivent aler.



Comment la royne Nacio moralise sur les oyseaulx :



uant le roy Modus ot monstré à ses escolliers toute l'ordonnance et la manière des menus béduis et de prendre toutes manières d'oyseaulx, lors parla la royne Nacio et dist : Entre vous, aprentis qui avez oy comment le roy Modus vous a monstré et dict comment les hommes puent prendre toutes manières d'oyseaulx engingneuses, les ungs sont prins au laz, les autres aux roys et les autres aux glus. Si vous prenez garde que le beable qui est trop engingneur prent aussi les hommes au laz, à la roys et aux glus. Si vous diray comment. Ceulx qui sont prins aux laz, comme le faulcon, sont une manière de gens qui sont dictes gens de prope, comme le faulcon qui est appelé oyssel de prope. Et sont moult de gens en ce monde qui se bibent de prope, comme font les faulcons ; car les

faulcons se bibent des autres oyseaulx et les destruisent et debeurent, dont les oyseaulx s'enfugent debant eulx et crient, par quoy on scet que le faulcon hante ou pays pour la doubte qu'il fait aux autres oyseaulx. Et quant il tient sa perche en paix, il est prins au laz. Ainsi est de ceulx qui se bibent des biens aux autres hommes maubaisement et qui rabiennent laccineusement leurs biens; ainsi menguent et debeurent les gens comme fait le faulcon, et les gens s'enfugent debant eulx aussy comme font les oyseaulx debant le faulcon, par quoy on scet que ilz sont ou pays; et se ilz tiennent le pays, comme le faulcon fait la perche, l'ennemi d'enfer, cuy ilz serbent, si les prend au laz; car ilz sont pendus et ont le laz au col, et le deable en a l'ame. Ainsi le deable devoit l'homme, dit Macio, qui n'a ma doctrine. Et vous dis bien: Se homme croit ma doctrine, il a garde de trois ennemis qui le guerrieroient, c'est du deable, de la char et du monde. Ne faictes nite comme fait le wiberog qui est pris à la soletouère, car il est amusé et se devoit en regardant ce que homme luy fait pour le berevoir, et tant y muse et se y affole, que on luy met le laz au col. Aussi prend le deable homme à la soletouère comme le wiberog. Si vous dirons comment le second ennemi que l'homme a le devoit, c'est le monde. Le roy Modus vous a devisé comment l'homme prend moult d'oyseaulx à la roys. Quant la roys est tendue, il fault mettre ennuy oyseaulx ou autre chose à quoy les oyseaulx que on veult prendre agent desir et volente de venir, affin que quant l'oyseul vient prendre ce qui est ennuy la roys, on tire la roys, si est l'oyseul prins et enbelopez soubz la roys, et ne s'en puet issir, et est bien meslé en la roys. Et je entends par la roys ce monde qui roembre toutes choses et qui est bien entre-lachié et plein de neux, laquelle est tousjours tendue pour

prendre corps humains. Et enmy ce monde a moult de délices, lesquelz sont tant desiréz de moult de gens, qu'ilz en oublient les grans biens du ciel; et voient dedens ceste roys, c'est le monde, les délices charnelz, les bons vins, les délicieuses viandes, les coitises, les grans estas et les richesses que ilz convoitent; et de telz avoies ont les gens de ce monde si grant convoitise que ilz y ont mises toutes leurs pensées et toutes leurs affections, et pource que le cuer et la pensée sont enclins à y enfondrer, la roys est tirée, si sont prins et enveloppez des choses terriennes qu'ilz ne puent ressourdre dessus la roys ne voler pour aler aux riculz; et ainsi le monde est decevable qui est un ennemi mortel aux humaines créatures. Si vous dirons comment la char est ennemie du monde et comment il puet estre deceu par la char. Le roy Modus vous a devisé comment moult d'oiseaulz sont prins à la glus par le fait et engin d'homme. Si vous diray comment les menus oiseaulz viennent aguettier le huant ou la chvette, si sont prins à la glus tellement qu'ilz ne puent voler ne bouger. Je entends par ceste glus char d'homme et de femme, car glus est si ardent et si tenant qu'il n'est riens qui desadherdre s'en puist. Elle se prent et adbert à tout ce que elle attouche, et par especial à la plume des oiseaulz. Et je entends par le huant et par la chvette aucuns grans seigneurs de ce monde. Si vous dirons comment le huant et la chvette si ne s'osent montrer de jour, ains se tiennent es creux des arbres tant qu'il soit nuyt. Et ce font ilz pource qu'ilz ne pourroient durer aux menus oiseaulz qui les suichent et agachent. Ainsi est il d'aucuns grans seigneurs de ce monde, car ilz ont la char si gluense et si ardant comme est la glus qui s'adbert à la plume des petis oiseaulz. Aussi les grans seigneurs prennent et adberdent la plume des me-

nues gens qu'ilz engluent et prennent du leur sans payer. Et quant les menues gens viennent pour demander le leur, ces seigneurs ne s'osent apparoir comme le huant, car ilz seroient aguetchiez des menues gens qui crient et agachent en demandant ce que on leur doit; ainsi sont ilz englués par la conuoitise de la char qui est trop adherdant; et les menues gens ont les plumes si englués qu'ilz ne se puent ayder. Dont quant la char d'homme est si gluant et si adherdant, puet elle bien estre accomparagié à la glus. Glus est de telle condition que, quant elle est mouillée, elle ne se puet prendre ne adherdre à aucune chose; aussy est il de la char d'homme. Quant la char d'homme est bien mouillée de larmes de contricion et de repentance, elle ne puet prendre ne son adherdre fors que à ce que deu luy est de droit et de raison. Et est ce qui puet destruire à homme la maubaise volenté de la char qui est à homme grant ennemi. Et se tu te vuelz deffendre de ces trois ennemis, c'est assavoir du deable, du monde et de la char, sois garni de trois choses, c'est de foy, d'esperance et d'amour, et sois armé de trois armeres, c'est de confession, de repentance et de satisfaction. Ainsi ces ennemis ne te pourront nuire ni greber.

Explicit le libro des vœuis des chiens et
des oyseaulx que le roy Modus ordonna.



